

LE
DRAPEAU NATIONAL
.. DES ..

Canadiens Français

PUBLIÉ PAR
LE COMITÉ DE QUEBEC

1904



LE DRAPEAU NATIONAL

DES

CANADIENS FRANÇAIS



LE
DRAPEAU NATIONAL

DES
CANADIENS FRANÇAIS

Un choix légitime et populaire

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnaant sur leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi !
(CRÉMAZIE).

PUBLIÉ PAR LE COMITÉ DE QUÉBEC
1904

En vente chez tous les libraires

FC139

F55

013

Lettre du Président à Mgr Bégin et Réponse de Sa Grandeur

QUÉBEC, 18 décembre 1903.

A Sa Grandeur Mgr L.-N. BÉGIN,

Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Quand le Comité du drapeau national des *Canadiens français* s'est formé à Québec, ses membres ont été unanimes à choisir le projet Carillon aux armes du Sacré-Cœur, sachant bien qu'ils allaient au-devant des désirs de Votre Grandeur. Ils avaient encore présent à l'esprit l'appel touchant par lequel se terminait la très belle lettre pastorale de Votre Grandeur promulguant l'encyclique de Léon XIII (25 mai 1899), sur la consécration du genre humain au Cœur très sacré de Jésus.

“ Le Sacré-Cœur, dans la pensée de Léon XIII, disait
“ Votre Grandeur, ne doit pas seulement attirer à Dieu
“ les infidèles qui l'ignorent, les hérétiques et les mé-
“ chants qui le blasphèment; il doit encore, comme un
“ centre d'action, comme un foyer de lumière et de
“ grâce, servir à grouper autour de Jésus-Christ et de
“ l'autorité religieuse qui le représente, toutes les forces
“ catholiques malheureusement divisées en tronçons
“ épars et souvent hostiles. La croix apparut jadis à
“ Constantin, présageant un prochain triomphe. De
“ nos jours, nouveau symbole non moins consolant,
“ c'est le Cœur très saint de Jésus, qui nous apparaît,

“ surmonté de la croix et enveloppé de flammes lumineuses. Le salut de la société est là : il est dans la foi au Christ, dans l'espérance en sa bonté, dans la soumission à ses enseignements, dans le respect et l'amour de son Église chargée de continuer son œuvre parmi les hommes.

“ Pressons-nous, Nos Très Chers Frères, autour du Cœur de Jésus ; écoutons la voix du divin Roi ; observons ses commandements ; marchons unis sous son glorieux drapeau dont les plis renferment, avec la grâce qui fait les saints, le droit, la justice et la vraie liberté qui sauvent les peuples.”

C'est pour répondre à cet appel que notre Comité s'est formé ; et c'est stimulé par ces paroles apostoliques qu'il a poursuivi activement, mais avec prudence, son œuvre patriotique et religieuse.

Dans sa dernière réunion, le Comité a décidé de publier une brochure de propagande, destinée à faire voir cette question de drapeau sous son véritable jour et à y intéresser de plus en plus les Canadiens français où qu'ils soient sur le globe.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas voulu solliciter et nous ne sollicitons pas encore l'intervention officielle de Nos Seigneurs les évêques en faveur du drapeau en question, et cela afin de laisser le peuple aller de lui-même au Sacré-Cœur et garder ainsi à ce beau mouvement tout le mérite de la spontanéité.

Mais, d'un autre côté, nous ne voudrions pas paraître faire une si belle croisade à l'insu de notre Ordinaire, et sans au moins son approbation.

Nous venons donc demander à Votre Grandeur qu'Elle daigne nous dire que nous avons bien compris ses paroles et que nous Lui causerions une grande joie en hâtant le jour où nos compatriotes canadiens-français se donneront un étendard national portant l'emblème du Sacré-Cœur de Jésus.

Ce sera un puissant encouragement pour le Comité et tous ceux — et ils sont nombreux — qui marchent à sa suite.

Je suis avec le plus profond respect,
Monseigneur,

De Votre Grandeur le fils très dévoué,

(Signé) TÉLESPHORE VERRET

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, le 21 décembre 1903.

Monsieur T. VERRET,

Président du Comité du drapeau national.

Monsieur le Président,

J'ai lu avec satisfaction votre lettre du 18 courant. Vous m'y avez donné la preuve que, lorsque j'adresse une lettre pastorale à mes diocésains, je ne prêche pas dans le désert. J'espère qu'il en sera toujours ainsi.

Vous travaillez avec zèle à étendre dans notre pays le règne du Sacré-Cœur. Je me flatte que tous les membres de votre Comité seront toujours, par leurs paroles comme par leurs exemples, de puissants auxiliaires pour leur archevêque.

Au cours de la dernière visite pastorale, j'ai constaté avec bonheur que le drapeau du Sacré-Cœur était arboré dans bon nombre de paroisses, sur les églises, sur les presbytères, sur les demeures de nos braves citoyens, dans les chemins par où je devais passer. Ai-je besoin de vous dire que cette manifestation de la dévotion de notre peuple au divin Cœur de Jésus m'a fait grand plaisir.

Tout cela s'est fait sans aucune réclame, sans bruit, avec une admirable spontanéité: on était heureux, on était fier de donner ce témoignage public d'amour au Cœur adorable de Notre-Seigneur; on croyait entrer ainsi dans les vues de Sa Sainteté Léon XIII, qui, par son Encyclique *Annum sacrum*, a voulu que le genre humain fût consacré au Sacré-Cœur de Jésus.

Ces manifestations extérieures de foi et de confiance ne peuvent, avec le temps, qu'augmenter en nombre et en intensité; elles seront bientôt distinctives de tout notre peuple canadien-français, et contribueront à réaliser doucement et paisiblement vos vœux les plus chers.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

(Signé) † L. N., Arch. de Québec.

PRÉFACE

L'idée d'un drapeau national, propre aux Canadiens français, n'est pas de nous. Elle a été en cours parmi nos compatriotes, bien avant que notre projet vit le jour. Nous n'avons fait que formuler l'idéal patriotique, plus ou moins latent chez tous, qui est l'union de la race canadienne-française sous un même symbole.

Le drapeau de Carillon aux armes du Sacré-Cœur a conquis nos suffrages. Nous l'avons arboré fièrement, parce qu'il nous a paru réunir à un haut degré tous les éléments de notre patriotisme. Et le jugeant digne des hommages de nos compatriotes, nous n'avons pas hésité à le proposer à leur adoption. Est-ce que notre choix est loin d'être ratifié par le verdict populaire ? La lecture de ces pages permettra d'en juger.

Notons seulement ceci : Un an s'est à peine écoulé depuis notre "Résolution", et déjà Carillon, rehaussé de son auguste emblème, flotte dans toutes les parties du *Dominion*, et même sur les demeures de plusieurs de nos nôtres aux États-Unis. À nos yeux, ce sont là des indices très sûrs que nous avons rencontré l'âme du peuple canadien-français.

Aussi est-ce avec une ferme et douce confiance que nous dédions ces pages à tous les Canadiens français, tant du Canada que des États-Unis.

Ils y verront nettement exposés, dans les deux premières parties, les *motifs* sur lesquels s'appuie notre choix. Dans une troisième, ils trouveront des *réponses* claires et précises aux principales objections courantes. Les deux dernières parties de l'ouvrage leur rediront, non sans éloquence, la *fortune* du nouveau drapeau.

Motifs, réfutation et faits, telle est comme la trilogie de ce livre. Il a presque suffi, pour la composer, de réunir en faisceaux et de coordonner les divers écrits déjà parus sur la question, ainsi que les adhésions et les renseignements recueillis de tous côtés.

Notre prétention littéraire se réduit donc à faire mieux connaître notre projet. Tant nous sommes persuadés qu'il a tout à gagner à être mieux connu des esprits droits et bien pensants. Nous souhaitons vivement qu'il le soit en tous lieux pour l'honneur et le salut de notre race. C'est notre dessein, notre unique ambition.

Nous caressons l'espoir, en présentant cette brochure à nos compatriotes, qu'elle sera accueillie avec intérêt et faveur, et lue avec l'attention et l'impartialité que mérite un sujet de cette importance.

LE COMITÉ DU DRAPEAU NATIONAL.

Québec, le 11 février 1904.

PREMIÈRE PARTIE

NOTRE DRAPEAU NATIONAL

l
r
c
r
t
c

s
d
s

r
s

CHAPITRE I

Pourquoi un drapeau national ?

SE poser cette question, c'est, croyons-nous, se demander trois choses: Avons-nous une patrie et une histoire, nous Canadiens français? Sommes-nous un peuple distinct des autres sur cette terre d'Amérique? Avons-nous foi enfin à notre mission providentielle sur ce continent, et voulons-nous vivre d'une vie propre?

Le drapeau, en effet, a dit un orateur, c'est l'image resplendissante de cette chose sacrée si spéculative et si réelle à la fois, pour laquelle on vit et on meurt; le drapeau c'est la patrie... Lorsque nous le voyons flotter, quelque chose de profond nous remue dans le cœur pour remonter jusqu'à nos yeux, car ses couleurs rappellent tout ce qui donne du prix à la vie: pères, mères, foyers, croyances, gloires, le passé et l'avenir.

Répondre à notre triple question, ce sera donc satisfaire ceux de nos compatriotes qu'un projet de drapeau national laisse froids ou même quelque peu sceptiques.

Avons-nous une patrie et une histoire ?

C'est une "vérité manifeste," a dit M. Henri Bourassa, "une conséquence logique de notre histoire,... nous sommes exclusivement Canadiens."

En réalité, ajoutait-il, nous formons au Canada le seul groupe de race véritablement canadienne. *Pour nous, le Canada est l'unique patrie*; nous avons concentré sur ce sol toutes nos aspirations nationales. Jamais nous ne songeons à prendre un autre titre que celui de Canadiens; et lorsque nous nous appelons Canadiens français, c'est que nous voulons marquer l'origine ethnique qui nous sépare des Anglais, des Écossais et des Irlandais, lesquels à nos yeux ne sont pas tout à fait Canadiens. (1)

L'honorable M. Thomas Chapais voulait exprimer la même pensée quand il disait, aux grandes fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de Québec, en 1902:

“Nous sommes les plus canadiens des Canadiens.”

Et développant avec éloquence cette vérité:

“Pour aucune autre race, s'écriait-il, le Canada n'est autant la patrie que pour la nôtre. Notre *home* à nous le voilà; nous n'en avons point d'autre... Ce Canada, cette terre ancestrale, ce territoire sacré, pétri des ossements et du sang de nos pères, comment ne l'aimerions-nous pas de toutes les ardeurs et de toutes les énergies de nos âmes? Il occupe la première place dans notre sollicitude et dans notre dévouement... *Avant tout, nous sommes Canadiens.*”

Crémazie ne pensait pas autrement :

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux,
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux,
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit: Soyons unis.

(1) Les Canadiens français et l'Empire Britannique, p. 25.

Quelque vif et profond que soit l'amour que nous gardons au cœur pour la vieille France, la patrie de nos aïeux, toujours et avant tout nous aimons à chanter :

“O Canada, mon pays, mes amours!”

N'insistons pas. Est-il davantage besoin que nous rappelions ici quelle belle et glorieuse histoire nous avons ?

Sommes-nous un peuple distinct de tout autre ?

Français par le sang, par la langue et les traditions, et aussi par plus d'un côté de notre caractère national, nous différons totalement de toute autre nation sur ce continent. Nous différons même beaucoup de nos cousins de France par le tempérament ; nous en différons entièrement par la vie sociale et politique.

Il existe entre les Français d'Europe et ceux du Canada, a dit M. Henri Bourassa, des divergences politiques plus profondes encore que celles qui séparent la Grande-Bretagne et les États-Unis. “Une série d'évolutions constitutionnelles a dirigé les deux nationalités françaises dans des voies différentes. C'est bien de l'Angleterre que la France a emprunté la forme extérieure de son gouvernement ; mais elle y a introduit un esprit essentiellement bureaucratique et centralisateur. Par atavisme, les Français du Canada ont accueilli avec enthousiasme le principe des institutions britanniques, auxquelles leurs ancêtres normands, conquérants de l'Angleterre, avaient ajouté plusieurs traits distinctifs. Mais à l'encontre des Français d'Europe, nous avons accentué l'esprit décentralisateur de ce régime et rendu les pouvoirs publics plus directement responsables au

peuple. Au point de vue ethnique, tandis que la nation américaine s'infusait chaque année du sang anglais ou irlandais dans les veines, nous sommes restés sans mélange." (1)

M. le directeur de *la Vérité*, de Québec, avait donc bien raison, pour expliquer la présente poussée populaire vers l'adoption d'un drapeau national, de s'appuyer sur ces caractéristiques et cette homogénéité du peuple canadien-français. Voici ce qu'il écrivait, le 21 février 1903 :

"Nous avons entendu discuter, l'autre soir, la question à l'ordre du jour, bien que les *grands journaux*, n'en parlent pas : la question du *drapeau national des Canadiens-français*.

"Nous avons, disait-on, le drapeau du Dominion et le drapeau officiel de la province de Québec. Faut-il un troisième drapeau : le drapeau particulier des Canadiens français ?

"Oui, il en faut un. C'est un véritable besoin populaire qui s'affirme de plus en plus. On a beau dire et beau faire, les Canadiens français ne veulent pas être confondus avec les races qui les entourent. Ils constituent un peuple distinct sur cette terre d'Amérique, ils le sentent, et, instinctivement, ils l'affirment, en arborant, dans les jours de fête nationale et de réjouissance publique, un drapeau distinctif.

"Ils sont loyaux envers le drapeau de l'Angleterre, envers le drapeau du Dominion, en tant que drapeau politique; ils l'ont prouvé en maintes circonstances; et ils sont prêts à le prouver encore. Mais cela ne suffit pas à leur patriotisme. Ils veulent aussi un drapeau *national*, un drapeau intime, un drapeau qui soit à eux,

(1) *Les Canadiens français et l'Empire Britannique*, p. 28.

et à eux seuls ; comme le beau drapeau vert appartient à la race irlandaise, et à elle seule.

“Voilà pourquoi le drapeau officiel de la province de Québec—si toutefois il en existe réellement un—ne saurait suffire aux aspirations des Canadiens français. Ce drapeau ne saurait être à eux seuls, puisqu'ils ne constituent pas la seule population de cette province.

“De plus, il y a en dehors de la province de Québec beaucoup de Canadiens français qui éprouvent, eux aussi, le besoin d'avoir un drapeau national commun.

“Il faut donc un drapeau, à l'ombre duquel tous les Canadiens français puissent s'unir. Il faut un signe de ralliement pour les nôtres, qu'ils soient au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest.

“Comme on l'a dit aussi, l'autre soir, un peuple homogène de deux millions d'âmes a bien le droit d'avoir son drapeau à lui.

“Cela ne se discute pas, cela *ne se démontre pas* ; *cela se sent*. Et à ceux qui ne le sentent pas, il manque quelque chose.

“Ce besoin d'un drapeau particulier est tellement impérieux, que les Canadiens français, faute d'un drapeau à eux, arborent en toute occasion le drapeau actuel de la France.

“Ils ne veulent pas dire, par là, qu'ils sont français, ni qu'ils aspirent vers une union politique avec la France.

“Ils déploient le drapeau tricolore dans leurs jours de fête, uniquement pour affirmer leur autonomie nationale, pour faire comprendre que, s'ils sont de loyaux sujets britanniques, ils ne sont pas des Anglais, qu'ils sont et qu'ils entendent rester un peuple distinct sur cette terre d'Amérique.”

Puis M. Tardivel, après avoir montré quels inconvénients il y aurait pour nous d'adopter le tricolore, concluait en disant :

“ Ayons donc notre drapeau à nous, et non pas celui d'un autre pays. La plus simple convenance l'exige. N'arborons plus, comme notre drapeau, le drapeau de la République française,

“ Nous ne disons pas cela, parce que le gouvernement de cette république persécute la religion. Nous tiendrions le même langage si M. le comte Albert de Mun était président de la République, et M. Jacques Piou le président du cabinet.

“ Soyons assez fiers pour avoir notre propre drapeau. Ainsi tout rentrera dans l'ordre. Notre patriotisme prendra sa véritable orientation, et nos voisins d'une autre race nous comprendront mieux. Nous paraîtrons à leurs yeux ce que nous sommes en réalité : des Canadiens avant tout.”

Avons-nous foi en notre mission providentielle?

Notre mission, c'est d'être “ des pionniers de la civilisation... des messagers de l'idée religieuse... des zélateurs de l'Église, ses défenseurs et ses apôtres... c'est de remuer les idées... de faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée,” (1) à l'exemple de la vraie France.

Si vraiment nous croyons à la mission providentielle de notre race sur ce continent, il nous faut bien convenir :

“ ...Que le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où

(1) Mgr L.-A. Pâquet.—Sermon sur la vocation de notre race en Amérique, prononcé le 23 juin 1902.

il gardera sa vie propre, son caractère individuel et ses traditions vraiment nationales." (1)

Mais vivre, vivre de sa vie propre, se protéger contre "toute force absorbante et tout mélange corrompateur," mais voilà précisément ce dont il s'agit surtout, pour notre peuple. Or l'horizon de notre avenir politique, comme peuple, est gros de nuages. Écoutons à ce sujet une voix autorisée :

"L'avenir, Messieurs, que sera-t-il pour nous?—De quoi demain sera-t-il fait?" Question grave et angoissante. Bien des esprits clairvoyants sont convaincus que nous arrivons à un tournant de notre histoire. Des problèmes nouveaux surgissent, des évolutions se dessinent, des transformations se font pressentir, des motifs fatidiques et redoutables—impérialisme, annexion—flottent dans l'air. Quels en seront précisément la force et le moment, personne ne saurait le dire, mais quelque chose nous avertit que nous touchons à des crises. Des influences contraires vont nous attirer en sens inverse vers leur centre respectif d'attraction, et notre pays va être profondément ébranlé par l'action de ces énergies divergentes. Quelles seront, au sein de nos provinces canadiennes, la nature et l'intensité des contre-coups produits? Quels en seront l'aboutissement et le dénouement? Pourrons-nous développer assez de force intérieure pour maintenir l'équilibre et conserver, disons pendant un autre siècle, ce *statu quo* qui serait pour notre peuple le plus grand des bonheurs? Ou bien serons-nous arrachés de notre orbite actuel et entraînés vers des destins nouveaux? Celui-là seul le sait qui fait mouvoir, dans le secret de sa pensée providentielle, ces

(1) Mgr L.-A. Pâquet.—*Ibid.*

forces mystérieuses, ces causes secondes par lesquelles sont enfantés tous les événements de l'histoire humaine. Mais quel que soit pour nous le mot de l'avenir canadien-français, nous avons un dessein manifeste à remplir envers nous-mêmes, envers notre nationalité : *c'est de nous préparer à tout afin de ne pas être surpris par l'heure décisive.*" (1)

Un peu auparavant, le vaillant député de Labelle avait dit sur le même sujet :

"Ce que je voudrais, c'est qu'entre la vieille frégate anglaise qui menace de sombrer, et le corsaire américain qui menace de recueillir ses épaves, nous manœuvrions notre barque avec prudence et fermeté, afin qu'elle ne se laisse pas engloutir dans le gouffre de l'une ni entraîner dans le sillage de l'autre....."

"Quels que soient les desseins de la Providence sur nous, et le cours prochain des événements, il n'est qu'un moyen d'y faire face, c'est d'éviter à la fois les enthousiasmes échevelés et l'aplatissement *moral* ; c'est de fortifier et d'élargir notre patriotisme en le dirigeant moins vers les hommes, et plus vers les principes et les idées. *Préparons-nous aux luttes de demain* en faisant le devoir de chaque jour sans faiblesse et sans fanterie, le front haut et le cœur à la bonne place." (2)

Eh bien ! pour fortifier et élargir notre patriotisme, pour nous préparer aux luttes de demain, pour ne pas être surpris par l'heure décisive, nous croyons que le meilleur moyen à prendre est "l'union de notre race autour d'un drapeau qui lui soit cher autant que sien—un dra-

(1) Grande-Bretagne et Canada, 1901.

(2) Discours de l'hon. M. Thomas Chapais au banquet des fêtes nationales de 1902 à Québec.

peau qui, en déployant à la brise de la patrie, ses plis soyeux, rappellera au peuple et son origine et son histoire et sa foi." (1)

Aussi nous estimons, avec celui qui a écrit ces lignes, qu'il n'appartient à personne, nous semble-t-il, de se désintéresser des intérêts nationaux, surtout quand il y va de l'avenir d'une race, de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Nous ne pouvons nous faire illusion, la question du drapeau est vitale ; car l'étendard que nous choisirons sera d'autant plus sacré qu'il résumera en lui nos plus chers souvenirs, nos plus douces espérances, et pour qu'il devienne bien *nôtre*, il est d'une importance capitale que ce soit le peuple qui l'adopte volontairement, de lui-même, comme poussé par un instinct naturel. Sans cela, notre drapeau ne sera jamais national, et c'est précisément là le but que nous nous proposons.

Concluons en citant le directeur de *l'Enseignement primaire* :

"C'est en cultivant dans l'âme du peuple un patriotisme bien canadien-français que nous assurerons les triomphes futurs de notre nationalité. Cessons d'être patriote à l'anglaise ou à la française : soyons-le à LA CANADIENNE. Ce patriotisme *local*, le seul vrai, le seul logique puisqu'il enfonce ses racines dans le sol qui nous vit naître, n'exclut pas la loyauté à notre souverain ni le culte du souvenir à l'égard de la France. Non.

Ce patriotisme de "chez nous" ne saurait blesser les susceptibilités des Anglais ou des Français, car l'amour du sol natal est inné au cœur de l'homme. Comme les

(1) *Carillon! Carillon!* — par Un Patriote, p. 7.

Canadiens français ne sont pas des *exilés* au Canada, il est fort naturel qu'ils préfèrent le Saint-Laurent à la Tamise ou à la Seine.

“ D'abord, si nous voulons compter pour quelque chose dans ce bas monde, soyons quelqu'un. Nous avons un beau passé et de glorieuses traditions ; ayons donc un patriotisme à nous, comme nous devrions avoir un drapeau à nous.

“ Sachons démontrer par des faits l'originalité de l'esprit canadien-français et la noblesse de notre caractère national.”



CHAPITRE II

Pourquoi Carillon ?⁽¹⁾

NOUS laisserons ici la parole à un compatriote, l'auteur de la brochure remarquable intitulée: *Notre drapeau*:

“ Pourquoi notre bannière de Carillon ? — Parce que la bataille de Carillon est la seule qui soit restée légendaire parmi le peuple, à cause peut-être de la part brillante que nos pères y ont prise, “ rivalisant d'ardeur, dit un historien étranger, avec les vieilles compagnies de France.” On racontait jadis que la Vierge était apparue dans la bataille, et que les balles des Anglais allaient se perdre dans les plis de sa robe.

“ Notre bannière de Carillon, parce que, rapporté de Carillon, après la bataille, par le Père Berey, aumônier des troupes, alors que nos pères durent retourner à la culture de leurs terres; suspendue à la voûte de l'église des Récollets, à Québec; sauvée providentiellement de l'incendie qui détruisit cette église en 1796; conservée par le Frère Louis, dernier survivant des Récollets au Canada; remise par lui, en 1847, à M. L.-G. Baillairgé, et aujourd'hui gardée précieusement dans la voûte des archives de l'Université Laval, à Québec, cette bannière est le seul souvenir que nous ayons des glorieux combats du passé. (2)

(1) Voir l'appendice A, au sujet de la bataille de Carillon.

(2) Voir à l'appendice B, une note historique sur le drapeau Carillon, par M. l'abbé Chs Trudelle.

“ Notre bannière de Carillon, parce qu'elle a été chantée et immortalisée par le plus aimé de nos poètes :

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combat, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevu, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière,
Et sur les jours passés répandant ta lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnaant sur leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi !

(CRÉMAZIE)

“ Notre bannière de Carillon, parce qu'un drapeau qui porte avec soi quelque grand et glorieux souvenir est plus propre qu'un autre à susciter des prodiges de valeur et de dévouement. Quand viendra l'heure du danger—si l'avenir nous réserve des dangers—la jeunesse militaire, regardant son drapeau et se rappelant la victoire qu'il symbolise, se dira dans un frémissement d'enthousiasme :

“ Où le père a passé, passera bien l'enfant ”

“ Notre bannière de Carillon enfin, parce qu'il n'y a pas un Canadien qui refusera de l'accepter, tandis que pour tout autre drapeau, il pourra y avoir de nombreuses abstentions.”

Le Messager Canadien du Cœur de Jésus (juin 1903)
résume bien les raisons qui militent en faveur de Carillon:

“ Il y a un tel rayonnement de gloire autour de ce drapeau que l'imagination populaire en est comme fascinée. Et avec raison. C'est qu'il rappelle l'un des plus beaux faits de notre histoire, toute une épopée glorieuse dont l'éclat rejaillira à jamais sur notre race. Il a du reste été immortalisé par le grand poète québécois dans un chant célèbre terminé par cette strophe émue:

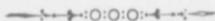
Ah! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères ! etc.

“ Aussi nommer Carillon, cela suffit pour faire vibrer à l'unisson tous les cœurs canadiens-français dans un même sentiment de patriotisme.

“ On objectera peut-être que l'on ne saurait établir l'authenticité de ce drapeau avec toute la certitude désirable. Mais n'a-t-il pas en sa faveur la croyance du peuple ? Et puis, c'est certainement une relique française de l'époque, à laquelle on a attaché le nom glorieux de Carillon. Est-ce que cela ne devrait pas nous suffire ? Pourquoi y regarderions-nous de si près ? Puisque nous voulons avoir un drapeau bien à nous, de quelle autre matière le ferons-nous donc ce drapeau, bien nôtre, bien national, bien canadien-français ?

“ Où trouver un étendard plus populaire et qui résume mieux l'attachement au sol, l'attachement à la religion et le souvenir de la patrie d'origine ? Si ce sont là vraiment les éléments de notre patriotisme, pourquoi ne pas nous contenter du drapeau de Carillon ?

“ Avec tous ces titres en sa faveur, il s'impose à notre choix de préférence à tout autre, même au tricolore. ”



CHAPITRE III

Pourquoi pas le tricolore ?⁽¹⁾

CE sont sans doute des couleurs amies que celles de nos cousins d'outre-mer. Elles nous rappellent l'ancienne mère-patrie que nous aimons toujours malgré ses égarements. Surtout elles sont comme l'expression de ce que nous avons de commun avec nos cousins de là-bas : l'âme française. Voilà pourquoi nous nous plaisons depuis cinquante ans à arborer les trois couleurs sur nos maisons, à les attacher à nos boutonnières et à en faire l'ornement de nos fêtes.

Mais il ne saurait être question d'en faire le drapeau national des Canadiens français. Et cela pour de graves et nombreuses raisons :

1° Le tricolore est le drapeau de la France ; il ne peut donc être celui d'une autre nation : il ne peut donc être le nôtre."

Cette raison a été parfaitement mise en lumière dans un article de *la Croix* de Montréal, du 10 mai, signé : UN FRANÇAIS :

"Le drapeau français, y lisons-nous, est la propriété, la marque de la nation française comme une marque de commerce ou d'industrie est la propriété du commerçant ou de l'industriel, comme le nom *le Canada* est, ici, la propriété du journal de ce nom. Aucune autre feuille, à Montréal, n'a le droit de prendre ce titre, fût-ce par

(1) Ce chapitre est tiré du *Messager Canadien du Cœur de Jésus*, (juin 1903).

sympathie pour celle qui le porte; aucun commerçant n'a le droit de marquer ses produits de la marque d'une maison autre que la sienne; aucune nation, si affectionnée soit-elle à la France, n'a donc le droit de prendre le drapeau de la France pour son drapeau national."

C'est clair comme le jour. Et cette toute petite raison de propriété suffit à écarter le drapeau tricolore du nombre des projets de drapeau national qu'on peut avoir le droit de proposer à l'adoption des Canadiens français.

2° Une guerre survenant entre la France et l'Angleterre, que ferions-nous du tricolore que nous aurions adopté? Nous serions obligés de le cacher? Comment en faire parade sans provoquer la colère de nos concitoyens d'origine anglaise, sans nous exposer à troubler sérieusement la paix au dedans.

3° M. N. Garneau, membre du Conseil législatif de Québec, disait récemment au cours d'un remarquable écrit en faveur de Carillon aux armes du Sacré-Cœur :

"J'avoue franchement que l'Angleterre s'est montrée bien tolérante, pour ne pas dire magnanime, en nous permettant l'usage constant que nous avons fait, depuis cinquante ans, du drapeau français. Cet usage a dû créer, dans l'esprit de nos concitoyens anglais, la fausse et funeste impression que nous étions des Français et non des Canadiens. Qui nous dira tout le tort que cela nous a causé auprès des Anglais du Canada? N'est-il pas temps que nous fassions cesser toute équivoque à ce sujet?"

4° Nous n'avons de commun avec nos cousins de France, ni le sol, ni la vie nationale, ni la vie sociale. Nous formons un peuple bien distinct. "Avant tout nous sommes Canadiens."

Il y aurait bien une autre raison majeure, d'ordre moral et religieux, contre l'adoption du tricolore. Qu'on

nous dispense de la signaler ici. Il n'est personne du reste qui ne la devine.

Mais que nos bons cousins de France ne s'alarment pas de ce que nous voulons choisir un drapeau qui soit bien nôtre. Nous n'en resterons pas moins français d'âme et de cœur. (1)



(1) Voir dans la quatrième partie, chapitre V, les adhésions de plusieurs journaux et revues de France, qui, loin de se froisser de ce que les Canadiens français veulent avoir un drapeau national particulier, les félicitent d'avoir eu cette pensée patriotique.—*Note du Comité de Québec.*

CHAPITRE IV

Pourquoi la Croix blanche ?

L'AUTEUR de la brochure : *Notre Drapeau*, qui le premier en a émis l'idée, s'en explique ainsi :

“ Si nous consultons encore une fois le *Nouveau Larousse illustré*, nous y trouverons un renseignement qui va nous servir. Le voici :

“ A l'époque de la guerre de cent ans, les Bourguignons, alliés des Anglais, prirent la croix rouge de Saint-André; les Armagnacs, représentant le parti national français, la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des Ducs de France, d'azur au semis de fleurs de lis d'or. Ce grand étendard royal fut celui des francs-archers de Charles VII, et il se retrouve chez les gardes françaises de Louis XV, le premier régiment de France. Cette croix blanche devint, au xvii^e siècle, comme la marque française, quelle que fût, du reste, la couleur du champ du drapeau qui variait avec les provinces qui fournissaient le contingent ou donnaient le nom au régiment. ”

“ Eh bien, cette croix blanche que les nationaux français mirent sur leur étendard aux jours les plus critiques de la France, alors que presque tout entière elle était sous le joug de l'étranger; cette croix blanche qui date du temps où parut Jeanne d'Arc, et qui vit le relèvement de la France par les victoires de la grande libératrice ;

cette croix blanche qui était incontestablement la marque française d'un drapeau à l'époque où nous fûmes séparés de la mère patrie; cette croix blanche, par conséquent, que nos pères ont connue et qui ornait les drapeaux que le chevalier de Lévis fit disparaître dans les flammes pour les sauver de l'humiliation; cette antique croix blanche, mettons-la sur notre bannière de Carillon.

“Les Anglais d'Ontario ont bien mis sur leur écusson la croix rouge de Saint-Georges, en souvenir de la vieille Angleterre.

“Par la croix blanche sur notre bannière de Carillon, nous aurons un drapeau qui nous reliera à la France de nos pères, et en même temps portera dans ses plis un reflet de gloire nationale. Ce sera un drapeau vraiment CANADIEN-FRANÇAIS, au sens où nous sommes Canadiens français.”



CHAPITRE V

Pourquoi les feuilles d'érable ? ⁽¹⁾

ON a voulu que les feuilles d'érable figurassent autour du Sacré-Cœur pour symboliser notre nationalité. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur emblème. Car la feuille d'érable est exclusivement la marque distinctive du Canadien français. Nos pères furent les premiers occupants de ce beau pays où la feuille d'érable apparut pour la première fois à leurs regards. Sa forme gracieuse et légère, son vert tendre, symbole de jeunesse et d'espérance, les captivèrent et elle devint notre emblème national.

Peut-être nous objectera-t-on qu'elle fait partie du drapeau officiel de la Puissance, et qu'à ce titre les Canadiens anglais pourraient bien la réclamer. Je répondrai que, sur le drapeau du Canada, elle symbolise la race canadienne-française et non la race canadienne-anglaise. Chacune des deux nations qui se partagent le Canada a son emblème sur l'étendard officiel; et la feuille d'érable étant le nôtre, c'est à bon droit que nous pouvons l'y détacher pour la mettre sur notre drapeau national.

Mais il est une autre raison, et plus capitale, celle-là, qui nous l'a fait adopter. C'est qu'elle vient nous rappeler—ce que nous étions sur le point d'oublier

(1) *Carillon ! Carillon !* par un Patriote.

--que nous sommes un peuple homogène et radicalement indépendant de la France *actuelle*.

Le croirait-on? On veut nous faire passer absolument pour des exilés sur cette terre d'Amérique, soupirant après un prompt retour vers la mère patrie qui est la France. Et c'est un Canadien qui le dit :

“ Deux millions de patriotes (les Canadiens) parlant le français, s'appelant des Français.....Son drapeau sera notre drapeau.....C'est la France qui passe : est-elle monarchique ? est-elle républicaine ? qu'est-ce que cela nous fait ? C'est notre mère : à genoux ! ”

Oh ! à genoux devant le tricolore ! Et pourquoi ? Ne sommes-nous pas les enfants du Canada ? et la France, l'ancienne France, n'est-elle pas plutôt notre aïeule que notre mère ? Nos pères sont nés ici, nos ancêtres dorment en terre canadienne et c'est là que nous avons l'espoir de reposer un jour.

Les fondateurs de notre race venaient du Poitou, de la Normandie, de la Bretagne et de la Vendée ; ces provinces et quelques autres furent leur berceau, et je me souviens encore d'une vieille chanson :

J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour.

Voilà toute notre filiation avec la France d'autrefois, la seule, remarquons-le bien.



CHAPITRE VI

Pourquoi le Sacré-Cœur ?

LES raisons sont nombreuses et pressantes. La première, c'est que le peuple canadien-français doit tout ce qu'il est au Cœur adorable du Sauveur qui l'a entouré dès son berceau des marques de sa prédilection. Si, fidèles à notre devise "Je me souviens", nous gardons jalousement le souvenir de la France, combien plus douce encore, sans comparaison aucune, doit nous être la mémoire de Celui à qui nous devons tout ce que nous sommes.

De fait, le culte du Sacré-Cœur de Jésus a toujours été en honneur chez nous. Il est justement compté parmi nos plus belles traditions de race. Rougirions-nous maintenant de couronner l'hommage des siècles passés en faisant flotter dans les plis de notre drapeau la gracieuse et touchante image du Cœur divin ?

Et puis, comment mieux reconnaître que par ce magnifique hommage national la royauté sociale du Sacré-Cœur ? Quel moyen plus efficace d'établir sur notre peuple ce règne mille fois béni, mille fois désirable, que nous appelons, avec tous les catholiques de bonne lignée, de toute l'ardeur de nos âmes ?

Ajoutons à cela le désir formel de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Nous voulons parler ici de la demande faite jadis à la France, demande qui nous concerne à plus d'un titre. Nous estimons enfin — appuyés sur les promesses divines — que cet hommage national serait le remède à nos maux présents, en même temps que la plus solide des garanties pour la prospérité future de notre race.

Mais toutes ces raisons, vu leur importance, méritaient d'être mises en relief. Nous leur avons, en conséquence, consacré la deuxième Partie tout entière.



DEUXIÈME PARTIE

POURQUOI L'EMBLÈME
DU SACRÉ-COEUR

l
t
r
e
c
r
e
n
d
S
d
la

je
la
a
—
ju

CHAPITRE I

Prédilection du Cœur de Jésus pour le peuple canadien-français ⁽¹⁾

TOUT homme à l'âme franche et chrétienne, qui a étudié attentivement notre histoire, avouera qu'on ne peut s'expliquer autrement que par une providence toute spéciale du Cœur de Jésus, les origines et les développements admirables de notre race.

Elle éclate dès le matin de notre existence nationale. Nous voyons paraître, comme une pure et brillante aurore, les Jacques Cartier, les Champlain, les Maisonneuve, les Marie de l'Incarnation, les Laval, les Brébeuf et les Lalemant, toute une élite d'apôtres, de prêtres et de laïques, de religieux et de vierges. L'extension du règne de Dieu, voilà le premier mobile de toutes leurs entreprises. L'histoire n'en témoigne-t-elle pas hautement pour le découvreur du Canada et les illustres fondateurs de Québec et de Montréal? Mais voyons le Sacré-Cœur choisir et poser lui-même les plus belles d'entre les pierres fondamentales de son édifice qui sera la Nouvelle-France.

C'est d'abord la Thérèse du Nouveau-Monde. L'objet, longtemps avant la B. Marguerite-Marie, des révélations du divin Cœur, embrasée par lui d'un zèle tout apostolique, elle accourt, sur son ordre, vers nos rivages

(1) Ce chapitre est tiré du *Messenger Canadien du Cœur de Jésus*, juin 1903.

qu'elle devait illustrer par la sainteté la plus sublime. Puis, n'est-il pas un élu du Sacré-Cœur le grand et saint prélat qui fut le premier Évêque de la Nouvelle-France, lui l'ami intime du pieux Jean de Bernières et du Vén. Jean Eudes, l'apôtre du Sacré-Cœur? N'est-elle pas une élue du Sacré-Cœur l'Hospitalière mystique, Marie-Catherine de St-Augustin, fille spirituelle du Vén. Eudes? Et parmi nos plus illustres apôtres du xvii^e siècle, les Paul Lejeune, les Paul Ragueneau, les Gabriel Lalemant, les Garnier, les Carheil, les Joseph de la Colombière— pour ne citer que ceux qui nous ont laissé des témoignages authentiques de leur dévotion au Sacré-Cœur?

Non, non, n'en doutons pas; c'est le Cœur de Jésus qui a inspiré ces grandes âmes, et tant d'autres encore, ces saints et ces héros aux dévouements sublimes et féconds. C'est le Cœur de Jésus qui inspira ceux qui présidèrent les premiers à la colonisation de notre pays, pour n'y envoyer que des familles choisies pour leur probité, l'excellence de leurs mœurs et la fermeté de leur foi. Qu'elle est touchante cette tendre sollicitude du Sauveur! et qu'on lui a mis justement dans la bouche, au sujet des Canadiens français, ces paroles du Prophète: "J'ai formé ce peuple pour moi." (1)

Au xviii^e siècle, l'action du Sacré-Cœur éclate aussi bien. En 1700, Québec, berceau de notre race, devient un foyer ardent de la dévotion au divin Cœur, qui dès lors est l'objet d'un culte public. Aussi le Sacré-Cœur veille-t-il bien sur le petit peuple qu'il a formé pour lui: il continue à le préserver des erreurs funestes du jansénisme, puis du rationalisme impie du xviii^e siècle qui ravagent la mère patrie et sont en voie de la ruiner. Mais le bienfait des bienfaits du Cœur de Jésus, c'est de nous avoir sauvés des horreurs de la Révolution française et

(1) Is. XLIII, 21.

de ses conséquences fatales en nous arrachant, la veille, des bras de la mère patrie.

Ah! certes, la séparation fut cruelle. Mais le Bon Pasteur ne frappait que pour sauver. Il avait des desseins de miséricorde sur l'Amérique. Il avait jeté les yeux sur son petit peuple pour les exécuter: "J'ai formé ce peuple pour moi; il publiera mes louanges." (1)

Longtemps, on pensa que ce rameau détaché de la vieille France était voué à périr. On ne croyait pas que ce petit peuple, pauvre, abandonné, disséminé par une vaste contrée, pût guère survivre. On se disait qu'il succomberait bientôt sous les coups de l'oppression et de l'ostracisme, et disparaîtrait noyé sous le flot d'une immigration savamment combinée, pour se perdre dans l'élément étranger et protestant. Ce petit peuple a survécu: aujourd'hui il compte près de trois millions d'hommes échelonnés sur les rives du majestueux Saint-Laurent, ou groupés dans différentes parties de la Puissance et des États de la république voisine. Il est libre et fort. Il a conservé intact, à peu d'exceptions près, sa langue et sa foi; il est resté français et catholique d'âme et de cœur.

Qui donc a donné à ce petit peuple cette fécondité merveilleuse? Qui donc lui a gardé sa foi? Qui lui a donné la victoire sur les ennemis de sa liberté? Qui l'a fait l'apôtre de la vraie civilisation sur ce sol d'Amérique?

Ah! n'en doutons pas, le Cœur de Jésus veillait. Il l'avait décrété: "J'ai formé ce peuple pour moi; il publiera mes louanges."

(1) Is. XLIII, 21.

CHAPITRE II

Le culte du Sacré-Cœur, l'une de nos traditions nationales ⁽¹⁾

NOS pères ont reconnu cette prédilection en faisant régner le divin Cœur sur eux, d'abord par un culte privé, puis par un culte public dès le commencement du XVIII^e siècle, comme nous venons de le voir, alors que les révélations faites à la B. Marguerite-Marie étaient à peine connues en France. Peu après, en 1716, une association se formait dont les membres se proposaient d'honorer le Sacré-Cœur par des hommages particuliers. Les premières familles du pays donnèrent l'exemple. On trouve inscrits aux registres de la confrérie: "les de Portneuf, les Dombourg, de Rouville, de Tonti, de Gaspé, de Hertel, de Boucherville, de la Brocquerie, de Niverville, etc.; les plus vaillants officiers du roi de France figurent aussi dans la garde d'honneur du Roi des rois: ce sont les de Meloises, de Ville-donné, de Contrecœur, d'Argenteuil, de Ligneris, de Vincelot, de Varennes, de Belestre, de Tonnancour, de Montigny, de Lanaudière, de la Mouille, etc., avec tous les premiers citoyens de Québec et un grand nombre de ceux de Montréal." (2)

Ce sont encore les femmes les plus distinguées: la marquise de Vaudreuil, la baronne de Longueuil,

(1) Ce chapitre est aussi tiré du "*Messenger Canadien*," ibid.

(2) *Les Origines de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus au Canada*, par M. l'abbé Lindsay.

Mesdames Montette de Verchères, le Gardeur de Saint-Ours, le Gardeur de Léry, de Gaspé, de Salaberry.

“Chaque fête,” continue M. l'abbé Lindsay, “avait un nombre choisi d'adorateurs. Dès le jour de l'an, arrivait au pied de l'autel Pierre de la Vérandrye avec sa femme.....À Pâques, venait à son tour le chevalier de Repentigny ; à la Fête-Dieu, M. Thomas-Jacques Taschereau ; le jour des Morts, M. de Rigaud, marquis de Vaudreuil ; le jour de l'Immaculée-Conception, M. Daniel Liénard de Beaujeu, etc.....Quant à Madame Denys de la Ronde, ayant sans doute plus de loisirs que son mari, elle s'engageait, pour honorer le Sacré-Cœur, à faire une heure d'adoration tous les premiers vendredis du mois...”

Des paroisses entières se firent inscrire à la fois sur les registres de la pieuse association.

Inutile d'ajouter qu'en tête se trouvaient Mgr de St-Vallier, le clergé séculier et régulier, les religieux et religieuses des diverses communautés.

Certes, nous n'avons pas négligé de suivre ce grand exemple. Après la tourmente où nos pères, séparés de la mère patrie, eurent à lutter pour la conquête de leurs libertés, la dévotion au Sacré-Cœur, un peu ralentie par le malheur des temps, prit soudain un nouvel essor. Ce fut en 1873. Nos Seigneurs les évêques, assemblés en concile, firent appel dans un Mandement collectif à la foi de nos populations, les invitèrent à se consacrer au Sacré-Cœur et à redoubler de zèle pour l'honorer. L'élan imprimé alors à la piété fut vraiment extraordinaire. Le culte du Sacré-Cœur devint bientôt universel. Des associations pieuses en son honneur se répandirent partout, entre autres l'Apostolat de la Prière. Aujourd'hui, “pas une église paroissiale”, disait il y a trois ans Mgr Bégin, “pas une chapelle qui n'ait sa statue du Sacré-Cœur ;

pas un seul hameau, pas un groupe de population qui n'honore le Sacré-Cœur, le premier vendredi de chaque mois, par la confession, la sainte communion et la bénédiction du très saint Sacrement." (1)

En ces derniers temps, beaucoup de nos compatriotes, animés d'un vrai patriotisme, se sont demandé pourquoi nous n'ajouterions pas au culte que nous rendons déjà au Cœur sacré de Jésus l'hommage d'un culte national en apposant l'emblème divin sur un drapeau distinctif de la nationalité canadienne-française. Ils se sont dit, non sans raison, qu'un tel acte de foi serait très agréable au Sacré-Cœur, qu'il répondrait même à l'un de ses plus ardents désirs, que ce serait enfin parfaire, autant qu'il est en nous, le règne du divin Cœur sur son peuple. Nous le croyons avec eux.



(1) Mandement aux Ursulines de Québec à l'occasion du 2e centenaire de l'établissement de la fête du S.-C. à Québec.

CHAPITRE III

Nous voulons le règne social du Sacré-Cœur ⁽¹⁾

NOUS voudrions, dans ces quelques pages, donner des notions aussi justes et aussi nettes que possible sur le règne social du Sacré-Cœur. Nos catholiques sont-ils assez renseignés sur un pareil sujet? Nous croyons que non. Se rendent-ils bien compte des graves raisons qui engagent les sociétés modernes à se laisser gouverner par les volontés, les désirs et l'amour du Cœur de Jésus? Il est permis d'en douter.

Les esprits, semble-t-il, ne sont pas suffisamment ouverts sur ce problème si important; et, par conséquent, les volontés ne sont pas préparées à en accepter les solutions pratiques. Comme il arrive toujours en pareil cas, l'erreur et le préjugé se sont faufilez à la faveur des ténèbres, et ont pris d'assaut les intelligences mal défendues. Si vous ajoutez à cela les lâchetés auxquelles est toujours prêt le respect humain aiguillonné par l'ignorance, vous comprendrez pourquoi certaines

(1) Ce chapitre et les deux suivants (IV et V) sont dus à la plume de M. l'abbé Eugène Roy, curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, Québec.

applications pratiques du grand problème qui nous occupe ont rencontré de si opiniâtres résistances dans un pays foncièrement catholique.

Essayons donc de débarrasser de tous ces obstacles la voie qui conduit au royaume de Jésus-Christ. Pour cela disons quels sont les vrais caractères, quelle est la nécessité, quels sont les bienfaits, du règne social du Sacré-Cœur.

I.—Caractères

Pour connaître un empire ou un royaume, il faut d'abord le localiser. Où est le royaume de Jésus-Christ ? A cette question de première importance, il ne manque pas de fort braves gens qui, pour toute réponse, pointeront pieusement de l'index la voûte azurée des cieux. Et si, résistant à l'entraînement de ce geste sublime, vous demandez pourquoi la terre n'appartiendrait-elle pas, elle aussi, à ce Roi-Jésus, on vous redira, d'un air triomphant, les paroles si claires de l'Évangile: *Regnum meum non est de hoc mundo*, "mon règne n'est pas de ce monde." Et de la sorte, on croira avoir démontré qu'il faut reculer au delà de la vie présente les limites du royaume de Jésus-Christ.

Contre cette erreur, trop commune, nous affirmons que le Christ est venu sur la terre pour y régner; que c'est bien ici-bas, sur notre planète, qu'il a voulu fonder son empire. Quand il dit: "mon règne n'est pas de ce monde," il laisse entendre tout simplement que ce règne, qu'il est venu établir sur terre, ne s'appuie pas sur des fondements humains; que sa puissance ne vient pas d'en

bas, ne dépend pas du choix des hommes, et que son gouvernement, d'ordre purement spirituel, ne saurait être assimilé aux gouvernements exercés par les princes de ce monde. Prétendre que Jésus, en parlant ainsi, a déclaré ne pas vouloir régner en ce monde, c'est se méprendre grossièrement et sur le sens évident du texte sacré, et sur les intentions non moins évidentes du divin Maître. La terre lui appartient, et sur terre toutes les créatures sont entre ses mains: *Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo*. Voilà la vérité qu'il faut proclamer bien haut en face des sottes prétentions humaines.

Sans doute le royaume des cieux est le but suprême; mais le Christ ne règnera là-haut que sur ceux qu'il aura gouvernés ici-bas; et pour arriver à son empire céleste il faut passer par son empire terrestre.

*
* *

Si la terre est le lieu où commence le règne de Jésus-Christ, il faut donc que les hommes soient les sujets de ce divin empire. De cette vérité assez évidente en découle une autre qui ne l'est pas moins, mais sur laquelle il importe d'attirer l'attention, afin de bien montrer ce que l'on entend par règne social du Sacré-Cœur. Les sujets de ce règne, ce ne sont pas seulement les hommes pris individuellement, isolés les uns des autres, mais bien encore et surtout les hommes constitués en " société ". En effet, les mots mêmes de roi, de règne, de royaume, n'excluent-ils pas toute idée d'individualité? Ne supposent-ils pas un groupement d'in-

dividus, liés par des intérêts communs et allant vers un même but ?

Donc, quand je dis : le Christ est mon roi, j'affirme par là même qu'il est le roi d'un autre, avec lequel j'ai des relations de devoirs, de droits et d'intérêts ; et cette royauté n'a pas d'autre raison d'être que de gouverner, contrôler, protéger et fortifier les relations qui me mettent en contact avec mon semblable. La puissance royale porte essentiellement sur ces relations d'hommes à hommes. Voilà pourquoi le règne du Sacré-Cœur ne peut être qu'un règne social. Son influence s'exerce sur les groupements sociaux, de quelque nom qu'on les désigne et à quelque ordre qu'ils appartiennent. Sociétés civiles ou politiques, religieuses ou nationales, industrielles ou commerciales ; peuples, états, gouvernements, cités, écoles, familles : toutes ces associations, avec les intérêts qui leur sont propres, tombent de droit sous l'empire de Jésus-Christ. Toutes ne peuvent vivre dans l'ordre vrai, et aider les hommes à atteindre leur fin, qu'à la condition de se laisser pénétrer par l'esprit chrétien, de subordonner leurs législations accidentelles et passagères à la législation nécessaire et permanente du Christ, enfin, de s'inspirer, dans l'usage de leur influence, des volontés et des sentiments du Cœur de l'Homme-Dieu.

*
* *

Puisque le règne de Jésus-Christ s'exerce sur les hommes en leur qualité de membres d'une société, et que ce sont principalement les relations sociales qui tombent sous le contrôle de cet empire, il s'ensuit que le

chrétien doit être sujet du Christ-Roi, non pas simplement dans ses pensées intimes, dans les paroles et les actes de sa vie privée, mais surtout dans ses actes publics, dans les paroles et les œuvres de sa vie extérieure, dans l'exercice de ses fonctions sociales. Et c'est le troisième caractère inhérent au règne du Sacré-Cœur. A notre avis, c'est le plus important, et aussi le plus méconnu.

Il paraît si commode et si profitable de partager sa vie en deux compartiments, et de dresser entre les deux une cloison étanche. Les deux hommes que chacun porte en soi y trouvent leur compte. D'un côté, l'homme privé qui veut obéir à Dieu, qui reconnaît l'autorité de l'Église, qui reçoit les sacrements, qui tâche de se tenir en bons termes avec Jésus-Christ et avec son curé. De l'autre, l'homme public, qui pousse à la roue du véhicule civil ou politique, et qui mouille de ses sueurs les chemins escarpés par où grimpe le progrès : ministre, député, échevin, président de quelque chose, ou secrétaire de quelqu'un, orateur de tribune ou d'académie, homme d'affaires ou homme de lettres. Ces deux personnages vivront chacun chez soi, sans se regarder, sans se contrôler, sans se rendre des comptes l'un à l'autre. Pendant que le premier frayera tout doucement son chemin vers la cité de Dieu, le second mènera grand train et fera grand tapage dans l'autre cité. A celui-là les scrupules, les délicatesses de conscience, les courbettes devant Dieu et devant l'Église ; à celui-ci les idées larges et avancées, les indépendances d'opinion et les licences de paroles. Pendant que l'un récitera modestement le

Confiteor, l'autre clamera fièrement le *Non serviam*. Et ainsi tous les droits seront sauvegardés et tous les devoirs remplis.

Erreur puérole et trop fréquente! Ce partage de l'âme et cette scission de la conscience constituent une affreuse duperie et une lâche hypocrisie. L'âme est une, et la conscience aussi. Des deux personnages ci-dessus désignés, il y en a un qui perd son âme en mentant à sa conscience, et ce n'est pas le premier. Le Christ-Roi peut être servi en public comme en particulier, et le chrétien doit se montrer sujet de ce Maître, toujours et partout. Le chef d'état dans ses documents officiels, le juge dans ses sentences, le politicien dans ses discussions, l'avocat dans ses plaidoyers, le commerçant et l'industriel dans leurs affaires, le professeur dans sa chaire, le père de famille à son foyer, tous ne pourront oublier un seul instant qu'ils ont pour maître, pour guide et pour juge le Roi immortel des siècles. Les paroles et les actes de leur vie extérieure et publique doivent porter le sceau de ce Chef divin.

Voilà à quels actes s'étend l'empire de Jésus. Voilà dans quelles larges limites se développe le règne social du Sacré-Cœur. Résumons. Ce règne s'exerce dans le temps présent; il s'applique principalement aux hommes groupés en société; enfin il atteint de son influence les paroles et les actes de la vie extérieure et publique. Ces trois caractères sont essentiels et constituent les signes infailibles auxquels on reconnaît le règne du divin Cœur. Voyons maintenant s'il est nécessaire que le monde présent se laisse gouverner par le Cœur de Jésus.

CHAPITRE IV

Nécessité du règne social du Sacré-Cœur

LE règne social du Sacré-Cœur est nécessaire. Cette nécessité naît de deux causes, qui paraîtront évidentes à tout esprit sérieux. La première, c'est le désir formel et la volonté expresse de Jésus-Christ, volonté et désir dont témoignent à la fois l'Évangile, les révélations et l'Église. On pourrait dire que le règne du Sacré-Cœur, de ce fait, est nécessaire d'une nécessité de précepte. La seconde cause tient au grand mal dont souffre la société, mal auquel le Sacré-Cœur seul peut porter remède. La nécessité, provenant d'une telle cause, peut donc s'appeler nécessité de moyen.

Nous disons d'abord que les désirs et la volonté du Christ de régner sur le monde sont clairement manifestés dans l'Évangile, dans les révélations et dans les enseignements de l'Église, et que ces divers témoignages constituent une véritable nécessité de précepte.

Les faits et les paroles évangéliques font voir clairement les intentions du divin Maître. Il s'est présenté au monde comme un roi; dans ses discours publics et dans ses entretiens privés, il ramène sans cesse la pensée de ses auditeurs et de ses disciples sur la divine royauté; enfin, quand viennent les suprêmes ignominies de sa Pas-

sion, et que les tribunaux serviles de la synagogue ou de César osent lui demander compte de ses actes et de ses paroles, il n'y a que deux questions auxquelles il daigne répondre, et que deux titres qu'il réclame fièrement. — Es-tu le Christ, fils de Dieu ? demande le grand prêtre. Et Jésus lui dit : " Je le suis. " — Tu es roi des juifs ? interroge Pilate. Et Jésus répond : " Comme tu dis : je le suis. " Dieu et Roi ! voilà les deux dignités que ce fils d'un charpentier s'attribue devant les puissants de la terre. Et remarquons que ce sont là les deux chefs d'accusation qui attirent sur sa tête une sentence de mort. Il est donc bien évident que la royauté fut une des fonctions essentielles du Messie. Roi dans sa crèche, on l'adore et on le bénit ; Roi sur le calvaire, on le maudit et on le tue. Mais, sous la louange de l'adorateur comme sous les coups du bourreau, il garde son titre de Roi, il réclame et défend les prérogatives de sa royauté.

Ce témoignage de l'Évangile est si clair et si positif, qu'il suffit à lui seul pour nous convaincre que le Christ veut régner sur les hommes, et que mettre obstacle à son règne, c'est s'opposer à sa volonté.

Aussi ne sommes-nous pas surpris de constater que, dans les révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie, il soit si souvent question du règne de Jésus. Ces révélations, on le sait, ont reçu l'approbation de l'Église, et s'imposent à notre confiance avec une incontestable autorité.

Pendant vingt ans, dans une série d'apparitions miraculeuses, le Sacré-Cœur s'est montré à la sainte religieuse ; il lui a fait entendre une parole surhumaine,

il lui a révélé les volontés, les reproches, les promesses que son amour voulait faire connaître aux hommes. Or on peut résumer cet ensemble de révélations dans trois mots: *je veux régner*.

Le divin Cœur déroule aux yeux de la sainte le programme de sa royauté d'amour, et il la charge de travailler à l'extension de ce règne bienfaisant. "Ceci, dit-il, est le suprême effort de mon amour : par lui JE VEUX RÉGNER sur les âmes."

A ce témoignage si clair et si précis des révélations, nous pouvons ajouter celui de l'Église. Légitime interprète des pensées et des ordres de son divin fondateur, elle n'a cessé de travailler à affermir sur terre le règne de son Cœur adorable. Qu'il nous suffise de rappeler à ce sujet les paroles et les actes des deux derniers pontifes qui ont représenté Jésus-Christ sur la terre.

Le grand et immortel Pie IX a toujours professé pour le Sacré-Cœur une tendre dévotion. Il propagea son culte avec ardeur, et donna un nouvel élan aux confréries établies en son honneur. En 1860, il bénissait les associations sacerdotales et laïques placées sous le patronage du Sacré-Cœur, et prononçait ces paroles remarquables: "L'Église et la société n'ont d'espérance que dans le Cœur de Jésus; c'est lui qui guérira tous nos maux."

Mais c'est Léon XIII, de regrettée mémoire, qui méritera d'être appelé le *Pape-Chevalier* du Sacré-Cœur. Et parmi les nombreux actes de son pontificat, qui ont eu pour objet d'étendre et de mettre en honneur le culte du Cœur de Jésus, il en est un surtout qui mérite une

place à part : c'est la lettre encyclique dans laquelle il consacre le genre humain au très sacré Cœur de Jésus. C'est le plus bel hommage qui ait jamais été rendu à la royauté d'amour de Jésus-Christ. L'illustré Pontife y revendique en des termes lumineux et avec une incontestable autorité, le droit du Fils de Dieu à régner sur terre et dans les cieux ; et il presse les sociétés et les peuples de reconnaître ce droit, et de s'enrôler sous la bannière de ce divin Roi. Nous renvoyons le lecteur au document lui-même. On ne saurait trop lire et méditer ces pages si belles, qui portent lumière à l'esprit et chaleur à la volonté. On y puisera la conviction que Jésus-Christ veut bien établir son royaume en ce monde, et que le règne du Sacré-Cœur est nécessaire d'une nécessité de précepte.

*
**

Il l'est aussi d'une nécessité de moyen. Et par là nous voulons dire que la société ne peut attendre son salut que du Sacré-Cœur. A ceux qui trouveraient cette proposition un peu hasardée, je dirai qu'elle est empruntée à un document où l'on n'affirme rien de risqué, à la lettre même de Léon XIII.

Voici en effet ce que nous y lisons : “ A l'époque où
“ l'Église, toute proche de ses origines, était accablée
“ sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut
“ dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara
“ une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui
“ voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos
“ yeux. C'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se
“ dresse la croix, et qui brille d'un magnifique éclat au
“ milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes
“ nos espérances ; nous devons lui demander et attendre
“ de lui le salut des hommes. ”

Et pourquoi le règne du Sacré-Cœur est-il le seul moyen de salut pour les sociétés? Les raisons sont multiples, et nous ne pouvons les faire valoir toutes ici. Il en est une, pourtant, sur laquelle nous désirons arrêter un instant l'attention du lecteur.

Les deux grandes forces qui se partagent le monde viennent du cœur, et sont l'amour et la haine. Il y a sur terre deux catégories d'hommes et deux sortes d'œuvres. Il y a les hommes qui aiment et les hommes qui haïssent; il y a les œuvres épanouies dans l'amour, et les œuvres inspirées par la haine. Pour être bon et faire le bien il faut aimer; pour être méchant et faire le mal il faut haïr. Et ce sont ces deux grandes passions, où viennent aboutir toutes les autres, qui mènent les hommes: l'une vers les sommets de la vertu, l'autre vers les bas-fonds du vice. Ce sont elles encore qui marquent les œuvres de l'homme, mettant sur les unes le cachet de la grandeur, sur les autres le stigmate de l'ignominie. En deux mots: c'est l'amour qui fait les sociétés; c'est la haine qui les défait.

Or, à l'heure qu'il est, dans la lutte incessante où se mesurent ces deux forces, il n'est pas difficile de constater que la victoire penche du côté de la haine. Et voilà pourquoi toutes les nations frémissent et tous les peuples méditent des projets insensés, comme dit le prophète. Voilà pourquoi il n'y a nulle part ni ordre, ni paix, ni sécurité, mais partout bouleversement, inquiétude et effroi. Les bases mêmes de l'édifice social sont ébranlées, et les institutions croulent avec les principes. C'est la haine, la haine aveugle, brutale, ivre de des-

truction, qui souffle sur le monde. Cette haine s'attaque à Dieu, à toutes les personnes et à toutes les choses qui sont au service de Dieu. Attisée au brasier infernal, exhalée par Satan, qui en promène sur les âmes les flammes maudites, alimentée par les convoitises sans frein et les passions débridées elle embrase le monde presque tout entier de ses feux sinistres.

Et si elle fait tant de ravages, c'est qu'elle est organisée, et qu'elle a, pour la servir, des forces et des influences considérables. La science, reine des esprits, la politique, directrice des peuples, l'argent, maître de la terre, l'ont fait asseoir sur leurs trônes et l'ont appelée dans leurs conseils. Elle tient des assemblées formidables dont elle inspire toutes les décisions ; elle est écoutée des rois ; elle trouble les conseils de la justice ; elle coule sur le monde avec l'encre des journalistes et des écrivains sans conscience. Enfin elle a, sur terre, son foyer naturel, vraie succursale de l'enfer, qu'on appelle la franc-maçonnerie.

Or, le monde ne peut échapper à la haine, qui le perd, qu'en se réfugiant dans l'amour, qui le sauvera. À des cœurs qui haïssent opposons des cœurs qui aiment. Au feu de la haine, monté de l'enfer, opposons le feu de l'amour, descendu du ciel. Or, ce feu sacré, nous savons qui l'a apporté vers nous et où s'en trouve le foyer béni. C'est Jésus qui l'a ravi au ciel pour nous le donner, et c'est son Cœur sacré qui en garde pour nous le foyer toujours intense. Seul l'amour qui sort de lui est vainqueur de la haine. Seul par conséquent cet amour peut sauver le monde. Et voilà pourquoi nous disons que le

règne du Sacré-Cœur est nécessaire d'une nécessité de moyen.

La haine mène les sociétés à la ruine, et l'amour seul peut les sauver. La haine, c'est Satan possédant les hommes pour les perdre. Il s'agit donc tout simplement de savoir à qui restera la victoire : à la haine ou à l'amour. Les nations qui ne veulent pas laisser régner sur elles l'amour du Cœur divin, sont en proie à la haine satanique, et irrémédiablement vouées à la ruine. Quant aux nations qui veulent guérir, elles trouveront le remède et le salut dans le divin amour, et elles seront guéries et sauvées dans la mesure où elles auront accepté de se laisser conduire et gouverner par le Sacré-Cœur. C'est à ces nations que sont réservés avec le salut, les bienfaits dont il nous reste à parler.



CHAPITRE V

Bienfaits du règne social du Sacré-Cœur

NOUS n'avons certes pas l'intention de mettre en lumière tous les bienfaits que le Sacré-Cœur procure à ceux qui vivent sous son règne. Il y faudrait un gros volume. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-uns, d'un ordre tout pratique, et qui semblent mieux adaptés aux besoins de la société moderne.

Jésus nous a montré son Cœur comme un modèle, comme l'exemplaire vivant et parfait sur lequel nous devons fixer les yeux et régler notre conduite. Livre simple et sublime, ouvert aux individus comme aux nations, et dans lequel tous sont invités à étudier les leçons de vertus qui leur sont nécessaires.

Parmi ces leçons, il en est dont la société actuelle paraît avoir un besoin pressant, et qu'elle n'apprendra qu'à la condition de se mettre résolument à l'école du Sacré-Cœur. Nous voudrions faire entrevoir ici la grandeur et l'utilité de telles leçons.

Le cœur fut en Jésus comme en nous le siège des affections et de la volonté; et c'est en étudiant ces affections et cette volonté que nous pouvons apprendre

à sentir et à vouloir chrétiennement. Or, quatre vertus semblent résumer tout le Cœur de Jésus. Ce sont, dans ses affections, la charité et la générosité; et dans sa volonté, l'obéissance et la force. Ces quatre vertus ont, comme on le voit, un caractère éminemment social, et les nations sont d'autant plus heureuses et prospères que ces vertus y fleurissent davantage.

La charité a la place d'honneur au Cœur de Jésus; elle doit l'avoir aussi dans la vie des peuples. Le trait essentiel de cette vertu, c'est de tendre à rapprocher et à unir tous ceux qu'elle possède. Il n'en est pas qui soit plus efficacement civilisatrice; il n'en est pas non plus que l'on méconnaisse plus outrageusement aujourd'hui.

L'union! que de belles théories l'on a fabriquées sur ce thème depuis un siècle! Dans les livres et dans les discours, dans les constitutions et les documents officiels, on voit les hommes emportés dans un superbe élan vers la fraternité universelle, s'embrasser avec délire, se jurer d'éternelles amitiés et s'engager dans les indissolubles liens de la solidarité. En fait, que se passe-t-il? La guerre est partout. Les peuples se jalourent et se méprisent; les institutions tombent, ruinées par les dissensions; les enfants du même sol perdent leur temps et gaspillent leurs efforts en des disputes incessantes et des luttes stériles. Le monde est couvert d'associations de tous genres, d'unions ouvrières, industrielles, politiques; l'humanité se fragmente en groupes innombrables, se parque en des compartiments infinis. Vous croyez peut-être que, dans un monde où l'on s'unit tant, la charité est parfaite! Détrompez-vous. L'association

a été mise au service de la haine. Les hommes s'unissent pour se faire plus efficacement la guerre ; ils s'enrêgimentent pour le combat, au lieu de se fortifier dans la paix.

Il est donc bien opportun de faire rayonner sur ces sociétés, que la haine divise, la douce et pacifiante charité du Cœur de Jésus, et les peuples ont grand besoin d'entendre et de pratiquer cette loi suprême du règne divin : "Ceci est mon précepte, que vous vous aimiez les uns les autres." Aussi longtemps que cette loi n'aura pas été acceptée avec le règne du Sacré-Cœur, les hommes resteront des frères...ennemis. Des utopistes à longs cheveux et à courte vue pourront bien rêver et prêcher la paix universelle et le baiser général ; en réalité le monde vivra dans la division générale et dans la guerre universelle.

Au soir de sa vie, Jésus, s'en allant vers Gethsémani pour y entrer dans sa Passion, sentit se soulever du fond de son Cœur ce flot de charité qui voulait déborder sur le monde ; et levant les yeux au ciel, il fit cette prière sublime, qui est le résumé de sa vie, et où se dessine nettement tout le programme de sa royauté sur les âmes : "Père l'heure est venue, glorifiez-moi. Gardez ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Je prie pour tous ceux qui croient en moi, afin que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous. La gloire que vous m'avez donnée, je la leur ai donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un, moi en eux et vous en moi ; afin qu'ils soient connus dans l'unité, et que le monde connaisse que vous

m'avez envoyé, et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé."

Quand les hommes comprendront ce désir et donneront à Jésus la joie de voir se réaliser sa divine prière, alors la paix et l'union reviendront sur la terre dans les bras de la charité. Ce sera le premier bienfait du règne social du Sacré-Cœur.

*
* *

La charité tend à l'union. La générosité mène au sacrifice. Or le sacrifice doit être à la base de toutes les grandes œuvres, et il marque d'un cachet sacré toutes les grandes âmes. Une société ne s'élève qu'en proportion des sacrifices qu'on fait pour elle. C'est dire l'importance du rôle social de la générosité. Elle excite dans les cœurs qui lui donnent asile les saintes ardeurs du dévouement. Sous sa forme la plus parfaite, elle est le don complet de soi-même aux autres. L'abnégation est son point de départ; l'immolation est son terme final. C'est elle qui fait les grandes âmes et les grands peuples, elle qui fonde les institutions durables et qui jalonne l'histoire de faits glorieux. Si vous voulez savoir quels services un citoyen a rendus à sa patrie, demandez combien d'actes de générosité il a accomplis pour elle. Il n'y a que ces actes-là qui font avancer les hommes sur la route du vrai progrès.

Mais la générosité, qui vit de renoncement et de sacrifice, n'a pas accès dans tous les cœurs. Souvent, presque toujours, elle y trouve la place prise par l'égoïsme et la passion des jouissances. Il faut lutter contre

soi pour être généreux. La moitié des hommes n'ont pas le courage d'entreprendre cette lutte, et parmi ceux qui s'y décident, combien y en a-t-il qui montrent assez d'énergie et de persévérance pour terrasser et vaincre l'égoïsme.

Aux sociétés que dévore la soif des jouissances, montrons un modèle d'abnégation. Sur ces cœurs qu'étreint un brutal égoïsme, mettons ce grand Cœur de Jésus-Christ, qui a poussé l'oubli de soi jusqu'à l'immolation du Calvaire et au don de l'Eucharistie. Voilà le type idéal de la générosité! Voilà le chef qu'il faut donner aux peuples et le guide que l'humanité doit suivre, si l'on ne veut pas que la société tout entière s'enlise dans la boue des jouissances égoïstes et meure de lâcheté.

Ah! certes, son royaume n'est plus pour les jouisseurs. Il nous avertit bien qu'à sa suite ne marchent que les magnanimes. "Si quelqu'un veut me suivre qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il vienne." C'est là son cri de ralliement. Et le trône, d'où il nous adresse cette invitation, est une croix; et sur cette croix, il meurt pour nous sauver; et, par la blessure faite à son Cœur, sort la dernière goutte du sang qu'il a versé pour racheter nos âmes.

Cette mort est le plus grand acte de générosité dont le monde ait jamais été témoin. Voilà pourquoi il a renouvelé la face de la terre, et tiré l'humanité de la perdition. Voilà pourquoi aussi il est resté et restera jusqu'à la fin des temps un modèle capable d'attirer tous les grands cœurs, et de susciter tous les nobles dévouements. C'est ce modèle qu'il faut tenir sous les yeux

de tous ; c'est à cette source pure du Cœur sacré que doit s'alimenter la générosité des hommes. Hors de là l'égoïsme triomphe, et par l'égoïsme arrivent toutes les déchéances sociales.

*
**

Le Cœur de Jésus est encore le siège d'une volonté humaine comme la nôtre ; et par cette volonté comme par ses affections, il s'est rapproché de nous pour nous donner l'exemple. Deux vertus surtout caractérisent bien la volonté du Sacré-Cœur. Ce sont l'obéissance et la force. On voit tout de suite quel profit il y a pour les sociétés à se mettre sous l'empire d'une telle volonté.

L'obéissance du Fils de Dieu est particulièrement signalée dans la sainte Écriture, qui résume la vie de l'Enfant, à Nazareth, en trois mots : *Il était soumis* ; et qui caractérise l'œuvre entière du Rédempteur en disant : *Il a été obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.*

Le monde a été perdu par la désobéissance ; il n'est donc pas étonnant que le salut nous soit venu par l'obéissance. Voilà tout le secret de la politique divine. C'est aussi le secret de la politique humaine qui veut faire régner l'ordre et la paix sur la terre. L'obéissance est la vertu essentielle des sociétés. L'homme qui ne sait pas soumettre sa volonté, la plier aux droits, aux devoirs et aux intérêts de ses semblables, est impropre à la vie sociale, et son influence, s'il en a, sera une influence subversive.

Voyez ce qui se passe à l'heure présente. L'esprit d'insubordination et de révolte souffle partout. L'autorité est devenue odieuse ; tout joug paraît intolérable. L'homme s'isole dans sa libre pensée, se retranche derrière son indépendance, et refuse de marcher avec les autres, pour ne pas avoir l'air d'obéir. C'est la féodalité jalouse et querelleuse du moyen âge transplantée dans les mœurs contemporaines. Toute obéissance passe pour une capitulation, tandis que la révolte contre les maîtres est louée comme une noble revendication de la dignité humaine.

De telles mœurs sont bien faites pour désorganiser la société et précipiter les peuples dans l'esclavage. En effet, c'est une vérité plusieurs fois démontrée par l'expérience, qu'il n'y a pas de moyen terme entre l'esclavage et l'obéissance. Qui ne sait obéir ne sait être libre. Quand l'autorité légitime est chassée de son trône, on y voit monter la tyrannie ; et sur les nations qui ont rejeté le sceptre du maître s'abat la verge du despote. Voilà comme il se fait que la liberté n'est apparue sur la terre qu'avec l'obéissance, et que, depuis cette apparition bienfaisante, elles ont vécu ou sont mortes ensemble.

Aussi elle est bien étrange l'inconséquence de nos sociétés modernes, si avides de liberté et si hostiles à l'obéissance. Ouvrons-leur donc le Cœur de Jésus, afin de leur apprendre comment l'obéissance et la liberté s'y sont rencontrées, quel pacte indissoluble elles ont fait l'une avec l'autre, et dans quelle parfaite harmonie elles sont sorties de cet asile divin pour couvrir la terre de leurs bienfaits.

Être obéissant, c'est être libre. C'est aussi être fort. L'insubordination n'est jamais autre chose qu'une défaillance de la volonté en face du devoir ou du sacrifice; et toute désobéissance est doublée d'une lâcheté. Il n'y a que les cœurs forts qui savent pratiquer la soumission.

Et quel cœur fut jamais plus fort que celui de Jésus? Il ne fit pas mentir le beau nom que lui avaient donné les Écritures: *lion de la tribu de Juda*. Assurément il eut de la bonté, de la compassion pour les pécheurs repentants. La Samaritaine, saint Pierre, Madeleine, le Bon larron, rendent témoignage de sa miséricorde. Mais il ne fut ni peureux ni lâche.

Voyez-le faire face à tous les préjugés, à toutes les oppositions, à tous les vices de son temps, et mettre le stigmate au front de tous les hypocrites qu'il rencontre sur son chemin. Il n'a pas peur des pharisiens et sait les appeler par leur vrai nom: sépulcres blanchis; il n'a pas peur des vendeurs du temple, et il les chasse à coups de fouet; il n'a pas peur des casuistes retors de la synagogue, et il leur dit bien haut à eux-mêmes: vous êtes une race de vipères. Les cris de morts proférés par la foule ameutée contre lui ne trouble pas un instant le calme serein de son visage. Dans tout ce drame épouvantable de la Passion, tous les acteurs perdent leur sang-froid, obéissent à la peur, donnent des signes évidents de malaise; les esprits s'égarent, les cœurs hésitent, les mains tremblent. Seul Jésus, la victime, le condamné, le supplicié, reste imperturbable en face de toutes ces vilénies, de toutes ces lâchetés qui se dissi-

mulent sous le voile d'une légalité inique, et qui se mettent à l'abri des soldats de César.

Voilà le modèle! voilà le Cœur fort! voilà comment on pratique le courage!

Où sont-ils, dans nos sociétés modernes, les cœurs forts? Où sont les lions de Juda? Il y en avait jadis. La race est bien près de s'éteindre. Divisés, égoïstes, insubordonnés, les hommes deviennent vite lâches, peureux et traîtres. L'histoire nous donne là-dessus de douloureux renseignements, sans qu'il soit nécessaire ni de remonter très haut ni d'aller très loin. On se plaint que les caractères s'amollissent, que les volontés faiblissent, que les cœurs baissent. Partout on éprouve le besoin de crier au monde qui penche vers la ruine un éloquent *Sursum corda*.

Eh bien! oui, en haut les cœurs! en haut jusqu'au Cœur adorable que l'Église propose à notre culte et à notre imitation. Peuples chrétiens, si vous êtes lâches, c'est parce que vous avez désappris les leçons de force que vous a données le Cœur de Jésus. Vous retrouverez la virilité en reprenant contact avec ce Cœur qui vous a tant aimés; qui, pour vous, a été plus fort que la mort, et qui ne désire rien tant que de faire circuler dans vos veines la sève vigoureuse dont il est la source.

“Mettez-moi comme un cachet sur votre cœur, comme un signe sur votre bras.” C'est l'invitation suprême du Sacré-Cœur. Les peuples qui mettront sur eux ce signe salutaire seront marqués pour la victoire et le salut. Les autres sont voués à la ruine.

O divin Cœur de Jésus, faites que la nation canadienne-française vous choisisse pour chef et pour maître ; qu'elle ne craigne pas de faire flotter aux vents du ciel et de la terre l'emblème de votre amour ; et que, protégée par ce signe sacré, elle marche à grands pas, sans peur et sans reproche, dans la voie de ses saintes destinées !



CHAPITRE VI

Un désir formel de Notre-Seigneur

IL est certain que Notre-Seigneur Jésus-Christ a formellement demandé à la France, par Louis XIV, l'apposition de son divin Cœur sur le drapeau national.

C'était en 1689, précisément à l'époque où venait de se former la fameuse ligue d'Augsbourg qui fut le principe, pour la France et son roi, de tant de revers et d'humiliations. En ce temps-là, le ciel était descendu dans un coin de la Bourgogne. Une humble vierge, privilégiée entre toutes, était l'objet des divines communications. Notre-Seigneur lui révélait les merveilles de son Cœur adorable, et lui enjoignait d'en faire connaître au monde les richesses infinies, pour le salut des peuples modernes. Le 17 juin, le vendredi après l'octave du Saint Sacrement, la B. Marguerite-Marie fut favorisée d'une communication particulière, relative à sa patrie. Voici comment, au sortir de son extase, elle s'en exprimait à sa confidente (1):

(1) Un catholique éclairé, un peu au fait de l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur, ne saurait nier l'authenticité des révélations faites à l'illustre vierge de Paray-le-Monial; car ce serait refuser de croire à sa glorieuse mission, ce que l'on ne pourrait faire sans témérité. Un théologien de renom, qui a écrit plusieurs ouvrages remarquables, dit à ce sujet:

“Aucun catholique ne révoque en doute la mission confiée par Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie, d'appeler l'attention du monde sur

Texte authentique de la révélation

“Il (Notre-Seigneur) désire donc, ce me semble, entrer avec pompe et magnificence dans la maison *des princes et des rois* pour y être honoré autant qu’il a été outragé, méprisé et humilié en sa passion, et qu’il reçoive autant de plaisir de voir les grands de la terre abaissés et humiliés devant lui, comme il a senti d’amertume de se voir anéanti à leurs pieds. Et voici les paroles que j’entendis sur ce sujet: “Fais savoir au “FILS AINÉ de mon Sacré-Cœur, parlant de notre roi, que “comme sa naissance temporelle a été obtenue par la “dévotion aux mérites de ma sainte Enfance; de même “il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire par la “consécration qu’il fera de lui-même à mon Cœur adorable, qui veut triompher du sien, et, par son entreprise, de celui DES GRANDS DE LA TERRE. Il veut régner “DANS SON PALAIS, être peint DANS SES ÉTENDARDS et “gravé DANS SES ARMES, pour les rendre victorieuses de “tous les ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes “orgueilleuses et superbes, pour le rendre triomphant “de tous les ennemis de la sainte Église.”

Au mois d’août suivant, la Bienheureuse ne recevant pas de réponse, écrivit de nouveau à la Mère de Saumaise, sa confidente. Nous relèverons les passages

les trésors cachés dans son divin Cœur. Toute l’histoire de cette dévotion, les contrariétés qu’elle eut à subir de la part de l’hérésie, puis l’extraordinaire spectacle de sa diffusion et de ses fruits, les approbations authentiques qu’elle reçut de l’Église, l’initiative récente prise par S. S. Léon XIII d’une consécration générale du monde au Sacré-Cœur, et enfin l’impulsion définitive qui entraîne la catholicité vers ce centre d’amour, prouvent à la fois le bon plaisir que Dieu prend à ce culte et l’authenticité des révélations qui en furent l’occasion.” (R. P. Vermeersch, S. J.: *La grande promesse.*)

suivants de cette lettre, en date du 12 août, où elle achève de s'expliquer :

“ Le Père éternel voulant réparer les amertumes et angoisses que l'adorable Cœur de son divin Fils a reçues dans la maison des princes de la terre, parmi les humiliations et les outrages de sa Passion, veut établir son empire dans le cœur de notre grand monarque, duquel il se veut servir pour l'exécution de ce dessein qu'il désire voir s'accomplir en cette manière, qui est de faire faire un édifice où serait le tableau de ce divin CŒUR pour y recevoir la consécration et les hommages DU ROI ET DE TOUTE LA COUR. Il (le Sacré-Cœur) l'a choisi comme son fidèle ami pour faire autoriser la Messe en son honneur par le Saint-Siège apostolique, et en obtenir tous les autres privilèges qui doivent accompagner la dévotion de ce divin Cœur, par laquelle il veut départir les trésors de ses grâces de sanctification et de salut, en répandant avec abondance ses bénédictions sur toutes ses entreprises, qu'il fera réussir à sa gloire, en donnant un heureux succès à ses armes, pour le faire triompher de la malice de ses ennemis.”

* *

D'aucuns ont prétendu que ce message divin à Louis XIV avait, au regard de ce roi, un caractère purement personnel et privé. Nous allons montrer, à la lumière des faits historiques et d'un examen raisonné du texte lui-même de la révélation, que Notre-Seigneur a bien réellement demandé à la France “un culte officiel et national” à son divin Cœur, et particulièrement l'hommage du drapeau national. Nous verrons également comment ce désir d'en-Haut nous concerne, nous aussi, Canadiens français.

C'est l'objet des trois chapitres suivants.

CHAPITRE VII

Faits historiques confirmant la réalité de ce désir

SUR les instances de la B. Marguerite-Marie, des démarches furent faites auprès du P. La Chaise, afin qu'il éclairât son royal pénitent, Louis XIV, sur les révélations qu'elle avait eues. Vinrent-elles de fait à la connaissance du roi? Nous n'avons là-dessus aucun document positif. La Bienheureuse, toutefois, entendait-elle s'adresser au "chef de la nation"? Cela ressort assez du fait suivant.

2° En 1744, la supérieure de la Visitation de Paray-le-Monial tenta à son tour une démarche auprès de Louis XV. "Le 17 mars de cette année-là, elle écrit une longue lettre à Mgr Languet, archevêque de Sens et membre de l'Académie française, auteur d'une vie de la Mère Marguerite-Marie, dédiée à Marie Leczinska. L'intermédiaire était parfaitement choisi, à la fois connu à la cour et plein d'un zèle ardent pour le Cœur de Jésus." (1) Citons un passage de cette lettre où la supérieure précise le souhait divin relatif au drapeau:

"Il me souvient à ce sujet, Monseigneur, d'une prédiction de notre vénérable sœur Alacoque, qui assurait que celles (les armées) de la France *seraient victorieuses*

(1) François Veullot.

si Sa Majesté ordonnait de mettre *dans ses drapeaux* la représentation du divin Cœur de Jésus "blessé, couronné "d'épines, environné de flammes, et unecroix au-dessus" tel que Notre-Seigneur le lui fit voir et qu'on le dépeint communément."

Nous ne connaissons pas davantage le résultat de cette démarche.

3° En 1792, Louis XVI, à l'approche de la mort, rédigea le vœu, hélas! bien tardif, de consacrer son royaume au Sacré-Cœur.

4° En 1815, la vénérable Mme Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, écrivant au R. P. Fontana, supérieur des Barnabites, s'exprimait ainsi: "Il y a lieu d'espérer que Sa Majesté Louis XVIII cèdera au désir de ses plus fidèles sujets, et qu'accomplissant le vœu de Louis XVI, il mettra son royaume sous la protection du Sacré-Cœur."

5° En 1826, "Notre-Seigneur apparut à une humble sœur du couvent des Oiseaux, à Paris, Marie de Jésus; il lui rappela l'invitation qu'il avait adressée à la B. Marguerite-Marie, et sa bouche divine ajouta ces mots où fleurit un invincible et radieux espoir, en même temps que s'affirme à nouveau la nécessité d'un culte officiel et national au Cœur très sacré de Jésus. "La France est toujours bien chère à mon divin Cœur et elle lui sera consacrée. Mais il faut que ce soit le roi lui-même qui consacre sa personne, sa famille et tout son royaume à mon divin Cœur..... Je prépare à la France "un déluge de grâces lorsqu'elle lui sera consacrée." (1)

(1) François Veuillot.

6° La revue illustrée, le *Règne de Jésus-Christ*, rapportait même en 1883, que, deux années plus tôt, un mémoire avait été présenté sur ce sujet au comte de Chambord; et elle ajoutait : "Le drapeau de la maison de France, rendue enfin à ses glorieuses destinées par une restauration monarchique, serait donc le drapeau blanc aux armes de France, celles-ci à l'écu d'or en abyme, chargé d'un Cœur blessé, entouré d'épines, surmonté d'une croix, le tout au naturel, selon le dessin original de la Bienheureuse....."

7° L'érection de la basilique du Vœu National à Montmartre, dédiée au Sacré-Cœur pour le salut de la France, est considérée par les catholiques français comme l'accomplissement partiel de la demande exprimée dans le message divin de 1689.

8° En 1889 commença, en France, le mouvement en faveur de l'apposition du Cœur de Jésus sur le tricolore. Or, ce mouvement, devenu presque général chez les catholiques français, s'appuie sur la révélation de 1689.

"La plupart des Congrès catholiques," écrivait M. François Veillot en 1899, "ont tenu à donner leur adhésion à l'idée, et ils ont eu à cœur d'aider à sa diffusion. La plupart des journaux catholiques, ajoute le même auteur, ont déployé beaucoup de zèle à répandre et à faire acclamer le drapeau national aux armes du Sacré-Cœur. Un grand nombre d'associations de jeunes gens l'ont adopté, ainsi que plusieurs associations d'ouvriers."

9° En 1899, M. François Veillot, ayant écrit sa brochure sur le drapeau national aux armes du Sacré-

Cœur, reçut trente-cinq lettres de Cardinaux et d'Évêques qui le félicitèrent chaudement.

10° Léon XIII lui-même a daigné accorder une bénédiction spéciale au tricolore orné des armoiries divines. (1)

* *

Un fait général domine tous ces faits particuliers : c'est la croyance en la réalité de la demande, formulée par le Sacré-Cœur, d'un culte national, croyance qui a persisté chez les catholiques français, pendant plus de deux siècles, croyance plus profondément enracinée que jamais, devenue presque universelle en France, et encouragée par la bénédiction de l'épiscopat et du Pasteur suprême lui-même. Voilà certes un témoignage à l'appui de notre prétention, dont on appréciera la très haute valeur.



(1) Voir la 3e Partie : Réponse à la 4ème objection.

CHAPITRE VIII

L'examen du texte de la révélation montre tout le dessein du Sauveur

PRENONS les paroles mêmes du Sauveur: "Fais savoir, dit-il, au FILS AÎNÉ de mon Sacré-Cœur."

Ces paroles du début comportent manifestement une *vocation nouvelle* faite au roi de France, en tant que chef de la nation. Le Christ qui aime les Francs appelle, par une étonnante prédilection, le fils aîné de l'Église à une nouvelle mission, à devenir le fils aîné de son Cœur, à se faire le grand promoteur de son règne. Voyons, en effet, la suite du discours: Notre-Seigneur y précise bien la nature et l'étendue de cette vocation nouvelle, et ce à quoi elle oblige le roi de France.

Nature et étendue de cette vocation

"Mon Cœur adorable veut triompher du sien (du cœur du roi), et, par son entremise, DE CELUI DES ROIS de la terre."

Le caractère *social* du règne du Sacré-Cœur est bien accentué dans ces paroles. Notre-Seigneur veut conquérir tous les chefs de nation. Louis sera le fils aîné de son Cœur, les autres princes, ses cadets. Et le roi de France est choisi pour cette glorieuse mission.

Que ce règne social soit le dessein dominant du Sauveur, cela apparaît encore par l'interprétation que donne la bienheureuse Marguerite-Marie elle-même à la révélation. Elle dit, en effet, au commencement de sa lettre : " Il (le Sacré-Cœur) désire entrer avec pompe et magnificence *dans la maison des princes et des rois*."

C'est, du reste,—on l'a déjà vu—ce qui ressort de l'ensemble des révélations faites à la Bienheureuse. Or, pourquoi Notre-Seigneur, le grand ami des pauvres, tient-il tant à entrer dans les palais des rois, si ce n'est qu'il espère, par leur moyen, conquérir les peuples à son amour.

Comment Louis doit accomplir sa mission nouvelle

Notre-Seigneur lui demande : 1° le don de son cœur : " Il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éternelle par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur adorable " ; 2° des hommages officiels : c'est d'abord la consécration officielle de la France : " Il veut " régner DANS SON PALAIS... recevoir la consécration DU " ROI ET DE TOUTE LA COUR ; " c'est ensuite l'érection d'un temple : " de faire UN ÉDIFICE où serait le tableau de ce " divin Cœur pour y recevoir la consécration DU ROI et " de toute la cour ; être peint DANS SES ÉTENDARDS et " gravé DANS SES ARMES."

" Pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis " ajoute aussitôt Notre-Seigneur. Ces dernières paroles font bien voir le caractère officiel et national de l'hommage demandé, puisqu'il s'agit du salut de la France, de la victoire sur ses ennemis.

Enfin, au témoignage de la Bienheureuse, Notre-Seigneur demande au roi d'user de son influence auprès du Saint-Siège pour promouvoir la dévotion à son divin Cœur.

Les promesses du Sacré-Cœur au roi de France

S'il se fait l'exécuteur fidèle des désirs plus haut exprimés, il recevra, en retour, du Maître adoré, de riches effusions de grâces en son âme et le salut éternel, d'abondantes bénédictions sur toutes ses entreprises, le triomphe, enfin, sur tous les ennemis de la France et sur tous ceux de la sainte Église: c'est-à-dire sa prospérité personnelle et le salut de son âme, la prospérité et le salut de la France ainsi que de l'Église dont il est, par vocation, le premier défenseur.

* *

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur l'histoire de l'époque, nous voyons que tout justifiait, appelait cette intervention surnaturelle. La France se détachait du Christ. La vie privée de son roi "très chrétien" était un immense scandale qui autorisait tous les vices. Son gouvernement s'éloignait de l'Église. Tout appelait donc le règne social du Sacré-Cœur: c'était bien le *remède providentiel* de l'époque, qui eût préservé la France du grand naufrage où sombra sa foi juste un siècle plus tard, en 1789. M. François Veillot, dans sa brochure sur le drapeau, a mis en lumière cet argument.

"Cette évolution (de la société française d'alors), dit-il, consiste en ceci que, peu à peu, la société se détache du Christ. L'esprit de paganisme, infiltré dans le corps social depuis la Renaissance, a imprégné ce corps jusqu'au sang, jusqu'aux moelles; désormais l'orientation des

principes d'État ne sera plus dirigée vers les moyens de mettre le pouvoir laïque au service de Dieu, mais vers les moyens de rendre ce pouvoir indépendant de Dieu. Ainsi, la déclaration de 1682, pour ne citer qu'un exemple, inflige au pacte séculaire un accroc des plus douloureux et des plus profonds; elle est le germe d'où naîtra, cent ans après, la constitution civile du clergé, tout l'ensemble des mesures de persécution contre l'Église.

“ Donc, au milieu de toutes les splendeurs et des trompeuses beautés d'un siècle orgueilleux, ces deux événements, si étroitement rapprochés qu'à vrai dire ils n'en font plus qu'un seul, se préparent et vont s'accomplir: les États chrétiens se détachent du Christ et le pacte ancien commence à se briser, qui unissait la France à Dieu.

“ Et c'est alors que Notre-Seigneur Jésus-Christ descend du ciel et que, par un prodige inouï de sa miséricorde, il vient, réveillant notre mémoire oubliée et pardonnant à l'infidélité de notre amour, solliciter de nous le renouvellement du pacte de Clovis. N'est-il pas évident que le sacré Cœur de Jésus veut ainsi, du même coup, ramener son antique alliance avec la patrie française et, par ce témoignage éclatant de la dévotion d'un peuple envers Dieu, prémunir les autres nations contre l'esprit de laïcisme et d'impiété qui commence à les envahir et à les corrompre? Et c'est pour donner au pacte nouveau un signe plus certain, plus éclatant, qui, à la fois, affirme notre soumission et serve d'exemple au monde entier, que Notre-Seigneur Jésus nous demande, avec l'érection d'un temple et la consécration officielle à son divin Cœur, de peindre entre les plis du drapeau national l'image très sacrée de ce Cœur infiniment bon.”

Et l'éminent publiciste ajoutait justement: “ Le roi ne l'a pas fait, le roi n'est plus; c'est à la nation que sa glorieuse mission est transmise. C'est à elle de l'exécuter.”

CHAPITRE IX

Comment la révélation de 1689 concerne les Canadiens français

LE désir formulé par le Sauveur dans cette révélation nous concerne à plus d'un titre. Le Canada était à cette époque possession française. Il était donc compris dans les desseins du Sacré-Cœur sur la mère patrie. Nous, les descendants des colons de 1689, pourquoi en serions-nous exclus ? Est-ce parce que nous sommes passés sous une domination étrangère ? Mais précisément ce passage a été providentiel pour nous. Tous, nous y voyons un gage signalé de l'amour du Christ, grâce auquel nous avons conservé l'âme de la vraie France, de la France catholique, de celle qui est restée chère au Cœur du bon Maître.

Et puis, est-ce que nous ne continuons pas sur la terre d'Amérique la belle mission de cette France-là ? De la similitude des missions, nous pourrions, il semble, aisément conclure à la similitude des obligations imposées à la France choisie pour être la fille aînée du Sacré-Cœur. Mais nous préférons nous en tenir à cette autre raison qui nous suffirait à elle seule, lors même que toutes les autres nous feraient défaut. C'est que,

comme nous l'avons vu plus haut, Notre-Seigneur veut étendre son règne social sur tous les peuples indistinctement, et que leur salut est à ce prix. Tous souffrent d'un grand mal.

“ Le grand mal des temps modernes, en effet, la mortelle plaie qui dévore aujourd'hui tous les peuples chrétiens, c'est précisément la méconnaissance absolue—quand ce n'est point le dédain formel et affiché—de ce culte social que les nations, comme les personnes, ont le devoir de rendre à Dieu. On ne veut plus maintenant que des nations laïques ; l'État, selon les théories qui règnent à présent, ne doit pas, ne peut pas être religieux ; il n'est pas tenu de subordonner aux lois de l'Église les édits qu'il rend touchant les matières où l'Église a des lois souveraines ; en un mot, il n'a pas à connaître Dieu. Là même où les gouvernements ne rougissent pas de prononcer le nom divin, ils se gardent bien de faire entrer Dieu dans leurs codes. Les sociétés enfin sont sécularisées, laïcisées, déchristianisées.

“ Ce mal, qui s'est développé de nos jours en d'effrayantes proportions, jusqu'à envahir tout le monde civilisé, les états du 17^e siècle en nourrissaient déjà le germe, en avaient subi les premiers ravages. Et c'est pourquoi—autant que l'esprit humain peut expliquer le divin—Notre-Seigneur, voyant les peuples s'égarer dans cette voie pernicieuse, est venu leur redire, à ce moment, par ses révélations à la B. Marguerite-Marie, leurs impérieux devoirs envers sa personne sacrée. Il a voulu leur montrer que son Cœur “qui a tant aimé les hommes” est plein d'amour aussi pour les nations. Sa miséricorde infinie a tenu à les avertir une dernière fois que Dieu, maître absolu de l'univers entier, doit dominer les lois, les mœurs et les institutions, tout aussi bien que

les cœurs et les intelligences ; il lui a plu enfin de nous rappeler que son Évangile a fait connaître à l'humanité non seulement les infailibles moyens de guérir et de garder les âmes, mais encore les principes sauveurs et conservateurs des sociétés elles-mêmes." (1)

Voilà une page que nous ne saurions trop méditer. Qui osera dire que nous ne souffrons pas nous aussi de ce mal ? Allons donc au remède.



(1) François Veillot.

CHAPITRE X

Opportunité de l'hommage national au Sacré-Cœur ⁽¹⁾

EXCELLENTE chose, dira-t-on peut-être, qu'un tel hommage; mais il n'est pas opportun. A quoi nous répondons:

Au moment où notre race prend conscience d'elle-même, de sa force et de sa vitalité, et que, sentant un besoin plus vif, plus intime et plus profond que jamais de s'affirmer, se veut choisir un drapeau, est-il donc inopportun de donner à cette affirmation un caractère nettement catholique ?

Il n'est pas temps ?—Mais ignorez-vous ce qui se passe dans certains de nos grands centres: et les ravages exercés dans les esprits par une certaine presse, et le poison des doctrines importées, d'une littérature éhontée et des théâtres corrompus ? Ignorez-vous qu'une portion trop considérable de l'élément malsain, qui poursuit aujourd'hui avec acharnement la ruine de la vieille France, a échoué sur nos rivages et travaille à ruiner la Nouvelle ? Comptez-vous donc pour rien la loge des francs-maçons, de Montréal, qui dépend du Grand Orient de France ? Est-ce que tout cela ne constitue pas un péril réel et très grand ? Et nos compatriotes des États-Unis seraient-ils donc à l'abri des assauts du protestantisme et du naturalisme ?

(1) Ce chapitre est tiré du "*Messenger Canadien du Cœur de Jésus*," juin 1903.

Et s'il est vrai, comme le disait l'illustre président de la société St-Jean-Baptiste de Québec aux fêtes de juin dernier (1902), que "nous arrivons à un tournant de notre histoire"... "que nous touchons à des crises" à des bouleversements politiques, sans qu'il soit possible de prévoir ce que deviendra notre race; s'il est vrai que présentement "nous avons un devoir manifeste à remplir envers nous-mêmes, envers notre nationalité, à savoir de nous préparer à tout, afin de ne pas être surpris par l'heure décisive", l'on avouera qu'il ne faut pas nous contenter de moyens humains. Mais nous devons avant tout, par un acte de foi national, mettre toutes nos espérances dans le Cœur du divin Sauveur, de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie. Confions-nous entièrement à lui, Il saura bien nous garder. Il a pour les peuples qui l'honorent, comme pour les individus, des promesses magnifiques. Nous avons besoin de grâces de choix pour rester fidèles à notre mission sur ce continent: Il nous les donnera.

Que le Cœur de Jésus brille donc sur notre drapeau azuré, au milieu des feuilles d'érable. Que notre drapeau déploie ses ailes et qu'il flotte à tous les vents pour redire partout, avec la reconnaissance d'un peuple privilégié, les louanges du Sacré-Cœur.

C'est là certes un louable objet de nos ferventes prières. Ajoutons à la prière l'action: c'est un apostolat du Sacré-Cœur par le drapeau, que nous croyons très légitime et très salutaire.



CHAPITRE XI

Une Lettre de Pie X

NOUS avons déjà livré cette deuxième partie à l'imprimeur, quand le document suivant parvint à notre connaissance. C'est une lettre pastorale écrite par le Saint-Père, alors qu'il était évêque de Mantoue, en 1889, à l'occasion du deuxième centenaire de l'apparition de 1689. Nous avons été particulièrement heureux de voir notre interprétation de la célèbre révélation pleinement confirmée par ces paroles du futur successeur de Pierre.

Nous citons les principaux passages :

“ Depuis l'année 1672, Jésus avait commencé à se manifester à la B. Marguerite-Marie Alacoque. Dans ces apparitions, qui se renouvelèrent pendant plus de dix ans, Il lui montrait son divin Cœur, et, en lui faisant connaître son brûlant amour pour les hommes et son ardent désir d'en être aimé, en se plaignant de l'abandon où le laissent ceux qui se disent ses amis, Il demandait à la sainte religieuse de propager la dévotion au Sacré-Cœur. La fidèle Visitandine de Paray comprit la tâche qui lui était imposée, et malgré les obstacles sans nombre qui, pendant dix ans, se dressèrent devant elle, la dévotion au Sacré-Cœur s'étendit bientôt au loin.

“ En 1689, quelques mois avant sa mort, le Sauveur lui apparut de nouveau ; MAIS, TANDIS QU'IL SEMBLAIT, PRÉCÉDEMMENT, N'AVOIR EN VUE QUE LE BIEN SPIRITUEL DES ÂMES, SON REGARD, CETTE FOIS, S'ARRÊTE SUR LA SOCIÉTÉ ET MONTRE LES DEVOIRS QUE LES ÉTATS ONT À REMPLIR POUR LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE ET LEUR PROSPÉRITÉ. “Fais savoir au roi, lui dit-il, que mon Cœur veut régner, qu'il demande à être peint sur ses étendards et imprimé dans ses armes pour les rendre victorieuses et lui donner un triomphe éclatant sur tous les ennemis de la sainte Église.” Comme Louis XIV se montra sourd à la prière de la Sœur, qui en éprouva une profonde douleur, Notre-Scigneur lui apparut encore et lui dit : “Que crains-tu ? Je règnerai malgré Satan et tous ceux qu'il s'élèvent contre moi !”

“ Et comment ne règnerait-il pas, Lui qui est roi non seulement par sa nature, par sa naissance, par son mérite, par sa puissance, par ses conquêtes, mais, avant tout, surtout, par son amour ? Si, en réalité, régner n'est autre chose que gouverner des sujets qui se soumettent volontairement, avec joie et de tout cœur, qui, en un mot, trouvent la paix et le bonheur dans leur soumission, qui donc a plus de droits que Jésus-Christ de porter le titre de roi ? Car, il ne force pas la liberté, mais il l'attire doucement à Lui par la voie de l'amour. Pour la société, l'amour est la source d'où découle la vie, et si elle répond à l'amour que Jésus est venu apporter sur la terre, cet amour déploie toute sa puissance royale et dispense largement à la société tous ses biens ; il règne dans nos cœurs, précisément parce qu'il est l'amour ; il éclaire les esprits, parce qu'il est la lumière, il ramène le progrès, parce qu'il est la vie, il conduit l'humanité à sa fin, parce qu'il est la voie, et il

lui donne le bonheur, parce qu'il est, lui-même, la plus haute récompense.

“Hélas! il n'est que trop vrai que, de nos jours, la société s'égare hors du droit chemin, qu'elle semble ne plus connaître le Christ et son royaume divin. La parole de saint Jean s'est accomplie à la lettre. “ Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu ! ” Tous répètent le cri: “ Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous ! ”



TROISIÈME PARTIE

OBJECTIONS ET RÉPONSES



PREMIERE OBJECTION

**A quoi bon un emblème religieux, et spécialement le
Sacré-Cœur, sur le drapeau des
Canadiens français ?**

RÉPONSE :

La religion — la seule vraie, la religion catholique — est justement considérée comme la première qualité distinctive de la race canadienne-française. Dire que notre nationalité a sa racine dans la foi catholique, et en tire sa plus riche sève et sa principale force, c'est affirmer tout simplement une vérité historique, une vérité évidente pour quiconque n'ignore pas tout à fait notre histoire: si bien, que celui-là, aux yeux de nos populations si remarquables par leur bon sens, n'est plus vraiment canadien-français, qui a renoncé à la foi de ses ancêtres: et c'est précisément, on s'en souvient, ce que rappelait avec tant de justesse et d'à-propos l'honorable juge Thomas J.-J. Loranger, lors de la grande convention nationale des Canadiens français, à Montréal, en juin 1884.

Or, qui ne voit que le drapeau d'une nation doit être avant tout comme un reflet de son caractère, de ses traditions et de ses aspirations? comme un abrégé de son histoire, une vive et frappante image de sa nationalité?

Dès lors, on le comprend, un drapeau canadien-français ne saurait être sans quelque emblème religieux.

Et qu'on ne dise pas que la croix au moins, comme emblème religieux, devrait suffire. Si la croix sur un drapeau a pu suffire autrefois pour proclamer le carac-

tère catholique d'un peuple, aujourd'hui elle ne suffit pas : il faut quelque chose de plus pour en rehausser et en préciser la signification. La croix, depuis qu'elle figure sur les drapeaux de nations hérétiques, n'est plus, par elle-même, un signe distinctif, une marque assez caractéristique de foi catholique : nous ne sommes plus au temps des croisades.

Le Sacré-Cœur, au contraire, servira toujours à nous distinguer parfaitement des nations qui n'ont point l'inappréciable avantage de professer une croyance tout à fait chrétienne, la croyance de l'Église de Dieu.



DEUXIÈME OBJECTION

Est-il permis de représenter le Cœur sacré de Jésus isolé
et sans le reste du corps ?

RÉPONSE :

1° A cette question, la S. Congrégation du Saint-Office, 21 août 1894, a répondu *affirmativement*, pourvu que telle représentation ne soit pas exposée sur les autels à la vénération publique: *dummodo in altari-bus publicæ venerationi colenda non exponatur.*

Mais l'image du Sacré-Cœur isolé peut-elle se mettre sur une bannière ?

Sans aucun doute: comme dit fort bien une excellente revue ecclésiastique, *l'Ami du clergé*, (t. XIX, p. 719, année 1897): "La bannière n'est pas un autel, et la défense doit s'interpréter strictement."

2° Déjà Pie IX, par un rescrit portant la date du 14 juin 1877, avait approuvé, comme insigne officiel de l'Apostolat de la Prière, le scapulaire du Sacré-Cœur, qui consiste en une petite image du Sacré-Cœur isolé, peinte ou brodée sur un morceau d'étoffe: cet insigne, on le sait, se porte sur les habits extérieurs.

Et l'approbation de Pie IX fut ratifiée par Léon XIII, le 24 mai 1879, à l'occasion des nouveaux statuts de l'Apostolat de la Prière (art. 3).

TROISIÈME OBJECTION

**Apposer le Sacré-Cœur sur le drapeau national, ce serait
l'exposer à des usages peu dignes, même à des
insultes et à des profanations**

RÉPONSE:

1° Si, dans notre cas, l'objection valait quelque chose, il faudrait exclure tout emblème religieux, même la croix, d'un drapeau national. Est-ce que l'on entend rejeter le drapeau britannique, le drapeau du Dominion et d'autres encore?

2° Depuis quand l'abus d'une bonne chose est-il, de soi, une raison suffisante pour en interdire l'usage?

3° Lorsque Jésus-Christ demanda à Constantin de mettre la croix sur son étendard, le grand empereur romain, à juger des choses humainement, aurait pu croire qu'arborer ainsi l'instrument sacré de notre Rédemption au sein d'un monde, encore en majorité païen et insigne contempteur de la Croix, c'était, inutilement et sans compensation, l'exposer à bien des insultes et des outrages. Dieu avait parlé, Constantin obéit.

4° L'an 1316, le pape Jean XXII, pour donner une plus grande solennité à la Fête-Dieu, (déjà établie en 1264 dans toute l'Église par Urbain IV) ajouta une octave entière à cette fête avec ordre de *porter*

publiquement le Saint-Sacrement en procession. (Petits Bollandistes, t. XVI, p. 467.)

Jean XXII s'est-il laissé arrêter dans son pieux dessein par la pensée que le Dieu de l'Eucharistie, le Dieu trois fois saint, ainsi *porté publiquement*, non en image mais en personne, pourrait être l'objet des insultes et des outrages des mécréants ?

5° Notre-Seigneur Jésus-Christ n'ignorait point les indignités, les irrévérences, les outrages, les sacrilèges, les profanations de toutes sortes auxquelles il s'exposait dans la sainte Eucharistie. Est-ce que cette pensée l'a empêché d'instituer pour le salut du monde le plus saint, le plus auguste des sacrements ?

6° Veut-on voir mieux encore combien faux est le principe sur lequel repose l'objection : que l'on considère les conséquences qui en découlent au point de vue religieux. S'il faut éviter ou supprimer tout ce qui peut donner occasion à des abus, à des profanations, nous devons fermer les églises, tous les sanctuaires ; abolir les chants liturgiques, les cérémonies sacrées, le saint sacrifice de la messe, les genuflexions, le signe de la croix, tout culte extérieur. Nous devons condamner l'érection des croix le long des chemins, éviter d'orner nos demeures de crucifix et d'images pieuses ; défendre à nos filles de porter ostensiblement des croix ou des médailles ; nous abstenir tous d'attacher un scapulaire du Sacré-Cœur à nos habits extérieurs ; proscrire les publications qui reproduisent des images ou des gravures de Notre-

Seigneur et des saints, etc., etc. Car, tout cela, on le sait assez, peut donner lieu à des abus, à des railleries, à des insultes, à mille actes tendant à jeter du discrédit ou du ridicule sur la religion.

7° Ne l'oublions pas : pour protéger un drapeau national contre des usages vils et indignes, il y aura toujours l'opinion publique. Et plus un drapeau national sera en soi respectable et digne d'honneur, plus l'opinion publique, si l'on se donne seulement la peine de la former en l'éclairant, deviendra une sauvegarde efficace, une protection puissante. Or, quel drapeau national comparable au nôtre, sous le rapport du respect et de l'honneur qui lui sont dus et qu'il ne saura manquer d'inspirer toujours à un peuple catholique ? Qu'un malotru, un impie s'avise un jour d'insulter le drapeau des Canadiens aux armes du Sacré-Cœur ou de cacher quelque désordre sous ses plis sacrés : vous verrez que semblable tentative ne se répètera pas deux fois.

8° D'ailleurs, tous les abus que l'on pourrait faire de notre drapeau national trouveront une ample compensation dans l'influence salutaire qu'il ne manquera point d'exercer, dans les sentiments de solide piété et les actes multiples de respect, de vénération, de dévouement et de générosité qu'il provoquera partout. Et que seront, après tout, quelques outrages isolés, quelques insultes ou profanations individuelles en comparaison du solennel et public hommage de tout un peuple proclamant hautement le règne social du Christ dans le monde ?

9° Enfin, une excellente raison, une raison décisive et qui, à elle seule, nous suffirait amplement, c'est, nous pouvons le dire sans exagération, le désir authentique et formel de Notre-Seigneur.



QUATRIÈME OBJECTION

De quel œil le Saint-Siège voit-il les efforts que fait un peuple pour mettre l'emblème du Sacré-Cœur sur son drapeau national ?

RÉPONSE :

1° Depuis 1890, on travaille activement en France à répandre le *drapeau national du Sacré-Cœur* (le tricolore portant un Sacré-Cœur) : et cela, au vu et au su des évêques ; et même, dans la plupart des cas, avec leurs vifs encouragements.

Et le drapeau national du Sacré-Cœur a été adopté par nombre d'œuvres militaires, de paroisses, d'associations de jeunes gens, de collèges libres, etc.

Des centres de propagande ont été établis à Paris, à Lyon, etc., etc.

Et la grande fête célébrée à Montmartre, en plein Paris, le 17 janvier 1897, à l'occasion du 25^e anniversaire du *Vœu National*, a été un véritable triomphe pour le drapeau national du Sacré-Cœur, qui, reste déployé dans la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre.

Certes, rien, en tout cela, n'indique que le Saint-Siège ait vu avec déplaisir l'apposition du Sacré-Cœur sur un drapeau national. Mais il y a plus.

2° En avril 1893, trois cent cinquante chrétiens, délégués des *Œuvres françaises*, se réunissaient à Rome,

pour déposer aux pieds du Souverain Pontife l'hommage de leur cœur et de leur intelligence. Ils sont admis en audience solennelle: et le Pape, parcourant les rangs, s'arrête devant le porte-drapeau, M. Lorain, directeur de *la Croix du Jura*.

" Mais, vous n'êtes pas seulement journaliste chrétien," dit le Saint-Père à M. Lorain, qui lui présentait le drapeau: "vous êtes encore porte-drapeau français.

—Oui, Très Saint-Père: je porte le drapeau français avec l'image du Sacré-Cœur peinte dans ses plis, comme le Christ Sauveur l'a demandé à la France."

Le visage de Léon XIII, écrit M. Lorain, s'épanouit tout à fait.

" Le Sacré-Cœur ! " murmura-t-il ; puis, il leva les yeux au ciel, comme s'il eût adressé à Dieu une fervente prière.

" Je prie Votre Sainteté, T. S.-Père, d'accorder une bénédiction très spéciale à ce drapeau que je déposerai dans le sanctuaire de Montmartre, et de bénir de même, les efforts que font actuellement les *Croix* des diocèses de Périgueux, de Nevers, de Lyon, d'Auch, de Montpellier et de Saint-Claude pour procurer ainsi l'accomplissement des désirs du Sacré-Cœur exprimés à la France par Marguerite-Marie."

Le Souverain Pontife était radieux.

" Oh ! j'accorde cette bénédiction de tout mon cœur ! " dit-il. Et sa main se posa avec force sur le drapeau.

Au surplus, ajoute M. François Veuillot, ce n'est pas la seule occasion où le Saint-Père ait béni les efforts accomplis pour amener la France à donner au Cœur trois fois saint de Jésus la place qu'il attend sur le drapeau français. Quand le fondateur des pionniers afri-

cains, le 31 juillet 1894, eut l'honneur d'être reçu par le Saint-Père et lui dit que, pour emblème, il avait adopté le drapeau du Sacré-Cœur, le Souverain Pontife, comme l'a déclaré le R. P. Jung lui-même, " *approuva chaudement* le choix de cet insigne ". (*Le drapeau du Sacré-Cœur* par François Veuillot, p. 63.)

3° Ce n'est pas tout encore. Dans une lettre adressée, le 19 janvier 1900, de la part du Souverain Pontife, au R. P. Lemius, O. M. I., supérieur des chapelains du Vœu National, à Paris, le cardinal Mazzella parle de la nécessité pour les catholiques de se retremper dans la foi, la prière et la charité, et dit expressément, en faisant allusion au drapeau national français orné de l'emblème du Sacré-Cœur :

" Rien qui aille mieux au but... que cet emblème sous lequel ils (les hommes) marchent, et qui leur apprend à s'unir dans la charité et à mêler dans leur cœur l'amour de la patrie à l'amour de Jésus-Christ et de l'Église." (Voir *l'Ami du clergé*, t. XXIV, p. 454. année 1902.)

4° Enfin, à Rome même, notre drapeau vient de recevoir un favorable accueil—nous ne disons pas, notez bien, une approbation formelle de l'autorité pontificale : car, d'abord, cette approbation, nous le savons, n'a pas été sollicitée; et puis, là comme ici, il peut sembler préférable de laisser notre peuple décider librement une question libre.

Cela ne nous empêche point, cependant, d'être fort sensibles au chaleureux et très significatif accueil que notre drapeau national, décoré du Sacré-Cœur, a juste-

ment reçu au centre même de la catholicité. Il est même, pensons-nous, très permis de voir là plus qu'un simple témoignage d'encouragement et de sympathie.

En effet, la grande revue romaine, la *Civiltà Cattolica*, fondée, on le sait, par Pie IX, il y a 50 ans, et publiée sans interruption, depuis, sous la direction immédiate du Souverain Pontife, par les Pères de la Compagnie de Jésus, ne s'est pas contentée de saluer l'apparition du Carillon aux armes du Sacré-Cœur et de lui souhaiter la bienvenue. On lit dans sa livraison du 2 janvier de cette année 1904 :

“ Il est vraiment consolant de pouvoir, là-bas, dans “ la lointaine Amérique, reposer les yeux sur une nation “ qui, songeant à se créer un drapeau national, projette “ d'y faire figurer à la place d'honneur le plus auguste “ symbole de notre religion, le Cœur sacré de Jésus.”

Puis, parlant de “ ce magnifique mouvement où au “ sentiment patriotique s'unit si étroitement le sen- “ timent religieux”, la *Civiltà* ajoute :

“ Que les cœurs généreux qui ont entrepris une si “ belle œuvre, reçoivent de Rome une parole d'encoura- “ gement et une approbation sincère ! ”

Et, maintenant, nous le demandons : qui oserait dire, après cela, qu'à Rome on ne voit pas d'un bon œil l'apposition du Sacré-Cœur sur un drapeau national ?



CINQUIÈME OBJECTION

**Mettre ou non l'emblème du Sacré-Cœur sur le drapeau national,
c'est une question qui doit être laissée au jugement de
Nos Seigneurs les Évêques**

RÉPONSE:

Nous voulons aborder ce sujet avec tout le respect et toute la déférence qu'il mérite, et même nous aurions préféré le passer entièrement sous silence, n'était la crainte de paraître, par là, en vouloir amoindrir l'importance.

Nous tenons d'abord à protester de notre profonde et entière soumission envers Nos Seigneurs les Évêques. Nous n'aurions certes jamais pris l'initiative d'une telle entreprise, si nous avions cru léser le moins du monde l'un de leurs droits sacrés; et dès qu'on nous aurait fait connaître que notre projet pèche de ce côté, nous n'aurions assurément pas hésité à nous conformer sans retard à l'obéissance.

Mais nous savons d'une manière très certaine que tous nos Évêques reconnaissent parfaitement que la question d'apposer ou non le Sacré-Cœur sur notre étendard national est une *question libre*.

Et c'est bien. Car dans l'un et l'autre cas le sens catholique n'est certainement pas en jeu. Que si, en outre, ici comme en France, l'on constatait, jusque dans les hautes sphères ecclésiastiques, une divergence d'opinion

sur l'opportunité de l'auguste emblème sur le drapeau national, cela prouverait d'autant mieux combien cette question est véritablement libre.

Elle est libre. c'est-à-dire qu'elle appartient aux masses. Elle appartient au peuple; c'est le peuple qui décidera en définitive.

Quoi qu'il en soit, le Comité de Québec a, dès le début, consulté son Ordinaire. Sa Grandeur Mgr Bégin, en ce temps-là comme aujourd'hui, ne nous a pas ménagé les encouragements, et ça été notre joie la plus intime et un puissant réconfort de nous savoir en parfaite communauté de sentiments avec notre pieux et savant Archevêque.

Du reste, soyons-en certains: le jour où le peuple canadien-français tout entier aura adopté le Carillon aux armes du Sacré-Cœur, tout notre Épiscopat sera heureux de bénir et de consacrer ce magnifique hommage national au Cœur de Jésus



SIXIÈME OBJECTION

Un drapeau canadien-français, surtout s'il porte le Sacré-Cœur, offenserait les Anglais

RÉPONSE :

1° Pas le moins du monde ! Pas plus, moins encore si c'est possible, que le drapeau vert des Irlandais portant la harpe avec la feuille de trèfle et l'image de saint Patrice, apôtre de l'Irlande.

Notre drapeau n'est pas un drapeau *politique* destiné à remplacer le drapeau anglais. Le drapeau anglais gardera sa place chez nous, continuant d'être, comme auparavant, un gage de protection et l'emblème de notre loyauté sincère envers la couronne d'Angleterre.

2° Le Carillon-Sacré-Cœur, choisi comme drapeau des Canadiens français, n'est pas autre chose qu'un drapeau *national*, un drapeau affirmant le caractère propre de notre race, résumant avec fidélité son histoire et, dans la pensée de ceux qui l'ont proposé, tout spécialement destiné à servir de signe de ralliement à tous les Canadiens français du Canada et d'ailleurs. Il nous rappellera à la fois notre origine, le pays de nos premiers ancêtres, les vertus et les hauts faits d'armes de nos pères, notre langue, nos traditions d'honneur ; il nous rappellera surtout nos aspirations, notre foi, notre rôle spécial et notre mission providentielle, comme peuple, sur ce continent.

Notre drapeau, dans l'intention de ceux qui l'arborent, le recommandent et le propagent aujourd'hui, comme dans la pensée de ceux qui l'ont proposé d'abord, n'a pas d'autre signification.

Qu'on nous montre, à présent, en quoi tout cela pourrait offenser raisonnablement les Anglais. Cependant nous sommes loin d'avoir encore tout dit.

3° Tous les Anglais sensés qui nous connaissent—les seuls dont l'opinion doit valoir quelque chose à nos yeux—non seulement ne prennent pas ombrage de notre nationalité : ils l'admirent, nous en louent et s'en félicitent eux-mêmes. C'est qu'ils y voient un très réel et précieux avantage, non pour nous seulement, Canadiens français, mais encore pour les divers éléments étrangers qui sont venus chercher refuge en ce pays, pour le Dominion tout entier et pour l'Angleterre elle-même.

Un général anglais, Murray, parlant de nous, ne disait-il pas en 1776, peu d'années après que le Canada fût passé sous la domination anglaise : " Si jamais ce peuple émigrerait, ce serait une perte irréparable pour l'empire."

Il serait facile de citer ici une longue liste d'autorités, toutes anglaises et protestantes, qui, s'élevant au-dessus des préjugés de race et de religion, ont su apprécier hautement la loyauté et la bravoure, les vertus et les sentiments religieux ; bref, toutes les qualités solides du cœur et de l'esprit de nos compatriotes, et qui, par conséquent, ne sauraient qu'applaudir sincèrement aujourd'hui à notre drapeau national.

Citons quelques-unes, au moins, de ces autorités.

“ En 1775, le Canada eût été perdu pour l'Angleterre sans la vigilance du clergé catholique...”

“ En 1812, la défense du pays dépendait principalement des Canadiens français. Ils donnèrent alors “ une nouvelle preuve de leur loyauté ; les Américains furent repoussés de tous côtés, et le Canada fut “ sauvé.” (Colonel Sleigh: *Pine Forests*, p. 275.) (1)

“ C'est uniquement dû à l'influence du clergé catholique romain, si l'Angleterre possède le Canada.” (*The Statesmen of America*, p. 305.) (2)

“ Les Canadiens français gardent toutes les vertus sociales des Français, sans leur propension à la guerre.” (Sir Francis Head's *Narrative*, p. 194.) (3)

“ C'est, dit Lord Durham, un peuple doux et bienveillant, frugal, industriel et honnête, très sociable, gai et hospitalier, et qui se distingue par une courtoisie et “ une politesse franche qui règnent dans toutes les “ classes de la société.” (*Despatches*, p. 17.) (4)

“ Je l'avoue, dit M. Godley, un anglais, j'ai une “ profonde sympathie pour les Canadiens français; ils “ sont si bons enfants.” Puis il énumère les principales qualités qu'il a remarquées chez eux: “ contentement, “ gaieté de cœur, politesse naissant d'une cordiale bien-

(1) “In 1812, the defence of the country mainly depended upon the French Canadians. A second time they proved their loyalty; the Americans were repulsed on all sides, and Canada was saved.”

(2) “English holds Canada by the influence of the Roman Catholic hierarchy alone”

(3) “The French Canadians retain all the social virtues of the French, without their propensity to war.”

(4) “They are mild and kindly, frugal, industrious, and honest, very sociable, cheerful, and hospitable, and distinguished for a courtesy and real politeness which pervades every class of society.”

“veillance, respect pour les supérieurs, confiance dans leurs amis et attachement à leur religion.” (Godley's *Letters from America*, vol. I, p. 89.) (5)

Est-il besoin de mentionner des autorités anglaises plus récentes : les paroles si sincères et si vraies, par exemple, d'hommes d'État anglais tels que les Dufferin, les de Lorne, les Lansdowne ?

“Mon plus ardent désir pour cette province (de Québec),” dit Lord Dufferin (gouverneur général du Canada, 1872-78), “a toujours été de voir sa population française jouer au Canada le rôle si admirablement rempli par la France en Europe...Retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée : et quel vide énorme n'aurez-vous pas !” Le noble lord s'exprima ainsi en français ; et il entendait ici parler du rôle de la France chrétienne, non de celui de la France officielle du jour.

Le 24 juin 1880, à l'occasion des grandes solennités de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, le marquis de Lorne (gouverneur général du Canada, 1878-83), répondant à un toast, prononça lui aussi, un discours en notre langue.

“*Messieurs et amis canadiens-français*, dit-il, je vous remercie sincèrement de la cordialité avec laquelle vous avez accueilli le toast porté par M. le président à la santé de la princesse (la princesse Louise) et à la mienne. La princesse m'a spécialement chargé de vous exprimer sa vive gratitude. C'est avec chagrin

(5) “I confess I have a strong sympathy for the French Canadians; they are *si bons enfants*”—“Contentment, *gaieté de cœur*, politeness springing from benevolence of heart, respect to their superiors, confidence in their friends, attachment to their religion.”

“qu'elle s'éloignera de Québec, de cette ville qu'ont
“également contribué à lui faire aimer et les hautes
“qualités de ses habitants et la magnificence de ses
“paysages.

“Pour moi, Messieurs, répondant à l'aimable invitation qui m'a été faite, je viens au milieu de vous
“témoigner combien je respecte nos dignes compatriotes,
“les Canadiens français, et combien je sais apprécier la
“bienfaisante influence exercée par cette noble et vaillante race sur notre jeune nationalité canadienne. Je
“suis ici pour montrer quelle haute estime je professe
“pour cette loyauté dont vous n'avez cessé de donner
“des preuves envers Sa Majesté la Reine dont je suis
“le représentant au milieu de vous...”

...Et combien d'autres encore, à commencer par le marquis de Lansdowne (gouverneur général du Canada, 1883-88), ont pensé et parlé de même! (6)

Oui, redisons-le sans crainte: tous les Anglais éclairés et bien pensants, tous les Anglais qui nous connaissent et savent ce que représente si bien et rappelle si heureusement le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national, seront fiers de nous le voir arborer. Seuls, certains sectaires et fanatiques feront exception.

(6) Nous avons tenu à citer ici longuement: car, nous le savons, il se rencontre encore des Canadiens français qui croient, mais bien à tort, s'élever dans l'estime des Anglais et des honnêtes protestants en dissimulant leur caractère à la fois national et religieux. Au contraire, c'est là un moyen infaillible de mériter leur mépris.

SEPTIÈME OBJECTION

Les Canadiens français possèdent déjà un drapeau national, le tricolore. Pourquoi ne le garderaient-ils pas ?

RÉPONSE :

Nous avons déjà vu, au chapitre troisième de la première Partie, les graves raisons qui s'opposent à l'adoption du tricolore. Mais il ne sera pas inutile d'insister sur ce sujet et de montrer que, de fait, le tricolore n'a jamais été notre drapeau national et ne saurait l'être.

L'auteur distingué de la brochure : *Notre drapeau*, sera notre guide :

“ En 1854, la France et l'Angleterre s'unirent pour faire la guerre à la Russie. A la nouvelle de la prise de Sébastopol (sept. 1855), les Anglais, débordants d'enthousiasme, pavoisèrent toute la ville de Londres des drapeaux unis de la France et de l'Angleterre. A Québec et à Montréal, même enthousiasme. De toute part, on vit se déployer, à côté du drapeau britannique, le drapeau français, ce drapeau aux trois couleurs qui nous est si familier aujourd'hui, mais qui était alors à peu près inconnu parmi nous.

“ Ce fut son entrée au Canada.

“ On commença dès lors à s'en servir ostensiblement dans la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Mais, pour le rendre canadien, on avait soin de l'orner de nos emblèmes nationaux : le castor et la feuille

d'érable. Puis, peu à peu, on s'est déshabitué d'y mettre ces emblèmes de la patrie ; et le tricolore nous est resté. Pour un grand nombre de nos compatriotes, aujourd'hui, c'est le drapeau national, quoi qu'il n'ait absolument rien qui puisse lui mériter ce titre.....

“ Qui dit patriotisme dit amour de la patrie. Si le Canada est notre patrie, qu'avons-nous à crier : *Nous sommes les enfants de la France ?* à arborer en toute occasion le drapeau de la France ?..

“ La France d'aujourd'hui n'est pas notre mère. Elle n'est guère même notre sœur : elle peut passer sans que nous soyons obligés de nous mettre à genoux.

Et le même auteur, d'ajouter :

“ Que gagnerons-nous à dire ou à chanter : *Nous sommes tes enfants, ô France !*”.....

“ Enfants de la France ?

“ Sommes-nous donc des exilés sur les rives du Saint-Laurent ?....Non !

“ Comme nos pères, nous sommes Canadiens : on ne renonce point à ce titre-là.

“ Et lorsqu'il s'agit de nous distinguer de nos compatriotes d'une autre origine, nous sommes Canadiens français, oui, mais français d'une France déjà lointaine dans l'histoire ; Canadiens français, mais français de la France du Grand Siècle.

“ Les provinces du nord-ouest de la France, mais surtout la Normandie et le Poitou—et la Vendée était partie intégrante du Poitou—furent le berceau de notre race. Voilà notre filiation avec la France d'autrefois.

“ Par le traité de Paris (1763), nous sommes devenus les sujets du roi d'Angleterre, sans que nous

ayons jamais cessé pour cela d'aimer la France. Bien loin de là: car chacun sait quel souvenir attendri et sympathique elle a toujours eu dans le cœur du peuple canadien

“ Lorsque la France, après la capitulation de Montréal en 1760, vit revenir du Canada les restes de son armée avec tous les notables de la colonie, elle crut ne rien ou presque rien laisser, par delà l'Océan, sur ces *quelques arpents de neige* dédaigneusement abandonnés.

“ Elle se trompait.

“ Elle y laissait la forte semence d'un peuple nouveau, semence que la France du siècle précédent, la France de Richelieu et de Colbert (la France chrétienne), y avait jetée. La grande famille canadienne n'a pas d'autre origine que cette petite colonie française du XVIIe siècle.

“ C'est de cette semence que sont sortis tous nos grands hommes...les hommes qui font le prestige de notre race au milieu de concitoyens d'une autre origine.....

“ Nos ancêtres—nous l'avons déjà constaté—c'est chez les Normands et les Vendéens que nous trouvons leur parenté: les Normands, ces hardis conquérants de l'Angleterre au XIe siècle, et qui en ont préparé la grandeur; les Vendéens, ces prodigieux défenseurs de leur foi pendant les jours sombres de la Révolution et que Napoléon 1^{er} a proclamés *un peuple de géants*. Nos ancêtres furent de ce sang: et voilà pourquoi ce qui les a caractérisés, c'est leur énergie indomptable et la fermeté de leur foi.

“ Avec courage, avec constance, avec dévouement—vrai peuple de Cincinnatus—ils ont frayé ce large chemin dans lequel nous marchons aujourd'hui, d'un pas

rapide, vers un avenir national désormais assuré.....
Ce que nous sommes 'aujourd'hui, nous le devons à nul autre qu'à nous-mêmes, ou plutôt nous le devons aux mâles vertus de nos ancêtres, à leur foi, surtout, qui en a fait des hommes de devoir, de dévouement et de solides vertus domestiques et sociales. Si nos ancêtres eussent été autres, l'on chercherait en vain aujourd'hui dans la vallée du Saint-Laurent un peuple parlant français.....

“ En voilà assez pour convaincre tout Canadien que l'unique patrie qu'il doit songer à célébrer, c'est la patrie canadienne.

“ La grande voix de la patrie nous dit qu'il nous faut un drapeau qui soit nôtre, un drapeau qui chante nos gloires dans l'azur de notre ciel canadien.”

Non, le tricolore n'a pas été et ne saurait être le drapeau national des Canadiens français.



HUITIÈME OBJECTION

Le temps n'est pas opportun : vous allez trop vite, il faut attendre pour arborer un drapeau national portant l'emblème du Sacré-Cœur

RÉPONSE :

Au dixième chapitre de la deuxième partie, nous avons vu l'opportunité de cet hommage national au Sacré-Cœur. Personne n'ignore, en effet, les causes multiples qui préparent notre ruine nationale et l'urgence de les combattre.

On entend dire souvent, il est vrai, que le Canada est le pays le plus catholique du monde. Est-on bien sûr que ce soit là un grand éloge aujourd'hui ? Du reste, cette assertion appelle des réserves assez connues pour que nous nous dispensions de les formuler ici. Nous serions peu justifiables, nous exagérant la portée de cette louange, de nous appuyer là-dessus pour nous endormir, pour fermer les yeux sur les dangers que nous courons.

Mais une chose certaine, c'est que nous sommes encore un peuple foncièrement catholique. Eh bien ! à ce titre, ne convient-il pas que nous soyons des premiers à proclamer le règne social de Jésus-Christ par l'apposition de son divin Cœur sur notre drapeau ? Quelle gloire en rejaillirait sur toute la race ! Ce serait un exemple d'un mérite incomparable, une leçon féconde,

un souvenir des plus glorieux que nous laisserions à nos enfants, aux générations futures qui formeront la grande nation de demain.

Aujourd'hui encore, quelles généreuses et salutaires émotions n'excite pas dans tous les cœurs la seule pensée de la sainte expédition de nos chevaliers du Christ du siècle dernier, nos vaillants Zouaves pontificaux!



t
l
r
t
c
e
d
c
e

S
n

m
C
—

NEUVIÈME OBJECTION

Un drapeau national orné de l'image du Sacré-Cœur servirait
seulement à mettre la division parmi
les Canadiens français

RÉPONSE :

1° Si l'on entendait, par ces paroles, que le Sacré-Cœur est, *de sa nature*, une cause de division, on se tromperait certes étrangement. Tout catholique un peu éclairé sait et dira le contraire. Car, comme le fait si bien remarquer Mgr l'Archevêque de Québec : " Dans la pensée de Léon XIII, le Sacré-Cœur ne doit pas seulement attirer à Dieu les infidèles qui l'ignorent, les hérétiques et les méchants qui le blasphèment ; il doit encore, comme un centre d'action, comme un foyer de lumière et de grâces, servir à grouper autour de Jésus-Christ et de l'autorité religieuse qui le représente, toutes les forces catholiques malheureusement divisées en tronçons épars et souvent hostiles." (1)

2° Mais l'on veut entendre, sans doute, que le Sacré-Cœur serait *l'occasion* d'une division parmi les nôtres

Nous répondons que non seulement cela se peut, mais que cela *doit* être pour le salut de notre peuple. Comment cela ? Il importe, pour qu'on saisisse toute

(1) Lettre pastorale promulguant l'encyclique *Annum sacram*.

notre pensée, de distinguer ici deux classes de nos compatriotes qui se refuseraient à voir l'emblème divin sur notre drapeau: l'une composée des bien intentionnés, des *bons*; l'autre, des hommes imbus de mauvaises doctrines ou perdus de mœurs, des *méchants* qui répudieraient formellement, ceux-là, l'image du Sacré-Cœur.

Or, nous disons que le Sacré-Cœur ne saurait être l'occasion d'une division sérieuse et durable entre les bons, car ils sont de bonne foi, ils sont guidés par des motifs respectables, ou sous l'empire des préjugés. Le jour où ces motifs cesseront d'exister et où le projet leur apparaîtra dans sa véritable lumière, le jour surtout où ils verront le peuple entier arborer le nouveau drapeau, ils seront heureux de s'unir à leurs frères.

Quant à ceux de nos compatriotes qui, voulant obstinément se soustraire à la salutaire influence de ce foyer de lumière et de grâces qu'est le divin Cœur, refuseront de grouper, avec la masse de la nation canadienne-française, leurs forces autour de Jésus-Christ, ce sont eux-mêmes, non le Sacré-Cœur, qui auront posé une cause nécessaire de division: le Sacré-Cœur en aura été tout au plus l'occasion, comme l'Évangile, du reste, est une cause de ruine pour plusieurs. Faudrait-il supprimer le divin symbole sous prétexte d'éviter cette division? Non, non. Et nous ne craignons pas de le dire hautement, ce ne sera point là le moindre service qu'aura rendu le drapeau national du Sacré-Cœur aux Canadiens français que d'avoir donné lieu à une telle division.

En effet, si "le salut de la société est là", dans ce "nouveau symbole" (le très saint Cœur de Jésus); s'il importe, par conséquent, infiniment aux Canadiens français de "marcher unis sous son glorieux drapeau dont les plis renferment, avec la grâce qui fait les saints, la justice et la vraie liberté QUI SAUVENT LES PEUPLES", quel intérêt pourrions-nous avoir à maintenir une union avec ceux qui travaillent à notre ruine nationale par le seul fait qu'ils rejettent, méprisent ou même blasphèment, peut-être, ce qui doit être "le salut de la société", comme dit encore Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec.

3° On a parlé spécialement des Canadiens français qui sont aujourd'hui protestants et qu'il convient de ne pas éloigner de nous en arborant un drapeau du Sacré-Cœur comme étendard national.

Disons, d'abord, qu'un fait incontestable et bien connu, c'est le nombre tout à fait insignifiant des Canadiens français que l'on trouve au sein de l'hérésie protestante. C'est une des principales gloires de la race canadienne-française, de compter si peu d'apostats.

Rappelons ensuite un autre fait tout aussi incontestable, et que nous avons déjà mentionné dans notre réponse à la première objection: c'est que personne chez nous, et avec infiniment de raison, ne regarde comme un vrai Canadien français quiconque a abandonné la foi de nos ancêtres—la seule vraie—et la première qualité distinctive de notre race.

Puis, un autre fait aussi incontestable que les deux précédents, c'est que, règle générale, les Canadiens fran-

çais qui ont abandonné la foi catholique, ont abandonné plus ou moins du même coup nos traditions nationales, l'amour de notre langue et de tout ce qui nous distingue des éléments hérétiques qui nous entourent. Bien plus, un nombre relativement considérable d'entre eux ont juré une véritable haine à toutes ces grandes choses de la patrie canadienne-française, haine qu'ils ne perdent aucune occasion de manifester: et, loin de se réclamer de notre nationalité, ils en rougissent, et déguisent leur nom pour la cacher.



DIXIÈME OBJECTION

**Le drapeau proposé est trop compliqué et difficile
à confectionner**

RÉPONSE:

Pas plus compliqué que le drapeau étoilé de la république voisine; et il l'est certainement moins que le *Union Jack* ou drapeau britannique, qui, "avec sa croix rouge de Saint-Georges et sa lisière blanche, porte encore des fragments juxtaposés des deux croix de Saint-André et de Saint-Patrice; le tout avec le champ bleu de la bannière d'Écosse".

Nous ne parlons pas du drapeau du *Dominion*, plus compliqué encore que le drapeau anglais.

Ajoutons que notre drapeau, bien supérieur aux précédents par sa beauté artistique et sa grande simplicité, est encore d'une confection facile, comme en témoignent les directeurs de plusieurs grandes manufactures d'Europe, notamment de Birmingham et de Manchester, en Angleterre, qui s'offrent à nous en fournir, autant que nous désirons, à des prix très modiques.

Au reste, les essais de confection, qui ont déjà été faits avec succès sur divers points de ce pays, suffisent amplement pour réfuter l'objection.

ONZIÈME OBJECTION

**Ce projet de drapeau national avec le Sacré-Cœur
ne sera jamais adopté**

RÉPONSE:

Voilà une prophétie dont il ne sera jamais dit: "les événements en ont justifié la vérité", car on peut déjà affirmer que le projet est devenu populaire.

En effet, comme nous le prouverons plus loin, le Carillon aux armes du Sacré-Cœur n'a qu'à se montrer pour être favorablement accueilli par les foules.

On pourrait dire, dès aujourd'hui, qu'il est arboré un peu partout.

Le lecteur aura sans doute remarqué le passage suivant de la lettre de Mgr l'archevêque de Québec à M. le président du Comité:

" Au cours de ma dernière visite pastorale, j'ai constaté avec bonheur que le drapeau du Sacré-Cœur était arboré dans bon nombre de paroisses, sur les églises, sur les presbytères, sur les demeures de nos braves citoyens, dans les chemins, partout où je devais passer... Tout cela s'est fait sans aucune réclame, sans bruit, avec une admirable spontanéité: on était heureux, on était fier de donner ce témoignage public d'amour au Cœur adorable de Notre-Seigneur. On croyait entrer ainsi dans les vues de Sa Sainteté Léon XIII, qui, par son Encyclique *Annum sacrum*, a voulu que le genre humain fût consacré au Sacré-Cœur de Jésus."

“Ces manifestations extérieures de foi et de confiance peuvent, avec le temps, qu'augmenter en nombre et en intensité. Elles seront bientôt distinctives de tout notre peuple canadien-français, et contribueront à réaliser doucement et paisiblement vos vœux les plus chers.”



DOUZIÈME OBJECTION

**En tout cas, il ne convient pas d'appeler le nouveau drapeau
" Carillon-Sacré-Cœur "**

RÉPONSE :

Voilà la dernière objection à laquelle nous nous proposons de répondre. Il en est d'autres, mais elles nous paraissent trop peu sérieuses pour que nous nous y arrêtions. Ainsi il nous a paru puénil, le reproche de ne pas faire entrer comme élément essentiel du drapeau canadien-français l'emblème du castor. Si cher qu'il soit à nos compatriotes, ce symbole, et quelque respect qu'il mérite, la feuille d'érable lui est partout préférée : elle est, de sa nature, plus décorative ; elle est même un signe plus distinctif de notre nationalité. Qui ne voit, d'ailleurs, l'impossibilité artistique qu'il y aurait à unir dans le champ d'un même drapeau deux symboles aussi divers que le Cœur adorable du Maître et le castor. Bien autrement gracieuse et symbolique est la feuille d'érable faisant guirlande autour du Sacré-Cœur !

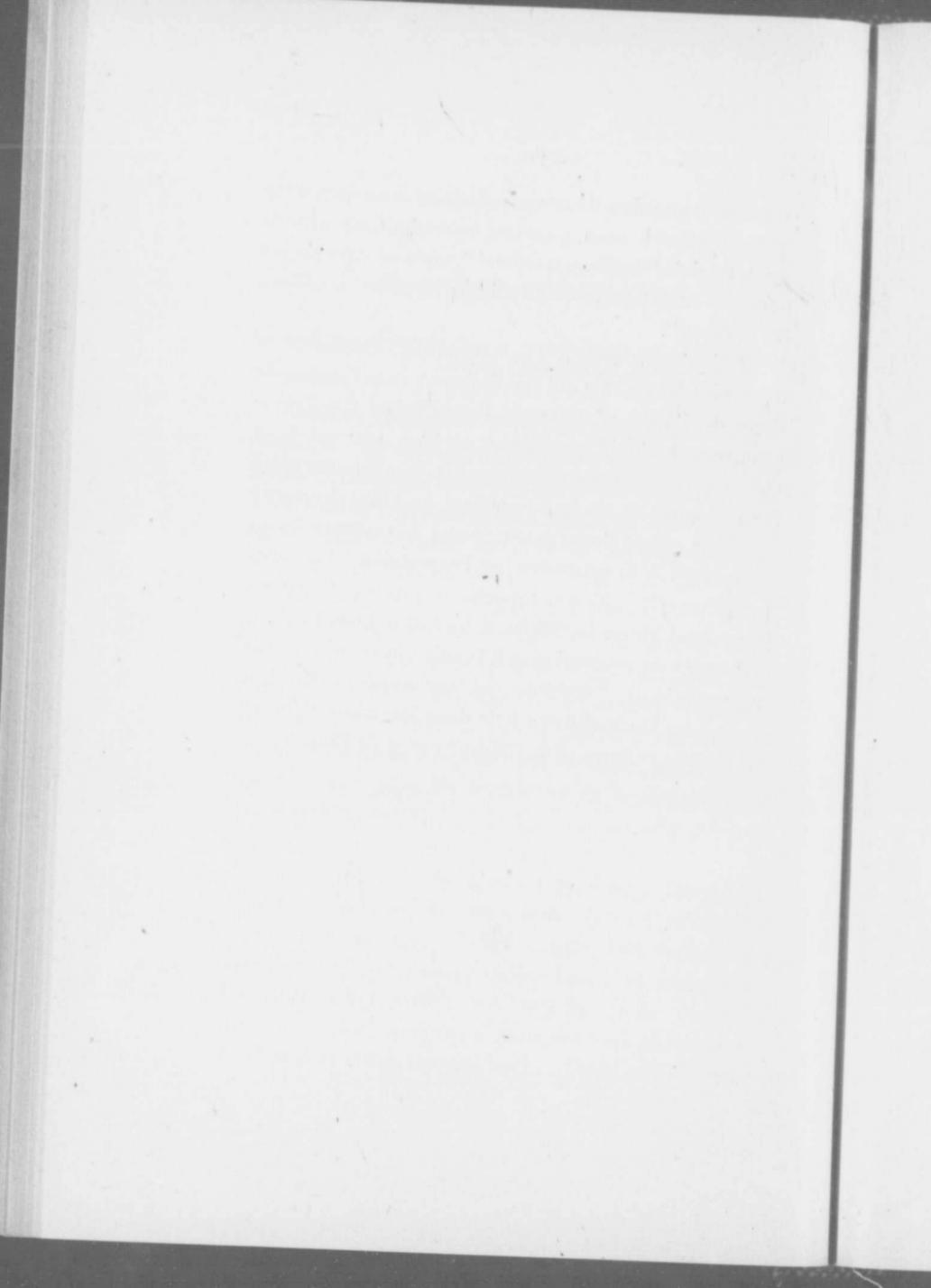
Mais, pour répondre à notre objection, la dénomination de Carillon-Sacré-Cœur peut paraître moins élégante. En revanche, elle est courte, très expressive, aisée à retenir, d'un usage facile, et partant plus populaire. Elle semble préférable à l'appellation de "drapeau du Sacré-Cœur" qui peut s'appliquer tout aussi bien à une bannière religieuse quelconque. Donc, *en attendant*

que le vœu unanime de nos populations nous permette de lui donner le nom, que nous lui souhaitons ardemment, celui de "drapeau national", nous ne voyons pas pourquoi on se ferait un scrupule de l'appeler "Carillon-Sacré-Cœur".

Quelqu'un a crié à l'inconvenance. Inconvenant d'associer deux noms qui symbolisent : l'un, l'amour de la patrie, l'autre, l'amour de Jésus-Christ ! Est-il donc inconvenant d'unir étroitement ces deux amours dans nos cœurs ? Est-il donc inconvenant de proclamer cette étroite union et de la symboliser en notre drapeau ?

Si non, où est donc l'inconvenance à l'exprimer en un même mot ? à la consacrer par l'expression "Carillon-Sacré-Cœur" ? Qu'on se rappelle les paroles déjà citées, du cardinal Mazzella, félicitant les catholiques français de marcher en procession et à la suite du tricolore orné du Sacré-Cœur, "emblème qui leur apprend, dit-il, à s'unir dans la charité et à unir dans leur cœur l'amour de la patrie et l'amour de Jésus-Christ et de l'Église."





QUATRIÈME PARTIE

ADHÉSIONS REÇUES

(avant février 1904)



PRÉAMBULE

VERS la fin de janvier 1903, un certain nombre de citoyens de Québec, auxquels s'étaient joints quelques prêtres, se réunissaient dans une même pensée patriotique: celle d'étudier un projet de drapeau national pour le peuple canadien-français. Ils allaient au-devant d'un désir certain de la grande majorité de la nation. Car depuis deux ans, des voix se sont souvent élevées de divers côtés pour réclamer un drapeau qui fût bien à nous. Depuis quelques mois surtout, la question passionne beaucoup d'esprits. L'intérêt qu'elle excite, la haute importance qu'on y attache justement, fut ce qui donna naissance au comité de Québec. Il convenait bien à la vieille ville, berceau de notre race, de prendre l'initiative d'un tel mouvement.

Le comité fut d'abord unanime à reconnaître que le temps était venu pour les Canadiens français de se choisir un drapeau; puis—ce sera l'immortel honneur de ses membres—il fut résolu que sur cet étendard brillerait l'emblème divin du Cœur sacré de Jésus, comme gage de salut pour la race canadienne-française.

On délibéra ensuite sur le choix du drapeau lui-même. Pendant ce temps, parut à Montréal la brochure remarquable qui a pour titre: "Notre Drapeau." L'auteur proposait à l'adoption de ses compatriotes le

drapeau de Carillon, modifié par une croix blanche qui en traverse tout le champ. L'accueil enthousiaste que l'on fit presque partout à cette proposition, indiquait assez au comité québécois ce qu'il avait à faire. Le 24 mars, en effet, on y passait à l'unanimité la résolution suivante :

“Le comité adopte pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale qu'on appelle “le drapeau de Carillon”, sur champ d'azur, traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur.”

Quelques jours plus tard, les comités de Saint-Boniface, de Montréal et de Québec s'entendaient pour enguirlander le Sacré-Cœur de feuilles d'érable.

* * *

À Montréal, le 28 mars, un comité tout récemment formé donnait son adhésion pleine et entière à la résolution prise, quatre jours auparavant, par le comité de Québec. “L'Œuvre du drapeau national,” tel est le nom sous lequel il entreprit de travailler activement à la diffusion du drapeau choisi.

Quelques jours après, le 8 avril, une réunion du “Comité de l'Œuvre du drapeau national” avait lieu chez M. le chevalier M.-J.-A. Prendergast, président de l'Œuvre.

M. Louis Loranger, secrétaire, donne le compte rendu de la dernière séance, et lit plusieurs lettres d'adhésion venant de toutes les parties du pays et de la province. Après lui, M. Henri Bernard fait la lecture

de quelques lettres de félicitations qu'il a reçues au sujet de son opuscule "Foulons le Drapeau." Ces lettres sont d'une haute importance. Elles partagent toutes l'idée de M. Bernard, de placer le SACRÉ-CŒUR sur le drapeau national. Aussi le comité, à la fin de chaque lettre, prouve par ses applaudissements la joie qu'il éprouve de réunir de semblables adhésions.

M. le président propose ensuite la formation d'un sous-comité qui devra décider des moyens d'action et de propagande. Cette motion est adoptée.

Le sous-comité formé, M. le chevalier Prendergast prend la parole et encourage tous les membres à travailler privément à la diffusion du drapeau national. Il profite de l'occasion pour nous dire qu'il met dans cette œuvre patriotique tout son cœur et toute son âme.

Après l'allocution du président, le comité fait le choix définitif du drapeau. A la demande de quelques membres, on adopte la résolution suivante :

"Le comité adopte pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale qu'on appelle le "Drapeau de Carillon", sur champ d'azur, traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du SACRÉ-CŒUR, qui sera entouré d'une guirlande de feuilles d'érable."

Le 26 mars 1903, les élèves canadiens-français du collège de Saint-Boniface adoptaient avec enthousiasme le nouveau drapeau, et formaient un comité dans le but de populariser le Carillon-Sacré-Cœur.

Quelque temps après, des laïques influents acceptaient l'idée d'un drapeau canadien-français, et, le 24 juin suivant, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, bientôt suivie de la Fédération des sociétés nationales du Manitoba, adoptait l'étendard de Carillon orné du Sacré-Cœur et des feuilles d'érable.

Dans la cinquième Partie, nous publions un récit détaillé de l'histoire du drapeau national au Manitoba.



CHAPITRE I

Évêques, Prêtres et Laïques

SA GRANDEUR MGR L.-N. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Au commencement de ce volume, on a pu lire la lettre que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a adressée au président du Comité de Québec: inutile de la reproduire ici.

SA GRANDEUR MGR A. LANGEVIN,
Archevêque de Saint-Boniface.

Saint-Boniface, 28 novembre 1903.

M. T. VERRET,
Président du Comité du drapeau national, Québec.

Monsieur,

Ce serait pour moi un grand bonheur de pouvoir mettre par écrit mon improvisation lors de la bénédiction d'un drapeau Carillon-Sacré-Cœur, à Saint-Sauveur; mais malheureusement j'ai trop oublié.

Je me rappelle seulement avoir développé l'idée que le peuple canadien-français, arrivé à l'âge où les passions violentes de l'adolescence grondent dans son grand cœur, a plus besoin que jamais du secours du ciel afin de n'employer ses forces vives que pour la cause du bien et de ne jamais devenir la victime des ennemis de sa foi et de sa race.

Or, à l'heure présente, il me semble que le Sacré-Cœur seul peut réunir tous les vrais patriotes autour d'un drapeau commun, drapeau qui nous rappelle nos

vieilles gloires et qui nous redira sans cesse que l'union de notre foi et de notre nationalité est indissoluble.

Le drapeau Carillon-Sacré-Cœur signifie que pour demeurer français, il faut rester catholiques, et ceux-là sont les pires ennemis de notre race qui insultent notre foi.

Le drapeau Carillon-Sacré-Cœur rappelle les jours heureux où le clergé et le peuple étaient si étroitement unis qu'ils ont souffert et triomphé ensemble; et la meilleure preuve du triomphe, c'est que le glorieux drapeau de Carillon reparaît portant non plus l'image de la Vierge, mais l'image du Cœur de son divin Fils, comme pour relier le présent au passé en signe de vitalité présente et en gage d'espérance pour l'avenir.

Voilà à peu près le résumé de ce que j'ai dit et de ce que je crois fermement encore, maintenant plus que jamais.

Personne, à mon sens, n'a droit d'imposer un drapeau national aux Canadiens français; mais personne non plus ne peut les empêcher de mettre sur leur drapeau le Sacré-Cœur.

Nos compatriotes, en dehors de la province de Québec, aux États-Unis, au Manitoba et ailleurs, sentent davantage le besoin d'un signe de ralliement parce qu'ils voient leur existence nationale plus menacée; et si on leur demande quelle est leur préférence, ils se prononcent bien vite pour le drapeau "Carillon-Sacré-Cœur", parce que cela va mieux à leur foi vive et à leur patriotisme ardent et fier.

Je voudrais avoir le loisir d'écrire longuement à votre cher Comité; mais cela m'est impossible.

Veuillez bien croire, M. le Président,
à tout mon dévouement en N.-S. et M.-Im.

J.-ADÉLARD, O. M. I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

SA GRANDEUR MGR M.-T. LABRECQUE,

Évêque de Chicoutimi.

Évêché de Chicoutimi, 14 janvier 1904

M. TÉLESPHORE VERRET,

Président du Comité du drapeau national, Québec.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de constater, avec Monseigneur l'Archevêque de Québec, le zèle que vous apportez à étendre dans notre pays le règne du Sacré-Cœur. Il me fait plaisir de voir que le drapeau du Sacré-Cœur est déjà vulgarisé dans tout mon diocèse, comme j'ai pu le constater dans mes visites pastorales. C'est une grande consolation pour un Pasteur de voir ainsi se réaliser parmi ses fidèles le désir que Notre-Seigneur exprimait à sa servante la Bienheureuse Marguerite-Marie: "Le Sacré-Cœur veut être peint dans les étendards du roi et gravé dans ses armes." Le but de votre Comité étant d'exécuter ce vœu de Notre-Seigneur, il ne saurait que mériter la bénédiction et les encouragements de ceux que le Saint-Esprit a établis ici-bas pour gouverner son Église.

Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'assurance de mon entière approbation et de mes souhaits de succès.

† MICHEL-THOMAS,

Évêque de Chicoutimi.

SA GRANDEUR MGR F.-X. CLOUTIER,
Evêque des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières, 18 janvier 1904.

M. T. VERRET,

Président du Comité du drapeau national,
QUÉBEC.

Monsieur,

Je me réjouis du zèle que votre Comité déploie pour la diffusion de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus dans notre pays, et je vois avec bonheur que vous étudiez soigneusement la sage direction que votre vénérable Archevêque donne à ses diocésains.

Le drapeau du Sacré-Cœur est très en honneur dans mon diocèse et, comme Mgr l'Archevêque, j'ai constaté souvent que c'est avec un véritable esprit de foi et de patriotisme que les citoyens l'arborent aux jours des grandes solennités. Il deviendra, nous pouvons l'espérer, le signe de ralliement de cette forte armée qui, comme le demande le Pape Pie X, sera le "Parti de Dieu".

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.

† F.-X.,
Évêque des Trois-Rivières.

MGR L.-A. PÂQUET,

Protonotaire apostolique et Directeur du Grand Séminaire de Québec.

Dans une allocution prononcée dans l'église de Charlesbourg, au sujet du drapeau national, Mgr Pâquet fit allusion au drapeau qu'il était invité à bénir. Voici ses paroles :

" Le drapeau que l'Église va bénir, je n'ai pas mission de déclarer s'il est, oui ou non, destiné à devenir

drapeau national. Mais pénétrez bien vos âmes des idées et des sentiments dont il est le symbole. J'y vois réunis les trois grands éléments de notre patriotisme: la *foi* nationale, figurée par cette croix blanche que la France chrétienne, notre ancienne mère patrie, porta si longtemps et si glorieusement à son front; l'*espérance* nationale, attachée à ce fond d'azur, qui se trouvait, dit-on, sur la bannière de Carillon, et qui, par là même, nous rappelle, avec le courage héroïque de nos pères, les bontés et les sollicitudes de la Providence à notre égard; l'*amour* national, si bien exprimé par ces feuilles d'érable tressées autour du Cœur de Jésus, comme pour nous dire qu'en aimant Dieu on aime sa patrie, et qu'en aimant sa patrie, on sait travailler, souffrir et se dévouer pour elle."

MGR G.-N. RITCHOT, V. G.

Protonotaire apostolique, curé de Saint-Norbert, Man.

Je donne toute mon approbation au nouveau drapeau canadien. Il rappellera à notre jeune peuple que nous sommes les fils de la vieille France catholique, et le Sacré-Cœur leur dira que la gloire du peuple canadien c'est d'être catholique avant tout.

J'ai la ferme confiance que ce drapeau sera le signe de ralliement qui réunira tous les membres de notre peuple sous leur véritable étendard.

M. L'ABBÉ G. MIVILLE,

Supérieur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Nous avons arboré le cher drapeau, le 28 mai dernier, aux applaudissements de tous nos élèves, et depuis ce temps, en diverses circonstances plus solennelles, il a

eu la place d'honneur sur le jeu de balle qui se trouve au centre de nos cours de récréation. Voilà tout ce que nous avons fait. Mais, croyez-le bien, mes vœux ardents vous accompagnent dans vos travaux qui ne sont pas moins qu'une œuvre de régénération sociale; car je ne puis croire à la défection et à la médiocrité d'un peuple qui aura mis sur ses étendards l'image bénie du Cœur de notre cher et adoré Maître.

Les Canadiens français devront beaucoup à tous les membres du Comité du drapeau national; ils devront beaucoup à ce brave et pieux président, M. Verret, qui me paraît être un de ces laïques sans peur et sans reproche, dans la main duquel je voudrais mettre ma main pour lui faire sentir mon admiration et ma reconnaissance.

II. L'ABBÉ G. DUGAS,

Ancien missionnaire,

ET

II. L'ABBÉ J.-E. DUGAS,

Curé de Sainte-Anne des Plaines, P. Q.

Vous préparez, nous dit-on, une brochure destinée à faire apprécier à nos compatriotes, autant qu'il le mérite, le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national. C'est avec un vrai bonheur que nous apprenons cette nouvelle.

Le mouvement en faveur d'un drapeau si propre à nous rappeler, avec les plus belles traditions de nos ancêtres, la mission providentielle de notre race sur cette terre d'Amérique, se recommande de soi. Seuls, les Canadiens dégénérés pourraient rester indifférents à son égard.

Recevez donc nos plus chaleureuses félicitations, etc.

II. L'ABBÉ J.-C. ALLARD, Ptre.,

Turner's Falls, Mass.

J'adhère de tout cœur à l'idée d'un drapeau national pour les Canadiens français. Je m'en suis procuré un, et, le 18 novembre 1903, je l'ai arboré à côté du drapeau américain, à l'occasion d'une fête paroissiale. (20 déc. 1903.)

II. L'ABBÉ J.-G. BOUILLON,

Curé de Sainte-Anne-des-Chênes, Man.

Vive le drapeau national portant l'image du Sacré-Cœur! Désormais nous marcherons à son ombre. Nos enfants catholiques grandiront à sa vue; le voyant sans cesse, cet emblème sacré, ils apprendront à le vénérer, à prier Jésus, à lui demander des grâces précieuses. Hélas! dans notre pays, le Manitoba, nous en avons une grande grâce à demander! Vite, arborons l'image du Sacré-Cœur et marchons à sa suite tous ensemble. *In hoc signo vinces.* Par ce signe nous remporterons la victoire sur nos ennemis qui nous ont enlevé nos écoles catholiques. Que le drapeau national soit notre signe de ralliement!

(*La Croix*, de Montréal, 31 mai 1903.)

II. L'ABBÉ D. GOSSELIN,

Curé de Charlesbourg.

A part la relation des belles fêtes de Charlesbourg que M. l'abbé Gosselin a bien voulu écrire pour le Comité du drapeau, (Voir le chap. I de la 5^{me} Partie) cet intelligent patriote a, de plus, adhéré au Carillon-Sacré-Cœur dans les termes qui suivent:

“Je n'ai aucun doute que le Carillon avec l'emblème du Sacré-Cœur fera son chemin: il sera un jour notre drapeau national. Mais il ne faut pas se lasser de pousser à la roue.”—Lettre à un membre du Comité, 31 décembre 1903.

M. L'ABBÉ F.-X. BURQUE,

Curé de Fort Kent, Maine, É.-U.

Ayant reçu l'information que le Comité du drapeau du Sacré-Cœur, de Québec, est en voie de publier une brochure en faveur du drapeau dit “le Carillon-Sacré-Cœur”, comme étendard à la fois national et religieux de tous les groupes canadiens-français, tant des États-Unis que du Canada, je m'empresse de souscrire à cette brochure, et, sans connaître le prix auquel elle se vendra, je ne veux pas payer moins de deux dollars l'exemplaire que vous aurez la bonté de m'adresser. Je vous inclus cette somme.

Vous saisissez tout de suite la raison de mon enthousiasme. C'est que je suis moi-même, de cœur et d'âme, un partisan du Carillon-Sacré-Cœur, et que j'approuve absolument sans réserve l'œuvre de propagande qui se fait en faveur de ce drapeau.

Un tel drapeau n'est-il pas de nature à rallier à lui la nation canadienne-française tout entière? Toutes les objections doivent tomber devant lui. Il faut tenir pour assuré que tous les groupes canadiens-français qui arboreront ce drapeau auront pour lui tant d'amour et de respect qu'on ne verra jamais se réaliser nulle part cette profanation dont les adversaires, même de bonne foi, ont tant parlé et qu'ils semblent tant redouter à l'égard du Sacré-Cœur.

J'espère donc, avec les promoteurs du noble projet, que le jour n'est pas loin où le Carillon-Sacré-Cœur sera pratiquement le drapeau national de toute la race canadienne-française.

II. L'ABBÉ J.-A. BOISSONNAULT,

Curé de St. Johnsbury, Vt.

L'an dernier, nous avons célébré notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, avec tout l'éclat possible. L'orateur du jour, M. le Dr Bachand de Sherbrooke, a parlé chaleureusement du nouveau drapeau "Carillon-Sacré-Cœur". Il a été vivement applaudi.

Je ne puis que féliciter le comité de Québec, qui nous a proposé un drapeau à la fois si religieux et si patriotique.

III. L'ABBÉ E. GRENIER,

Curé de Saint-Grégoire.

Je vous félicite d'avoir été si bien inspirés dans le choix du Carillon-Sacré-Cœur, et de montrer un zèle si louable afin de le faire adopter de tous les membres de la famille canadienne-française.

IV. LES ABBÉS J.-D. FILLION et J.-N. JUTRAS,

Saint-Jean-Baptiste, Man.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que vous préparez une brochure afin de promouvoir l'idée du drapeau Carillon-Sacré-Cœur. Permettez-nous de profiter de cette occasion pour vous dire combien nous

serons heureux de voir ce drapeau adopté par notre pays comme drapeau national. Nous exprimons en cela le sentiment de toute notre population et, comme preuve, le drapeau Carillon-Sacré-Cœur flotte sur nos églises, nos couvents, et sur les demeures d'un grand nombre de nos paroissiens.

LES RÉVÉRENDIS PÈRES JESUITES,

Rédacteurs du "Messenger Canadien" du Sacré-Cœur.

Ce mois-ci, notre petite revue paraît avec, au frontispice, un drapeau. Et ce drapeau est celui qui est proposé, depuis quelque temps, comme étendard national, à l'adoption des Canadiens français. Il porte le nom de Carillon, et l'emblème divin du Cœur de Jésus brille, au centre, parmi les feuilles d'érable.

A notre tour, nous présentons ce drapeau au respect et à l'amour de nos lecteurs.

Quelques-uns seront surpris, peut-être, s'étonneront même de nous voir donner une adhésion aussi entière à un simple projet de drapeau national. Ils auront d'ailleurs peine à comprendre que nous y attachions tant d'importance. Et puis, est-ce bien là, se diront-ils, le rôle d'une revue pieuse?

Pour ceux-là, nous expliquerons brièvement la nature de notre adhésion, son fondement et ses motifs.

Il n'appartient à personne, nous semble-t-il, de se désintéresser des intérêts nationaux, surtout quand la gloire de Dieu et le salut des âmes sont en jeu. On ne saurait nier que la question du drapeau a bien son importance pour la vie nationale. Toutefois, si celui

qui est proposé à l'adoption de nos compatriotes eût eu un caractère purement civil, nous l'aurions salué comme les autres, en passant, avec enthousiasme peut-être, puis nous aurions continué notre chemin, sans plus de démonstration extérieure. Mais précisément — et uniquement — parce qu'il porte dans ses plis le Cœur adorable du Sauveur, nous l'arborons bien haut, avec une joie et un amour intenses.

Nous croyons, en effet, avec Léon XIII, que le salut des peuples est dans le Sacré-Cœur. Nous croyons, de plus, que l'apposition de l'image auguste du Cœur de Jésus sur les étendards nationaux est *légitime* et *salutaire*.

Et si nous nous déclarons favorables au projet émis, c'est que nous y voyons un hommage national très propre à consoler le divin Cœur; un acte magnifique de reconnaissance pour l'immense bienfait de la conservation de notre foi; un moyen providentiel enfin de mériter les grâces de choix dont notre race a besoin pour rester fidèle à sa haute mission sur ce continent.

LE R. P. E. PICHÉ,

De la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, Paris.

Il m'arrive par la poste un numéro de *la Croix* de Montréal, avec le nouveau drapeau.

J'ignore qui a pensé à moi, et, loin du pays natal, il n'est pas dans mon programme de discuter ses questions locales.

Mais je salue de tout mon cœur et la "croix" de mon Dieu et le "drapeau" de ma patrie.

Je les salue avec d'autant plus d'amour que l'un et l'autre sont officiellement reniés dans la pauvre France...

Aussi, est-ce avec un noble orgueil que, revoyant les couleurs de Carillon, les lys, effacés de tant de monuments ici, je salue ce cher drapeau car mon cœur est resté "chez nous", malgré la charité surnaturelle qui me retient au poste de l'honneur et de l'immolation.

Drapeau resté cher, car il me semble que tel qu'il est en ce jour, il a toujours existé dans l'esprit de notre race canadienne.

Sa conception date non pas du jour même de la séparation cruelle, mais des temps héroïques de la découverte et de la lutte, alors que son frère aîné faisait claquer ses plis glorieux autour de la croix plantée sur nos bords.

Drapeau que j'ai toujours vu dans un rêve d'espérance, et qui parlait mystérieusement à mon cœur d'exilé, sous le ciel de France ou d'Italie, d'Irlande ou de Belgique.

Drapeau qui restera toujours, tant qu'il y aura un Canadien capable de prier et de se souvenir.

Car l'azur de notre beau ciel nous en a fourni le fond, la France, en guise d'étoiles, y a semé ses lys, l'Église y a jeté sa croix toute blanche. Et puis, en nos temps tourmentés, il fallait au sein de ces couleurs joyeuses un grand enseignement, celui de l'amour éternel, infini, et le Cœur de Jésus se détache de la croix blanche, unissant par ces deux couleurs les emblèmes de la pureté et du martyre...

Flotte donc, ô mon drapeau, dans nos jours de paix et de tranquillité, plane sur nos têtes pour écarter la foudre des vengeances divines, reste avec nous dans nos jours d'orage, sois alors un gage d'espérance et de résurrection.

Pour moi, ni à ton ombre, ni près de toi mes jours se termineront, mais parfois je monterai à la basilique de Montmartre et, sans voir de ses saintes hauteurs la *Terre promise*, je prierai pour toi, ô mon Canada, pour que ton ciel ne s'obscurcisse pas, pour que tes lys ne se fanent jamais, pour que ta croix ne soit jamais ternie, et pour que ton cœur repose à jamais près du Cœur de mon Dieu!

(*La Croix de Montréal*, 17 mai.)

LE R. P. C. DUCHARME, C. S. V.,
Provincial des Clercs de Saint-Viateur.

Au Rév. Père Beaudry, supérieur du Collège Joliette.
— Dans votre lettre du 22 du courant, vous me demandez mon opinion sur la question du drapeau du Sacré-Cœur, agitée depuis quelque temps.

Vous ne le dites pas, mais je présume que, dans votre pensée, il s'agit d'un drapeau national des Canadiens français, dans lequel figurerait l'image du Sacré-Cœur.

Laissez-moi vous dire d'abord que je ne suis point étonné de vous entendre louer le mouvement spontané d'un bon nombre de vos élèves souscrivant au projet: il est trop noble, trop élevé et surtout trop glorieux au sacré Cœur de Jésus pour ne pas provoquer vos sympathies et emporter votre adhésion empressée. C'est vous dire combien je trouve opportun que les Franco-canadiens adoptent un drapeau national, et combien je trouve heureuse la pensée d'y inclure l'image du Sacré-Cœur. J'espère que l'idée fera son chemin; mais il serait fort étonnant qu'elle ne rencontrât pas de grands obstacles: le prince des ténèbres, — qui ne désarme jamais

parce qu'il est orgueil, — ne laissera pas arborer sans s'agiter le glorieux étendard de son éternel vainqueur. Hélas! il n'a que trop réussi à empêcher l'exécution de la demande du divin Maître au "roi très chrétien", de mettre dans ses armes l'image de son Cœur adorable. Si le roi de France avait répondu au vœu du Roi des nations, s'il s'était mis sous la protection du Sacré-Cœur, sans doute il aurait assuré à sa maison et à son peuple les heureux effets de la divine promesse: "Je bénirai les maisons où l'image de mon Cœur sera exposée et honorée"; et la France officielle aurait continué, dans le monde, son beau et noble rôle de Fille aînée de l'Église, comme la France religieuse, — restée fidèle et dévote au Sacré-Cœur, en dépit des persécutions de la France officielle, — a toujours été à la tête des nations catholiques dans les Œuvres apostoliques.

Les Canadiens français ont besoin de s'unir pour répondre aux desseins de la divine Providence; depuis longtemps on cherche un moyen d'unir tous les membres de la grande famille nationale, éparpillés sur les divers points de notre vaste continent. Quel beau signe de ralliement serait le drapeau du Sacré-Cœur!

Le Cœur de Jésus! Mais, n'est-ce pas de ce foyer divinement ardent qu'est sortie, comme une flamme d'amour, cette prière ineffable: "Père saint, conservez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous... J'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, et pas un d'eux n'a péri hors le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie... Je ne prie pas seulement pour eux (les apôtres), mais aussi pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi, afin que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en moi" (Joan. xvii, 11-21).

Cette image bénie du Cœur de Jésus serait plus qu'un signe de ralliement, plus qu'un symbole, elle serait une protection: la promesse du divin Maître est formelle, je l'ai rappelée plus haut, et sa prière pour ses disciples à son Père éternel doit être entendue. L'effet de cette protection, de cette prière du Christ, serait surtout l'union, la charité... qu'ils soient un. Ah! que les Canadiens français seraient forts, s'ils étaient unis, s'ils étaient un dans la même charité!

Avec vous "je loue le dévouement spontané" de vos élèves, en faveur du drapeau du Sacré-Cœur: ils vous font honneur et je suis fier d'eux. Je n'ai pas d'objection à ce que vous le leur disiez, si vous le trouvez bon et agréable à Dieu... (24 décembre 1902.)

LE R. P. C. BEAUDRY, C. S. V.,

Supérieur du Collège Joliette.

A Monsieur J.-P. Tardivel, de *la Vérité*, Québec.
— J'ai le plaisir de vous envoyer la souscription des élèves des classes supérieures du Collège Joliette, en faveur d'un drapeau du Sacré-Cœur. Leur démarche me cause d'autant plus de satisfaction qu'elle est plus spontanée.

Le Collège Joliette professe un culte spécial pour le Sacré-Cœur....

Notre cher Canada possède encore à un haut degré le bienfait inestimable de la foi; mais un courant d'idées malsaines, très dangereuses, très perfides, ne pénètre-t-il pas dans les hautes sphères de la société? Ces idées ne menacent-elles pas de s'implanter parmi le peuple? Qu'advient-il alors de la destinée du Canada? Le

peuple est encore bon. Il aime l'Église; il aime les fêtes religieuses, il aime surtout les manifestations religieuses en l'honneur du Sacré-Cœur: témoin l'empressement général des fidèles vers ce divin Cœur, chaque premier vendredi du mois. Si nous voulons conjurer l'orage qui gronde au loin, comme moyen efficace donnons-lui le drapeau qui convient à sa foi, à son amour, à son espérance. Et, avec cet insigne glorieux, nous le conserverons bon dans ses principes, fidèle à sa conscience, fort dans le combat. C'est d'ailleurs la promesse formelle de Jésus-Christ qui ne trompe jamais. En avant donc le drapeau du Sacré-Cœur! *Adveniat regnum tuum!* (27 décembre 1902.)

LE R. P. CRESCHMEN,

Eudiste.

Le 28 novembre 1903, une grande fête avait lieu à Chicoutimi, à l'occasion de l'inauguration des magnifiques usines qui font l'honneur de cette ville. Nous parlons de ce consolant événement dans une autre partie de la brochure. Le matin du 28, une grand'messe était chantée à la cathédrale, et le R. P. Creschmen, Eudiste, fit le sermon de circonstance. L'éminent religieux loua le drapeau canadien-français avec chaleur et conviction. Nous reproduisons ce discours au chap. 1^{er} de la 5^{me} Partie.

LES RR. PP. RÉDEMPTEURISTES

De Sainte-Anne de Beaupré.

Les RR. PP. Rédemptoristes, dans les "Annales de la Bonne Sainte Anne", donnent leur adhésion au drapeau du Sacré-Cœur dans les termes suivants :

"Quelle sera la fortune de ce nouvel étendard ? Si Notre-Seigneur le veut, et il le veut, il poursuivra sa pacifique conquête et finira par rallier autour de lui toute la nationalité canadienne-française de l'Amérique du Nord. On le verra flotter sur nos édifices publics, sur nos maisons d'éducation ; on lui donnera la place d'honneur dans les grandes solennités civiles et religieuses. Il est digne d'une si belle fortune, à cause de l'emblème sacré qu'il porte dans ses nobles plis, à cause des glorieux souvenirs qu'il évoque dans l'âme canadienne-française.

"C'est le vœu ardent que nous prenons occasion de déposer aux pieds de notre bonne sainte Anne, la conjurant d'en obtenir la prompte réalisation. Oui, nous prions notre bien-aimée Patronne de mettre fin aux hésitations de ceux qui semblent méconnaître le droit absolu de Dieu à nous rappeler sa présence dans l'univers par tels signes qu'il lui plaira : signes de puissance et de justice, signes d'amour et de miséricordieuse tendresse."

LES RR. PP. OBLATS

De Duluth, Minnesota.

Quelle belle et bonne œuvre vous faites !

Que l'image du Sacré-Cœur projette ses rayons d'amour du haut de tous les clochers de nos paroisses et du toit de toutes nos maisons canadiennes !

Que l'Ange, qui veille à la garde du précieux dépôt d'honneur et de foi de notre population, l'apporte de l'embouchure du St-Laurent jusqu'à sa source!

Que, de Duluth à Québec, l'image de ce divin Cœur, qui s'immola si souvent sur tout le parcours de notre grand fleuve, rappelle aux générations présentes et futures que leur plus beau titre de gloire est d'être *les amants* du Sacré-Cœur!

Daignez envoyer à notre adresse 100 exemplaires de votre brochure avec la facture.

Que le Sacré-Cœur vous protège!!

R. P. A. HAFION, S. J.

Écrivain distingué de Paris qui travaille actuellement à une nouvelle Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie.

L'heure sonne pour le jeune Canada, resté toujours et si français et si catholique, de répondre à la demande du Sacré-Cœur. De tout l'ensemble des révélations de Paray, et de la lettre du 17 juin 1689 (1), où se trouve le message adressé au roi Louis XIV, en particulier, il résulte en effet que le divin Cœur de Jésus demande un culte social non seulement à la France mais à toutes les nations. Une des manifestations de ce culte social que Notre-Seigneur indique lui-même dans sa haute condescendance, c'est la peinture, sur les étendards de la nation, de son Cœur sacré. Sans doute, dans le texte de la Bienheureuse (2), c'est des étendards de Louis XIV qu'il

(1) Dans un vieux manuscrit cette lettre est datée de mai 1689.

(2) Nous ne possédons pas le texte autographe de la Bienheureuse, mais les copies concordent, au moins celles que j'ai vues : *Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards.*

s'agit, mais il ne me semble pas que la pensée de Notre-Seigneur soit comme emprisonnée dans ces mots: "Il désire entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois," comme l'écrivit Marguerite-Marie dans la lettre déjà citée." Dans une autre, au P. Croiset (15 sept. 1689), elle dit encore: "Il y a encore une autre chose dont je me sens fort pressée, par le grand désir qu'il me fait connaître d'en avoir, c'est que cette dévotion courre dans les palais des rois et des princes de la terre." En outre, le but suprême de Notre-Seigneur en voulant l'image de son Cœur sacré sur les étendards et dans les armes de Louis XIV, c'est de le rendre triomphant de tous les ennemis de la sainte Église. On voit dès lors toute l'ampleur de la pensée; elle enveloppe tous les rois et tous les princes chrétiens, tous ils devront être les dévôts du Sacré-Cœur, et les promesses de victoire semblent bien s'étendre à tous, car Louis XIV ne pouvait à lui seul, évidemment, *triompher de tous les ennemis de la sainte Église*.

La France est la première choisie, et son roi le fils aîné du Sacré-Cœur; mais un fils aîné n'est pas un fils unique; et le Cœur de Jésus, qui veut le salut de tous les hommes, ne saurait se désintéresser des hommages libres d'aucune nation. Que toutes se consacrent à Lui, que toutes lui élèvent un temple, que toutes fixent son image aux plis de leur drapeau. Ce sera l'affirmation universelle de son règne social, la grande union du patriotisme et de la foi, des peuples et de l'Église. Quand Garcia Moreno consacre la république de l'Équateur au Cœur de Jésus, quand la catholique Belgique veut, elle aussi vivre à l'ombre d'un temple dédié au Cœur de Jésus qui la protège et garde sa foi, ils interprètent bien les révélations de Paray; et le drapeau de Carillon, orné de feuilles d'érable, traversé de la croix blanche, peut

sans crainte arborer l'image du Cœur de Jésus, il en a le droit et il en est digne.

Qu'il flotte encore le vieux drapeau de Montcalm, le saint étendard des luttes pour l'indépendance, rougi du sang des ancêtres versé à flots pour la France, pour la mère patrie qui oubliait; les plis en sont assez nobles pour abriter le Cœur d'un Dieu. Sur les rives du Saint-Laurent, la grande histoire du passé reste vivante aux cœurs canadiens et français; il y a là des pages héroïques qui dorment glorieuses comme des chants d'épopée. A Carillon, en six heures de lutte, trois mille Canadiens mettent en fuite quinze mille anglais, dont cinq mille restent sur le champ de bataille, et l'humble Montcalm écrit le lendemain à M. de Vaudreuil: "Je n'ai eu que la gloire de me trouver le général de troupes aussi valeureuses." Triomphe patriotique et humilité chrétienne, n'est-ce pas qu'ils ont bien choisi, ceux qui ont voulu grouper sous le noble étendard tous les Canadiens fidèles à leur race, à leur langue, à leurs traditions, à leur foi? Leur race est la nôtre, qu'ils nous permettent de les féliciter.

Leur foi est la nôtre et nous les félicitons encore plus de leur noble audace. Avec les souvenirs de Carillon et d'un passé de gloire, c'est le Cœur de Jésus qui les protégera: appelés après nous, ils nous devançant, c'est à leur honneur.

L'HONORABLE NÉMÈSE GARNEAU, C. L.

"Je ne m'objecterais pas, pour ma part, à un drapeau propre à notre nationalité. Les Irlandais en ont un à la suite duquel ils marchent fièrement le jour de leur fête nationale; pourquoi, nous, Canadiens français n'aurions-nous pas le nôtre?"

Ces paroles de Monsieur de Cazes, s'il faut en juger par la presse, me paraissent être l'écho fidèle du sentiment général des Canadiens français. En effet, pourquoi n'aurions-nous pas un drapeau qui soit bien nôtre ? Et s'il est admis que les Canadiens français doivent avoir leurs propres couleurs, quelles seront-elles ?

Tout d'abord, que sommes-nous ?

Ainsi que les Anglais, les Français, les Allemands et les Galiciens qui habitent ce pays, nous sommes citoyens du Canada. Canadiens, notre drapeau politique est celui du *Dominion*, que nous arborons avec orgueil. Citoyens du Canada, nous sommes, en outre, sujets de la Couronne britannique, pour laquelle nous professons la plus parfaite loyauté. Aussi, nous faisons-nous un devoir d'arborer et d'honorer le drapeau anglais.

Tous les Canadiens d'origine autre que la nôtre ont fait du Canada leur pays d'adoption : ou ils n'y sont pas nés ou le séjour de leur famille n'y remonte qu'à un demi siècle tout au plus. C'est pourquoi nous les voyons déployer avec fierté, aux jours solennels, les drapeaux anglais, irlandais, etc., emblèmes de leur nationalité respective, manifestant ainsi leur origine tout en restant loyaux à leur patrie d'adoption et à la Couronne britannique.

Nous, Canadiens français, nous sommes les descendants des découvreurs, des défricheurs, des colonisateurs, des organisateurs et des civilisateurs de ce beau pays ; nos ancêtres y sont établis depuis deux siècles à trois siècles et demi ; ils l'ont conquis, défendu, arrosé de leurs sueurs, fécondé de leur sang.

Lors de la cession, ceux des habitants de ce pays qui aimaient mieux la France que le Canada, qui étaient plus français que canadiens, s'en retournèrent en France,

leur patrie, emportant avec eux le drapeau français ; ceux qui aimaient mieux le Canada que la France, qui, plus canadiens que français, se trouvaient ici dans leur patrie y, restèrent, rompant ainsi politiquement, pour toujours, avec la France. Nous sommes fils de ces derniers.

Qui donc parmi les citoyens du Canada est Canadien au même titre que nous ?

Nos ancêtres, des héros, étaient originaires du beau pays de France, de la France catholique, de la fille aînée de l'Église.

“ Allez, disaient les rois de France à ceux qui s'embarquaient pour le Canada, allez conquérir de nouvelles possessions à la France et un nouveau royaume au CHRIST.”

Nous sommes donc Français d'origine et Canadiens de nationalité.

La religion catholique était celle de nos ancêtres ; c'est aussi la nôtre et, de grâce, n'allons pas oublier que si ces derniers sont restés Canadiens français, c'est parce qu'ils sont restés catholiques.

Nos ancêtres n'étant qu'une poignée quand eut lieu, lors de la cession, la suprême et dernière sélection, n'avaient pas besoin de drapeau. Leur descendance, étant devenue un peuple, une nation, veut s'en donner un. C'est incontestablement le désir du peuple puisqu'il s'est formé des comités à cet effet, spontanément et simultanément, à Québec, à Montréal et au Manitoba, et que tout le monde paraît en faveur du projet.

Prendrons-nous le drapeau de la France ? Évidemment non, car nous ne sommes pas ici des Français exilés soupirant après la patrie absente, mais un peuple fort, vivant heureux dans sa propre patrie, jouissant sous le drapeau anglais d'une entière liberté et accomplissant,

en se développant, la mission que la Providence lui a confiée sur ce continent. Parce que nous sommes originaires de la France, ce n'est pas une raison pour adopter son drapeau. Les Américains ont-ils conservé celui de l'Angleterre? les Boers celui de la Hollande? les Australiens, les Néo-Zélandais, les habitants du Cap le drapeau anglais? Non.

D'ailleurs, il y a des raisons politiques pour que nous ne choisissons pas, pour notre drapeau national, celui d'une nation étrangère. J'avoue franchement que l'Angleterre s'est montrée bien tolérante, pour ne pas dire magnanime, en nous permettant l'usage constant que nous avons fait, depuis cinquante ans, du drapeau français. Cet usage a dû créer, dans l'esprit de nos concitoyens anglais, la fausse et funeste impression que nous étions des Français et non des Canadiens. Qui nous dira tout le tort que cela nous a causé auprès des Anglais du Canada? N'est-il pas temps que nous fassions cesser tout équivoque à ce sujet?

Notre drapeau doit symboliser tout ce que nous sommes et proclamer notre origine, notre nationalité, notre religion. Et si l'une de ces trois choses devait être omise, (il n'y a aucune raison qu'il en soit ainsi), que ce soit plutôt notre origine. Nos ancêtres l'avaient compris de cette façon puisqu'ils avaient pris pour devise: "Religion et Patrie," c'est-à-dire la patrie canadienne.

Les comités de Québec, de Montréal et du Manitoba ont choisi le drapeau suivant :

"Champ d'azur et croix blanche, rappelant l'ancienne France.

"Feuilles d'érable, symbolisant notre nationalité, et fleurs de lys du drapeau de Carillon, rappelant son plus glorieux fait d'armes.

“Emblème du Sacré-Cœur, symbole par excellence de l'amour du Christ pour les hommes.”

Le Sacré-Cœur se trouve là, pour montrer que nous ne rougissons pas du Christ afin qu'il ne rougisse pas de nous; pour rappeler que la dévotion au Sacré-Cœur est nationale; parce que Jésus-Christ en demandant au chef de la nation française, par Marguerite-Marie, de mettre son emblème sur son étendard, s'est adressé à nous aussi bien qu'à la France, le Canada étant alors possession française; dans l'espérance enfin, qu'en agissant ainsi notre pays sera préservé des affreux malheurs qui affligent la France depuis plus d'un siècle.

Oh! j'admets volontiers les craintes de ceux qui redoutent que cet emblème ne soit profané. Sans aucun doute, il y aura des profanations,—quelle est la chose sainte qui en est exempte?—mais je suis rassuré par la pensée que Jésus-Christ savait, quand il a demandé que le Sacré-Cœur fût placé partout, que ce dernier serait profané; de même qu'il n'ignorait pas, quand il l'a institué, que son saint Sacrement serait exposé à toutes les profanations. Une autre pensée me rassure et me console: c'est que, pour une profanation qui se produira, il y aura des centaines et des milliers de manifestations de foi nationale qui n'auraient jamais eu lieu sans ce drapeau.

Les comités comprennent que ce drapeau ne plaira pas à tout le monde, et loin d'eux l'intention de l'imposer à ceux à qui il ne convient pas. Ils l'adoptent, le déploient, et ils invitent tous ceux qui partagent leurs sentiments à se grouper autour d'eux sous ses plis.

Quant à moi, je suis heureux de déclarer publiquement qu'il me convient en tout point et que je le hisserai sur mon toit avec orgueil et avec amour.

M. LE JUGE PRUD'HOMME.

A une assemblée plénière de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, Manitoba, le drapeau Carillon-Sacré-Cœur fut adopté unanimement comme drapeau national. Nous reparlons de cette réunion dans un autre chapitre de ce volume. A cette occasion, M. le juge Prud'homme fit un discours dont voici le résumé :

“ Il nous faut, dit Son Honneur, un drapeau ; un drapeau qui puisse personnifier d'une manière spéciale la race canadienne-française.

“ En chiffres ronds, nous n'existons que depuis deux cent cinquante ans ; nous fûmes les pionniers de la civilisation et du catholicisme sur ce côté-ci de l'océan ; les œuvres de nos pères, tout empreintes de foi et de force, sont colossales en résultats. C'est dire que nous avons attendu assez longtemps pour nous choisir un symbole qui caractérise le peuple canadien-français.

“ Le drapeau fleurdelisé, que de souvenirs émouvants il évoque, que de gloire il a recueilli sur cette terre du Canada où Jacques Cartier, Champlain et Maisonneuve le plantèrent pour la première fois !

“ Il a flotté sur la moitié de ce continent, depuis les rives du Mississipi et le golfe du Mexique, avec Jolliet, Marquette, La Salle et Tonty, jusqu'aux plages glaciales et inhospitalières de la baie d'Hudson, avec d'Iberville et La Pérouse. C'est lui que, naguère, plantaient dans ces immenses prairies, La Vérandrye, Le Gardeur de Saint-Pierre et La Corne de Saint-Luc. C'est sous les plis de ce drapeau que les milices canadiennes, que commandait Montcalm, s'illustrèrent à Oswego et Carillon. Pouvait-on être mieux inspiré qu'en choisissant ce noble étendard, témoin éloquent de l'héroïsme de nos ancêtres, et si intimement lié aux pages les plus glorieuses de

notre histoire? On comprend quel souffle d'enthousiasme passe en frémissant sur nos âmes, en contemplant cet emblème qui constitue pour nous comme une épopée admirable des luttes de nos pères pour fonder sur cette terre d'Amérique une nouvelle France.

“La croix qui traverse le drapeau nous rappellera que nous sommes un peuple de croyants, qui ne rougit pas de se dire franchement catholique. D'ailleurs, la foi est le principe de la vitalité d'une nation. Pour bien aimer sa patrie, il faut avoir foi en elle, et c'est la religion qui inspire et soutient cette foi. Cette foi doit être pour nous un motif de fierté. En effet, nous posédons comme catholiques la vérité intégrale, et en courbant nos fronts sous la croix, nous relevons la dignité humaine, ennoblie et divinisée pour ainsi dire par le Dieu fait homme. C'est la vérité qui rend libre. L'erreux obscurcit l'intelligence et fait bientôt perdre les véritables notions de la liberté pour conduire à l'esclavage des passions et à la tyrannie.

“La croix sera pour nous un signe de victoire et d'espérance. Elle nous rappellera le dévouement de nos missionnaires, qui sont allés porter les lumières du christianisme et de la civilisation sur toutes les plages de l'Amérique du Nord. Et elle redira également l'union intime qui existe entre nous et le clergé qui, au lendemain de la conquête a sauvé notre nationalité et n'a cessé depuis de l'entourer de ses soins affectueux : le clergé qui a doté notre pays de tant d'œuvres d'éducation et qui fait partie de l'âme canadienne-française.

“ Les feuilles d'érable nous rappelleront les travaux des premiers colons du Canada qui, la cognée à la main, attaquèrent nos forêts pour les transformer en champs couverts d'épis dorés. Les travaux de ces modestes mais admirables défricheurs, qui firent patiemment la conquête des forêts et léguèrent à leurs enfants ces

fertiles campagnes devenues nos paroisses de la province de Québec, ne sauraient être oubliés. La feuille d'érable, qui a entendu les soupirs, les prières, les chants joyeux ou les gémissements douloureux de nos pères, sent trop le terroir pour qu'elle n'ait pas sa place d'honneur au drapeau. On l'a mise le plus près du Sacré-Cœur, afin de mieux entendre les soupirs affectueux de ce Cœur divin pour la race qu'il semble chérir avec une affection toute particulière.

“ Enfin, au centre, à la placé d'honneur qui lui convient, nous avons placé le Cœur divin de notre Sauveur. Je le dirai, c'est la raison principale, le motif supérieur qui nous porte à adopter ce drapeau. C'est à genoux, ce me semble, que je devrais présenter cette résolution. C'est pour répondre au désir même de Notre-Seigneur, exprimé à la bienheureuse Marguerite-Marie, alors que le Canada était colonie française, que nous nous proposons de mettre cet emblème sacré sur notre drapeau. Le Christ a toujours aimé la France et il souhaitait une reconnaissance plus solennelle et plus publique de son alliance avec elle. Ce désir, gage de l'amour de Dieu pour nos pères, nous allons le réaliser ce soir.

“ Répétons tous en chœur : “ Vive le Sacré-Cœur qui aime les Canadiens français ! ”

“ La protection si évidente de Dieu sur notre nationalité exige de notre part un hymne de reconnaissance. Que notre amour pour le Sacré-Cœur s'intensifie en contemplant ce noble drapeau.

“ Le Sacré-Cœur désormais règnera avec plus d'empire sur nous ; il flottera à la tête de nos processions religieuses et nationales et au-dessus de nos foyers, béniissant notre race qui, par ce nouveau pacte, promet de lui demeurer fidèle et de l'entourer d'un culte spécial.”

(Reproduit des *Cloches de Saint-Boniface*.)

9 juin 1903.

M. ERNEST CYR,

Ancien député à la législature manitobaine.

À la même assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, dont il est question plus haut, M Ernest Cyr, ancien député, prononça le discours suivant :

Monsieur le Président, Messieurs,

Après l'appui si unanime et si enthousiaste que notre Société vient de donner à l'adoption du nouveau drapeau des Canadiens français, et surtout après les paroles éloquentes prononcées par l'honorable juge Prud'homme à l'appui de la résolution qu'il vient de soumettre à cette assemblée, je suis certain que je rencontrerai votre approbation en vous donnant lecture de la résolution que je me propose de vous soumettre, comme pendant à celle que vous venez d'adopter avec tant d'enthousiasme. Messieurs, le vote que nous venons de donner sur cette question si importante sera consigné dans l'histoire des Canadiens français du Manitoba. Nous venons d'affirmer hautement que le peuple canadien-français est devenu une nation et que, comme telle, il s'est choisi un drapeau qui, à l'avenir, flottera sur le faite de nos édifices et dans les plis duquel se dérouleront les signes distinctifs qui caractérisent le mieux notre race. Ce drapeau nous rappellera tout un passé de gloire en nous ramenant à l'origine et à la source de tout ce qui a contribué à faire de nous un peuple tort et chrétien. Quelques personnes, par la voix de la presse, ont semblé s'objecter à ce que nous placions la fleur de lys et surtout le Sacré-Cœur sur ce drapeau, craignant qu'il ne soit insulté par les différentes races au milieu desquelles nous sommes appelés à vivre.

Si c'est là le seul argument que l'on puisse apporter contre son adoption, il ne vaut pas la peine que nous nous attardions à le discuter. Depuis quand les Canadiens français ont-ils eu peur d'affirmer leur foi et leur amour pour leur patrie ? Et qui donc, la hache à la main, a frayé un chemin à la civilisation à travers les forêts vierges de l'Amérique ? Si nous nous reportons par la pensée à l'année 1534, époque à laquelle trois fortes puissances européennes sont venues frapper violemment du pied le sol encore vierge du nouveau monde, nous voyons que, pendant que les Espagnols plantaient leurs étendards aux Antilles, pendant que les Anglais abordaient à Terre-Neuve, Jacques Cartier, ce héros d'éternelle mémoire, abordait à Gaspé et y plantait une croix haute de trente-trois pieds, croix surmontée d'une fleur de lys, emblème de la suzeraineté nationale de la France au nouveau monde !

Et Jacques Cartier jetait là une poignée de preux qu'il serait trop long de suivre dans les travaux gigantesques qu'ils accomplirent par la suite. Ces hommes d'un courage extraordinaire, ces guerriers d'une valeur sans précédent dans l'histoire, s'avançaient stoïquement à travers les nations farouches, barbares et non civilisées. Leur avant-garde se composait de quelques hommes portant la robe noire, dont la seule arme était une croix, dont la seule défense était un crucifix. Une halte avait-elle lieu, un camp s'établissait-il, toujours, au-dessus du drapeau sacré de la patrie, planait le drapeau plus sacré encore de la foi. Et si nous jetons aujourd'hui les yeux sur ces immenses plaines de l'Ouest où la Providence nous a groupés, qu'y voyons-nous ? Ne sont-ce pas encore nos missionnaires qui frayent ce chemin à la civilisation ? Voilà, Messieurs, ce qui nous donne non seulement le droit, mais nous fait un devoir

sacré de conserver notre rang et notre prestige, en arborant fièrement un drapeau qui nous est propre et qui nous rattache à un passé dont nous n'avons pas à rougir.

Oui, Messieurs, què le Sacré-Cœur occupe la place d'honneur au centre de notre drapeau, comme il occupe, nous ne pouvons en douter, la première place dans le cœur de tous les Canadiens français!

Plaçons bien haut ce flambeau de notre foi, qui illuminera de ses clartés cet immense pays et nous attirera non seulement le respect de ceux qui n'ont pas nos croyances, mais, comme un phare lumineux, amènera à lui ces naufragés qui, perdus sur la mer sombre et profonde de l'incrédulité et du doute, sont à la recherche de la lumière et de la vérité. Oui, que l'image de l'Homme-Dieu, qui donna au monde ces immortels principes de justice et de liberté qui seuls sont l'apanage des nations vraiment chrétiennes, plane au-dessus de nos têtes! La croix qui traverse le nouveau drapeau sera le signe précurseur des victoires futures pour notre race, tant au point de vue social que religieux. Que la fleur de lys qui figure aux angles de la croix soit toujours l'emblème de la pureté de nos intentions, en réclamant notre place parmi les nations du monde, place que nous ont conquise nos ancêtres en s'immortalisant sur cette terre chérie du Canada.

Pour cadre à ce tableau, la feuille d'érable, cet emblème si canadien, nous rappellera aussi notre origine. Quand les plis de notre drapeau claqueront à la brise qui s'élève au-dessus de nos plaines, il nous semblera entendre le bruissement des feuilles de l'érable dans nos forêts canadiennes, et cette douce illusion, comme un miroir fidèle, fera repasser devant nos yeux humides le touchant panorama des lieux où se sont écoulées les années de notre enfance.

En adoptant ce drapeau, Messieurs, le peuple canadien-français ne perd rien de son amour et de son attachement inaltérable pour la France, notre mère patrie ; au contraire, nous sommes et nous resterons les dignes descendants de cette race noble et fière qui a toujours su, le front haut, exposer aux batailles de la vie les plis glorieux de son drapeau.

Je soumetts donc, M. le Président, appuyé par M. H. Béliveau, la résolution suivante :

“ Qu'il soit résolu par les membres de l'association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface : Que le nouveau drapeau national des Canadiens français soit inauguré et hissé sur nos édifices, le 24 juin prochain, jour anniversaire de notre fête nationale, et que tous les membres de cette association, autant que possible, se procurent des drapeaux pour ce jour.”

Cette motion est adoptée avec enthousiasme.

(*Les Cloches de Saint-Boniface.*)

9 juin 1903.

M. J.-A. PRENDERGAST

A une réunion générale annuelle des anciens Zouaves pontificaux canadiens, qui eut lieu à Montréal, mercredi, le 24 juin 1903, après le dévoilement du monument Bourget, M. le chevalier J.-A. Prendergast s'est exprimé comme suit au sujet du Carillon-Sacré-Cœur, qui venait de figurer avec éclat (à l'occasion de cette cérémonie).

Camarades,

Obéissant aux plus chères traditions du Régiment, nous adoptions, le 15 mai dernier, le drapeau Carillon-Sacré-Cœur.

Inutile de vous rappeler l'étroite liaison des Zouaves pontificaux avec le Sacré-Cœur : le siège de Rome et la charge de Loigny l'ont consacrée à jamais. Aussi, lorsque ce symbole a paru sur un drapeau qui réunit les plus glorieux souvenirs de notre cher Canada, nous l'avons acclamé et "fait nôtre".

On dirait que Crémazie avait une vision prophétique du Sacré-Cœur lorsqu'il disait de son cher drapeau de Carillon : "Quand tu passes ainsi, *comme un rayon de flamme.*"

L'an dernier, à Québec, on fit aux Zouaves l'honneur de porter la précieuse relique de Carillon dans les rangs de la St-Jean-Baptiste. La Providence indiquait alors ce qui devait arriver. Fidèles à notre devise nationale : "Religion, Patrie", nous adoptons d'abord le symbole de la royauté sociale du Christ, le Sacré-Cœur; puis, par le drapeau qu'il dominait, nous lui avons fait hommage de notre passé et surtout nous lui avons confié nos aspirations pour l'avenir.

Ainsi que je vous le disais dans une autre occasion, la conservation de notre race tient du prodige. De 60,000 âmes qu'elle était en 1760, lors de la conquête, abandonnée non seulement par la mère patrie, mais par toutes les classes dirigeantes, excepté le clergé, entourée par un élément hostile et formidable qui cherchait à l'engloutir, elle compte à présent environ 3,000,000.

A la fin du XVII^e siècle, Notre-Seigneur fit, à la bienheureuse Marguerite-Marie les révélations que vous savez. Il lui envoya dire à Louis XIV : "Il (le Sacré-Cœur) veut régner dans son palais, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes, *pour les rendre victorieuses* de tous les ennemis," etc.

Louis XIV, le roi autocrate, pouvait dire : "L'État, c'est moi." La révélation était donc faite à la France, dont le Canada faisait alors partie intégrante

Arrachés violemment à la France, ayant conservé *sa langue* et même *ses lois*, (dans la province de Québec) qui pourrait nous contester le droit de nous considérer comme les héritiers de cette révélation et de cette promesse ?... Aujourd'hui, sous le régime que nous avons, l'État c'est chacun de nous, car, par nos votes, nous nous gouvernons pour ainsi dire nous-mêmes. Donc, remplissons les conditions posées par la révélation si nous voulons hériter des bienfaits de la promesse.

Du reste, dès 1635, près d'un demi siècle avant cette révélation, Notre-Seigneur avait demandé à la vénérable Marie de l'Incarnation d'aller propager le culte du Sacré-Cœur dans la Nouvelle-France. Un peu plus tard les plus beaux noms de la noblesse canadienne se disputaient l'honneur de rendre un hommage public au Sacré-Cœur, en s'enrôlant dans une confrérie fondée dans ce but. Ainsi le prodige de la conservation et de l'expansion de notre race est facilement expliqué, car les promesses de Dieu sont infaillibles.

Un mot, maintenant, sur nous-mêmes. Notre excellent camarade Plamondon, a été vraiment inspiré en concevant l'idée de nous faire ériger, dans la cathédrale de Montréal, une chapelle qui redira notre dévotion au Sacré-Cœur et notre dévouement à l'Église. Il fallait plus, car Jésus-Christ veut régner non seulement sur les cœurs mais aussi sur les sociétés. Il en a le droit, car toute puissance lui est donnée dans le ciel et sur la terre. Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre était de mettre le symbole de son Sacré-Cœur sur un drapeau canadien-français qui, dans l'avenir, sera celui d'une grande et glorieuse nation si notre race veut continuer les traditions de ses ancêtres : "Gesta Dei per Francos."

Et lorsque nous devons répondre au dernier appel, (déjà cet appel se fait entendre) quelle consolation de

pouvoir penser que nous aurons essayé de faire quelque chose pour préparer le règne social du Christ, notre juge, comme l'attesteront nos deux drapeaux, celui qui nous a conduits à la défense du pouvoir temporel de son Église, et celui qui rend un hommage public au sacré Cœur de Jésus qui veut régner sur le monde pour le sauver!

П. С.-Ж. МАГНАН

A une grande assemblée patriotique tenue à Saint-Sauveur de Québec, le 8 juin 1903, M. C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval, et directeur de l'*Enseignement primaire*, fut invité, par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste du quartier, à présenter aux cinq mille patriotes réunis sur la place Saint-Pierre le drapeau canadien-français, le Carillon-Sacré-Cœur.

M. Magnan s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de bonheur. Nous reproduisons au chapitre premier de la V^e Partie un résumé de son discours.

П. PHILIPPE MASSON,

Journaliste.

Dans un article publié dans *la Croix* de Montréal, il y a quelques mois, M. Masson s'exprimait ainsi :

“ L'un des rédacteurs du journal *le Canada*, ne trouvant pas de son goût le mouvement qui entraîne les Canadiens vers l'adoption d'un drapeau national avec l'emblème du Sacré-Cœur, termine une thèse, favorable au tricolore, par cette conclusion : “ Il n'y a jamais eu “ et il n'y aura jamais de DÉSERTEURS du drapeau de la “ France au Canada.”

“ Non, certes, et pour une bonne raison : on ne déserte jamais, on ne peut “ désertre ” un drapeau qui n'est pas le sien. ”

Puis, après avoir réfuté victorieusement son adversaire, M. Masson, un fervent du drapeau canadien-français, ajoutait :

“ Que le confrère ne s'imagine pas que nous, les adeptes de l'emblème du Sacré-Cœur, nous haïssons le pays d'où sont venus ses ancêtres et les nôtres ! Nous aimons la France autant et mieux que lui ; non seulement la France contemporaine, mais celle du passé. Et nous ne ferons jamais d'impolitesse au drapeau de la France. Nous l'accueillerons, nous le saluerons, nous le fêterons avec une sincère et cordiale sympathie en toute occasion convenable. Botrel et sa “doulce” le savent bien, et garderont long souvenir de nos acclamations. Nous n'avons pas mis de sourdine à nos vivats de bienvenue, et chacun de nous a trouvé absolument naturel l'enthousiasme du voisin. ”



CHAPITRE II

Les Séminaires, Collèges et Académies

COLLÈGE SAINTE-MARIE,

Montréal.

Les élèves du collège Sainte-Marie, qui ont été des premiers à s'occuper de la question, se sont régulièrement organisés, le 29 avril dernier, à l'occasion du départ prochain des finissants. Une quarantaine d'élèves, sous la direction du R. P. Préfet des études, se sont rassemblés pour procéder aux élections qui ont donné le résultat suivant :

M. Ernest Guimont a été élu président ;

M. Olivier Rolland, vice-président ;

M. Ernest Roby, secrétaire ;

M. Étienne Décarie, trésorier ;

MM. Léon Sigouin et Georges Baril furent élus conseillers. (1)

COLLÈGE DE JOLIETTE,

Élèves finissants de 1903.

Nous donnons de grand cœur notre assentiment à l'œuvre entreprise, et nous en félicitons vivement les

(1) *La Croix* de Montréal, 3 mai 1903. — On trouvera au chapitre 1^{er} de la 5^{ème} Partie, une relation détaillée de ce qui s'est fait dans cette institution en faveur du drapeau.

promoteurs. Une partie de la gloire future de notre drapeau rejaillira sureux, car, lorsqu'il nous sera donné de voir flotter majestueusement sur nos têtes le bel étendard de Carillon orné du sacré Cœur de Jésus, nous nous souviendrons toujours que c'est à leur dévouement et à leurs grandes idées, nobles, chevaleresques et canadiennes que nous le devons.

Tous les Canadiens comprennent la grandeur du projet et concourent à la réussite de l'œuvre, et de leurs deniers et de leurs écrits. C'est qu'il répond si bien, ce drapeau, à toutes les aspirations d'un cœur canadien; c'est qu'il lui rappelle si bien ses grandes qualités: amour de la loyauté, culte de l'honneur et de la religion!

(*La Croix de Montréal*, 3 mai 1903).

Les autres Élèves du même collège

Au collège de Joliette, pas un seul élève n'a ménagé ses applaudissements à l'idée d'un drapeau canadien-français, qui serait la vieille relique de Carillon à laquelle on ajouterait la croix et l'image du Cœur de Jésus. Tous ou presque tous, nous sommes fiers de le dire, ont vu du premier coup d'œil ce que cette idée comportait de noble, de pur et de vrai.

Au mois de décembre dernier, désireux de faire connaître leur opinion sur ce sujet, les élèves des classes supérieures envoyaient à M. Tardivel une lettre d'adhésion au drapeau du Sacré-Cœur. Les membres de l'académie Saint-Étienne adressaient aussi à M. Tardivel tout ce qu'ils possédaient d'épargnes dans la caisse du tréscrier afin de participer à la générosité du peuple. Le don était bien humble, mais il venait du cœur, il était fait avec joie pour le drapeau national.

Le 20 avril, le drapeau fut hissé sur l'Alma Mater. Oh ! comme il fait bon au cœur de voir flotter ce drapeau ! (Comme l'on s'en donna à cœur joie, ce jour-là !) Le vent qui soufflait très fort le faisait ondoyer, déployer en entier, et nos yeux charmés ne pouvaient le laisser flotter sans témoins.

Maintenant se présente une autre question. Peut-être serions-nous accusés de marcher à l'aveugle si nous ne donnions ici les raisons qui nous font adhérer au drapeau de Carillon orné de la croix et de l'image du Sacré-Cœur.

Nous savons une chose : c'est que le drapeau est l'âme de la patrie. Et quand nous scrutons l'âme de la patrie canadienne-française, nous constatons qu'aucun drapeau n'en peut mieux représenter ses éléments dominants que celui auquel nous adhérons.

Il n'est pas besoin de longues démonstrations pour montrer que les éléments dominants de l'âme nationale sont l'amour de la religion et le patriotisme...

Comment représenterons-nous mieux ce patriotisme qu'en choisissant pour drapeau cette vieille relique glorieuse de Carillon, ce vieux drapeau troué de balles qui présidait à l'une des plus belles victoires cueillies en luttant pour l'intégrité du sol national.

Nous voulons aussi les fleurs de lys. Pussions-nous, par ce choix, montrer l'amour que nous conservons pour la vieille France profondément catholique.

Pussions-nous aussi, par ce choix, symboliser la pureté de nos mœurs canadiennes. A la conquête, nous étions 60,000. Aujourd'hui nous sommes 3,000,000, ce qui est une preuve évidente que nos ancêtres n'ont pas perdu dans les débauches avilissantes les forces requises pour l'accomplissement de leurs devoirs de parents chrétiens, de leurs devoirs sociaux. Puisse ce souvenir de la

pureté de mœurs des ancêtres faire naître dans nos cœurs l'amour de la pureté, qui est vertu sociale, le secret de la vigueur intellectuelle, morale et physique.

Puisque ce drapeau représente si fidèlement l'âme de la patrie, nous voulons de tout cœur qu'il devienne le drapeau national.

L.-P. LAMARCHE,
Secrétaire du Comité.

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

Jeudi soir, 23 avril dernier, c'était au collège de Valleyfield que la question du drapeau s'agitait cette fois. Voici le texte des résolutions soumises aux élèves:

“ Il est proposé par Émile Léger, secondé par Louis Gosselin, J.-B. Leduc, Erle Bartlett, Arthur Goyette, Octave Delisle, Séverin Sabourin, Auguste Émond, Émile Billette, P. Perras, L. Larocque, qu'il soit déclaré:

“ 1° Que les élèves du collège St-Thomas d'Aquin, de Valleyfield, réunis en séance académique, le 23 avril 1903, adhèrent avec bonheur au projet d'un drapeau national pour les Canadiens français, tel qu'adopté par les comités de Québec et Montréal;

“ 2° Qu'ils s'engagent à travailler chaleureusement, par tous les moyens dont ils disposent, à la propagation de l'idée patriotique et religieuse;

“ 3° Que copie de ces résolutions soit transmise par le secrétaire de l'“ académie Ste-Cécile,” à M. Louis Loranger, avocat, secrétaire du “ Comité pour l'œuvre du drapeau national, à Montréal.”

MM. E. Léger et L. Gosselin expliquèrent, en quelques paroles heureuses, l'objet de leurs résolutions qui

furent adoptées au milieu des plus chaudes acclamations.

La soirée s'était ouverte par une discussion académique: "Est-il opportun pour les Canadiens français d'adopter un drapeau national?" Deux élèves de seconde, Erle Bartlett et Arthur Goyette, ont été les joueurs de ce débat oratoire. Les deux jeunes académiciens y mirent de la conviction, du brio et un incontestable talent. En montant à la tribune, l'un d'eux avait déployé devant son auditoire un magnifique étendard aux armes du Sacré-Cœur, "offert aux deux discutants par un donateur qui désire rester inconnu." L'ovation fut prolongée et superbe. Nous souhaiterions que tous les adversaires du Carillon-Sacré-Cœur, ceux-là qui trouvent l'emblème proposé trop catholique ou peu français, eussent entendu ces battements de mains, ces trépignements, ces salves d'applaudissements qui finissaient pour recommencer et ne semblaient plus devoir prendre fin. Une scène comme celle-là prouverait, s'il en était besoin, combien le nouveau drapeau parle fortement, éloquentement, à l'âme catholique et canadienne-française.

La bannière fut fixée aux rebords de la tribune académique qui demeura drapée dans ses plis soyeux pendant toute la durée de la démonstration. Le moment pouvait difficilement être mieux choisi pour faire tomber de là les strophes émues du poète :

« Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux...? »

Deux élèves de méthode, Émile Billette et P. Perras, s'étaient partagé la tâche. La pièce est longue et difficile. On y mit de l'émotion, de l'âme, et les larges et beaux vers de Crémazie rendirent sans peine le son dont les âmes étaient toutes vibrantes,

Nous permettra-t-on, maintenant, de laisser comme bouquet spirituel à toute la jeunesse canadienne-française, ces paroles, les dernières du discours d'un des deux discutants de Valleyfield ? C'est un vibrant appel qui ne manquera pas d'être entendu :

“C'est autour de ce guidon, s'écrie le jeune orateur, en indiquant le drapeau suspendu à la tribune, c'est autour de ce guidon qu'il faudrait rallier toute la jeunesse de notre race. Il deviendra le drapeau du Canada français pour peu qu'elle veuille bien s'en donner la peine. Confions-le à ses mains, comme en un jour de bataille où il y aurait du péril et de l'honneur à le porter et à le défendre, sûrs qu'elle saura lui frayer un chemin, à travers tous les préjugés et toutes les résistances, jusqu'aux clochers de nos cathédrales et jusqu'au sommet de nos édifices publics ! ”

(*La Croix*, de Montréal.)

COLLÈGE DE RIGAUD

Le collège Bourget a adhéré de bonne heure au projet :

Professeurs et élèves, avec orgueil et plaisir, portent l'insigne d'email, petit écusson qui représente le drapeau de Carillon dont la croix est chargée du Sacré-Cœur.

On trouvera donc là des amis et des défenseurs du drapeau national.

(*La Croix* de Montréal, du 21 juin.)

On pourra lire, au premier chapitre de la V^e Partie, la relation des fêtes célébrées dans ce collège, en juin dernier, en l'honneur du drapeau.

COLLÈGE DE ST-BONIFACE,

Manitoba.

On a pu voir un peu plus haut, dans le Préambule, que ce collège a été des premiers à donner son adhésion. On verra au chapitre III de la V^e Partie la part qu'il a prise au mouvement du drapeau dans la province de St-Boniface.

SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE

Cette institution ne fut pas lente non plus à adhérer au drapeau. On pourra voir dans la V^e Partie, au chapitre premier, les manifestations de son ardent patriotisme.

Ceci doit également s'entendre des institutions suivantes :

Le SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE,

Le COLLÈGE DE LÉVIS,

Le SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI.

SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES,

Élèves finissants de 1903.

Nous sommes et voulons être toujours de ceux qui embrassent les saintes causes, qui brûlent du désir de semer la vérité et le bien sur leur passage; de ceux qui s'affirment, quoi qu'il en coûte, quand l'occasion se présente; de ceux qui reconnaissent la souveraineté du Christ et son action sur l'existence et le développement progressif d'une nation; nous voulons être de ceux qui ont foi en l'avenir. Nous partageons l'opinion de ceux qui croient que la race canadienne-française, née dans le sang des martyrs, ayant marché depuis sa naissance

sous la puissante bannière du christianisme, a acquis des droits à la libéralité de la Providence, qu'elle est destinée à être un jour, sur la terre d'Amérique, la première nation par l'esprit et par le cœur, une nation à la fois missionnaire et soldat.

Aussi n'avons-nous qu'une seule voix pour crier : "Vive le drapeau du Sacré-Cœur, avec son fond d'azur, sa croix blanche, ses fleurs de lys et sa verte guirlande!" Aucun emblème ne peut mieux symboliser nos gloires passées, présentes et futures. Nous sommes convaincus qu'un drapeau national nous est nécessaire pour nous rallier, nous faire reconnaître, pour faire réchauffer les âmes tièdes et veules, et donner un nouveau regain d'ardeur et de vaillance aux âmes bien nées, engagées dans l'action.

Nous venons donc nous ranger dans le bataillon des braves qui marchent à la suite du drapeau du Sacré-Cœur; nous venons combler les vides, laissés dans les rangs de ses courageux défenseurs par la défection d'un certain nombre de jeunes. Par une adhésion franche et sincère, nous voulons contribuer, s'il est possible, à contrebalancer le mal déjà fait.

(*La Croix de Montréal.*)

Les rhétoriciens du même collège

Sous le titre : "La Lutte de l'idée catholique", l'*Événement* du 4 juillet 1903 a publié un fort beau discours que nous reproduisons ici presque en entier.

L'histoire a parlé. Nous avons eu notre Poitiers, notre Rocroi, nos Charles Martel, nos Sobieski, nos héros et nos saints. N'aurons-nous pas un drapeau pour nous redire leurs faits éclatants ?

La nation canadienne-française est aussi grande dans le présent que dans le passé. Son âme vibre encore à l'appel des saintes causes. Nos pères ont versé leur sang pour défendre notre sol contre les envahisseurs: les dévouements d'alors ont eu des imitateurs dans nos Zouaves pontificaux.

Ils ont combattu pour nos institutions, notre langue et nos lois: c'est à nous d'en conserver le dépôt sacré. Nos espérances sont assez hautes pour rallier autour d'un même drapeau les enfants qui peuplent les rives du Saint-Laurent et ceux qui portent la foi avec la langue française dans les plaines du Nord, ou que le malheur a dispersés sur le continent américain.

N'avons-nous pas assez de lambeaux glorieux pour nous faire un drapeau national? Un peu de l'azur du ciel tranché par la croix de Jeanne d'Arc; aux coins, quatre fleurs de lys, quatre étoiles, qui feront resplendir le signe de la rédemption; au centre, le Sacré-Cœur et la verte guirlande canadienne.

L'azur et les lys nous diront le souvenir de la "douce France," la France du Moyen-Âge, la France croyante; la France de saint Louis, de Cartier, de Champlain; la France des héros et des martyrs. Ils nous diront la sublime épopée qui commence à Gaspé pour finir à Sainte-Foye: cette épopée que nos pères ont écrite en traits glorieux et sanglants sur le sol du Canada; cette épopée d'une race guerrière et chevaleresque qui a immortalisé la Chaudière, Carillon, Montmorency; d'Iberville et sa fortune, de Villiers et sa vengeance, Montcalm avec son malheur et sa gloire, Lévis avec sa revanche et ses drapeaux.

Les feuilles d'érable nous parleront du Canada d'aujourd'hui, du peuple libre, du peuple autonome, du triomphe de la langue et des lois françaises, de notre

religion conservée, de notre nationalité sauvée. Elles feront revivre les champions de nos libertés civiles et religieuses, les Bourdages, les Papineau, les Parent, les Bédard, les Lafontaine et les Cartier, les Briand, les Bourget et les Lafèche.

La croix blanche nous redira l'alliance de la religion et de la patrie, l'alliance de l'Église et de sa fille aînée : alliance renouvelée par les fondateurs de la colonie canadienne-française et continuée par nous, fils de la France chrétienne en Amérique.

Le Sacré-Cœur mérite la place d'honneur sur cette croix. Il a aimé la Nouvelle-France en lui donnant pour fondateurs des héros. Il a béni d'avance les fils qui naîtraient de leur race en laissant couler sur le sol que nous cultivons le sang des missionnaires. Non seulement j'ai aimé notre Canada en lui donnant les Laval, les Plessis et les autres pères de l'Église canadienne, mais il l'a sauvé lorsque la mère patrie l'abandonnait et ne laissait au cœur des Canadiens français aucune place pour l'espérance.

Aujourd'hui, le Sacré-Cœur fait appel à notre reconnaissance. Canadiens français, ne soyons point ingrats ! " Si le drapeau doit refléter les sentiments de tout un peuple, s'il doit puiser dans les traditions et les souvenirs les plus chers ses emblèmes et ses couleurs, sur la croix blanche du drapeau d'azur aux fleurs de lis, il faut mettre le Cœur de Jésus."

Ce drapeau exprime notre foi passée, notre foi présente et notre foi future. Il est l'affirmation solennelle par notre nation de la royauté sociale de Jésus-Christ. Dieu est le roi des nations, il faut qu'il règne sur elles ; c'est son droit, il le veut ! Quand on ne veut pas le laisser régner par le sceptre de la douceur, il règne par la verge de fer : quand les nations ne veulent pas de lui, Dieu les brise !

Eh bien ! voici un jeune peuple qui veut s'affirmer et grandir, s'élançer vers les sommets et non courir aux abîmes. Il ne veut pas que Dieu règne sur lui par la verge de fer, il ne veut pas que Dieu le brise. Dans un élan sublime de vrai patriotisme, il se lève, et arbore à la face du monde le drapeau du Sacré-Cœur en poussant ce cri de foi et d'espérance : O Christ, roi des peuples, sois notre roi ! Arrière les chrétiens poltrons, les chrétiens hypocrites, les chrétiens "laïciseurs" ! Arrière, tous les impies et tous les traîtres ! O Christ, règne sur nous !

Songeons-y, l'heure est grave. Ce drapeau, c'est un manifeste catholique. La lutte qui se fait autour de ce drapeau, c'est la lutte de l'idée catholique avec l'idée libre-penseuse et maçonnique.

"Je ne veux pas d'un drapeau d'une confrérie quelconque" disait certain écrivain dans un journal. Eh bien ! monsieur, vous devez vous effacer devant la grande confrérie des Canadiens français. Sachez-le, monsieur, et que tous ceux qui pensent comme vous l'entendent aussi (1) : aujourd'hui, comme au temps de Montalembert, "les fils des Croisés ne reculeront pas devant les fils de Voltaire." Car il faut à notre nationalité un drapeau qui symbolise toutes les vertus, tous les héroïsmes, un drapeau digne de notre devise : "Je me souviens."

Nous devons nous souvenir des mâles vertus qui ont brillé dans nos pères. Nous devons nous souvenir des héroïsmes qui ont fait de notre histoire une histoire de géants, et la plus belle des temps modernes. Nous devons nous souvenir de la foi qui conduisait à la mort,

(1) Note du Comité —Évidemment, le jeune orateur s'adresse ici à la seconde classe des adversaires du drapeau, selon la distinction que nous avons faite à la page 112.

avec la sérénité des martyrs, les glorieux défenseurs de notre sol béni.

“ Un peuple n'est vraiment grand que par le cœur, ” dit-on. Soyons doublement grands par notre cœur canadien français d'abord, puis par le Cœur de Jésus. Et, lorsqu'on demandera aux Canadiens qui les a sauvés, qu'il n'y ait qu'une seule voix pour répondre : “ C'est la main de Dieu, c'est le Cœur de Jésus ! ”

Saluons donc notre nouveau Labarum et soyons-en fiers !

Et vous tous, Cartier, Champlain, Maisonneuve, Dollard, Montcalm, Lévis, tous les preux des anciens jours, nos ancêtres vénérés, secouez votre poussière, levez-vous et contemplez ! Reconnaissez-vous cette croix, ces fleurs qui ont vu vos plus beaux triomphes, ce Cœur que vous avez tant aimé ? C'est notre signe de ralliement, c'est l'étendard qui nous guidera dans les sentiers glorieux que vous nous avez tracés. Que dites-vous de votre sang ? Votre amour de la patrie, votre foi ardente sont-ils démentis dans vos enfants ? Rougissez-vous, mânes sacrés, des fils qui sont sortis des sillons creusés par vos victoires sur le sol canadien ?

—Non, vous êtes bien nos fils. Nous vous reconnaissons à votre patriotisme, à votre foi. Nous reconnaissons ce drapeau : il est digne de vous. Soyez fidèles à vos martyrs, soyez fiers d'être français ! Lutte pour votre noble cause, sans crainte des ennemis, parce que l'Ange de la patrie va les broyer en leur lançant ce cri vainqueur : “ Arrête le Cœur de Jésus est là ! ”

Voilà ce que diraient nos pères, s'il leur était donné de nous voir pressés autour du drapeau de la patrie, le symbole de nos gloires, de notre amour et de nos espérances !

La France a refusé le secours du Christ, il y a deux siècles. Voyez la France : elle succombe, elle agonise

sous les coups parricides de ses bourreaux, et, avant qu'il soit longtemps, si elle ne revient à son Dieu, de ce royaume chrétien, de la grande nation que le Christ aimait, il ne restera plus que les débris mutilés.

M. de Maistre a dit : " Quand la Providence efface, c'est pour écrire. " La Providence a effacé le nom de la France de notre sol, mais elle y a écrit celui du Canada. C'est à nous de laver le péché de la France dans l'amour du Sacré-Cœur. Quelles bénédictions ne versera-t-il pas sur nous qui le choisissons pour notre protecteur ! En récompense de cet acte de foi national, ne va-t-il pas répéter pour nous le prodige qu'il faisait jadis pour Constantin, en imprimant, à côté de son image sacrée, le signe mystérieux qui nous assurera la victoire sur tous nos ennemis :

In hoc signo vinces.

Canadiens français, par ce signe nous vaincrons !

SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

Le *Messenger de Sainte-Anne* a naguère publié la note suivante : " Le treize juin dernier, c'était jour de grande fête au séminaire de Rimouski. Un Carillon-Sacré-Cœur a été solennellement béni. Et à cette occasion, M. le Supérieur du séminaire fit une allocution bien appréciée par les élèves "

ACADÉMIE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Jeudi dernier, fête de l'Ascension, le R. P. Bélanger, C. S. V., chapelain de l'académie, bénissait un drapeau national du sacré Cœur de Jésus. Les élèves de cette importante maison ont voulu être des premiers à rendre cet hommage au Roi des rois. Tous ont tenu à fournir leur obole; et désormais l'étendard canadien du divin Cœur flottera au-dessus de leurs têtes. Il leur rappellera le passé: il leur dira ce que doit être l'avenir.

(*La Croix* du 31 mai 1903.)

LA LIGUE INTERCOLLÉGIALE

Du fier programme de la Ligue intercollégiale publié dans *la Croix* du 10 mai 1903, nous détachons le passage suivant:

“Le drapeau azuré, aux fleurs de lis de Carillon et aux armes du Sacré-Cœur, admis comme étendard national, il s'agira pour les *jeunes* de le défendre et de combattre tout ce qui pourrait porter atteinte à l'honneur de cette oriflamme et aux intérêts du divin Cœur de Jésus, dont nous nous faisons délibérément les chevaliers.

“La ligue des collèges et des écoles a donc réellement pour fin d'organiser les forces vives des jeunes gens, en vue de deux choses:

“1° La diffusion de l'idée et de l'amour du susdit drapeau;

“2° La formation d'une génération d'hommes capables de relever au niveau d'un tel étendard le peuple “qu'il abritera.”

CHAPITRE III

Le Congrès de la Jeunesse

L'une des plus importantes manifestations en l'honneur du nouveau drapeau national, et l'un des effets les plus heureux du mouvement créé pour son adoption, est assurément le congrès de la Jeunesse catholique canadienne-française. Ce congrès semble avoir été le point de départ d'un autre mouvement d'une plus large portée, destiné à produire une orientation plus droite et mieux définie de notre vie nationale. C'est beaucoup dire peut-être, mais on ne saurait méconnaître que l'espoir de l'avenir de notre race et de notre foi repose dans la jeunesse, et dans une jeunesse franchement catholique et dans une jeunesse organisée. Or, n'est-ce pas l'organisation de cette jeunesse franchement catholique que les *jeunes* du congrès du 25 juin dernier sont à réaliser par la fondation d'une *association catholique de la Jeunesse canadienne-française*?

On nous saura gré, sans doute, d'insister quelque peu sur cette importante manifestation du congrès de la Jeunesse.

Lorsque, le 10 mai dernier, Joseph Versailles proposait aux membres de la Ligue intercollégiale, pour la diffusion du drapeau, un petit congrès à tenir à Mont-

réal pendant les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, il n'émettait pas une idée absolument nouvelle. L'idée du congrès de la jeunesse a germé dans le cœur d'un jeune prêtre plein de zèle, qui dirigeait, au collège de Saint-Hyacinthe, la florissante académie Girouard. Le 19 mars 1902, l'académie donnait une séance publique qu'on supposait être la séance de clôture de la jeunesse canadienne-française.

Cette séance peu banale et le projet qu'elle lançait, signalés dans *la Vérité*, furent salués comme une espérance par les jeunes des collèges. *La Vérité*, *le Pionnier*, *l'Union*, de Saint-Hyacinthe, *l'Union des Cantons de l'Est* publièrent, sous des noms de *jeunes*, des communications vibrantes de patriotisme, qu'on se passait de main en main dans les collèges ou que les professeurs lisaient en classe aux applaudissements à peine contenus des élèves. La semence venait d'être jetée en terre, dans la bonne terre qu'est l'esprit et le cœur de la jeunesse. Elle devait germer.

J'ai indiqué en commençant quel souffle plein de chaleur, quelle bienfaisante rosée a provoqué cette germination. C'est le souffle patriotique qui a parcouru la province et le pays tout entier quand s'est levé dans notre ciel le nouvel étendard de Carillon ; c'est la rosée incomparable, tombée du Cœur divin porté au-dessus de nos têtes comme notre Roi adoré. C'est le mouvement du drapeau qui a préparé le congrès de la jeunesse ; c'est le mouvement du drapeau qui a préparé les projets d'association et de groupement de la jeunesse catholique.

Déjà dans le programme de la Ligue intercollégiale pour la diffusion du drapeau, on ajoutait comme second objet de cette ligue "la formation d'une génération d'hommes capables de relever au niveau d'un tel étendard le peuple qu'il abritera": tant cette idée de la préparation d'une jeunesse patriote et religieuse était intimement liée à celle du drapeau à arborer. Le mouvement en faveur du drapeau s'élargissait et se transformait pour la jeunesse en un grand mouvement catholique et national. Aussi bien, dans le Congrès du 25 juin, dans lequel plusieurs n'ont vu qu'une manifestation pour le drapeau du Sacré-Cœur, vingt résolutions ont été adoptées par les congressistes, desquelles résolutions une seule a trait au drapeau.

Il convient d'ajouter qu'aucune résolution de même qu'aucun discours ne furent applaudis comme le discours et la résolution concernant l'adoption du drapeau. Seul aussi, l'enthousiasme provoqué par la question pouvait expliquer l'affluence des jeunes gens au Congrès.

La réunion avait été à peine annoncée par quelques petits entrefilets jetés dans les journaux, quinze jours auparavant. Les plus optimistes du petit groupe des organisateurs comptaient sur une trentaine de membres. Aussi préparèrent-ils juste trente sièges dans la bibliothèque de l'*Union Catholique*, où ils avaient obtenu de faire ce qu'ils appelaient audacieusement leur congrès. Si les sièges étaient peu nombreux dans la salle, les drapeaux de Carillon s'y étalaient en foule, s'échappant de tous les angles, pendant à toutes les colonnes et formant une gerbe brillante autour de la statue du

Sacré-Cœur trônant à la place d'honneur comme pour présider aux travaux du congrès. Dès la première séance, les trente sièges durent être doublés, et, à la fin de la seconde, près de cent noms étaient déjà inscrits dans le registre des congressistes. La surprise fut complète...et délicieuse. Ils arrivaient de partout : de Trois-Rivières et de Nicolet, de Joliette et de Sorel, de Saint-Hyacinthe et de Marieville et jusque de Chicoutimi et de Rimouski. Il était vraiment beau de voir tous ces jeunes gens, qui se rencontraient pour la première fois, fraterniser tout simplement : c'est qu'au cœur ils avaient tous la même flamme de patriotisme et de dévouement religieux ; c'est que la même pensée généreuse leur avait fait à tous, pour ainsi dire, une âme commune. Aussi, quand, à la fin de la séance de clôture, les mains se serrèrent une dernière fois, c'est une durable amitié que se vouèrent tous ces camarades d'un jour, c'est au cri de *au revoir à l'année prochaine*, qu'ils se séparèrent.

—L'année prochaine, nous serons trois cents ! disait l'un d'eux. D'ici là propageons les idées que nous avons données comme base à notre union.

Cette propagande, les jeunes s'y sont mis avec ardeur. Un collaborateur de *la Croix* en constatait les effets dès le 20 décembre dernier :

“ Nous sommes bien en présence d'un sérieux mouvement des jeunes. On peut le regarder d'un œil froid ; une incroyable imprévoyance peut aller jusqu'à le désapprouver, le mouvement n'en existe pas moins, et il va son chemin. Il va son chemin crânement, en dépit des barrières et des obstacles, réveillant les énergies qui

sommeillent, remettant sur pied les paralytiques, enflammant les volontés généreuses et sonnant joyeusement le clairon des luttes saintes et belles.

“ Dans cinquante ans, les jeunes de la génération d'aujourd'hui pourront chanter comme le poète :

Ah ! j'ai connu des jours et je les ai vécus,
Où les droits désarmés, où l'idéal vaincu,
Le penseur qu'on proscriit et le D'eu qu'on délaïsse
Avaient au moins pour eux les cœurs de la jeunesse.

“ Et ce sera vérité et justice.”

Veut-on savoir maintenant ce qu'ils veulent, ces jeunes gens, et quelle espèce d'association ils rêvent de fonder ? Écoutons l'un d'eux en formuler les principes :

“ Le premier principe de l'association sera la soumission absolue à l'autorité et à la direction de l'Église. Aucune association catholique ne saurait sans cela compter sur une réelle efficacité pour le bien. La lettre de Pie X est claire sur ce point. Ceux que notre étiquette de *catholiques* éloignera de nous ne sont pas de l'élite sur laquelle nous comptons.

“ Nous croyons qu'ici, au Canada, on a bien trop peur du titre de catholique et qu'on ne comprend pas bien ce qu'est le catholicisme...”

“ Nous croyons que le catholicisme—non pas un petit catholicisme mitigé, consistant en quelques vérités à croire et quelques petites pratiques à accomplir à certaines heures — mais le vrai catholicisme, le grand catholicisme que Jésus-Christ a établi pour le bien de l'humanité, un *catholicisme à vivre, un catholicisme vécu par l'individu et par la société*, renferme le remède à tous les maux de la société et des individus.

“ C'est notre conviction. On nous saura gré de l'affirmer sans déguisement. Ce sont ceux qui la partagent avec nous que nous voulons grouper. Le fait que

plusieurs ne paraissent pas nous comprendre, que nos aspirations en font même sourire quelques-uns parmi nos catholiques, nous prouve que le mouvement vient à son heure.

“ Voilà des déclarations qui vont peut-être éloigner de nous quelques membres possibles de l'association. Nous sommes pour les situations tranchées. Et l'on connaît bien peu les jeunes, si l'on croit recruter les *forts* et les *décidés* par des formules indécises ou ambiguës.”

Revenant sur le même sujet, le jeune écrivain indique cette élite de forts et de décidés qu'il s'agit de grouper :

“ Nous faisons appel à ceux des jeunes qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle : à ceux qui de plus ont conscience des dangers que courent dans le pays et notre foi catholique et notre race canadienne-française, et qui se sentent, en vérité, le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre. Qu'ils se lèvent, ceux-là : ils sont des nôtres. Ensemble unis nous nous aiderons dans le travail nécessairement pénible des débuts, travail de formation personnelle, de préparation à une vie efficacement militante, pour le bien de la religion et de la patrie : car ce sera là le but de notre association. Nous laisserons aux circonstances concrètes dans lesquelles la Providence nous placera et aux inspirations du zèle, de préciser plus tard le genre d'action qui devra être le nôtre.”

On comprend facilement que voilà une grande entreprise, et l'auteur ajoute tout naturellement :

“ Pour accomplir cette œuvre, pour la commencer même, aussi modestement qu'il sera nécessaire, nous

avons besoin de toutes les sympathies; nous avons besoin d'être aidés."

Cette aide et ces sympathies, nous les souhaitons aux jeunes patriotes pour réaliser leurs généreux desseins. Ils ont reçu déjà de précieux encouragements de Son Excellence Monseigneur le Délégué Apostolique et de NN.SS. les Évêques. Avec les bénédictions de l'Église, avec leur juvénile ardeur bien digne d'être secondée, il leur faut encore les secours matériels sans lesquels nulle œuvre ne peut se soutenir longtemps. (1) Ce n'est pas en vain, croyons-nous, qu'ils auront compté sur la spéciale protection du Cœur de Jésus, auquel ils se sont spécialement voués dès le début de leur entreprise. Ils peuvent espérer que tous les vrais catholiques et les vrais Canadiens suivront avec un intérêt ému la marche de leurs efforts, prêts à les seconder et à les appuyer au besoin par d'efficaces secours.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour publier ici les fières déclarations des congressistes sur le sentiment national et sur l'action qui s'impose à notre jeunesse. Voici, du moins, leur adhésion au drapeau :

(1) Nous ne cacherons pas à nos généreux jeunes gens que l'une des plus sérieuses difficultés qui les attendent sera sans doute l'éternelle question des fonds. Il serait pourtant regrettable qu'ils dussent à cause d'elle se retirer de l'arène où ils sont entrés si noblement. Nous leur souhaitons de nombreux bienfaiteurs parmi les lecteurs de cette brochure.

Le bureau de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française est à Montréal, 457, rue Saint-Hubert. Le programme et les statuts de l'Association viennent d'être publiés. Ils portent en tête l'approbation des autorités religieuses. Prix: 5c. l'unité, 50c. la douzaine, \$3.00 le cent.

“ Convaincus qu'il faut aux Canadiens français un drapeau qui leur soit propre et qui représente leurs traditions et leurs croyances, ils reconnaissent comme leur drapeau national l'étendard appelé “ de Carillon ” au champ d'azur, traversé par une croix blanche portant au centre l'image du Sacré-Cœur entourée de feuilles d'érable, et ils s'engagent à le propager.”

MEMBRES DU CONGRÈS

Angers Eugène, Montréal ; Archambault Alphonse, Saint-Antoine-sur-Richelieu ; Archambault J.-A., E. E. D., Montréal ; Arsenault H., Montréal ; Auger Antoine, Maskinongé ; Authier Hector, E. E. D., Saint-Césaire ; Baril Georges, Montréal ; Barsalo Paul, Montréal ; Beaulieu Maurice, Chicoutimi ; Beaulieu Olivier, Chicoutimi ; Bégin Arsène, ecl., Windsor-Mills ; Bellefeuille Maurice, Trois-Rivières ; Bellemare Alide, Yamachiche ; Benoit Albert, Montréal ; Bernard Henri, Notre-Dame-des-Neiges ; Bessette Alphonse, Marieville ; Blanchard Étienne, Marieville ; Bohémier S.-P., Sainte-Agathe-des-Monts ; Boileau Aimé, Montréal ; Bousquet Ernest, E. E. M., Saint-Denis ; Brunet Joseph, Montréal ; Charon Fortunat, Montréal ; Clément Albert, Lachine ; Collin Hector, Montréal ; Comte Henri, Montréal ; Da Sylva Léon, Montréal ; Denault Amédée, Montréal ; Désilets Auguste, Trois-Rivières ; Désilets François, Trois-Rivières ; Desranleau Philippe, Pike-River ; Desroches Joseph, Saint-Paulin ; Désy Hector, Saint-Barthélemi ; Drapeau Édouard, Montréal ; Dubé Raoul, Bécancourt ; Dugas Armand, Joliette ; Dugas Maurice, Joliette ; Dupuis Henri, Montréal ; Écrement Arthur, E. E. L., Montréal ; Forest Jean, Baie-des-Chaleurs ; Fortin Georges, E. E. D., Saint-Sébastien ; Grandpré Alphonse de, Berthier ; Genest Rosario, Montréal ;

Gervais Irénée, Berthier ; Guimont Ernest, Montréal ; Hamelin Armand, Joliette ; Héroux Omer, Montréal ; Hurtubise Gabriel, Montréal ; Hurtubise Louis, Montréal ; Jasmin Amédée, Montréal ; Jasmin Aquila, E. F. D., Saint-Laurent ; Joyal Arthur, Sainte-Agathe, Manitoba ; Laberge Edgar, Cedar-Hall ; Lamarche Louis-Philippe, Saint-Esprit ; Lamontagne Arthur, Saint-Dominique ; Lanctôt Gustave, Montréal ; Laperrière Donat, Montréal ; Lapointe A., Longue-Pointe ; Lapointe Paul-Arthur, Boucherville ; Leduc Adélar, E. E. D., Montréal ; Lefebvre Eugène, Montréal ; Lefebvre J.-A., Longueuil ; Lincourt Honoré, Sainte-Rosalie ; Manseau J.-T., Joliette ; Martineau Alphonse, Saint-Gabriel ; Massé Wilfrid, Saint-Barthélemi ; Mathieu Armand, Montréal ; Ménard Gordien, Bordeaux ; Patenaude Armand, Montréal ; Pelland J.-E., Montréal ; Poissant Arsène, Saint-Jean ; Pontbriand Henri, E. E. M., Sorel ; Primeau Victor, Boucherville ; Prince J.-B., E. E. M., Saint-Grégoire ; Prud'homme Aimé, Montréal ; Prud'homme Alexandre, Montréal ; Richer Lorenzo, Montréal ; Robichon Arthur, E. E. M., Montréal ; Robillard Charles, Montréal ; Robitaille Georges, Joliette ; Roby Ernest, Montréal ; Roby Fernand, Montréal ; Rolland Olivier, Saint-Jérôme ; Saint-Jean Oscar, Saint-Esprit ; Sigouin Léon, Sault-au-Récollet ; Tarand Jean-Baptiste, Montréal ; Teasdale J.-L., Trois-Rivières ; Turcot Amédée, Saint-Hyacinthe ; Versailles Joseph, Montréal.



CHAPITRE IV

Paroisses, Sociétés Saint-Jean-Baptiste et diverses associations

SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC

A une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste tenue
le 7 mai 1903:

Proposé par MM. Édouard Dolbec, Olivier Bacon,
senior, l'échevin F.-X. Jobin et Frs Chevrette; secondé
par MM. Arthur Drolet, Sélim Turcotte, Dr Jos. Gosse-
lin, Téléphore Poitras, Eudore Delisle, J.-F. Trépanier,
Arthur Chevrette, et unanimement résolu:

Que la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur
de Québec choisit et adopte pour signe de ralliement
le drapeau à fond d'azur, avec fleurs de lys aux quatre
coins, traversé au milieu par une croix blanche, portant
au centre l'image du Sacré-Cœur enguirlandée de feuilles
d'érable.

De plus la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur
de Québec fait des vœux pour que cet emblème reli-
gieux et patriotique devienne le drapeau national de
tous les Canadiens français.

J.-A. PARADIS,
Secrétaire.

(*Le Soleil*, du 9 mai 1903.)

MONTRÉAL

Toute la division nord de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, comprenant les paroisses les plus canadiennes-françaises de la ville, a adopté en juin 1903, à l'unanimité, le drapeau de Carillon.

ROBERVAL

(*Lac Saint-Jean*)

Nous voyons avec plaisir que la patriotique Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval accepte le nouveau drapeau sans restriction.

(*Le Lac Saint-Jean*, N° 24, 1903.)

CHARLESBOURG

Le Soleil de Québec, 9 mai 1903, publiait sous la signature de M. H. Magnan la chronique suivante :

La Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg, à sa réunion du 23 avril dernier, a adopté comme sien le drapeau national des Canadiens tel que décrit plus haut. Voici le résumé de ses délibérations :

“ Dans une improvisation, et avec la conviction sincère du patriotisme, le président aborda la question du drapeau national.

“ Ce fut au tonnerre des applaudissements et des bravos de l'assemblée entière que fut votée la résolution suivante, rédigée à peu près dans ces termes :

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg acclame, et reconnaît à jamais pour le drapeau des Canadiens français, le drapeau à fond d'azur, traversé,

dans toute sa hauteur et dans toute sa largeur d'une croix blanche, avec fleurs de lys aux quatre coins, et l'emblème du Sacré-Cœur au centre de la croix.

“ Le comité remit à dimanche soir, 26, sa prochaine séance régulière, en vue de l'organisation de la fête nationale qui sera célébrée, cette année, avec un éclat inaccoutumé.

“ Nous croyons être dans le vrai en affirmant que c'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg qui aura eu l'insigne honneur d'adopter la première, officiellement, le drapeau national ; aussi le comité de direction se propose-t-il de donner à sa consécration une solennité remarquable.”

AUTRES PAROISSES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'on verra, dans la cinquième Partie, combien nombreuses sont les paroisses qui ont donné, par des actes, des signes non équivoques de leur adhésion.

SAINT-BONIFACE, Man.

A une assemblée tenue par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, le 1er juin 1903 :

“ Proposé par le juge Prud'homme, appuyé par M. Victor Mager :

“ Que la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Boniface adopte, pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale qu'on appelle le drapeau

de Carillon, sur champ d'azur, traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur et orné d'une guirlande de feuilles d'érable.'

A cette occasion *les Cloches* de St-Boniface publiaient la page suivante :

“ C'est avec une bien vive émotion que nous venons enregistrer aujourd'hui un événement historique des plus touchants.

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de St-Boniface, qui est la société-mère de notre province et qui se compose du principal groupe des Canadiens français, vient d'adopter le nouveau drapeau portant au centre l'image du Sacré-Cœur entouré de feuilles d'érable. Joignant l'action à la parole, il a été également décidé de l'arborer officiellement, le 24 juin prochain. Ces deux décisions ont été prises sans qu'une seule voix discordante se soit fait entendre, et au milieu d'un enthousiasme admirable, qui indiquait la foi virile et l'attachement sincère à ce qui constitue les forces vives de notre nationalité, de la population de St-Boniface, ce boulevard de notre race au Manitoba. Cette manifestation spontanée, due à l'initiative des laïques, fait du bien au cœur et est une nouvelle preuve que nos compatriotes ne craignent point d'affirmer au grand jour, lorsque l'occasion s'en présente, qu'ils sont un peuple de croyants.

“ Le Sacré-Cœur sera pour nous, comme le Labarum pour Constantin, un signe de ralliement et d'union fraternelle encore plus étroite que par le passé, un gage de victoire et une source d'abondantes bénédictions. L'histoire nous prouve que ce ne sont pas toujours les gros bataillons qui finissent par triompher, mais que la victoire dépend surtout de la direction du chef.

“ Avec le Christ pour chef, avec son divin Cœur sur notre drapeau, flottant glorieusement au-dessus de nos têtes, sous la brise de l'ouest, aux jours de nos fêtes religieuses et nationales, nous pouvons espérer que le petit groupe français du Manitoba continuera à se développer et à grandir, et occupera toujours la place d'honneur qui lui est réservée dans ce pays. Autrefois, dans notre ancienne mère patrie, aux heures solennelles de son histoire, la nation déployait l'étendard de ses rois et s'écriait: “Vive le Christ qui aime les Francs!”

“ Pour nous, au milieu de nos luttes pour la revendication de nos libertés, en contemplant ce noble drapeau nous pourrions répéter la même acclamation, avec une variante: “Vive le Sacré-Cœur qui aime les Canadiens français!”

“ Ce n'est pas seulement à St-Boniface qu'on se rallie autour de ce noble étendard. Les paroisses de St-Jean-Baptiste, Ste-Anne, St-Joachim, de la Broquerie, St-Laurent etc..., ont déjà donné leur adhésion par des résolutions semblables déjà adoptées. Tous les centres canadiens-français sont prêts à suivre ce mouvement.

“ Notre bien-aimé Archevêque, en apprenant que ces résolutions avaient été adoptées dans sa ville épiscopale, le premier jour du mois consacré au Sacré-Cœur, s'est senti ému jusqu'aux larmes; on ne pouvait lui offrir rien qui lui fut plus sensible, au moment de son départ pour la province de Québec. C'est dans l'effusion de son âme qu'il remercie Dieu de lui avoir ménagé une si grande consolation, et qu'il bénit tous ceux qui se sont associés à ce mouvement.”

BEAUMONT, Alberta, T. N.-O.

A la dernière assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Beaumont, nous avons décidé que nous accepterions le drapeau au fond d'azur, avec fleurs de lys aux quatre coins, traversé au milieu par une croix blanche, portant au centre l'image du Sacré-Cœur enguirlandée de feuilles d'érable.

Si nous sommes loin de vous, nous, Canadiens de l'Ouest, nos cœurs battent à l'unisson des vôtres, et nous assistons avec joie à vos luttes contre le mensonge et l'impiété; car, n'en doutons pas, la victoire restera tout près du drapeau qui, naguère, électrisait nos ancêtres à la bataille de Carillon.

Lorsque vous fêterez votre Saint-Jean-Baptiste, vous pourrez dire: A plus de deux mille milles de Montréal, sur une émigration dans le Nord-Ouest, flotte un drapeau chéri. Et l'écho répètera jusque dans vos murs ces paroles que vous dites vous-mêmes, et que mille voix de l'Ouest répèteront: "Notre patrie, notre religion et nos lois." "Vive notre drapeau!"

(*La Croix de Montréal.*)

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES, Man.

A une assemblée publique, tenue le 17 mai 1903, la proposition suivante a été adoptée à l'unanimité:

Que les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, adoptent pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale qu'on appelle le drapeau de Carillon, sur champ d'azur traversé d'une

croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur orné d'une guirlande de feuilles d'érable.

AUGUSTIN NOLIN,
Président.

IRÉNÉE BENOIT,
Secrétaire.

DAWSON, Yukon.

A Dawson, le Carillon-Sacré-Cœur a été adopté à l'unanimité par la Société Saint-Jean-Baptiste, et un magnifique drapeau confectionné par les sœurs de Ste-Anne a été arboré, le 24 juin, sur ces terres lointaines du Canada.

(*La Croix* de Montréal.)

LOWELL, Mass.

La Saint-Jean-Baptiste a été fêtée hier par les Canadiens français de Lowell.

Nous avons encore une fois témoigné de notre attachement à la religion et au pays natal en acceptant le nouveau drapeau, symbole de notre nationalité.

(*L'Étoile*, de Lowell, 29 juin 1903.)

KEESEVILLE, N. Y.

A Keeseville, joli endroit de l'État de New-York, M. le maire, le docteur Charbonneau, et tous les citoyens ont adopté le Carillon-Sacré-Cœur comme drapeau national. Il est bon de dire que Keeseville est aussi canadienne-française que si elle se trouvait en pleine province de Québec, puisqu'une question comme celle-là y intéresse, je pourrais dire *activement*, tout

le monde, et que personne n'y songe à trouver singulier qu'on l'ait réglée à l'église, je veux dire que le nouvel étendard y fût béni après une messe solennelle.

Honneur aux Canadiens français qui savent encore trouver la patrie sur les marches de l'autel!

(*La Croix* de Montréal, 6 sept. 1903.)

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

Des Trois-Rivières.

Les Zouaves des Trois-Rivières étaient en liesse dimanche dernier. Ils avaient enfin leur beau drapeau, si impatiemment attendu, et ce drapeau allait être béni par Sa Grandeur Mgr Cloutier.

Depuis longtemps nous avons pu dire, en toute vérité, que les membres de notre beau bataillon manœuvrent comme de vieux troupiers; mais dimanche surtout, c'était beau de les voir marcher la tête haute, heureux et fiers de suivre le glorieux emblème qui rappelle tant de nobles souvenirs.

Un peu avant dix heures ils arrivèrent à la cathédrale où devait avoir lieu la bénédiction du drapeau. Avant cette cérémonie, Mgr Cloutier prononça une belle allocution dont voici le résumé :

“ Avant de bénir votre drapeau, je vais vous dire, ainsi qu'à toute l'assistance, ce qu'il représente, ce qu'il est pour vous.

“ Un drapeau est un symbole. Le vôtre représente la défense de la patrie et principalement la défense de l'Église.

“ La patrie peut avoir besoin de vous, un jour, comme des autres citoyens, pour défendre son honneur,

ses frontières, ses habitants ; elle trouvera en vous des défenseurs accoutumés au maniement des armes et rompus à la discipline militaire.

“ L'Église, aussi, peut faire appel à votre courage, soit pour sauvegarder ses intérêts qui sont les intérêts suprêmes des âmes, soit pour recouvrer son territoire volé, soit pour reconquérir le pouvoir temporel auquel elle a droit. Vous serez prêts à répondre à sa voix, à lui consacrer et la force de vos bras et le sang de vos cœurs.

“ C'est parce que vous vous proclamez les champions de ces deux grandes idées que vos concitoyens se réjouissent avec vous et que vos pasteurs sont heureux de vous bénir.

“ Vous avez compris que rien ne serait plus propre à rendre votre action fructueuse que de vous mettre sous la protection du Cœur de Jésus. En le plaçant sur votre drapeau vous l'avez constitué votre modèle et votre guide.

“ Allez puiser à ce foyer divin la foi, le courage, la généreuse ardeur des vrais soldats de l'Église et de la patrie ; il allumera en vous ce feu qu'il avait mis au cœur des Zouaves de Loigny, de Patay, et qui leur fit conquérir l'admiration du monde entier.

“ Marchez à sa lumière. Vous suivrez le chemin du devoir ; vous saurez faire de vos corps un rempart à la patrie et à l'Église ; vous verserez votre sang plutôt que de forfaire à la foi et à l'honneur : témoins, saint Maurice que vous avez pris pour votre patron et les 6,600 martyrs de la légion Thébaine.

“ Honorez votre drapeau ; soyez-lui fidèles à la vie, à la mort.”

(*Le Trifluvien*, 9 octobre 1903.)

CHICAGO, Illinois.

“ Les Canadiens de la mère patrie viennent d'adopter un nouveau drapeau qui leur fait honneur : le drapeau de Carillon avec le Sacré-Cœur comme principal emblème; c'est toute l'histoire du Canada, du Canada français catholique. Les paroissiens de l'église Saint-Joseph, de Brighton Park, applaudissent à l'inauguration du nouvel étendard de leurs frères du Canada. Ils l'arboreront au jour de la grande fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 courant. A l'église, ce magnifique drapeau ombragera le petit “ saint Jean Baptiste.” Dans la procession, on lui donnera la place d'honneur.”

(Du *Courrier de l'Ouest.*)

**ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE
DE SAINT-BONIFACE**

Résolution adoptée par la succursale de l'A. C. B. M. N° 230, Saint-Boniface, à son assemblée du 4 mai 1903 :

“ Que les membres de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle, de St-Boniface, adoptent pour projet de drapeau national pour les Canadiens français, les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale qu'on appelle le drapeau de Carillon, sur champ d'azur traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur, orné d'une guirlande de feuilles d'érable.”

**LES MEMBRES DE LA C. M. B. A., DE L'ALLIANCE
NATIONALE ET DES FORESTIERS CATHOLIQUES
DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MANITOBA**

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de la C. M. B. A., de l'Alliance Nationale et des Forestiers Catholiques de notre paroisse, réunis en assemblée

générale conformément à l'avis qui en avait été préalablement donné par l'ex-chancelier de la C. M. B. A., M. Joseph Baril, déclarent adhérer pleinement aux résolutions des comités de Québec et de Montréal relatives au choix d'un drapeau national pour les Canadiens français et adoptent unanimement les résolutions suivantes :

“ Que les quatre fleurs de lys blanches de la précieuse relique nationale de Carillon, sur champ d'azur traversé d'une croix blanche, portant au centre l'emblème du Sacré-Cœur avec une guirlande de feuilles d'érable, soient adoptées.

“ Que les membres de cette assemblée expriment le vœu que tous les Canadiens français du Canada et des États-Unis s'unissent dans un élan patriotique pour arborer, le 24 juin prochain, le drapeau national du Sacré-Cœur.”

(Des Cloches de Saint-Boniface).

LES FORESTIERS CATHOLIQUES DE CEDAR HALL

Dimanche dernier, après les vêpres, avait lieu à Cedar Hall la bénédiction d'un drapeau de Carillon orné de l'emblème du sacré Cœur de Jésus. C'est grâce à la générosité de Messieurs les Forestiers Catholiques que nous avons pu voir flotter, pour la première fois dans cette paroisse, le noble étendard des Canadiens français. A en juger par le nombre de personnes qui assistèrent à la cérémonie, il faut reconnaître que le nouveau drapeau a été bien accueilli parmi nous, et qu'il a déjà conquis dans tous les cœurs la place d'honneur qu'il y doit occuper. Monsieur le Curé a eu l'heureuse idée d'inviter un jeune séminariste, M. Edgar Laberge, à prononcer le discours de circonstance, croyant qu'il n'était pas

déplacé de laisser, pour cette fois, la jeunesse se livrer à tout son enthousiasme et à toute son ardeur.

Ce sera le drapeau qui devra accompagner les pèlerins à Ste-Anne-de-Ristigouche, mercredi prochain.

(*La Croix* de Montréal, 26 juillet 1903.)

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LOWELL, Mass.

L'Étoile de Lowell, un journal quotidien, rend compte de la belle célébration faite par l'Association Catholique de cette ville, en la fête du Sacré-Cœur, le 21 juin 1903. Il cite la péroraison enlevante du sermon de circonstance, prononcé par le R. P. Brullard, O. M. I., récemment arrivé de France l'un des nombreux exilés de son pays. Relisons ces belles paroles d'un vrai Français :

“C'est le drapeau du passé, c'est le drapeau de l'avenir. Il a été le drapeau de vos aïeux ; c'est sous ses plis qu'ils ont prié, travaillé, lutté ; c'est le drapeau de la victoire à Carillon et à Sainte-Foye, c'est le drapeau sous lequel Montcalm a été frappé. Et c'est aussi le drapeau du Sacré-Cœur. Ah ! si la France, du Nouveau-Monde, devançant l'ancienne France, réalisait le vœu de Notre-Seigneur, vœu que la bienheureuse Marguerite-Marie nous a fait connaître ! Du moins l'Association Catholique de Lowell a donné l'exemple et est fière de son nouvel étendard.”

A quoi *l'Étoile* ajoute :

“ Pour la première fois, on admirait les nobles couleurs du drapeau du Sacré-Cœur ; aussi les remarques que le sympathique Oblat a faites sur cet emblème ont-elles été vivement goûtées.”

**ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE
DE SAINT-HENRI (près Montréal)**

A une assemblée régulière tenue le 18 mai 1903, les membres de l'Association Catholique de Bienfaisance mutuelle de St-Henri, succursale No 240, ont adopté pour leur drapeau celui des Canadiens français : c'est-à-dire les quatre fleurs de lys blanches sur fond d'azur traversé d'une croix blanche, portant l'emblème du Sacré-Cœur orné d'une guirlande de feuilles d'érable.

LE CERCLE CRÉMAZIE

Récente adhésion adressée, du *Soleil* du 9 mai, au secrétaire du comité de l'œuvre du drapeau national à Québec. Les adhérents sont tous des anciens élèves des Frères des Écoles Chrétiennes :

“ Le cercle Crémazie, convoqué en séance extraordinaire, sous la présidence de son directeur, déclare adhérer aux résolutions adoptées par le comité de Québec au sujet du drapeau national canadien-français.

“ L'idée de voir figurer au centre de notre futur drapeau canadien l'emblème du Sacré-Cœur, entouré de feuilles d'érable, a toujours souri aux jeunes membres du cercle Crémazie ; c'est pourquoi ils se réjouissent grandement de ce qu'elle a prévalu au sein des comités de Québec, de Montréal et de Saint-Boniface. Le cercle Crémazie fait des vœux pour que cette idée se généralise par tout le pays, et au-delà des frontières dans les centres canadiens-français.

Signé: P. MARTIN, président.
ROLAND DION, vice-président.
E. BERNIER, pro-directeur.
Frère LUCIEN, directeur.

CHAPITRE V

Journaux et Revues

(Du Canada et de l'Étranger)

" LA VÉRITÉ "

Québec

Nous reproduisons ici un article de *la Vérité* de Québec, numéro de novembre 1903. Cet article résume très bien tout ce que M. J.-P. Tardivel a dit depuis bientôt deux ans sur la question du drapeau national :

" Le mouvement en faveur de l'adoption du drapeau Carillon-Sacré-Cœur, comme drapeau national des Canadiens français tant du Canada que des États-Unis, n'est pas arrêté, malgré certaines résistances inexplicables. Et il ne faut pas s'en étonner, car l'idée est trop belle, trop essentiellement canadienne-française, trop propre à évoquer nos plus chers souvenirs, les plus glorieuses traditions de notre race, les plus nobles aspirations de nos religieux ancêtres, pour que les quelques objections que l'on a formulées contre ce drapeau aient pu lui être fatales.

" Bien peu nombreux, croyons-nous, sont les Canadiens français qui ne sentent le besoin d'un drapeau national qui nous soit propre, entièrement et absolument à nous, tiré de notre histoire, de nos traditions, de notre vie intime, proclamant notre foi catholique et

notre nationalité distincte; un drapeau autour duquel tous les Canadiens français, quel que soit le lieu qu'ils habitent, pourront se grouper, se tenir étroitement unis et bien serrés, comme les membres d'une même race, vivant de la même vie religieuse et nationale, parlant la même langue, marchant droit et ferme vers le but commun que la Providence leur montre à tous.

Ce projet du Carillon-Sacré-Cœur, soyons-en persuadés, ne se serait pas fait jour sur tant de points du territoire à la fois, n'aurait pas été salué et acclamé simultanément, pour ainsi dire, partout dans la province de Québec, dans les centres canadiens des États-Unis et dans les lointaines prairies de l'Ouest, s'il n'était venu à l'heure providentielle.

Notre foi, source première de notre force comme peuple et guide nécessaire dans l'accomplissement de notre mission civilisatrice, est menacée de toute part... par le souffle énervant de l'hérésie ambiante, par l'haleine empestée qui nous vient de l'infidélité française, par les soucis absorbants du matérialisme anglais et américain. Et par cela même que notre foi est menacée, notre nationalité l'est également.

Il s'agit donc de défendre notre foi et notre nationalité. Or, pour les défendre, les Canadiens français doivent se rallier. Et pour se rallier efficacement, ne leur faut-il pas un drapeau qui symbolise à la fois leurs croyances religieuses et leurs aspirations nationales?

Le tricolore ne symbolise ni les unes ni les autres. Ce drapeau du reste ne nous appartient pas. C'est le drapeau politique d'un autre peuple tout à fait distinct de nous, bien que nous ayons avec lui une commune origine et une langue commune.

Ce qui nous différencie essentiellement du peuple français, c'est que nos destinées ne sont pas communes.

Le même drapeau ne saurait convenir aux deux peuples. Il nous faut un drapeau qui sorte de notre passé, de notre histoire, de nos croyances, comme la fleur sort de la tige qui la porte.

On a proposé divers projets de drapeau national pour les Canadiens français. Un seul a eu du succès : le drapeau Carillon-Sacré-Cœur ; parce que c'est lui qui symbolise le mieux notre foi religieuse et nos glorieuses traditions nationales.

Que les amis de ce projet continuent l'œuvre de propagande commencée, avec calme mais avec zèle et persévérance, et ils verront assurément, et peut-être avant longtemps, le triomphe éclatant de ce beau drapeau.

“ L'UNION DES CANTONS DE L'EST ”

Le 22 janvier 1904, ce journal reproduisait l'article précédent de *la Vérité*, de Québec. Relevons encore cet entrefilet du 11 mars suivant :

“ *La Vérité*, numéro du 1er mars, reproduit du “ Bulletin mensuel de la Communion Hebdomadaire ” une très belle lettre du R. P. S. Coubé, au sujet du drapeau national des Canadiens ; de la belle et grande idée qu'ils ont eue d'adopter pour couleurs nationales le glorieux drapeau de Carillon, traversé d'une croix blanche et portant l'image du Sacré-Cœur au milieu de feuilles d'érable. C'est dignement répondre à la demande faite autrefois à la France de placer l'image du Sacré-Cœur sur ses étendards, demande à laquelle elle est restée sourde. ”

“ LA CROIX ”

Montréal

La Croix s'est toujours montrée le champion du nouveau drapeau. Dès son apparition, le 5 avril 1903, ce journal publia le drapeau en couleurs et l'accompagna de l'adhésion suivante :

“ Ah ! bientôt, puissions-nous, ô drapeau de nos pères, etc.

CRÉMAZIE.

Le vœu du poète est exaucé. Le drapeau de Carillon, traversé de la croix blanche, avec l'emblème du Sacré-Cœur au centre, est maintenant notre drapeau national.

La France, avant de repasser les mers, a laissé un souvenir à nos ancêtres : c'est le glorieux étendard de Carillon, qui devait nous rappeler notre langue et notre foi. Il faisait pour ainsi dire partie de notre héritage. Mais si nous avons conservé notre foi et notre langue, nous avons, je ne sais par quel oubli impardonnable, mis de côté notre drapeau pour en arborer un autre à sa place.

Réparation et honneur donc au drapeau de Carillon, et reprenons nos droits à l'héritage sacré qui a été légué à nos pères.

Mais il ne faut pas perdre de vue la vraie signification du drapeau. S'il nous rappelle nos gloires nationales, il doit aussi nous faire tourner les yeux vers les belles choses du ciel.

Les étendards, après tout, n'ont-ils pas toujours été regardés, jadis, comme des signes religieux, propres à attirer sur les armées et sur les peuples la protection de Dieu ? Les païens mêmes se faisaient un devoir d'implorer la divinité par leurs drapeaux. Les aigles romaines n'étaient-elles pas des symboles de la confiance au dieu Jupiter, auquel l'aigle était consacré ?

Un drapeau doit donc être national et religieux.

Sur le drapeau de Carillon, il y avait, d'un côté l'image de la Vierge, et de l'autre, les armes de la maison de France.

A une réunion du "Comité du drapeau", de Québec, tenue il y a quelques jours, et à laquelle assistaient des membres influents de la Société Saint-Jean-Baptiste, il a été décidé de remplacer la Vierge et les armes françaises par le Sacré-Cœur: le Sacré-Cœur qui veut être aimé et respecté des hommes, qui a demandé tout spécialement par révélation à la bienheureuse Marguerite-Marie de mettre sa divine image sur les étendards de la France.

Béni le peuple qui va au-devant des désirs de son Dieu. Il fera de grandes choses et il sera invincible parce que le Christ est avec lui.

" L'ARTISAN "

Montréal

Cette revue, organe des Artisans canadiens-français, a reproduit, dans sa livraison du mois d'avril 1903, l'article précédent de *la Croix*.

" L'ÉTOILE DU NORD "

Joliette

A la suite d'un article intitulé: "le Drapeau canadien français", que le comité du drapeau national de Montréal a fait publier dans les colonnes de *l'Étoile du Nord* de Joliette, ce journal ajoute:

" *Note de la Rédaction.*—Nous sommes très honorés de voir que le Comité du drapeau national, de Montréal,

a bien voulu jeter les yeux sur notre journal pour l'aider à propager, dans cette partie de la province, l'heureuse idée d'un drapeau national.

" Ce que nous avons fait pour d'autres œuvres de nationalité, nous sommes prêts à le faire pour celle-ci, que nous approuvons sans restriction.

" Pour nous la cause est sacrée, et nous nous joignons avec plaisir, disons plus, avec bonheur, à ce groupe distingué de compatriotes et de catholiques qui fait aujourd'hui de cette entreprise honorable et patriotique son œuvre de prédilection.

" Nous espérons bien que, partout où notre journal est reçu et lu, il n'y aura qu'une voix d'unanimité au sujet du drapeau national des Canadiens français tel que le Comité de Montréal veut le voir confectionné."

" LE RAPPEL "

Montréal

L'azur et les lys nous diront le souvenir de la "douce France", la France des héros et des martyrs. Ils nous diront la sublime épopée d'une race guerrière, les combats sanglants, les immortels faits d'armes: Les Chaudière, Carillon, Sainte-Foye; Dollard et son dévouement, Lévis et sa fortune, Montcalm et sa gloire. Ils nous diront et la bannière au lys d'or qui "ferma son aile blanche et repassa les mers", et les drapeaux bleus de nos champs de batailles.

Oui, drapeaux du passé, si beaux dans nos victoires,
Drapeaux de tous nos preux et de toutes nos gloires,
Redoutés du fuyard,
Percés, troués, criblés, sans emblème servile,
Qui mêlez dans vos plis, et le sang de Bienville
Et le sang de Dollard,

oui, nous vous reconnaissons, nous vous saluons dans l'étendard qu'on nous propose.

Le Cœur de Jésus, à la place d'honneur sur la croix blanche, nous dira bien haut l'alliance de la religion et de la patrie, l'alliance signée, au delà des mers, entre Léon III et Charlemagne, entre l'Église et sa Fille aînée, alliance renouvelée, continuée avec les fils de la France sur le continent d'Amérique.

“ LE LAC SAINT JEAN ”

Roberval

Le drapeau national que doivent adopter les Canadiens français, continue d'être un objet de discussion dans le public et dans la presse.

Divers journaux ont publié un travail de M. Némèse Garneau, dont nous adoptons les conclusions.....

A l'ancien drapeau français, on veut ajouter un Sacré-Cœur et des feuilles d'érable : c'est-à-dire, l'on veut que le drapeau canadien-français soit un drapeau catholique. A cela, l'on ne peut opposer que des objections futiles. Je ne parle pas ici de ceux qui craindraient pour nos compatriotes un emblème catholique de peur que quelques protestants ne puissent se joindre à nous. Ne l'oublions pas, les seuls vrais Canadiens français sont catholiques : il n'y en a pas, il ne peut pas y en avoir d'autres. Ils peuvent sympathiser avec nous, mais ce ne sont pas réellement des nôtres. (N° 24, 1903.)

“ L'ÉVÈNEMENT ”

Québec

La rédaction de ce journal, après avoir rapporté l'adhésion donnée au drapeau par la Société Saint-Jean-

Baptiste de Saint-Sauveur de Québec, le 7 mai 1903, ajoutait ce qui suit :

Plusieurs centaines de membres assistaient à cette assemblée, qui a été l'une des plus imposantes.

Les orateurs ont été écoutés avec une religieuse attention, et l'auditoire d'élite qui remplissait la salle a souligné par de chaleureux applaudissements l'éloquent discours du R. P. chapelain, marqué au coin du plus pur patriotisme, comme sait toujours si bien le manifester le R. P. Supérieur des Oblats de Saint-Sauveur.

L'enthousiasme est devenu délirant lorsque le président a déployé et exposé aux regards de cette belle assemblée le sublime drapeau, dont la seule vue enflamme les volontés les plus timorées.

Cette brave population ouvrière de Saint-Sauveur semble posséder le secret des grandes conceptions, des plus nobles mouvements patriotiques.

A elle revient l'honneur d'être entrée la première en lice dans la voie de la colonisation du sol national : il lui appartenait d'être la première à adopter et à arborer le drapeau national des Canadiens français.

Société nationale pratique, elle a conscience de sa mission. Honneur à elle ! (11 mai 1903.)

“ LA DÉFENSE ”

Chicoutimi

Il y a quelques semaines, la question d'un drapeau national pour les Canadiens français a été soulevée dans un débat de *revues*.

La grande presse quotidienne, absorbée dans les luttes politiques et dans la course aux faits divers, n'a pas cru devoir s'occuper de cette question, pourtant de haut intérêt pour nous.

L'idée n'est pas restée là; nous avons été heureux d'apprendre qu'elle fait sûrement son chemin, et nous avons l'espoir qu'elle s'imposera bientôt aux nôtres comme un problème national d'une grande portée.....

On a songé que le drapeau de Carillon, orné d'un Sacré-Cœur, symboliserait admirablement bien notre passé et nos espérances d'avenir, toujours également sauvegardés par une foi robuste.

Ainsi nous ferions revivre le drapeau qui fut celui de la Nouvelle-France, et, en plaçant sur son champ bleu d'azur le Sacré-Cœur, nous aurions l'honneur d'accomplir le désir que manifesta un jour le Cœur de Jésus, d'orner de son image les drapeaux de France.

A nous maintenant de rendre l'idée réalisable en la semant fièrement. (12 février 1903.)

“ ANNALES DU TRÈS-SAINT ROSAIRE ”

Cap-de-la-Madeleine

Cette revue a publié, dans sa livraison de mars 1903, le fac-simile d'un drapeau du Sacré-Cœur et exprimé son adhésion.

“ LE TRIFLUVIEN „

Trois-Rivières

Ce journal a aussi adhéré au nouveau drapeau. On peut lire à ce sujet, au chapitre premier de la cinquième Partie, un intéressant et enthousiaste compte rendu des fêtes du centenaire de la paroisse Saint-Narcisse, publié dans le *Trifluvien* du 17 juillet 1903.

“ L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ”

Québec

L'idée d'un drapeau national fait sûrement son chemin. Trois comités de citoyens, religieux, prêtres et laïques, sont formés depuis quelques semaines, à Québec, à Montréal et à Saint-Boniface, dans le but de populariser l'idée du drapeau national.

Ces trois comités acceptent comme éléments principaux du futur drapeau des Canadiens français les quatre fleurs de lys de la précieuse relique nationale appelée le “drapeau de Carillon”, sur champ d'azur, orné d'une croix blanche, portant l'emblème du Sacré-Cœur entouré de feuilles d'érable.

Nous en sommes.

Vive le drapeau !

“ LE BULLETIN EUCHARISTIQUE ”

Montréal

Nous l'avons déjà dit : le temps semble venu pour les Canadiens français du Dominion et des États-Unis d'avoir un drapeau, à eux, comme les Irlandais ont le leur.

Le tricolore est le drapeau de la France ; et nous regrettons que plusieurs aient cherché à le salir ou à diminuer sa gloire ; il a certainement droit au respect sinon à l'amour de tous.

Il sera toujours loisible à chacun de l'arborer en certains jours de fête, non pour s'associer à certains actes iniques du gouvernement actuel, (dans ce cas il faudrait le voiler d'un crêpe de deuil) mais pour exprimer notre reconnaissance envers la France, patrie de nos aïeux.

Toutefois, disons notre pensée ; malgré les discussions trop envenimées qui se sont produites en ces derniers temps, il convient que les Canadiens français aient leur drapeau national, et aucun drapeau ne leur convient mieux que celui dont nous avons parlé :

Le drapeau bleu fleurdelisé, avec la croix blanche, et le Sacré-Cœur au milieu de feuilles d'érable.

L'opinion publique, du reste, malgré certaines résistances et hésitations, nous paraît s'accroître dans ce sens ; comme une vague toujours grossissante elle entraînera certainement les corporations et sociétés qui n'osent prendre l'initiative.

Que chacun aille de l'avant, et que le jour de la Fête-Dieu et surtout celui de la Saint-Jean-Baptiste soient des jours de triomphe pour notre nouveau drapeau national.

En avant ! pour Dieu et la patrie !

ANNALES DE LA BONNE SAINTE-ANNE
ET
LE MESSAGER CANADIEN DU CŒUR DE JÉSUS

Voir plus haut, au premier chapitre de cette IV^e Partie.

“ THE REVIEW ”

Revue catholique de Saint-Louis, É.-U.

Nous avons étudié avec soin le dessin du nouveau drapeau et lu les motifs allégués pour son adoption par la race canadienne-française ; or, nous nous estimerions infidèles aux intérêts les plus sacrés de la religion et du patriotisme si nous refusions d'acclamer avec enthousiasme l'adoption, par un peuple aussi foncièrement

attaché à notre sainte foi, d'un drapeau qui est tout à la fois beau en lui-même et de nature à suggérer des sentiments aussi nobles que ceux que le saint emblème de notre rédemption et l'image du Cœur de notre divin Sauveur ne peuvent manquer d'inspirer. Comme l'écrivit *le Messager Canadien* (juin 1903) : c'est un drapeau qui exprime l'âme canadienne dans toute sa plénitude, qui répond à toutes ses glorieuses aspirations : amour de la patrie, de l'Église et du Cœur sacré de Jésus.

Ici, le distingué publiciste, auteur de ces lignes, cite le *Boston Pilot* qui, (N° 32, 1903) établissant une comparaison entre la situation des catholiques des États-Unis et celle des catholiques du Canada, conclut à l'avantage de notre pays. Puis il continue ainsi :

C'est à la race canadienne-française que le Canada est originairement redevable des avantages dont le *Pilot* fait l'éloge, et leur nouveau drapeau exprime heureusement l'esprit qui les a conquis.

Puisse-t-il leur donner un nouvel élan à poursuivre leur vaillant combat pour la vérité et la justice catholiques ; et à nous, de ce côté-ci de la *ligne*, puisse-t-il être un stimulant à imiter leur loyalisme envers la foi et leur catholicisme combatif dans la vie publique !

“ L'UNIVERS ”

Paris

Sous le titre “ Un drapeau national du Sacré-Cœur ” le grand journal catholique appréciait, en ces termes élogieux, notre nouvel étendard.

Un grand drapeau bleu d'azur, frappé aux quatre coins d'une fleur de lys, et traversé d'une large croix

blanche qui porte, à la croisée des bras, un Sacré-Cœur encadré d'un double rameau verdoyant d'érable.

C'est le drapeau national adopté par nos frères d'outre-océan, les Canadiens français.

Depuis longtemps cette race vigoureuse et féconde, enracinée dans la foi et débordante de sève, que l'insouciance criminelle de Louis XV abandonna, il y a près d'un siècle et demi, rêvait de déployer son drapeau national. Ils forment un peuple, en effet, ces trois millions de Canadiens, des 60,000 Français de 1760; ils forment un peuple ayant son parler, ses croyances et ses franchises. Ils voulaient donc, étant un peuple, avoir un drapeau.

Donc, au mois de janvier de cette année 1903, un comité naissait à Québec, en vue de fixer les couleurs nationales.

Le drapeau d'azur, illustré de lys aux quatre coins, c'est l'étendard célèbre et vénéré de Carillon: Carillon, la victoire nationale presque légendaire, et que le peuple a toujours regardée comme miraculeuse; la victoire où, le 10 juillet 1758, sur les bords du lac Champlain, Montcalm, avec 3,600 Canadiens, mit en déroute 15,000 Anglais; la victoire qui résume aujourd'hui pour les Canadiens français tout l'héroïsme et la gloire des ancêtres. Oui, le drapeau bleu, rapporté de Carillon par le P. Béréy, aumônier des troupes, suspendu comme un trophée et comme un souvenir à la voûte des Récollets de Québec, sauvé providentiellement de l'incendie qui dévora cette église en 1796, aujourd'hui précieusement gardé par l'Université Laval, ce drapeau bleu, fleuri de lys, avait bien le droit de reparaitre au grand jour et de flotter sur le Canada français comme drapeau national.

Il reparait chargé de la croix blanche dont la France de jadis orna ses oriflammes, et qui marquait les éten-

dards de la mère patrie, brûlés par le chevalier de Lévis en 1760. Il reparait orné de la feuille d'érable, que les colons primitifs adoptèrent comme emblème et qui rappelle aux Canadiens français qu'ils furent les premiers occupants de ce pays. Il reparait enfin, scellé du Sacré-Cœur.

Le drapeau national des Canadiens français est donc un drapeau du Sacré-Cœur. Et de cela surtout, nous éprouvons une grande joie et nous félicitons cordialement nos frères.

Enfants de même race, il nous plaît, assurément, de les voir s'unir autour d'un drapeau national qui cimenter leur bloc et multiplie leurs forces.

Mais, fils du même baptême, il nous est plus agréable encore de les voir affirmer publiquement la foi qui nous est commune, en imprimant, parmi les emblèmes et les couleurs si bien choisis de leur drapeau, le signe sauveur de l'amour divin.

Et puis, n'avons-nous pas un peu le droit de penser que la France catholique n'est pas étrangère à cette nouvelle proclamation du droit du Sacré-Cœur à figurer sur les drapeaux, symbole de son droit à régner sur les peuples ?

La campagne ardente et persévérante, menée depuis dix ans par la France catholique en faveur du drapeau national aux armoiries du Cœur de Jésus, n'a-t-elle pas éveillé, sur l'autre bord de l'Atlantique, un écho qui prépara les Canadiens français, d'ailleurs si fidèles au Sacré-Cœur, et depuis si longtemps, à saluer avec tant de joie l'union de ce divin Cœur avec leur drapeau national ?

Que nos frères, en recevant nos félicitations très chaudes et très heureuses, nous permettent de garder, non pas l'orgueil, à coup sûr,—il n'y a pas lieu d'en

avoir en ceci—mais la douceur et le réconfort de cette pensée.

Car c'est pour nous une espérance et une consolation de songer que la brise de France peut emporter encore, au milieu de tant de miasmes délétères, une idée noble, une idée généreuse, une idée presque divine!

Aussi, nous formons des vœux pour que le drapeau national du Sacré-Cœur étende son empire sur tous les Canadiens français, sans aucune exception, afin qu'un jour, cette idée partie de France y revienne plus forte, et que le Sacré-Cœur en obtienne dans notre patrie régénérée plus de gloire!

FRANÇOIS VEUILLOT.

23 décembre 1903.

“ LA CROIX ”

Paris

La vaillante *Croix*, de Paris, après avoir donné à ses lecteurs la description de notre drapeau, conclut ainsi:

Le choix est donc parfait.

Si, par la volonté populaire, de qui dépend la solution, le projet devient une réalité, nous saluons avec respect et affection les couleurs d'azur de Carillon aux fleurs de lys et la grande croix blanche aux armes du Sacré-Cœur entouré d'une guirlande de feuilles d'érable.

Nous saluons en ce drapeau le peuple vaillamment chrétien, qui reste malgré tout fidèle à la France par le souvenir.

Plus son étendard sera honoré, répandu et glorieux, plus nous serons heureux, car il en rejaillira toujours quelque honneur sur l'Église catholique, notre mère, et sur la France, notre patrie.

(16 décembre 1903.)

“COMMUNION HEBDOMADAIRE”

Le Bulletin mensuel de la ligue de la Communion hebdomadaire, livraison de février 1904, contient la lettre suivante, que le R. P. S. Coubé adresse à un ami du Canada au sujet du drapeau national des Canadiens français :

Mon cher ami,

Les belles pages que vous m'avez envoyées sur le projet d'un drapeau national des Canadiens français m'ont profondément remué.

De tout cœur j'applaudis à cette grande idée d'un peuple catholique élevant le premier, au milieu des nations indifférentes ou apostates, un étendard où rayonne le Cœur de son Dieu.

C'est beau, c'est fier !

Les couleurs d'azur de Carillon aux fleurs de lys, et la grande croix blanche aux armes du Sacré-Cœur, voilà donc le drapeau que le Canada va se donner ; voilà le signe de votre jeune nationalité, le gage de votre foi et de vos espérances qu'acclament partout, à Québec, à Montréal, à Saint-Boniface, les voix de vos orateurs, de vos poètes et de vos hommes d'État.

Certes, je m'en réjouis. Mais, vous le dirai-je, il se mêle à cette joie une pointe de tristesse et de regret quand je reporte les yeux sur notre patrie.

C'est à elle que le Christ a demandé d'arborer son Cœur dans un étendard. Mais ni la France monarchique, ni la France impériale, ni la France républicaine n'ont daigné répondre à la voix du céleste Ami. La vieille France boude le vieux Christ de Tolbiac. Et il faut que ce soit la jeune France du Canada qui relève notre honneur aux yeux du ciel en répondant pour nous

à l'invitation du Sacré-Cœur. Mon patriotisme en souffre, et ce n'est pas sans mélancolie et un peu de jalousie que je vous crie : honneur à vous !

Une chose cependant me console, c'est que le vrai peuple français, non, mille fois non, n'est pas identifié avec ses gouvernements. Les gouvernements passent, et le peuple reste avec la foi qui le garde. Nous aimons, nous aussi, et profondément et passionnément le Sacré-Cœur; nous voulons être son peuple et arborer son image sur nos drapeaux; nous voulons qu'Il règne et Il règnera.

En attendant, nous vous admirons. Et j'admire aussi les heureuses idées qui ont présidé à la composition de votre drapeau. Les couleurs et les emblèmes que vous avez choisis parlent éloquemment par leur signification naturelle et leurs souvenirs historiques.

La croix blanche traversant le champ d'azur, comme un Labarum dans un ciel clair, c'est la pureté et la virginité de votre honneur.

Le bleu, c'est le grand espace où scintillent les étoiles, où palpitent les ailes, où s'épandent les harmonies.

Le vert de l'érable, c'est la jeune vie qui frémit et bourgeoonne, c'est la robe d'émeraude de vos forêts.

Le rouge, c'est la couleur symbolique de l'amour dont Dieu vous a aimés et des souffrances que vos aïeux ont endurées pour la patrie.

La blancheur de la croix et des lys rappelle votre origine française. C'est le drapeau blanc, planté par Champlain et Maisonneuve, qui prit possession des immensités du nouveau monde au nom du Christ et du roi très chrétien. Et il fut encore comme l'aile maternelle de la France qui protégea votre berceau.

Le champ bleu fleurdelisé, c'est le drapeau de Carillon. Carillon! nom glorieux et cher pour nous comme pour vous. Il rappelle le jour où 3,600 Français, conduits par l'héroïque Montcalm, battirent, en 1758, 15,000 Anglais. Il rappelle les efforts désespérés de la colonie se débattant contre l'étranger pour rester attachée à la métropole. Hélas! la métropole écoutait alors Voltaire, et Voltaire ne voyait dans la terre de l'héroïsme que quelques arpents de neige. Mais aujourd'hui, vous le savez, la vraie France est avec vous et elle envoie un salut d'honneur et un baiser d'amour à la vieille et glorieuse relique qui pend aux voûtes de votre grande Université Laval.

Il était donc bien inspiré votre poète Crémazie, lorsqu'il chantait le drapeau de Carillon et quel

.....rayon de flamme
Son aspect vénéré fait briller dans votre âme,
Tout ce monde de gloire où dorment vos aïeux
.....
Dans un rêve entrevus passant devant vos yeux.

Le vert de l'érable affirme votre personnalité canadienne, votre domination noblement conquise sur les forêts et les montagnes, votre amour poétique et profond du sol natal. Quand vos pères, la hache à la main, défrichaient les solitudes sylvestres du nouveau monde, la feuille d'érable leur apparut partout élégante et dentelée; elle leur plut, elle devint leur signe de ralliement, elle symbolisa le Canada, comme le gui avait symbolisé la Gaule druidique, et le *shamrock*, l'Irlande de saint Patrice.

Le Cœur rouge sur la croix blanche proclame votre foi et votre fidélité au Christ. Il y a longtemps que le Canada aime et vénère le Sacré-Cœur. Dès 1635, près d'un demi siècle avant les apparitions de Paray-le-

Monial, le Cœur de Jésus manifestait son amour pour votre patrie à la Vénérable Marie de l'Incarnation. En 1700, la Nouvelle-France célébrait une des premières la fête du Sacré-Cœur. En 1716, Québec établissait en son honneur une association où s'enrôlèrent les principales familles de la colonie. En 1873, par un décret du Concile provincial de Québec, vous vous consacriez solennellement à Lui. Maintenant vous voulez faire mieux : vous voulez offrir à votre Dieu la souveraineté de votre nation en mettant son image sur votre étendard ; vous le proclamez votre roi : vous inaugurez son règne social. C'est un acte d'une grande portée.

Combien je trouve belles et sensées ces paroles d'un membre du Conseil législatif de Québec, l'honorable M. N. Garneau : " Le Sacré-Cœur se trouve là pour montrer que nous ne rougissons pas du Christ afin qu'il ne rougisse pas de nous ; pour rappeler que la dévotion au Sacré-Cœur est nationale, ici ; parce que Jésus-Christ en demandant au chef de la nation française, par Marguerite-Marie, de mettre son emblème sur son étendard, s'est adressé à nous aussi bien qu'à la France, puisque le Canada était alors possession française ; enfin dans l'espérance qu'en agissant ainsi, notre pays sera préservé des affreux malheurs qui affligent la France depuis plus d'un siècle."

Une fois déjà, j'ai eu la joie de voir le symbole de l'érable uni au Sacré-Cœur. C'était en 1900. Répondant à l'appel que je leur avais adressé, un groupe de Canadiens français avait traversé l'Océan sous la conduite du R.P. Pichon, pour venir offrir au Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial, le *carmen sæculare* de leur pays. Et l'on se souvient toujours, dans la petite ville de Paray, de l'élan avec lequel les pèlerins chantaient le pacte qui unit la terre de l'érable au Sacré-Cœur.

Il y avait encore un peu de liberté, alors, à Paray et en France; aujourd'hui les voix qui saluaient le Canada et célébraient le Sacré-Cœur se taisent un peu partout parmi nous. Mais le Sacré-Cœur nous sauvera et les fêtes recommenceront plus joyeuses dans la cité aujourd'hui en deuil.

Vous reviendrez alors à Paray; mais vous y reviendrez plus nombreux et à l'ombre de votre sublime drapeau aux quatre couleurs.

Gardez-le donc avec amour, cet emblème de votre foi et de votre patriotisme, gardez-le et il vous gardera. La race française, qui ne comptait à la prise de Montréal, en 1760, que soixante mille hommes, possède aujourd'hui en vous trois millions de représentants. Elle demeure fièrement debout au pays où le roi *dollar* a tant de courtisans à genoux, et elle ne s'agenouille que devant le Dieu de ses pères.

Elle grandira encore, elle se multipliera et, dans un siècle ce ne seront plus trois millions de Canadiens, mais bien soixante millions et plus qui prouveront la vitalité de votre sang et de votre foi en s'abritant sous le fier drapeau de Carillon.

S. COUBÉ.

Paris, le 6 janvier 1904.

“ LA CIVILTÀ CATTOLICA ”

Rome

Au centre même de la chrétienté, à Rome, notre drapeau national a reçu la plus chaleureuse approbation. La *Civiltà Cattolica*, dans son numéro du 2 janvier 1904, écrit à son sujet: “Au milieu de cette atmosphère glacée d'athéisme légal et officiel où se trouvent plongés la plupart des États de l'Europe, c'est pour le

cœur une douce joie et un réconfort de voir ce qui se passe là-bas dans la lointaine Amérique: un peuple qui songe à se créer un étendard national projette d'y faire figurer à la place d'honneur le plus auguste symbole de notre religion, le Cœur sacré de Jésus."

Et après avoir fait, en termes très élogieux, l'historique du projet, la savante revue conclut: "Or ce magnifique mouvement, où au sentiment patriotique s'unit si étroitement le sentiment religieux, n'est-il pas une amende honorable que fait le Canada français pour les fautes, les sacrilèges et les scandales dont la mère patrie est en train de se souiller en Europe. Pour ce motif donc, que les cœurs généreux qui ont entrepris une si belle œuvre reçoivent de Rome une parole d'encouragement et une approbation sincère. Bien volontiers nous faisons nôtres ces premiers vers d'une poésie qu'un Français canadien adresse à un Canadien français :

«Notre France n'est plus l'antique et noble terre,
Sur ses champs dévastés souffle un vent de courroux.
Elle a chassé le Christ ; sa race dégénère ;
Pour retrouver la France, il faut aller chez vous.»



CINQUIÈME PARTIE

LE DRAPEAU EST ARBORÉ

LE DRAPEAU EST ARABE

CHAPITRE I

Dans la Province de Québec

A QUÉBEC

Dans la vieille capitale, le drapeau a de nombreux, zélés et influents partisans.

A L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Deux semaines ne s'étaient pas écoulées depuis la "Résolution" de Québec, que M. l'abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, faisait flotter sur sa maison un superbe Carillon aux armes du Sacré-Cœur.

C'était la première fois que notre drapeau était arboré dans notre province. Il flotta sur l'École normale, du 11 au 13 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques. Honneur au vénéré principal, M. l'abbé Rouleau, pour son adhésion aussi prompt que sincère!

A SAINT-SAUVEUR

Le 7 juin 1903

Le 7 juin 1903, une grande assemblée patriotique avait lieu à St-Sauveur de Québec, sous les auspices de

la Société Saint-Jean-Baptiste de ce quartier. Au moins cinq mille personnes s'étaient rendues à l'invitation de M. Téléphore Verret, le président. La place Saint-Pierre était littéralement remplie d'une foule sympathique et enthousiaste.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole : MM. T. Verret, l'honorable Thomas Chapais, M. C.-J. Magnan, professeur, C. Delâge, M.P.P., Ant. Galipeault, avocat. M. Verret, le président, invita M. Magnan à exposer au peuple la question du drapeau national. La fanfare joua, *O Carillon!* puis un drapeau Carillon-Sacré-Cœur fut arboré en présence de l'assemblée, qui le salua avec respect. Voici en résumé le discours de M. Magnan :

“Après les grandes et belles démonstrations dont notre cité a été témoin, l'année dernière, il semblait que le patriotisme québécois n'eût plus rien à offrir de nouveau à l'admiration du peuple. En effet, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, en 1902, à l'endroit même où Champlain éleva la première forteresse sur les bords du Saint-Laurent, fut, en quelque sorte, la fête suprême de notre nationalité. A cette occasion, le peuple canadien-français, par ses représentants autorisés, proclama bien haut et bien fièrement ses titres de noblesse.

“Par la bouche de ses plus éloquents orateurs, tant religieux que laïques, notre peuple a fait retentir les échos du vieux roc québécois de nobles accents, qui résonnent encore bien délicieusement aux oreilles canadiennes-françaises.

“Ce jour-là, notre patriotisme prit en quelque sorte conscience de sa force et de son individualité.

“Je le répète, au lendemain de ces solennités jubilaires, dont nous nous souvenons tous avec une vive émotion il semblait que la dernière expression du patriotisme chez nous avait été formulée.

“Mais, cette année, grâce à l'esprit pratique et réellement national qui caractérise la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, le peuple de Québec applaudira à la réalisation d'une idée éminemment féconde, celle de la création d'un drapeau national pour les Canadiens français.

“Les assises grandioses que notre nationalité a tenues, l'année dernière, sur les hauteurs de Québec, ont fait naître dans l'âme de notre race un puissant sentiment de patriotisme bien canadien. Néanmoins, cette manifestation de vitalité nationale n'a rien eu d'inconvenant à l'égard de notre souverain, le roi d'Angleterre. Bien au contraire, jamais peut-être notre sincère loyauté envers la couronne britannique n'a été mieux démontrée.

“Nous avons voulu prouver à ceux qui nous entourent, que nous sommes inséparablement attachés à l'Église de Rome, que nous sommes fiers d'être Canadiens, Canadiens avant tout, que nous nous glorifions de notre origine française.

“Sentiment religieux, amour de la patrie canadienne, souvenir de la patrie d'origine, voilà, ce semble, les trois puissantes idées qui constituent en quelque sorte le fond du patriotisme canadien-français.

“Religion, patrie, souvenir: ces mots résument admirablement bien le sentiment national des premiers tenants du sol canadien.

“Voilà pourquoi, depuis le 24 juin 1902, nombre de patriotes agitent l'importante question d'un drapeau national pour les Canadiens français. Aujourd'hui

cette noble idée est sortie du domaine spéculatif, et la voilà réalisée sur plusieurs points du Canada.

“ De plus en plus, l'unanimité se fait sur ce point-ci, du moins, le temps est arrivé pour les Canadiens français d'avoir un drapeau bien à eux comme les Anglais, les Écossais, les Irlandais et les Français établis au Canada ont le leur.

“ Il n'est point question ici d'un drapeau politique, car celui-là est trouvé et, Dieu merci, nous lui sommes fidèles : c'est celui du *Dominion*.

“ Non, c'est un drapeau de race dont il s'agit.

“ Ne serait-il pas temps de décider si le peuple canadien-français doit vivre éternellement d'emprunt ? ne serait-il pas temps d'ouvrir les sublimes annales de l'histoire du Canada, et d'y chercher les éléments de notre étendard national ?

“ Jusqu'ici, faute d'un drapeau qui fût nôtre, afin de nous distinguer des autres races nous avons arboré avec fierté le drapeau de la France : le tricolore. C'était bien, c'était très bien même : ce drapeau a tenu notre patriotisme en éveil. Et malgré les fautes et les hontes qui se commettent de ce temps-ci, par delà les mers, au nom du tricolore, nous le respecterons toujours, ce drapeau, parce qu'il rappelle le pays d'origine de nos ancêtres.

“ Mais, il faut bien l'admettre, sur les bords du Saint-Laurent nous ne sommes pas sur les bords de la Seine. C'est dire que le tricolore ne nous appartient pas ; c'est le drapeau d'une nation qui, demain, sera peut-être en guerre avec le souverain auquel nous avons juré fidélité.

“ Enfin, pourquoi tant de considérations ? Après trois siècles de luttes incessantes ; après trois siècles de triomphes et de revers, de triomphes bien à nous—puisque nous les avons en partie remportés sans le secours de

notre ancienne mère patrie, dont nous sommes séparés depuis près de cent-cinquante ans;—je vous pose la question: avons-nous besoin de demander à d'autres qu'à nous, Canadiens français, la permission de tailler dans notre propre étoffe du pays un drapeau qui symbolisera ce que nous avons été et ce que nous voulons être?

“De tous les projets de drapeau émis jusqu'ici, je n'en trouve pas de plus beau ni de plus complet, ni de plus réellement national, que le drapeau azur fleurdelisé avec croix blanche et le Sacré-Cœur, au milieu, entouré de feuilles d'érable.

“C'est ce projet qui a reçu le plus grand nombre d'adhésions, c'est le seul qui soit arboré en même temps à Québec, à Montréal, à St-Boniface, aux États-Unis et dans les Provinces Maritimes, dans tous les endroits de l'Amérique du Nord, en un mot, où se trouvent des Canadiens d'origine française.

“Ici, qu'il me soit permis de féliciter bien hautement la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec, qui a fait sien le beau drapeau dont je viens de parler. Honneur aux vaillants patriotes de St-Sauveur qui, avec ceux de Charlesbourg, ont été les premiers à épouser officiellement la cause du drapeau Carillon-Sacré-Cœur.

“L'azur et les fleurs de lys du nouveau drapeau nous rappellent Carillon, cette journée glorieuse où les nôtres, sous le commandement de Montcalm, s'immortalisèrent aux yeux de l'histoire. La croix blanche, c'est la France au temps de Jeanne d'Arc, la France chrétienne dont nous nous réclamons; cette croix nous rappelle aussi les drapeaux du chevalier de Lévis, ce héros de l'ancien régime, dont le monument du chemin Ste-Foye, là, à quelques arpents de nous, évoque si éloquemment le souvenir.

Les feuilles d'érable disent combien notre patriotisme est canadien, combien nous sommes attachés à ce sol défriché par nos pères et arrosé du plus pur de leur sang ; enfin le Sacré-Cœur, qui en orne le centre, proclame tout l'amour que nous avons pour l'Église du Christ qui a été de tout temps, pour notre nationalité, la plus tendre et la plus dévouée des mères ; ce Sacré-Cœur dit aussi bien haut que les Canadiens français ne sépareront jamais le sentiment patriotique du sentiment religieux ; que pour eux Religion et Patrie ne font qu'un.

“ Flotte donc à la brise, cher drapeau, déroule fièrement et librement tes plis aux quatre vents du ciel. Les nobles éléments qui te composent symbolisent aux yeux du peuple toute la grandeur du passé, les consolations de l'heure présente, et les espérances de l'avenir.”

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

La population québécoise a fait, hier, à Jésus-Hostie une brillante démonstration. Malgré l'incertitude des pronostics, le soleil, dès l'avant-midi, prodigua ses rayons ; les cœurs, enclins à la tristesse jusque-là, renaissaient à la joie. La cérémonie fut belle et imposante. Partout on avait montré de l'entrain pour bien décorer les résidences situées sur le parcours. Drapeaux et oriflammes s'agitaient au souffle puissant de l'aquilon ; il y en avait toute une variété.

Un grand nombre ont hissé, hier, le nouveau drapeau canadien-français. Il y en avait une profusion à St-Sauveur, à Jacques-Cartier, à St-Roch et au faubourg-St-Jean-Baptiste, et un bon nombre aussi à la Haute

Ville. Les Jésuites de la Congrégation avaient déployé le nouvel étendard.

Nos compliments à tous nos compatriotes qui ont si bien fait, hier. Dieu ne manquera pas de les bénir.

(*Le Soleil*, 15 juin 1903.)

A SAINT-SAUVEUR

Le 19 juin 1903

La bénédiction solennelle du drapeau Carillon-Sacré-Cœur, adopté par la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec, a eu lieu vendredi soir, le 19 juin, jour de la fête même du Sacré-Cœur. C'est Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, qui a présidé à la bénédiction du drapeau. Le spectacle était imposant. La foule qui remplissait le magnifique temple de St-Sauveur paraissait profondément émue.

Nous pensions ne pouvoir rien reproduire du beau sermon prononcé en cette circonstance par l'éloquent prélat. Mais, grâce à des notes, fournies par un Père Oblat présent à la cérémonie, et revues par Mgr l'archevêque lui-même, nous pouvons du moins rendre fidèlement sa pensée, sinon sa chaude et vibrante parole :

Mes chers Frères,

“ Je bénis l'heureuse coïncidence qui m'amène, le jour de la fête du Sacré-Cœur, dans la splendide église de St-Sauveur, au sein du bon vieux Québec, le cœur du Canada français.

“ Après avoir hésité un instant, j'ai accepté volontiers l'invitation que m'a faite votre digne et dévoué Père

curé de bénir un drapeau Carillon-Sacré-Cœur, parce qu'il me semble que le moment est venu pour les Canadiens français de se donner un drapeau qui résumera les gloires du passé et les espérances de l'avenir.

“ Loin de moi d'imposer à qui que ce soit mon humble opinion ; mais il m'est bien permis, il me semble, d'exprimer un vœu tout comme le dernier des enfants de la patrie canadienne.

“ Notre peuple est sorti de l'enfance et il est semblable à un adolescent aux aspirations élevées, au cœur ardent, dont les passions, tout à la fois puissantes pour le mal et pour le bien, se disputent le contrôle.

“ Ceux qui ont souci de nos destinées se demandent ce que nous allons devenir sur la terre d'Amérique. Le peuple canadien-français a grandi et il a conscience de sa force.

“ Comme un adolescent aux aspirations élevées, au cœur droit, il sent le besoin de guides sûrs et de protecteurs puissants, afin d'utiliser pour le bien les passions généreuses qui le tourmentent. N'est-ce pas le moment d'arborer un étendard national et d'y mettre l'emblème du Cœur du divin Rédempteur ?

“ La foi seule peut rallier tous les Canadiens français autour d'un drapeau unique, s'imposant à la nation entière, et attestant l'union indissoluble de notre foi et de notre nationalité. Nous sommes un peuple trop fier pour accepter d'autre joug que celui du Christ et d'autres maîtres que Lui.

“ Le glorieux drapeau de Carillon, teint du sang de nos héroïques ancêtres, nous deviendra-t-il moins cher parce que l'image de Jésus aura remplacé celle de la Vierge ?

“ Ce drapeau reliera le présent au passé, il attestera notre vitalité présente, et il nous rappellera que nous ne

serions pas restés français et libres, si nous n'étions demeurés catholiques.

“ Et puis, n'y aurait-il pas pour nous un honneur insigne et un gage assuré de victoire sur nos ennemis du dedans et du dehors, si nous répondions à l'appel que le divin Maître a fait en vain à notre mère patrie, à la France du XVII^e siècle? Un peuple aux origines glorieuses et sans tache ne peut que se fortifier en se réclamant de son passé.

“ Au moment où des nations latines semblent vouloir s'insurger contre Dieu, les groupes fidèles doivent protester de leur inviolable dévouement au Christ rédempteur.

“ Est-ce que les sociétés secrètes et les associations diverses, qui couvrent le monde de leurs réseaux, hésitent à affirmer leurs emblèmes trop souvent en opposition avec la croix du divin Sauveur? En face des populations étrangères à notre foi et à notre race, nous avons intérêt à affirmer nos convictions religieuses, parce qu'elles comprennent facilement que la loyauté pour nous n'est pas une question de sentiment, (notre cœur reste fidèle à la mère patrie) mais une question de conscience; et plus nous serons catholiques, plus on pourra compter sur nous, si l'on respecte nos libertés religieuses et politiques.

“ Arborons donc nos couleurs, mes bien chers frères, arborons bravement le beau drapeau Carillon-Sacré-Cœur. S'il est insulté, profané, nous l'en aimerons davantage, nous le presserons plus fortement sur notre cœur, tout comme on fait pour la croix que l'on brise et l'hostie consacrée que l'on foule aux pieds.

“ Honneur à vous, dignes membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec, qui avez, les premiers, adopté comme votre étendard le drapeau

Carillon-Sacré-Cœur. Vous formez avec des milliers d'autres sociétaires un groupe important du bon peuple canadien-français, et c'est au peuple qu'il appartient de se donner ou d'accepter un drapeau.

“ Que votre étendard vole donc, comme l'aigle, de clocher en clocher, jusqu'aux tours de nos monuments nationaux, et qu'il demeure le palladium de notre bien-aimée patrie canadienne ! ”

Monseigneur termine cette chaleureuse allocution par un appel à la dévotion au sacré Cœur de Jésus.

AUX FÊTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche, le 21 juin, on célébrait à Québec la fête de la Saint-Jean-Baptiste. A la messe solennelle qui fut chantée dans l'église de Saint-Sauveur, M. l'abbé Roy, curé de Jacques-Cartier (St-Roch de Québec) a prononcé un sermon admirable sur la fête du jour : le Sacré-Cœur. L'église était superbement décorée. Il y avait à profusion des drapeaux Carillon-Sacré-Cœur, entremêlés de petits tricolores.

Le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec, béni l'avant-veille, occupait la place d'honneur dans le chœur. C'est un drapeau d'une grande richesse, don généreux du R. P. Tourangeau, curé de Saint-Sauveur, aux patriotes de sa belle paroisse, qui ont le sens catholique assez développé pour adopter sans peur et sans respect humain un emblème national aux armes du Sacré-Cœur.

Les Zouaves étaient là et faisaient noble figure dans le chœur, au pied de l'autel.

De nombreux personnages assistaient à cette belle cérémonie : Son Excellence le lieutenant-gouverneur et

Madame Jetté, l'honorable M. Parent, premier ministre
l'honorable M. Robitaille, secrétaire de la province
l'honorable juge F. Langelier, l'honorable M. T. Cha-
pais, et plusieurs autres dignitaires.

Ce jour-là, un très grand nombre de beaux drapeaux
Carillon-Sacré-Cœur de trois, quatre et cinq verges,
flottaient un peu partout, sur un grand nombre de rési-
dences, sur plusieurs maisons d'éducation, sur trois
presbytères, etc.

On ne parle pas des petits drapeaux : c'est par
milliers qu'il s'en est vendu à Saint-Sauveur, à Saint-
Jean-Baptiste et à Saint-Roch : il en fut de même pour
les insignes.

Un autre fait significatif. Dimanche après-midi,
toujours le 21, avait lieu une distribution de prix au
pensionnat des petits garçons, dirigé par les Sœurs du
Bon-Pasteur. Dans le programme, il était fait mention
du chant : *O Carillon!* Cet hymne immortel de notre
poète national Crémazie fut chanté par un élève por-
tant à la main un drapeau Carillon-Sacré-Cœur. Une
vingtaine de ses petits compagnons portaient également
le drapeau canadien-français à la main. L'exécution de
ce chant, ainsi accompagné d'une démonstration aussi
éloquente, eut un succès immense : les applaudissements
éclataient à chaque couplet.

Le lendemain, 22 juin, jour de la grande procession,
le drapeau canadien-français occupait la place d'hon-
neur. Il était porté par un des fondateurs de la Société
Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, M. Ed. Dolbec. A
plusieurs reprises, sur le parcours du cortège, le Carillon-
Sacré-Cœur fut acclamé par la foule.

A L'HOPITAL-GÉNÉRAL

Le 22 mai 1903, à l'occasion des noces d'or de M. l'abbé L.-H. Hamelin, ex-chapelain de l'Hôpital-Général de Québec, en présence d'une centaine de membres du clergé, un magnifique drapeau Carillon-Sacré-Cœur ornait la salle du banquet. Ce drapeau avait été confectionné par les religieuses hospitalières elles-mêmes.

sur LA MAISON C.-A. PÂQUET

À toutes les fêtes civiles et religieuses, depuis le mois de juin 1903, on a pu voir flotter un immense drapeau canadien-français sur l'établissement industriel de M. C.-A. Pâquet, rue Saint-Joseph.

A CHARLESBOURG

Nous laissons la parole à M. l'abbé D. Gosselin, curé de la paroisse :

“ La paroisse de Charlesbourg est bien l'une des premières et même la première qui ait officiellement adopté le drapeau du Sacré-Cœur.

“ Cet acte,—je puis l'affirmer—elle l'a posé en parfaite connaissance de cause, dans la plénitude de sa liberté, et à l'unanimité.

“ L'historique des faits vous mettra à même d'en juger. Charlesbourg, vous le savez peut-être, compte une Société Saint-Jean-Baptiste qui, tous les ans, célèbre notre fête nationale aussi solennellement que possible.

“ Cette année, elle avait la légitime ambition de faire encore mieux que par le passé.

“ C’est pourquoi, le 23 avril dernier, elle me priaît de convoquer, au prône de la messe paroissiale, une assemblée de tous les citoyens de Charlesbourg, et de vouloir bien, en même temps, dire un mot du drapeau qu’elle avait l’intention d’adopter.

“ Je donnai donc les explications propres à mettre en état de choisir en connaissance de cause, me gardant bien, toutefois, de tout commentaire qui pût préjuger la solution de la question. Car le choix d’un drapeau national, dans mon humble opinion, appartient essentiellement au peuple.

“ A l’issue de l’office divin, la plupart des paroissiens se rendirent à la salle publique. Puis les affaires de routine réglées, le nouveau président, M. N. Dorion, remercia ses concitoyens et plaïda si bien la cause du drapeau national que l’assemblée acclama *proprio motu*, la proposition suivante: La Société Saint-Jean-Baptiste de Charlesbourg adopte le drapeau de Carillon, avec l’emblème du Sacré-Cœur enguirlandé de feuilles d’érable.

“ Il me semble donc suffisamment démontré que la paroisse de Charlesbourg a fait son choix, je le répète; en connaissance de cause, dans la plénitude de sa liberté, et à l’unanimité.

“ Notre Société Saint-Jean-Baptiste avait l’intention, je l’ai dit en commençant, de célébrer notre fête nationale encore plus solennellement que par le passé, et, je suis heureux de lui en rendre témoignage, elle y a parfaitement réussi.

“ De bonne heure, le 9 de juin dernier, toute la population de Charlesbourg était sur pied, et à neuf heures commençait la grand’messe chantée par M. Ph.-J.

Fillion, du Séminaire de Québec, assisté par MM. H. Fillion et Michaud.

“ L’allocution fut prononcée par Mgr L.-A. Pâquet, dont la parole fait toujours l’admiration de son auditoire. Il voulut bien, au cours du sermon, faire allusion au drapeau qu’il était invité à bénir.”

Ici, l’auteur de cette lettre rapporte les paroles de Mgr Pâquet que nous avons déjà citées dans le premier chapitre de la IV^e Partie. Puis il continue ainsi :

“ La grand’messe terminée, Mgr Pâquet procéda immédiatement à la bénédiction du drapeau; puis la foule alla se masser en face du presbytère, et le président de la Société Saint-Jean-Baptiste présenta au curé ses hommages et ses compliments.

“ Après l’avoir remercié, je félicite mes paroissiens d’avoir compris que le temps était arrivé pour le peuple canadien-français d’avoir son drapeau national; d’avoir renoncé au tricolore, qui ne peut également convenir à deux peuples qui n’ont plus d’autre trait de ressemblance que l’idiôme; d’avoir choisi le Carillon avec les armes du Sacré-Cœur.

“ Votre foi, que vous voulez sûrement protéger contre les dangers de l’avenir, et notre reconnaissance sont les deux mobiles principaux, je le sais, qui ont dicté votre ligne de conduite. Je ne puis donc ne pas vous féliciter.

“ Le Carillon avec les armes du Sacré-Cœur deviendra-t-il ce qu’il n’est pas encore, remarquez-le bien, notre drapeau national? Je l’ignore. Ceci est le secret de Dieu. Mais ce que je sais bien, c’est que notre peuple, laissé à son inspiration naturelle, est généralement un excellent juge.

“ Quoi qu’il en soit, vous avez usé d’un droit incontestable, donné un exemple de nature à favoriser la

poussée du sentiment national en ce sens, sans compter que l'adoption officielle du drapeau du Sacré-Cœur ne peut manquer de vous attirer les faveurs de ce Cœur qui a tant aimé les hommes.

“ La première partie du programme de la fête était remplie; alors la procession commença à défiler et le drapeau du Sacré-Cœur, qui devait avoir les honneurs de la journée, fut promené et acclamé sur les chemins de Charlesbourg et de Beauport.

“ Tel est le fidèle résumé de l'une des plus belles pages de l'histoire inédite de Charlesbourg, que j'ai l'honneur et le plaisir de vous transmettre.”

A MONTRÉAL

Vers le mois de mai 1903, quelques maisons, et en particulier l'établissement Cadieux & Derome, commencèrent à arborer le nouveau drapeau. Mais ce fut aux processions de la Fête-Dieu qu'il parut en nombre, pour la première fois, et attira l'attention publique.

Le 24 juin suivant, il eut un vrai triomphe.

LES FÊTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le matin du 24 juin, après la messe solennelle, eut lieu l'inauguration du monument Bourget. Le seul drapeau en évidence, près de l'estrade où de distingués orateurs redisaient les louanges et les enseignements de Mgr Bourget, était le Carillon-Sacré-Cœur, porté fièrement par les Zouaves pontificaux.

Sur le parcours de la procession, il ne fut pas moins remarqué. *La Croix* du 28 juin disait: " Le Carillon-Sacré-Cœur est venu pour rester. C'est l'impression profonde qui se dégage des manifestations d'honneur et de faveur dont notre glorieux étendard fut l'objet, mercredi dernier. Au fait, il a eu les honneurs de la journée, le noble nouveau venu, non pas tant par le nombre, bien qu'il fût largement représenté dans le déploiement sans précédent de pavillons qu'a provoqué la Saint-Jean-Baptiste de cette année, que par la place prééminente qu'il s'est conquise, de haute lutte, entre tous.

" De fait, en dépit de la profusion des drapeaux anglais et français et *tutti quanti*, car on nous en a montré de toutes couleurs, c'est incontestablement le drapeau du Canada français et catholique qui attirait le plus hautement l'attention. C'est lui qui faisait vibrer, de la plus saine, de la plus sincère émotion, les cœurs des fils du Saint-Laurent.

" Mercredi dernier, il a régné sans conteste. De la base du monument Bourget, où les Zouaves pontificaux, garde d'honneur tout indiquée en la circonstance, en déployaient un échantillon magnifique, jusqu'au sommet du clocher de l'église, à l'Immaculée-Conception, où un Carillon splendide battait au vent; dans les rues, aux fenêtres de milliers de résidences privées, au sommet de maints établissements publics, dans la décoration des voitures de gala, le Carillon-Sacré-Cœur tranchait partout agréablement sur les autres couleurs."

Les journaux de langue anglaise ont constaté d'une manière plutôt sympathique l'apparition d'un drapeau vraiment canadien-français. Voici quelques extraits du *Star*:

" Dans la partie est de la ville, le nouveau drapeau canadien-français était particulièrement en vue. "

“Un des traits les plus remarquables de cette longue procession, c'était le nouveau drapeau, avec croix blanche sur fond d'azur, et les fleurs de lys blanches dans les angles. Il flottait sur plusieurs des voitures.”

“Auprès de la statue de Mgr Bourget, flottaient le drapeau pontifical et le drapeau bleu du Sacré-Cœur, qui ressortait partout au cours de la célébration.”

AU COLLÈGE SAINTE-MARIE

Dès le début, les élèves du collège Sainte-Marie, surtout les finissants, se sont occupés de la question. Le 23 mars 1903, de leur propre initiative, ils se formèrent en comité provisoire de Montréal, firent imprimer des bulletins d'adhésion et en envoyèrent un bon nombre, notamment au comité de Québec, tandis que celui de Montréal, composé non plus seulement d'écoliers mais de citoyens distingués, se constitua régulièrement, le 28 mars.

Le 11 avril, ils rédigèrent une circulaire aux élèves finissants de tous les collèges, dans le but de former une ligue intercollégiale pour la propagande du drapeau. A eux aussi l'initiative de la fabrication et diffusion des insignes et boutons du drapeau, moyen de popularisation si efficace.

Le 29 avril, pour confirmer, au collège, le bon mouvement commencé par les finissants, on forma un comité. On a donné plus haut les noms des officiers.

Le 7 mai, fête du R. P. Recteur, un élève finissant lui présentait, dans une séance publique, un magnifique drapeau.

Dans une heureuse improvisation, le R. P. Turgeon, profitant de la présence de plusieurs religieux expulsés de la mère patrie, parla du discernement que nous devons avoir dans nos affections et dans nos éloges à l'égard de la France. Car il y a la vieille France, de laquelle nous tenons notre langue et notre foi, et l'autre France, celle qui s'attaque à tout ce que nous aimons. La question du drapeau s'offrait toute naturelle.

“ Si le drapeau canadien nous donne cette leçon, eh bien, c'est une raison pour nous de l'arborer: arborons-le donc!”

Ces derniers mots se perdirent au milieu d'une salve d'applaudissements.

Le lendemain, au banquet des anciens élèves, le drapeau reçut une véritable ovation. Les discours du R. P. Recteur et de l'honorable juge Robidoux, président de l'Association des anciens élèves, furent applaudis à outrance. Ce dernier, parlant de la mission des Canadiens français et de leurs aspirations, que le drapeau doit symboliser, insista sur la nécessité de garder notre foi intacte: “ Le catholicisme est une des parties constitutives de l'âme de notre peuple; elle ne peut périr, cette partie, sans entraîner la perte du tout.”

Les finissants furent ardents à promouvoir l'idée du premier congrès de la jeunesse catholique et canadienne-française, où cent jeunes gens, venus de tous les collèges de la province, acclamèrent leur étendard national.

Quelques jours auparavant, à la distribution des prix, après le “Chant du drapeau”, le R. P. Recteur

s'adressant aux finissants, à qui il venait de remettre leur parchemin de bachelier, leur avait parlé en ces termes :

“ Différents théâtres seront assignés à votre activité, éloignés peut-être les uns des autres. Mais vous aurez un signe de ralliement, le drapeau, dont vous serez les fidèles défenseurs, comme vous en avez été les zélés propagateurs. Il vous dira comment il faut aimer sa patrie, la défendre et se dévouer pour elle; car son azur est plein du souvenir des 3,000 braves de Carillon repoussant les attaques de 15,000 ennemis. Il vous rappellera par ses ornements ce qui fait la grandeur de notre race; il vous rappellera que vous aussi ne cesserez de grandir tant que vous leur resterez fidèles: fidèles surtout à la croix du Christ et au Cœur sacré du divin Rédempteur, ce Cœur que vous avez enlacé de la feuille d'érable, comme pour le faire plus vôtre.....

“ Si jamais on vous demandait d'où vient cette hardiesse de graver sur vos étendards l'image du Sacré-Cœur, vous répondrez que c'est le Seigneur lui-même qui vous a rendu à ce point hardis, en se révélant, dès l'origine de notre colonie, à la vénérable Marie de l'Incarnation, longtemps avant de se manifester à Paray-le-Monial. Dès lors, n'avons-nous pas le droit d'être des premiers à le mettre sur notre drapeau ?

“ Qu'il flotte donc fièrement et joyeusement sur les Canadiens français, le drapeau aux couleurs de Carillon et aux armes du Cœur sacré de Notre-Seigneur ! ”

A RIGAUD

Le 3 juin dernier, Rigaud a donné, en faveur du nouveau drapeau national, une adhésion des moins équivoques.

Il y avait, ce soir-là, magnifique concert au collège Bourget. Au lever du rideau, — surprise générale — on vit, se détachant sur le fond de la scène, le drapeau de Carillon, l'emblème du Sacré-Cœur.

A cet aspect, une salve d'applaudissements longue et enthousiaste éclata dans l'auditoire.

L'étendard avait été présenté au collège par Monsieur le curé de Rigaud, qui avait fait, en même temps, pareil don au couvent.

Le lendemain, c'était jour de fête dans les deux institutions. De bonne heure au matin, on vit les étendards claquer à la brise, mariant leur azur à l'azur du ciel. Ce fut avec un grand transport d'enthousiasme et de joie que, de nouveau, les écoliers et les écolières acclamèrent les étendards déployés au-dessus de leurs têtes; et à plusieurs reprises, dans la journée, la population du village mêla ses applaudissements à ceux du peuple écolier.

Ainsi fut accueilli le drapeau azuré dans le village où le patriotisme marche de pair avec la dévotion au Sacré-Cœur; car l'on sait que Rigaud a élevé, au milieu de sa place principale, un superbe monument en l'honneur du Cœur divin de Jésus.

Le collège Bourget a donc, lui aussi, son drapeau de Carillon, orné de l'image du Sacré-Cœur. Depuis longtemps, dans cette maison, on avait adhéré au projet d'adopter cet étendard national. Pour se manifester, les sentiments n'attendaient qu'une bonne occasion. Monsieur l'abbé Reid, curé de Rigaud, l'a fournie en

offrant aux directeurs un magnifique drapeau, dont la première apparition fut saluée par de vives acclamations. On songea aussitôt à bénir ce futur emblème de notre patriotisme; ce qui fut fait, mardi, le 16 juin, au milieu de l'enthousiasme franc et cordial qu'excite toujours une fête improvisée.

(*La Croix* du 21 juin 1903.)

A SAINT-POLYCARPE

Vaudreuil

Le 5 janvier 1904, à l'occasion du baptême de trois cloches et de la bénédiction d'un orgue, plusieurs drapeaux Carillon-Sacré-Cœur ont figuré dans la décoration de l'église. Après la messe, un banquet fut offert par Monsieur le curé Auclair, au couvent du village.

La salle était magnifiquement décorée de drapeaux nationaux.

AU SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

Un élève, M. Émile Lambert, écrivait, en juin 1903, la lettre suivante au directeur de *la Croix* de Montréal:

“ Jeudi dernier, un groupe d'élèves du séminaire de Sainte-Thérèse, profitant d'un agréable congé, résolurent d'organiser une petite démonstration en l'honneur du drapeau de Carillon. Comme il y avait grande joie de ballon le jour même, ils s'acheminèrent vers le côteau Morris; le drapeau les précédait, déroulant à la brise ses magnifiques couleurs. Parvenus sur l'élévation, les élèves s'arrêtèrent, hissèrent leur étendard: il

y eut des discours de circonstance, des déclamations, en un mot une véritable explosion d'enthousiasme devant la croix blanche, le fond d'azur et le Cœur sacré.

“ Puis la partie commença. Les vainqueurs devaient recevoir le drapeau comme trophée : inutile de stimuler les courages et d'exciter l'ardeur. La joute fut mémorable, et, si les “Annales thérésiennes” existaient encore, elles auraient bien une page pour en commémorer le souvenir.

“ Il n'y eut cependant ni vaincus ni vainqueurs, car la partie fut nulle : tous néanmoins méritaient de porter le bel étendard.

“ Vous voyez, par ce récit, que le drapeau national trouve des admirateurs partout, même parmi les élèves de nos collèges. Puisse la jeunesse aimer et vénérer toujours le drapeau et son emblème, car c'est là la dernière relique que nous ont léguée nos ancêtres, les vainqueurs de Carillon. Les “thérésiens” du moins ne seront pas en arrière sous le rapport du patriotisme, et vous pourrez désormais voir flotter au-dessus de notre séminaire le drapeau des Canadiens français.”

Ajoutons que le 4 novembre dernier, fête patronale de l'institution, le Carillon-Sacré-Cœur eut la place d'honneur.

AU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Le 4 août 1903, à l'occasion de l'élection de Sa Sainteté Pie X, le nouveau drapeau national, portant l'emblème du Sacré-Cœur, flottait sur le séminaire de Saint-Hyacinthe.

AU COLLÈGE COMMERCIAL DE SAINT-CÉSAIRE

On nous informe qu'au collège commercial de Saint-Césaire, le 21 mai 1903, fête de l'Ascension, le drapeau national a été solennellement arboré sur la haute tourelle du collège, au milieu des vivats répétés de tout le personnel de la maison.

AU COLLEGE DE JOLIETTE

Le 22 avril 1903, un drapeau national, orné de l'emblème du Sacré-Cœur, fut béni au collège de Joliette. Dans l'après-midi du même jour, le nouveau drapeau fut arboré aux acclamations des élèves.

AU COLLÈGE DE NOTRE-DAME DE LA CÔTE DES NEIGES

Le drapeau de Carillon aux armes du Sacré-Cœur a flotté à plusieurs reprises sur cette maison d'éducation.

A SAINTE-JUSTINE DE NEWTON

La paroisse de Sainte-Justine de Newton, après cent autres, a arboré solennellement et officiellement le Carillon-Sacré-Cœur. La cérémonie coïncida avec une grande célébration à laquelle l'Ordinaire du diocèse assistait.

AUX TROIS-RIVIÈRES

Dans la bonne cité trifluvienne, le drapeau national des Canadiens français est en vogue.

Déjà le drapeau a flotté sur l'évêché, le séminaire et plusieurs résidences. Dans la récente procession du Saint Sacrement, il occupait une place d'honneur.

S. G. Mgr Cloutier assistait à la distribution des prix aux élèves du séminaire, la semaine dernière. Sa Grandeur, en présence du public, a félicité les élèves de leur adhésion au nouveau drapeau national. Elle les a complimentés au sujet des jolis discours prononcés à la séance solennelle, où les élèves du séminaire des Trois-Rivières acclamèrent le drapeau Carillon-Sacré-Cœur.

(*La Croix* du 28 juin 1903.)

A MASKINONGÉ

Le 14 du courant, les paroissiens de Maskinongé ont inauguré le drapeau national avec un éclat inusité dans nos campagnes. Ce jour-là, S. G. Mgr l'évêque des Trois-Rivières arrivait dans la paroisse pour la visite paroissiale. M. le chanoine F. Béland, le zélé curé de cette belle paroisse, avait demandé à ses paroissiens d'organiser une réception digne de leur premier pasteur. Une cavalcade nombreuse alla au-devant de l'évêque. Soixante cavaliers portaient fièrement le drapeau national aux armes du Sacré-Cœur. Une centaine de voitures faisaient suite au brillant cortège. L'église était décorée avec de nombreux drapeaux de Carillon; c'était pour la première fois que les citoyens de cette localité voyaient le drapeau arboré: ils lui firent un accueil des plus favorables.

(*La Croix* du 28 juin 1903.)

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Au Cap-de-la-Madeleine, au cours de l'été 1903, les RR PP. Oblats ont arboré le Carillon-Sacré-Cœur, ainsi que Monsieur Frédéric Loranger, marchand. Tous les citoyens du Cap ont admiré le nouveau drapeau.

A SAINT-PAULIN

Maskinongé

L'idée de notre étendard national a été féconde en résultats favorables dans la paroisse de Saint-Paulin; et, comme partisan dévoué et enthousiaste de cet étendard, je suis heureux d'annoncer à *la Croix* que notre drapeau flotte sur le presbytère et sur la maison de M. Wilbrod Ferron, M. D.

Les paroissiens ont vu d'un très bon œil le nouveau drapeau arboré par leur curé, car ces gens, n'écoutant que leur droite raison et leur cœur, ont compris, ou plutôt, ont senti que cet étendard parle à l'esprit et à l'âme plus que tout autre; et ils l'ont aimé. De plus, l'apparition du drapeau sur l'édifice de M. le Dr Ferron est une victoire, car M. Ferron est un citoyen qui, durant plus de vingt ans, a occupé les charges les plus importantes de sa paroisse où il fait autorité.

Il fait plaisir de voir le drapeau Carillon-Sacré-Cœur adopté par les hommes les plus en vue et les plus distingués de nos campagnes canadiennes-françaises. C'est pour lui un gage de succès, et il faut fermement espérer que, malgré l'opposition qu'il reçoit de part et d'autre, sa popularité s'accroîtra tous les jours, et qu'il s'affermira de plus en plus dans l'amour de ceux qui l'adoptent. (28 juillet 1903.)

A SAINT-NARCISSE

Au mois de juillet 1903, la paroisse de Saint-Narcisse, comté de Champlain, célébrait le centième anniversaire de l'arrivée du premier colon en cet endroit.

Racontant les belles fêtes de ce centenaire, le *Tri-fluvien*, du 17 juillet, s'exprime ainsi :

Longtemps avant l'ouverture des fêtes les préparatifs et les décorations étaient terminés. Rien n'avait été épargné. Aussi, toute la paroisse, le village surtout, présentaient-ils un coup d'œil ravissant, féerique.

Toutes les rues étaient parées d'une fraîche toilette de verdure; deux arcs de triomphe avec inscriptions s'élevaient à l'entrée des rues principales; chaque maison était richement pavoisée et ornée de lanternes pour les illuminations; puis, au milieu de tout cela, une incroyable profusion de drapeaux de toutes dimensions et de toutes couleurs: canadiens-français aux armes du Sacré-Cœur, tricolores, anglais, flottaient sur les toits des maisons, au haut des mâts, au clocher de l'église, sur les arcs de triomphe, sur les voitures, le long des routes, partout.

J'aime à noter ici que le nouveau drapeau national aux armes du Sacré-Cœur occupait partout la place d'honneur. On évalue à cent cinquante le nombre des drapeaux canadiens-français arborés en cette circonstance. Ce fait seul suffirait à faire l'éloge de la foi, de l'intelligence et du patriotisme des paroissiens de Saint-Narcisse. J'ajouterai, à ce propos, une remarque propre à édifier ceux qui redoutent les profanations pour le Sacré-Cœur, en pareille occasion,

Pendant les cinq jours qu'ont duré les fêtes, on n'a pas eu à enregistrer le moindre désordre; pas un homme n'a été vu à qui l'alcool eût rendu la tête trop lourde ou

trop légère. C'est là un fait tellement remarquable, je dirais même inouï, que je serais presque tenté de l'expliquer en disant que le Sacré-Cœur du drapeau canadien-français y a été pour quelque chose. En tout cas, je souhaite qu'au milieu de réjouissances, le Sacré-Cœur reçoive toujours autant d'hommages des Canadiens français et n'en reçoive jamais plus d'injures.

A BATISCAN ET A SAINTE-GENEVIÈVE

Dans le comté de Champlain, d'où j'arrive, c'est merveille de voir comme on favorise le mouvement. Le nouvel étendard, recommandé par les curés, propagé par les collégiens des Trois-Rivières, a été reçu partout avec enthousiasme.

Lors de la visite pastorale de Mgr Cloutier, j'ai vu la charmante petite église de Batiscan toute décorée de drapeaux: le Carillon-Sacré-Cœur occupait la place d'honneur.

De Batiscan, Sa Grandeur se rendit à Sainte-Genève, et, partout sur sa route, ce ne fut que drapeaux portant l'emblème du Sacré-Cœur: chaque maison en avait un, et il était beau de voir avec quel entrain les citoyens de Sainte-Genève avaient adoptée l'idée. C'était l'œuvre du clergé patriotique et de l'ardente jeunesse du collège. Et quelques élèves du couvent des Dames Ursulines n'ont pas trouvé de plus beau sujet pour exercer leur pinceau que le champ azuré de notre Carillon-Sacré-Cœur.

Voilà deux paroisses conquises au drapeau canadien-français, et cela dans l'espace de deux ou trois semaines.

(*La Croix de Montréal.*)

AU COLLEGE DE LÉVIS

A l'occasion du cinquantenaire de la fondation de Lévis, le drapeau national a été arboré durant plusieurs jours. Ce drapeau avait été acheté par les élèves du collège, qui, en bons patriotes et en vrais catholiques, avaient tenu à décorer leur *Alma Mater* du bel étendard de Carillon, portant l'emblème du Sacré-Cœur de Jésus. (Extrait d'une lettre de M. l'abbé T. Lachance, supérieur du collège de Lévis, janvier 1904.)

A SAINT-JOSEPH DE LÉVIS

En septembre 1903, la paroisse de St-Joseph de Lévis célébrait le cinquantième anniversaire de prêtrise de son vénérable curé, M. l'abbé F. Fafard.

A cette occasion, plusieurs centaines de maisons étaient décorées avec des drapeaux canadiens-français. Toute la paroisse de St-Joseph de Lévis faisait ainsi un triomphe éclatant à ce nouveau drapeau.

A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

On lit dans les *Annales* de la Bonne Sainte-Anne, juillet 1903:

DIMANCHE, 17 JUIN.—Pèlerinage des employés de la maison Z. Pâquet, de Saint-Roch de Québec, 800 personnes y compris de nombreux amis.

Ces commis et autres employés du magasin Z. Pâquet ont offert à la Bonne sainte Anne un superbe drapeau en soie: drapeau fleurdelisé de Carillon, au champ d'azur, avec la croix blanche et l'emblème du Sacré-Cœur enguirlandé de feuilles d'érable (celui dont la presse de notre province a tant parlé depuis quelques

mois). Nous l'avons aussitôt arboré dans le parvis de la basilique où, durant toute la matinée, il a reçu les caresses de la grande brise et s'est baigné dans la lumière du beau soleil de Dieu...

Daigne la glorieuse thaumaturge, qui a inspiré aux pèlerins d'aujourd'hui de lui présenter ce gracieux hommage, répandre sur eux et leurs familles les bénédictions promises aux fidèles clients du sacré Cœur de Jésus !

Au sortir de la messe paroissiale, toute notre population s'est portée en masse autour de notre étendard et l'a salué avec enthousiasme par l'acclamation trois fois répétée: "Vive le sacré Cœur de Jésus!"

A nos compatriotes canadiens-français d'en faire autant sur toutes les plages du Canada et de la grande République: et le triomphe du nouveau drapeau sera un fait accompli.

A MONTMAGNY

C'est avec bonheur que j'ai salué le drapeau national, flottant, le jour de l'Ascension, sur le collège des Frères du Sacré-Cœur et sur la propriété de Mme Lavergne. A la vue de ce noble étendard, attirant tous les regards et tous les cœurs, je me sentais plus fier d'être catholique et Canadien français. Me promettant d'arborer moi-même bientôt ce beau drapeau sur mon humble demeure, je remercie Dieu des libertés dont nous jouissons dans notre cher Canada, enfant gâté de la Providence.

(*La Croix* du 31 mai 1903.)

Dimanche, fête du Sacré-Cœur, douze beaux grands drapeaux portant l'emblème du Sacré-Cœur, claquant sous la brise, attesteront la foi de la population de Montmagny et son amour croissant pour le Sacré-Cœur. Depuis le jour de l'Ascension, où les deux premiers dra-

peaux ont été arborés, l'idée a fait son chemin rapidement. Douze grands drapeaux, sans compter le grand nombre des petits qui décorent les fenêtres des plus pauvres, nous pouvons le dire fièrement, c'est un succès !

Honneur à l'initiative et à la foi courageuse de Montmagny !.....

(*La Croix*, juin 1903.)

A l'occasion de l'inauguration du monument érigé à la très sainte Vierge sur le rocher de la Normandie, le 4 octobre 1903, M. l'abbé Lavergne a publié des notes au cours desquelles il dit :

“ Sur les toits, et là-haut sur le faite de la montagne, à travers les crans et les rochers, formant à Marie une immense couronne, des drapeaux de toutes nuances, mais surtout des drapeaux aux armes du Sacré-Cœur, marient aux teintes jaunies de la forêt leurs fraîches et joyeuses couleurs.”

A L'ISLET

Le jour de la solennité du Sacré-Cœur fera époque dans la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Secours de l'Islet.

Les dévoués propagateurs de la belle dévotion au Sacré-Cœur, ont prouvé une fois de plus leur amour pour ce divin Cœur, en donnant publiquement leur adhésion au nouveau drapeau.

En effet, dix beaux drapeaux Carillon-Sacré-Cœur déployés au vent, cachaient sous leur ombre les principales et bienfaisantes maisons de la paroisse. Ces drapeaux, emblèmes des hauts faits et de la mission providentielle du Canada français, fascinaient les regards de tous les paroissiens et évoquaient chez eux les plus nobles sentiments religieux et patriotiques.

C'était pour tous une nouvelle force, une nouvelle consolation pour leur âme vraiment catholique et canadienne. Loin d'être exposé à la raillerie et à la profanation, le nouveau drapeau sera aimé et honoré à l'Islet.

A RIMOUSKI

Le 13 juin 1903, un drapeau portant l'emblème du Sacré-Cœur a été béni solennellement au séminaire de Rimouski. Depuis cette date, il flotte sur cette institution et sur l'évêché à toutes les grandes fêtes.

A SAINT-SIMON, à SAINT-MATHIEU de Rimouski, et à SAINT-NORBERT-DU-CAP-CHAT, le Carillon-Sacré-Cœur a eu la place d'honneur aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de 1903.

AUTRES PAROISSES

A Sainte-Anne-de-Ristigouche, Saint-Pierre-du-Lac, Cedar Hall, Humqui, Saint-Moise, Saint-Octave-de-Métis, Matapédia, province de Québec.

Fidèle à l'invitation que le Rév. Père Gardien leur avait adressée, l'année dernière au moment des adieux, les paroisses de la vallée de la Matapédia sont revenues en pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne-de-Ristigouche. Vers sept heures le train s'arrête, la procession se forme; en tête flotte un beau drapeau de Carillon porté par Messieurs les Forestiers Catholiques de Cedar Hall; les pèlerins chantent des cantiques et récitent le chapelet. Detemps en temps la fanfare d'Humqui, sous la direction du Rév. M. Sirois, marque le pas, et, par des morceaux choisis et entraînants, fait oublier la longueur et le

mauvais état des chemins. Pour souhaiter la bienvenue à nos visiteurs, la cloche sonne à toutes volées, les étendards sont déployés, et nos gens montrent avec fierté le drapeau de Carillon, arboré pour la première fois. Mais la gloire de ce monde est de courte durée : la paroisse de Saint-Moïse apportait avec elle un superbe drapeau de Carillon, bien supérieur au nôtre en beauté et en grandeur ; par une attention délicate, elle voulait l'inaugurer à Ristigouche. Hissé à la cime du mai, il domine d'un air satisfait et quelque peu provocateur les autres drapeaux, véritables nains à côté de ce géant, et semble les inviter à s'abriter sous ses plis protecteurs.

(*Le Messager de Sainte-Anne.*)

PIKE-RIVER, Missisquoi

Toute la population de Pike-River, Missisquoi, a proclamé, vers le même temps, le Carillon-Sacré-Cœur, drapeau national des Canadiens français.

A CHICOUTIMI

Le drapeau canadien-français a été arboré sur l'évêché, le séminaire, l'Hôtel-Dieu ; aussi sur l'hôtel de ville, le jour de Noël, sur plusieurs maisons particulières, et sur les usines de la Compagnie de pulpe de cette ville.

LE JOUR DE LA BÉNÉDICTION DES USINES

À un mille environ de la pittoresque cité de Chicoutimi, sur la rivière du même nom, une compagnie industrielle, composée exclusivement de Canadiens français, a établi une *pulperie* gigantesque, dans un endroit

inculte et dont la beauté sauvage seule attirait naguère les regards.

C'est en 1897 que la "Compagnie de pulpe de Chicoutimi" jeta les fondements d'une première usine devenue bientôt insuffisante. Aujourd'hui, un nouveau moulin, comprenant vingt meules, est en opération à quelques arpents de l'ancien, également en activité. Les deux usines donnent de l'ouvrage à trois cent cinquante ouvriers durant toute l'année; et pendant l'hiver, époque des *chantiers*, l'armée des travailleurs atteint le chiffre de onze cent cinquante à douze cents hommes.

Pour bien faire comprendre toute l'importance, au point de vue matériel, de cette entreprise vraiment nationale, disons qu'elle a coûté à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi la somme de un million cinq cent mille piastres.

Ajoutons que le génie canadien-français seul a présidé à la création et à l'accomplissement de ces vastes travaux, qui honorent les directeurs et le directeur-gérant de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Voici les noms de ces hommes éminents: ils méritent d'être inscrits au tableau d'honneur :

MM. Némèse Garneau, C. L., président, J.-D. Guay, vice-président, J.-E. Dubuc, directeur-gérant et secrétaire, V.-W. Larue, C. L., Dr J.-A. Couture, Gaspard Lemoine, F.-X. Gosselin.

MM. Garneau, Larue, Couture et Lemoine sont des québécois. Les autres directeurs habitent Chicoutimi.

Cette *pulperie* de Chicoutimi, au seul point de vue matériel, mérite l'admiration des industriels et des hommes de la finance. Mais la valeur de cette entreprise est doublée, triplée, si l'on considère que les promoteurs des immenses usines chicoutimiennes ont voulu

créer et ont de fait créé une institution nettement catholique.

Le 28 novembre dernier, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a fait bénir ses usines avec une solennité qui avait attiré dans la *capitale du nord* des milliers de personnes venues de Québec, de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

Disons ici, en passant, que le drapeau national Carillon-Sacré-Cœur flotte, au poste d'honneur, sur la *pulperie* de Chicoutimi, depuis plusieurs semaines déjà. Ce jour-là, le 28 novembre, déclaré fête civique par le conseil de ville de Chicoutimi, l'étendard canadien-français était arboré sur l'évêché, l'Hôtel-Dieu, les usines, la résidence du gérant de la *pulperie*, M. J.-E.-A. Dubuc, en qui tout le monde salue l'homme de génie doublé du vrai catholique; le Carillon-Sacré-Cœur pavaisait aussi plusieurs résidences privées; nous avons remarqué trois de ces drapeaux sur le Château-Saguenay.

Le matin, il y eut messe solennelle à la cathédrale de Chicoutimi, où se pressait une foule recueillie. C'est le R. P. Creschmen, Eudiste, qui a fait le sermon de circonstance. Les paroles du missionnaire ont créé une profonde impression sur l'auditoire.

Citons quelques extraits de cet éloquent discours :

L'autre jour, j'errais au hasard dans la campagne majestueusement drapée dans son manteau de neige. Je pensais à la chère France, à tous ceux que j'avais laissés là-bas, au delà des mers, le cœur en lambeaux, et, malgré moi, je sentais une immense tristesse envahir mon âme. Tout à coup, je lève les yeux et qu'aperçois-je ? Le drapeau aux armes du Sacré-Cœur flottant sur les bâtiments de l'usine. A cette vue, mon œil s'illumine, une joie débordante succède à la tristesse. Ah ! mes frères, un drapeau,

ce n'est rien ; ce n'est qu'un lambeau d'étoffe au souffle du vent. Mais un drapeau qui flotte, c'est l'âme de la patrie qui plane sur nos têtes, son âme qui frémit, son cœur qui palpite, son génie qui se déploie, son souffle qui nous inspire, son rayonnement qui nous illumine, son amour qui nous emporte, sa gloire qui nous berce et nous caresse. Criblé de balles, mis en pièces par le fer des batailles, le drapeau n'en est que plus ravissant ; il est beau comme l'antique, beau comme le chêne labouré par la foudre, beau comme le guerrier couvert de cicatrices glorieuses. Au pouvoir de l'ennemi, il arrache à ceux qui l'ont perdu des larmes de confusion et de regret ; celui au contraire qui a l'honneur de le tenir en porte l'orgueil sur son front ; il l'élève très haut pour qu'il soit vu de très loin ; il jure de mourir, si on vient le lui ravir, et, quand il l'a promené sur vingt champs de bataille, sa fin la plus enviée est une sépulture dans les vieux plis de cette banderolle que la mitraille lui cribla dans les mains. Mais, mes frères, si tout bon patriote doit saluer avec joie le drapeau de son pays, quand ce drapeau est en même temps le drapeau du Sacré-Cœur, alors on se prosterne à deux genoux et on colle avec une sainte vénération ses lèvres émuës sur l'image qu'il porte dans ses plis. Oui, chers Canadiens, soyez fiers de votre drapeau, portez-le haut et ferme et vous serez un peuple grand et fier ; et les autres nations s'inclineront avec respect devant vous en disant : Voici un peuple qui a su rester fidèle à son Dieu, au milieu des épreuves les plus cruelles, voici un peuple qui, après avoir été longtemps sous le pressoir de toutes les douleurs, a su trouver dans sa foi assez d'énergie pour secouer le joug et reconquérir la liberté plus chère que la vie. Voici un peuple qui, pour mieux témoigner sa reconnaissance au Dieu de qui relèvent les trônes et les empires,

et pour mieux affirmer sa foi à la face du ciel et de la terre, a choisi pour signe de ralliement le drapeau du Sacré-Cœur. Oui, Canadiens, soyez fiers, mais permettez-nous de partager votre légitime fierté. Ne sommes-nous pas les enfants du Vén. P. Eudes, le premier apôtre du Sacré-Cœur, ainsi que l'atteste le Bref de Rome qui proclame l'héroïcité de ses vertus? N'est-ce pas le Vén. Eudes qui a composé et chanté le premier office en l'honneur du Sacré-Cœur? N'est-ce pas le Père Hébert, supérieur général de notre congrégation, et confesseur de Louis XVI, qui a suggéré à ce roi la pensée de consacrer au Sacré-Cœur son royaume, le plus beau, disait-on, après celui du ciel? Ah! si la France avait été fidèle à ce vœu, elle marcherait encore aujourd'hui à la tête des nations, elle ne serait pas, à l'heure qu'il est, entre les mains d'une poignée de sectaires sans conscience et sans honneur, qui semblent avoir juré de l'ensevelir dans toutes les boues, et les catholiques vraiment dignes de ce nom n'auraient pas la douleur de voir, tous les jours, prendre le chemin de l'exil, des religieux dont le seul crime est d'avoir passé, comme Notre-Seigneur, en faisant le bien. Vous, au moins, profitez des leçons de la vieille France, soyez fidèles à cette foi que vous ont léguée vos ancêtres, presque tous d'origine française. Marchez en rangs serrés à l'ombre de votre drapeau, la main dans la main, les cœurs près des cœurs, et ce Sacré-Cœur sera pour vos entreprises une source de bénédictions. Notre-Seigneur l'a dit lui-même: "Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée."

Il sera encore pour vous une source de joie dans vos travaux. Vous le savez, quand le Christ vint sur la terre, ce fut pour être pauvre et travailler, et c'est son Cœur qui choisit l'humble condition où il naquit et vécut. Si donc vous aimez à le contempler, il n'est pas

possible qu'un jour ou l'autre, il ne vous vienne la pensée de dire : Voilà un Dieu, l'infini, l'innocence même; il gagnait comme moi son pain à la sueur de son front; son Cœur aime les dures fatigues et la pauvreté qui humilie: et moi, créature, je dédaignerais cette grande loi du travail qui est la condition de ma vie; et moi, pécheur, je maudirais cette nécessité de l'expiation qui est le chemin de la gloire éternelle. Ah ! mes frères, lorsque, le front penché vers la terre, le visage ruisselant de sueur ou les membres grelottants de froid, les bras paralysés par la souffrance, vous vous surprendrez à la veille de blasphémer, tournez vos regards vers le Cœur de Jésus, placé sur votre drapeau: votre pénitence vous paraîtra plus douce, vos peines seront plus fructueuses et plus fécondes, et vous aurez la joie au travail. Pour que cette joie soit plus assurée, vous demandez à l'Église de donner à vos usines la bénédiction qu'elle réserve pour de pareilles circonstances. Que vous avez raison !

A SAINT-FULGENCE

Chicoutimi

Le jour de l'Ascension (1903), le nouveau drapeau fut arboré sur le presbytère et acclamé par les paroissiens aux cris de: "Vive le drapeau national! Vive le Sacré-Cœur!"

(*La Défense.*)

AUTRES ENDROITS

À l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, on a vu flotter le nouveau drapeau canadien-français dans les paroisses suivantes:

ROXTON-FALLS, SAINTE-PUDENTIENNE, GRANBY,
WATERLOO, WEST SHEFFORD SAINT-VALÉRIEN, (comté,
de Shefford) CHATEAUGUAY, SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
SAINT-ANTOINE, etc.

Il nous est impossible de citer tous les endroits où le drapeau a été arboré. Qu'on se rappelle encore la lettre adressée par S. G. Mgr Bégin au président du comité du drapeau :

“ Au cours de la dernière visite pastorale, dit Sa Grandeur, j'ai constaté avec bonheur que le drapeau du Sacré-Cœur était arboré dans bon nombre de paroisses, sur les églises, sur les presbytères, sur les demeures de nos braves citoyens, dans les chemins par où je devais passer.”



CHAPITRE II

Dans la Province d'Ontario

A MATAWA

Le 4 juillet 1903, le Carillon-Sacré-Cœur fut arboré dans le diocèse de Pembroke, à Matawa, à l'occasion de la solennité de la fête de Saint-Jean-Baptiste. (*Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*. Novembre 1903.)

A GARDEN RIVER

En cet endroit, le drapeau national a été adopté en juin 1903, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur.

Aussi à SUDBURY et à CHAPLEAU.

A, SAINTE-ANNE-DE-PRESCOTT

Un prêtre de la ville de Montréal a écrit à un membre de notre comité ce qui suit :

“ Qu'il me soit permis de vous signaler un fait consolant ayant rapport à la diffusion du drapeau.

“ A Ste-Anne de Prescott, Ontario, déjà, depuis le printemps dernier, on a confectionné et arboré cent cinquante magnifiques drapeaux nationaux.

“ Il y a donc lieu d'espérer que le Carillon-Sacré-Cœur triomphera bientôt partout.”

AU PORTAGE-DU-RAT

Sur les bords enchanteurs du lac des Bois, l'un des plus beaux lacs du Canada, est flanquée la ville du Portage-du-Rat, province d'Ontario.

Cette ville, avec sa population de plus de 5000 âmes, est une place d'eau où les touristes, de Winnipeg et d'ailleurs, se réunissent en grand nombre pendant la belle saison.

Les catholiques, qui forment un cinquième de la population, y ont une belle église en pierre, de fait, la plus belle église de la ville.

Les Canadiens français forment à peu près la moitié de la population catholique.

Il va sans dire que la question du drapeau national y a rencontré la plus cordiale approbation.

Aussi, à la première suggestion qui a été faite, les dames canadiennes-françaises ont collecté entre elles le prix du beau drapeau tel que représenté par *la Croix*.

Le jour de la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, le Rev. Père Gendreau, supérieur des Oblats et curé de la paroisse, en a fait la bénédiction solennelle et a donné le sermon de circonstance et sur la fête et sur le drapeau.

Aujourd'hui, les Canadiens français sont fiers de voir leur étendard flotter sur la résidence des Révérends Pères, qui est bâtie sur une élévation qui domine toute la ville.

La croix de notre clocher et le drapeau de notre nationalité surmontent et dominent toute la petite ville du Portage-du-Rat.

(*La Croix* du 15 juillet 1903.)

CHAPITRE III

Dans la Province du Manitoba⁽¹⁾

Jetés comme un grain de sénévé dans ces plantureuses prairies de l'Ouest, les Canadiens français ont senti de bonne heure la nécessité de se grouper autour d'un signe de ralliement, autour d'un drapeau qui pût synthétiser leurs aspirations et leur rappeler l'idéal qu'ils poursuivent ici comme aux bords du Saint-Laurent.

Le 18 mars 1903, à la séance donnée au collège de Saint-Boniface, à l'occasion du huitième anniversaire de la consécration de Mgr l'archevêque, le drapeau à fond d'azur, traversé de la croix blanche, constellé de fleurs de lys, avec le Sacré-Cœur au centre de la croix entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, faisait son apparition sur le théâtre. Ce soir-là, le drapeau d'azur obtint un chaleureux triomphe. Les strophes composées pour la circonstance par le R. P. Lecompte, aujourd'hui supérieur général de la Compagnie de Jésus au Canada, furent hachées d'applaudissements. Mgr Langevin se leva ensuite et prononça une magnifique improvisation : " Ralliez-vous, disait-il, autour de ce drapeau appelé à devenir bientôt, je l'espère, notre drapeau national. "

Quelques jours après, les élèves canadiens-français du collège de St-Boniface adoptaient tous d'enthousiasme le nouveau drapeau. Le 26 mars 1903, leur

(1) Nous donnons ici la relation officielle du mouvement créé en faveur du drapeau national au Manitoba, telle qu'elle nous a été communiquée de Saint-Boniface.

comité était formé, avec un président, M. N. Bellavance, et un secrétaire, M. A. Beaupré, pour travailler à la diffusion de l'idée.

Depuis ce jour, immense est le chemin parcouru.

On peut dire que le drapeau Carillon-Sacré-Cœur est l'unique drapeau national de tous les Canadiens de l'Ouest.

St-Boniface est le boulevard des Canadiens français de l'Ouest. Il convenait donc que, la première de toutes, la petite ville donnât l'exemple. Elle le donna admirable.

Le nouveau drapeau fut d'abord adopté par la société de bienfaisance mutuelle de l'endroit. Quelques temps après, une assemblée générale était convoquée à l'hôtel de ville, pour discuter la proposition du nouveau drapeau. M. Roger Goulet, président de la Saint-Jean-Baptiste, quoique fort malade, fit un effort suprême pour appuyer de toute son influence la proposition du drapeau. L'honorable juge Prud'homme présenta la motion dans un discours vibrant de patriotique enthousiasme et de fierté chrétienne.

M. Ernest Cyr, ancien député au local, prononça un discours non moins remarquable (1).

L'assemblée entière se leva et adopta à l'unanimité le nouveau drapeau. On résolut, séance tenante, de l'arborer officiellement le 24 juin suivant.

Ce jour-là vit une démonstration à jamais mémorable dans nos fastes de l'Ouest. Les autorités municipales hissèrent officiellement le nouveau drapeau acheté aux frais publics. Et quand le nouveau Labarum déploya ses glorieux plis dans le ciel, le canon le salua d'un salut royal de 21 coups. C'est le salut officiel dû à

(1) *Note du Comité de Québec.* — Un résumé de ces discours a été reproduit au chapitre premier de la IV^e Partie.

un roi. C'était la reconnaissance publique de la royauté du Cœur de Jésus-Christ sur notre jeune nationalité.

Quand les yeux se furent rassasiés du spectacle, les mains battirent avec les cœurs. La fanfare éclata et fit retentir les airs de l'hymne national. Au même instant, une foule de citoyens distingués hissaient leur drapeau Carillon-Sacré-Cœur sur leur demeure, et reconnaissaient à leur tour la royauté nationale de Jésus-Christ. Parmi ces excellents patriotes nous aimons à citer l'honorable juge Prud'homme, M. E. Cyr, ancien député à la législature manitobaine, M. N. Bétournay, M. le docteur Lambert, MM. Gosselin, Chénier, Prieur, T. Bertrand, Leclair, etc.

Il flottait aussi le cher drapeau, cela va sans dire, au-dessus de tous les édifices religieux, sur le collège et les communautés religieuses.

* * *

Il existe une fédération de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Manitoba. Cette fédération, représentée par ses délégués, se hâta d'imiter l'exemple de St-Boniface.

La Société Saint-Jean-Baptiste de WINNIPEG ne tarda pas à l'adopter. Puis vint le tour de la paroisse SAINT-JEAN-BAPTISTE, où son zélé curé, l'excellent M. Filion, se fit le promoteur de l'idée.

Vinrent ensuite les paroisses SAINTE-ANNE, SAINT-JOACHIM DE LA BROCQUERIE, SAINT-LAURENT, etc. La fête de la Saint-Jean-Baptiste se célébra avec plus de solennité à LETELLIER ; là encore, le nouveau drapeau fut acclamé et adopté par la société de l'endroit.

Le rapport fait dans les *Cloches* se lit ainsi :

“ Le nouveau drapeau national, que nous contemplons dans l'église et sur les principaux édifices de la

paroisse, a été applaudi par tous et surtout par les orateurs du jour.”

Le dimanche, 28 juin, solennité de la Saint-Jean-Baptiste, à St-Boniface même, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. R. Goulet, dans son discours au T. R. M. Azarie Dugas, administrateur de l'archidiocèse en l'absence de Mgr l'archevêque, s'exprimait en ces termes : “O drapeau béni, que ta vue nous soutienne dans nos luttes ! Mon âme tressaille en respirant dans tes plis le parfum immortel des victoires de nos aïeux. Tu es un gage de la victoire, et lorsque tu auras vu notre triomphe, que nos chants te soient consacrés !

“Te chanter, ô drapeau béni ! te chanter encore, te célébrer toujours jusqu'à ce que nos regards mourants te rencontrent dans le dernier combat, que nos lèvres froides baisent la croix de notre Christ imprimée dans tes plis, et que l'on nous donne pour dernier lieu de repos ce Cœur que tu portes : le Cœur de notre divin Jésus !”

(*Les Cloches*, 7 juillet 1903.)

Depuis ce jour, le drapeau a fait son œuvre de pénétration. Il flotte dans la belle paroisse de NOTRE-DAME DE LOURDES où, le 25 novembre dernier, 1903, le zélé curé de cette localité, M. Dufresne, en fit bénir un de neuf pieds par Sa Grandeur Mgr l'archevêque.

ST-JEAN-BAPTISTE, l'une de nos plus belles paroisses canadiennes dans la vallée de la Rouge, est devenue un foyer rayonnant de l'œuvre patriotique. Le couvent de Jésus-Marie a confectionné des drapeaux d'une beauté parfaite, et surpassant tout ce qu'on a vu à Montréal. Le Sacré-Cœur doit avoir dirigé la main d'une artiste, (Sœur Odilon) collaboratrice de la bienheureuse Marguerite-Marie. Les principaux citoyens de cette

localité ont tous arboré le drapeau, et M. Parenteau, un citoyen distingué, en a fait présent à des paroisses plus pauvres.

Il nous revient de part et d'autre que le drapeau fait partout son apparition, à STE-ÉLISABETH, ST-PIERRE, ST-MALO, chez les Pères Chanoines de l'Immaculée-Conception, à Notre-Dame de Lourdes, etc.

Aussi quel spectacle ravissant de voir ce drapeau claquer au vent, au-dessus de nos Canadiens si peu nombreux et comme perdus dans le flot migrateur !

Le spectacle était beau lors de la visite de Mgr le délégué, quand, de Winnipeg, le regard se portait de l'autre côté de la Rouge sur ces étendards d'azur au milieu desquels scintillait un point rouge. Quelle joie ! quel orgueil d'expliquer à nos voisins protestants le symbolisme de notre superbe drapeau ! Mais l'Ouest, ce n'est pas seulement le Manitoba, c'est aussi les vastes Territoires qui s'en vont jusqu'à la mer de l'Ouest qu'avaient tant cherchée La Vérendrye et nos devanciers glorieux.

Le drapeau va consoler et reconforter les âmes canadiennes-françaises dans les oasis que nos catholiques ont formées au milieu du désert protestant.

Le drapeau flotte à BRANDON : il flottait au-dessus de nos compatriotes célébrant leur Saint-Jean-Baptiste, à PRINCE ALBERT, chez Mgr Pascal.

* *

Voilà les quelques détails que j'ai pu réunir.

Beaucoup m'échappent, sans doute. Mais en voilà assez pour vous donner une idée des progrès du drapeau national dans nos régions. Il a fait son chemin, car il a rencontré les aspirations de l'âme nationale.

Et l'amour enraciné au plus profond des fibres nationales ne s'efface jamais. Le Sacré-Cœur est l'espérance des derniers temps, il sauvera notre nationalité menacée ici, comme ailleurs, par le souffle matérialiste et déprimant du protestantisme et de l'utilitarisme.

Un journal quelque peu " franciscon," *L'Écho de Manitoba*, a voulu enrayer l'idée. Il a dû plier bagage sous le mépris universel.

Nous sommes donc de cœur avec vous tous, les véritables amis de la nationalité canadienne-française. Nous voulons aller de l'avant dans la voie de la véritable civilisation qui n'existe pas en dehors de l'amour de Jésus-Christ. L'amour de Jésus-Christ est le soutien du monde, c'est le soleil de toute vraie grandeur.

Voilà pourquoi nous voulons marcher à sa lumière.

Vive le Sacré-Cœur qui aime les Canadiens français !



CHAPITRE IV

Dans la Saskatchewan et au Yukon

Les *Cloches* de St-Boniface (Manitoba) nous apportaient naguère un écho de la splendide fête qui s'est célébrée pour la première fois, cette année, en l'honneur du patron national, dans la vallée de la Saskatchewan.

Il y eut messe pontificale et sermon par S. G. Mgr Pascal, en plein air, sous un berceau de verdure, cinq curés ou missionnaires présents, puis banquet ; et, dans l'après-midi, toute une série de magnifiques discours patriotiques.

Après Mgr Pascal, qui fut, comme toujours, particulièrement heureux, et plusieurs autres orateurs, on remarqua M. Ménager, avocat français, dont l'accent français et le ton franchement catholique provoquèrent chez les auditeurs un véritable enthousiasme. "Salut, dit-il, à ce peuple canadien, que je suis heureux de trouver si français et si catholique à la fois !"

Notons que le drapeau canadien-français aux armes du Sacré-Cœur flottait fièrement en cette circonstance joyeuse et solennelle.

M. A. Turgeon, avocat, rappela le symbole de ces brillantes couleurs.

Enfin, tous ensemble, autour du drapeau, dans une union resserrée par la joie de cette incomparable fête patriotique et religieuse, firent éclater un triple hurra pour Mgr Pascal, pour les organisateurs et les promoteurs de la fête, et enfin pour le splendide drapeau

bleu ciel, croisé de blanc et portant l'image du Sacré-Cœur.

“ Puissent, ajoutent les *Cloches*, ces fêtes se renouveler chaque année, se multiplier dans tous les centres catholiques et français et cimenter parmi nous l'union la plus indissoluble, afin que nous n'ayons qu'une même foi et une même patrie ! ”

SAINT-ISIDORE DE BELLEVUE

Le 24 juin a été célébré dans la vallée de la Saskatchewan, à Saint-Isidore de Bellevue, grâce à la patriotique initiative du curé de la paroisse, M. l'abbé Myre.

Voici le programme de la fête :

A 10 heures, a. m.—Grand'messe solennelle, chantée par Sa Grandeur Monseigneur Pascal.

Étaient présents parmi le clergé : le Rév. Père Moutin, O. M. I., de Batoche ; le Rév. Père Vachon, agent d'immigration ; le Rév. Père Krist, de Fish Creek ; le Rév. Père Auffrey, de Carleton. Remarqué aussi les messieurs suivants, venus des paroisses alentour pour prêter leur concours à la fête : M. Alphonse Turgeon, avocat, le Dr J.-J.-A. Labrecque ; A. Vachon, marchand ; A. Trottier, tailleur : tous de Prince-Albert ; le Dr V.-E. Bourcault ; G. George, marchand ; L. Thibault, instituteur, du Lac aux Canards ; M. Ménager, avocat, de Carleton ; Trettier, de Hoodon.

A midi eut lieu en plein air un splendide banquet, présidé par Monseigneur ; après le banquet eurent lieu les discours.

L'un des orateurs, M. F. Thibault, instituteur de Duch Lakes, expliqua l'origine du nouveau drapeau

canadien-français, champ d'azur, croix blanche, Sacré-Cœur et fleurs de lys, qui a pris place à côté du tricolore aux applaudissements de la foule.

DAWSON, Yukon

Nous avons vu plus haut, à la page 191, que le drapeau canadien-français a été arboré dans la nouvelle cité, le 24 juin 1903.



CHAPITRE V

Dans les États-Unis

CENTREVILLE, R. I.

En date du 29 décembre 1903, le comité a reçu, d'un missionnaire, les renseignements suivants :

“ Le drapeau fait son chemin aux États-Unis. Parmi les nombreux prêtres que j'ai rencontrés dans la grande république, pas un seul ne m'a paru hostile. Beaucoup témoignent d'ardentes sympathies.

“ Le 6 décembre dernier, j'ai prêché à Centreville, R. I., chez M. Bourgeois, à la bénédiction très-solennelle d'un beau Carillon-Sacré-Cœur, qui était le prix d'un concours des quatre sociétés catholiques de la paroisse à l'occasion d'un bazar. Ce sont les Forestiers Catholiques qui l'ont emporté. Après la bénédiction à l'église, où figuraient avec leurs insignes et leurs étendards les sociétés susdites, le Carillon-Sacré-Cœur a été promené par toute la ville avec une brillante escorte et aconquis tous les suffrages. Le soir, dans un grand banquet, M. Bourgeois a félicité les quatre sociétés de leur noble émulation et a promis trois beaux Carillon-Sacré-Cœur aux vaincus.”

A OAKWOOD, N. D.

Dimanche, le 28 juin, immédiatement après la grand'messe, eut lieu dans la paroisse du Sacré-Cœur,

Oakwood, N. D., la bénédiction d'un drapeau azuré. Tous les membres de cette paroisse canadienne, au nombre de cinq cents environ, se groupèrent autour de leur curé, sans savoir ce qui devait se passer. Quelques minutes s'écoulèrent et, à la surprise de tous, on vit s'élever vers l'extrémité d'un mai, le drapeau de Carillon avec les feuilles d'érable entourant le Sacré-Cœur. Le R. P. Lee monte sur l'estrade décorée pour la circonstance, bénit le drapeau et s'écrie: " Canadiens, voilà notre drapeau!" A ces mots, une longue salve d'applaudissements éclate, et des cris enthousiastes sortent de toutes les poitrines. Alors le R. P. Lee fit un discours sur l'origine du drapeau, le *pourquoi* de l'emblème du Sacré-Cœur, et termina en invitant chaleureusement ses auditeurs à se grouper sous cet étendard, à l'aimer, à le défendre, à s'unir afin de travailler à la conservation de notre langue et de notre foi.

Les Canadiens, transportés d'enthousiasme et de joie, se séparèrent en s'écriant: " Vivent les Canadiens! Vive le Sacré-Cœur!"

Voilà comment nos braves compatriotes de l'Ouest américain accueillent le drapeau national.

(*La Croix* du 12 juillet 1903.)

A FITCHBURG, Mass.

A Fitchburg, Mass., l'on vient d'ouvrir un concours peu banal, entre les deux grandes paroisses canadiennes: celle qui contribuera le plus généreusement et le plus largement aux œuvres paroissiales aura droit à un riche Carillon-Sacré-Cœur. Comme bien l'on pense

les concurrents se sont mis ardemment à l'œuvre et c'est à qui gagnera le précieux drapeau.

(*La Croix* du 26 juillet 1903.)

SAULT SAINTE-MARIE

Michigan

Le nouveau drapeau a été adopté au Sault Sainte-Marie, (côté américain) le 24 juin dernier. La fête nationale fut célébrée avec éclat, ce jour-là. L'enouvel étendard, après avoir été béni dans l'église, fut porté triomphalement à la salle Saint-Jean-Baptiste. Là, plusieurs orateurs parlèrent du Carillon-Sacré-Cœur en termes chaleureux.

A CHICAGO, A LOWELL ET A DULUTH, Etc.

Voir plus haut, aux pages 191, 194 et 196.

SAINT-JOHNSBURY, Vt.

Le 24 juin 1903, le drapeau national a été arboré en cet endroit. On a pu lire, à la page 135, une lettre qui contient le récit de cette fête.

KEESEVILLE, N. Y.

Voir plus haut, à la page 191.

A FALL-RIVER

Belle cérémonie à Fall-River, Mass., dans la paroisse de St-Roch. M. le curé Giguère, un apôtre zélé du Carillon-Sacré-Cœur, bénissait solennellement, dimanche, deux magnifiques drapeaux.

C'était à la grand'messe. Parmi la foule recueillie, on distinguait à leurs insignes les membres de la Ligue des hommes et les cadets du Sacré-Cœur, heureux de répondre à l'invitation spéciale et chaleureuse de leur digne curé. Il convenait qu'ils fussent à l'honneur en pareil jour. Aussi leurs chefs portaient-ils fièrement les drapeaux canadiens-français pendant la bénédiction.

Un sermon de circonstance fut prononcé. C'est un beau morceau d'éloquence, vibrant du plus pur patriotisme, que nous sommes heureux de donner à nos lecteurs presque intégralement reconstitué.

“Que je suis heureux, mes frères, de saluer avec vous, à son apparition dans cette grande ville, le glorieux étendard de Carillon-Sacré-Cœur! C'est notre gloire à nous d'être les premiers à arborer, parmi nos compatriotes de Fall-River, ce nouvel emblème des Canadiens français.

“Quand un général paraît au front d'une armée avec son drapeau, c'est parmi l'élite de ses troupes, ce sont les soldats les plus braves qu'il choisit pour leur confier l'honneur de le porter et de le défendre. Messieurs les ligueurs du Sacré-Cœur, à vous revenait de droit cet honneur. Je sais que vous en êtes fiers; car vous avez conquis ce privilège, qui aujourd'hui vous est accordé, de faire acclamer dans cette paroisse, avant toutes les autres, le Carillon-Sacré-Cœur.

“Votre drapeau, ah! c'est chose grande et sacrée. Savez-vous ce qu'il porte dans ses plis? C'est l'âme d'un peuple, l'âme de votre peuple à vous. Savez-vous les voix qui s'échappent de cet étendard? Voix toutes vibrantes, qui font tressaillir jusqu'aux dernières fibres de notre cœur.

“*Voix de la mère patrie!* Voyez plutôt ces fleurs de lys: elles vous parlent de la France, de la douce France, dont le sang coule dans vos veines.

“ *Voix des ancêtres !* Voyez ce bleu d'azur. C'était la couleur qui flottait sur la tête des preux quand, aux plaines de Carillon, ils ont immortalisé notre gloire.

“ *Voix de la grande famille canadienne !* Voyez ces feuilles d'érable. C'est l'emblème de cette nouvelle France qui, depuis trois siècles, s'est épanouie aux bords du Saint-Laurent et qui est votre mère à vous.

“ *Voix de la religion patriotique !* Voyez cette croix, le trophée du Sauveur. Voyez surtout ce Sacré-Cœur ; c'est le gage le plus touchant de son amour. La dévotion du Sacré-Cœur, c'est le plus doux parfum de notre religion catholique.

“ Ah ! désormais, quand ce drapeau passera devant vous, vous tous qui êtes restés fidèles à vos aïeux, vous tous qui sentez circuler dans vos veines le sang de Jacques Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, le sang des héros de Carillon, le cœur ému vous saluera : car c'est la patrie que vous verrez passer dans un flot de lumière.

“ *La patrié !* Ah ! ce n'est pas seulement ce lambeau de terre qui vous a vus naître, ce toit qui a abrité vos jeunes années, vos premiers ébats, ce sol qui vous a nourris, l'atmosphère que vous avez respiré aux beaux jours de l'enfance et de la jeunesse. La patrie, ce n'est pas seulement cette vieille paroisse où nous avons été baptisés, cette église où nous avons fait notre première communion, ce cimetière où dorment nos bien-aimés défunts.

“ La patrie, ce n'est pas seulement ce cercle intime d'amis et de connaissances où nous sentons si bien que nous ne sommes nullement étrangers. La patrie, c'est tout cela et c'est mieux que tout cela. La patrie, c'est encore ce patrimoine sacré des vieilles traditions que nous avons reçues de nos ancêtres ; c'est cette belle

langue française que nous ont léguée nos parents, cette langue qui nous a bercés sur les genoux de notre mère ; c'est cet héritage de gloire qui nous revient de nos aïeux. C'est encore, c'est surtout cette foi qui est l'âme de notre âme, cette religion catholique que nos pères nous ont léguée comme leur plus précieux apanage.

“Eh bien ! ouvrez les yeux, *la voici, la patrie*, tout entière symbolisée dans son glorieux étendard ; ces fleurs de lys sur champ d'azur, ces feuilles d'érable, cette croix, ce Sacré-Cœur, rediront à tous que notre patrie à nous, c'est la Nouvelle-France, le Canada français et catholique. Ils attesteront, d'âge en âge, votre fidélité : fidélité à votre patrie, à votre langue, à vos traditions, à votre religion catholique.

“Oh ! mes frères, c est tout un poème qui se déroule sous vos yeux dans les plis de ce drapeau, un poème qui gonflera vos cœurs d'une légitime fierté ; car il redit et chante toutes les gloires de votre race.”

Puis l'orateur, après avoir rappelé la demande, faite par Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie, d'apposer son divin Cœur sur les étendards de la France, continue ainsi :

“Messieurs, l'histoire nous dira comment, en cette année 1903, des fils de l'ancienne France, des Canadiens français ont répondu à l'appel d'en-Haut. L'histoire dira comment de leur cœur a jailli cette inspiration sublime de réaliser, dans la Nouvelle-France et par la Nouvelle-France, ce désir d'un Dieu. Et maintenant à Québec, à Montréal, à Ottawa, à Saint-Boniface, depuis Chicoutimi et Rimouski jusqu'aux lointaines prairies du Manitoba, le drapeau du Sacré-Cœur a fait son apparition, il a conquis son droit de cité, et il flotte triomphant, acclamé partout comme le drapeau de la Nouvelle-France.

“ M. le Curé, c'est à vous que Dieu réservait la gloire de goûter cette grande ville du Carillon-Sacré-Cœur. Il y avait là une belle œuvre digne de votre noble cœur. Que je vous félicite d'arborer pour la première fois à Fall-River ce glorieux étendard, et de le proposer à l'amour de tous nos chers Canadiens français !

“ Et maintenant, Messieurs. de la Ligue, prenez ce drapeau, portez-le fièrement en tête de toutes vos manifestations patriotiques et religieuses. Faites respecter et acclamer partout le Carillon-Sacré-Cœur. Que partout sur votre passage on répète: Voilà de vrais Canadiens français, les fils de la Nouvelle-France, les descendants des héros de Carillon, les conquérants du pays de l'éérable, des catholiques sans peur et sans reproche, les preux du Sacré-Cœur.....

“ Quand la France, trahie par le sort des armes, quitta les bords du Saint-Laurent, emportant son dernier drapeau, du cœur de tous les Canadiens un cri s'échappa : *Je me souviendrai!* Eh bien! il me semble qu'aujourd'hui j'entends sortir du tabernacle cette même parole : *Je me souviendrai!* Oui, Canadiens de St-Roch, je me rappellerai que vous avez été les premiers à faire flotter mon Cœur sur vos têtes, et la solennité de ce jour deviendra le point de départ de mes bénédictions privilégiées sur vous et vos familles, sur votre patrie tout entière.”

(*La Croix*, 16 août 1903.)

AUTRES ENDROITS

Des renseignements puisés à bonne source nous apprennent que le drapeau canadien-français a été arboré, en juin 1903, à Duluth et en maints autres endroits où vivent quelques-uns des nôtres.

APPENDICE



A

PRÉCIS DE LA BATAILLE DE CARILLON

C'est devant Carillon que Montcalm va attendre les Anglais.

Son plan était aussi simple qu'ingénieux. Sur la lisière des bois qui, sauf du côté du lac, entourent le fort, s'élève, à une demi-portée de canon devant la place, un mamelon qui la domine. C'était la clef de la position. On décida d'enfermer cette éminence, ainsi que le fort lui-même, dans un retranchement bastionné construit avec des troncs superposés ; en même temps on déboiserait les entours, et les arbres abattus là resteraient à terre, leurs branches aiguës servant de chevaux de frise. Avant tout, il fallait gagner du temps pour achever l'enceinte et pour attendre les renforts que Montcalm suppliait le gouverneur d'envoyer sans perdre une heure. Il n'y avait alors, autour de Carillon, que deux mille huit cents soldats de France et quatre cent cinquante Canadiens. Le gros des forces françaises, y compris les Sauvages, était campé aux portes de Montréal ou réparti dans les garnisons. Cependant la descente de l'ennemi était imminente : neuf cents bateaux, cent trente-cinq grandes chaloupes, étaient amarrés devant William-Henry : l'artillerie et le matériel déjà chargés sur les radeaux.

Par une manœuvre audacieuse, Montcalm se porte en avant, et s'établit sur le bord du lac Supérieur, comme s'il voulait prendre l'offensive. Abercromby, dérouteré, retarde de quatre jours le départ de ses troupes et attend jusqu'au 6 juillet pour oser traverser le lac avec ses vingt mille soldats.(1)

(1) Le rapport officiel d'Abercromby, adressé à Pitt, avoue le chiffre de 17,000 hommes. Les Français ont prétendu que le nombre des Anglais était de 25,000 ; le chiffre de 20,000 paraît être exact.

Devant les Anglais, la retraite se fit le long de la rivière de la Chute avec une telle audace et un tel ordre, qu'on n'eût pas perdu un homme, si, un corps détaché de trois cents volontaires, s'égarant dans les bois, ne fût tombé au milieu d'une colonne ennemie qui l'extermina. Cet unique succès coûta cher aux Anglais, car la première balle française tua le brigadier général, lord Howe, l'âme de l'expédition, dont Abercromby n'était que le chef officiel.

Pendant la retraite, Montcalm avait jugé son adversaire et il écrivit, chemin faisant, à Vaudreuil ce billet : « J'espère beaucoup de la volonté et de la valeur des troupes françaises ; je vois que ces gens-là marchent avec précaution et tâtonnent : s'ils me donnent le temps de gagner les hauteurs de Carillon, je les battraï. »

En s'arrêtant le 6 juillet au soir sous le canon du fort, les troupes aperçurent le nouveau retranchement de huit à neuf pieds de hauteur : il suivait les sinuosités du sol et tous ses bastions de bois se flanquaient réciproquement. Des batteries improvisées et le canon du fort balayaient le bord de l'eau et, à droite, quelques trouées qu'on n'eut pas le temps de fermer. Mais l'abatis projeté pour défendre les approches restait à faire.

« Le lendemain, les officiers, la hache à la main, donnent l'exemple, les drapeaux plantés sur l'ouvrage. » Les érables tombent sur les bouleaux, les hêtres pourpres sur les pins. L'armée travaillait de bon cœur, cependant elle cherchait des yeux le brave Lévis : « Où est Lévis ? » Enfin, le voici : « Vive Lévis », il accourait du pays des Cinq-Nations avec quatre cents soldats d'élite. Grâce à ce renfort, le seul qui parvint à temps, le nombre des combattants sera de trois mille cinq cents.

On couche au bivouac : dès l'aube, le général réveille les bûcherons et la hache de frapper encore. A midi et demi, un coup de canon retentit, c'était le signal. Chaque bataillon, l'arme au bras, est dans son bastion, Royal-Roussillon au centre, avec son drapeau d'ordonnance rouge et bleu. Le soleil de juillet, brûlant en ce climat, « un soleil de Naples »,

calcinait les rives du lac Champlain. « Mes enfants, la journée sera chaude, » dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà aux sons aigus du fifre et de la cornemuse, les Anglo-Américains s'élançaient dans la clairière en quatre colonnes, grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs.

L'ennemi était à cinquante pas du retranchement; les fusils français jusqu'alors immobiles s'abaissèrent sur toute la ligne : trois mille balles sifflèrent à la fois; décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillèrent sous le plomb, reculèrent, puis revinrent intrépidement à la charge, pour reculer encore et revenir pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient, entremêlé de sorties à la baïonnette, au milieu de l'abatis d'arbres enflammé par la fusillade.

Dans l'intervalle des attaques, quand la fumée s'était éclaircie, l'on entrevoyait des fantassins en uniforme blanc, sauter du haut des bastions pour éteindre le branchage en feu : puis çà et là, plantés sur le parapet, des drapeaux dont le vent du lac soulevait la soie trouée par les balles. Devant les retranchements, partout des morts et des blessés en habits rouges, culbutés ou accrochés dans les branches de l'abatis; à droite, aboutissant au pied même du bastion, un monceau de cadavres aux jambes nues, aux vêtements bigarrés : c'était là que les montagnards écossais avaient donné l'assaut.

Le canon gronda aussi du côté de la rivière : vingt pontons armés descendus à la chute, s'approchèrent pour jeter à terre des troupes de débarquement; mais Montcalm avait tout prévu : des volontaires postés le long de la rive reçurent « de bonne grâce » les embarcations, et le canon du fort en ayant coulé deux, les autres s'enfuirent à force de rames.

Vers 7 heures du soir, les attaques cessèrent, le feu continua sur la lisière de la forêt; à huit heures, il s'éteignit. Était-ce possible? les Français ne purent croire d'abord à leur succès. Toute la nuit se passa à compléter le retranchement qu'on s'attendait à voir attaqué le lendemain par l'artillerie. Mais l'ennemi ne revint pas; le découragement des troupes qui s'étaient cruées assurées d'une facile victoire, l'ineptie du géné-

ral, l'ombre de ces grands bois si redoutables dans les ténèbres avaient changé l'arrêt en retraite, la retraite en panique. Les Anglais s'étaient précipités vers leurs bateaux et tra versaient déjà le lac Saint-Sacrement, laissant derrière eux plus de quatre mille morts ou blessés; les Écossais seuls avaient perdu neuf cent cinquante soldats et presque tous leurs officiers. Pour cette année-là, le Canada était sauvé. « L'armée, et trop « petite armée du roi, écrivait Montcalm à Doreil le soir même « de la bataille, vient de battre ses ennemis; quelle journée « pour la France! Si j'avais eu deux cents Sauvages pour « servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont « j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il « n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite.—Ah! « quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres! Je n'en ai « jamais vu de pareilles. » (1)

Le rapport officiel rédigé par le vainqueur sur cette brillante affaire est empreint d'une simplicité antique. Après que chacun a reçu sa part d'éloges, après avoir dit que « M. de « Lévis, avec plusieurs coups de feu dans ses habits, et M. de « Bourlamaque dangereusement blessé, ont eu la plus grande « part à la gloire de cette journée, » il ajoute : « Le succès est « dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat; pour « moi, je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes « aussi valeureuses. » Le succès était grand, mais chèrement payé. Dans les deux journées du 6 et du 8, les Français avaient perdu plus de sept cents combattants, chiffre énorme dans une si petite armée, où le prix d'un homme se multipliait par le carré des distances entre la France et l'Amérique. Bougainville était blessé à la tête, Bourlamaque avait l'épaule brisée. Malgré mille dangers bravés, Montcalm restait sain et sauf : après avoir choisi, comme quartier-général, le sommet du mamelon central pour embrasser toute l'action, il s'était, de là, précipité, tour à tour, avec les piquets de réserve, à chaque point du retranchement où la résistance avait chan-
celé.

(1) Le texte de ce billet a été imprimé dans le *Mercure de France* de 1760, après la mort de Montcalm.

A la nuit, des cris formidables firent retentir les voûtes de la forêt canadienne : c'était l'armée française qui, à la lueur des torches de pin, saluait son général. A cette heure-là de sa vie, Montcalm connut le délire de la victoire ; mais son cœur était trop fortement trempé pour ne pas être à l'épreuve des surprises enivrantes de la fortune. Deux jours après la bataille, se dressait sur le mamelon une grande croix de bois avec cette inscription pleine d'humilité et composée par le général :

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ? (1)
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat.

Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace. Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*. La forteresse, témoin de cette lutte épique, a été détruite par les Français eux-mêmes : où fut Carillon, les Anglais ont bâti Tincondéroga. Comme vestige de la journée du 8 juillet 1758, il ne reste qu'un vieux drapeau français, retrouvé à Québec au fond d'un grenier. Dans leurs fêtes nationales, les Franco-Canadiens qui, eux, n'ont rien oublié, portent aujourd'hui avec orgueil le vieux guidon sous lequel les aïeux ont combattu pour la patrie.

(Montcalm et le Canada français, par C. de Bonnechose.)



(1) Qu'a fait le général ? Qu'ont fait les soldats ? A quoi ont servi ces arbres énormes renversés ?

Voici le vrai étendard ! Voici le vainqueur ! Ici c'est Dieu, c'est Dieu même qui triomphe !

B

I.—NOTES HISTORIQUES SUR LE DRAPEAU DE CARILLON

C'est au Fr. Louis (le dernier des Récollets, décédé à Québec en 1848) que nous devons la conservation du vieux drapeau des milices canadiennes présentes à la bataille de Carillon.

Voici en peu de mots comment ce drapeau a été sauvé et est parvenu jusqu'à nous.

Après la bataille de Carillon, le P. Berey, qui était aumônier des troupes présentes à cette bataille, se fit remettre ce drapeau et l'apporta à Québec, où on le suspendit à la voûte de l'église des Récollets. Lors de l'incendie de cette église, le F. Louis, aidé d'un autre frère, avait rempli un coffre d'ornements, de linge et d'autres effets de la sacristie, et tous deux se hâtaient de sortir avec ce coffre par la nef de l'église, lorsque le drapeau de Carillon, dont le feu venait de consumer la corde qui le retenait à la voûte, tomba près d'eux. Le F. Louis le saisit à l'instant, et, rendu à l'extérieur de l'église, il le mit dans le coffre qui fut transporté plus tard à sa demeure de la rue Saint-Vallier. C'est au fond de ce coffre, placé au grenier et rempli de toutes sortes de vieilleries, que M. Louis de Gonzague Baillairgé le trouva dans les dernières années de la vie du Fr. Louis, c'est-à-dire vers 1846. (1)

Sur ce drapeau, percé par les balles et tout usé par le temps, est l'image, à demi disparue, de la sainte Vierge portant l'Enfant Jésus. Cette image aida, dans le temps de cette découverte, à constater que c'est bien là le drapeau des milices canadiennes à Carillon; car Mgr Baillargeon, étant alors curé de Québec, dit à M. Baillairgé que, dans sa paroisse natale de l'Isle aux Grues, il y avait une légende, répandue

(Voir la *Revue Canadienne* de 1882, volume II, page 129.)

aussi dans d'autres paroisses, qui allait à faire croire que, si les Canadiens avaient remporté une aussi éclatante victoire à Carillon, c'est que la sainte Vierge «était apparue au-dessus des combattants, et que toutes les balles tirées par les Anglais allaient s'anéantir dans les plis de sa robe sans atteindre les Français.» Touchante légende d'un peuple rempli de foi, et qui fait connaître la confiance qu'avaient ces héros de Carillon en celle dont il est dit qu'elle est "terrible comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata*".

(Le Fr. Louis, par l'abbé Chs Trudelle.)

II.—LE DRAPEAU DE CARILLON

PAR OCTAVE CRÉMAZIE

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France, leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
Regrettez-vous encor ces jours de Carillon,
Où, sous le drapeau blanc enchainant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
D'une grande épopée, ô triste et dernier chant
Où la voix de Lévis retentissait sonore,
Plein de hautes leçons, ton souvenir touchant
Dans nos cœurs oublieux sait-il régner encore ?

Montcalm était tombé comme tombe un héros,
Enveloppant sa mort dans un rayon de gloire,
Au lieu même où le chef des conquérants nouveaux,
Wolfe, avait rencontré la mort et la victoire.
Dans un effort suprême en vain nos vieux soldats
Cueillaient sous nos remparts des lauriers inutiles ;
Car un roi sans honneur avait livré leurs bras,
Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

De nos bords s'élevaient de longs gémissements,
Comme ceux d'un enfant qu'on arrache à sa mère ;
Et le peuple attendait plein de frémissements,
En implorant le ciel dans sa douleur amère,
Le jour où pour la France et son nom triomphant,
Il donnerait encore et son sang et sa vie ;
Car, privé des rayons de ce soleil ardent,
Il était exilé dans sa propre patrie.

Comme au doux souvenir de la sainte Sion
Israël en exil avait brisé sa lyre,
Et, du maître étranger souffrant l'oppression,
Jetais au ciel le cri d'un impuissant délire,
Tous nos fiers paysans de leurs joyeuses voix
N'éveillaient plus l'écho qui dormait sur nos rives ;
Regrettant et pleurant les beaux jours d'autrefois,
Leurs chants ne trouvaient plus que des notes plaintives.

L'intrépide guerrier que l'on vit, des lys d'or
Porter à Carillon l'éclatante bannière,
Vivait au milieu d'eux. Il conservait encor
Ce fier drapeau qu'aux jours de la lutte dernière,
On voyait dans sa main briller au premier rang.
Ce glorieux témoin de ses nombreux faits d'armes,
Qu'il avait tant de fois arrosé de son sang,
Il venait chaque soir l'arroser de ses larmes.

Et le dimanche, après qu'aux voûtes du saint lieu
Avaient cessé les chants et l'ardente prière
Que les vieux Canadiens faisaient monter vers Dieu,
On les voyait se rendre à la pauvre chaumière
Où, fidèle gardien, l'héroïque soldat
Cachait comme un trésor cette relique sainte.
Là, des héros tombés dans le dernier combat,
On pouvait un instant s'entretenir sans crainte.

De Lévis, de Montcalm on disait les exploits,
On répétait encor leur dernière parole ;
Et quand l'émotion, faisant taire les voix,
Posait sur chaque front une douce auréole,
Le soldat déployait à leurs yeux attendris
L'éclatante blancheur du drapeau de la France ;
Puis chacun retournait à son humble logis,
Emportant dans son cœur la joie et l'espérance.

Un soir que, réunis autour de ce foyer,
Ces hôtes assidus écoutaient en silence
Les longs récits empreints de cet esprit guerrier
Qui seul adoucissait leur amère souffrance ;
Ces récits qui semblaient à leurs cœurs désolés
Plus purs que l'aloès, plus doux que le cinname,
Le soldat, rappelant les beaux jours envolés,
Découvrit le projet que nourrissait son âme.

« O mes vieux compagnons de gloire et de malheur,
Vous qu'un même désir autour de moi rassemble,
Ma bouche, répondant au vœu de votre cœur,
Vous dit, comme autrefois nous saurons vaincre ensemble,
A ce grand roi pour qui nous avons combattu,
Racontant les douleurs de notre sacrifice,
J'oserai demander le secours attendu
Qu'à ses fils malheureux doit sa main protectrice.

« Emportant avec moi ce drapeau glorieux,
J'irai, pauvre soldat, jusqu'au pied de son trône,
Et lui montrant ici ce joyau radieux
Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,
Ces enfants qui vers Dieu se tournant chaque soir,
Mêlent toujours son nom à leur prière ardente,
Je trouverai peut-être un cri de désespoir
Pour attendrir son cœur et combler votre attente. »

A quelque temps de là, se confiant aux flots,
Le soldat s'éloignait des rives du grand fleuve,
Et dans son cœur, bercé des rêves les plus beaux,
Chantait l'illusion dont tout espoir s'abreuve.
De Saint-Malo bientôt il saluait les tours
Que cherche le marin au milieu de l'orage,
Et retrouvant l'ardeur de ses premiers beaux jours,
De la vieille patrie il touchait le rivage.

Comme aux jours du Grand Roi, la France n'était plus
Du monde européen la reine et la maîtresse,
Et, du vieux sang bourbon les héritiers déchus
L'abaissaient chaque jour par leur lâche faiblesse.
Louis Quinze, cherchant des voluptés à flots,
N'avait pas entendu, dans sa torpeur étrange,
Deux voix qui s'élevaient pleines de longs sanglots,
L'une du Canada, l'autre des bords du Gange.

Sous ce ciel toujours pur où fleurit le lotus,
Où s'élèvent les murs de la riche Golconde,
Dupleix, portant son nom jusqu'aux bords de l'Indus,
A l'étendard français avait conquis un monde.
Le roi n'avait pas d'or pour aider ce héros,
Quand il en trouvait tant pour ses honteuses fêtes.
Abandonné, Dupleix aux mains de ses rivaux
Vit tomber en un jour le fruit de ses conquêtes.

De tout ce que le cœur regarde comme cher,
Des vertus dont le ciel fit le parfum de l'âme,
Voltaire alors riait de son rire d'enfer ;
Et, d'un feu destructeur semant partout la flamme,
Menaçant à la fois et le trône et l'autel,
Il ébranlait le monde en son délire impie ;
Et la cour avec lui, riant de l'Éternel,
N'avait plus d'autre Dieu que le dieu de l'orgie.

Quand le pauvre soldat avec son vieux drapeau
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans, à cet hôte nouveau
Qui parlait de *nos gens*, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,
Demandaient, en riant de ses tristes accents,
Ce qu'importaient au roi *quelques arpents de neige* !

Qu'importaient, en effet, à ce prince avili,
Ces neiges où pleuraient, sur les plages lointaines,
Ces fidèles enfants qu'il vouait à l'oubli !.....
La Dubarry régnait. De ses honteuses chaînes
Le vieux roi subissait l'ineffaçable affront ;
Lui livrant les secrets de son âme indécise,
Il voyait, sans rougir, rejaillir sur son front
Les éclats de la boue où sa main l'avait prise.

Après de vains efforts, ne pouvant voir son roi,
Le pauvre Canadien perdit toute espérance.
Seuls, quelques vieux soldats des jours de Fontenoi
En pleurant avec lui consolaient sa souffrance.
Ayant bu jusqu'au fond la coupe de douleur,
Enfin il s'éloigna de la France adorée.
Trompé dans son espoir, brisé par le malheur,
Qui dira les tourments de son âme navrée !

Du soldat, poursuivi par un destin fatal,
Le navire sombrait dans la mer en furie,
Au moment où ses yeux voyaient le ciel natal.
Mais, comme à Carillon, risquant encor sa vie,
Il arrachait aux flots son drapeau vénéré,
Et, bientôt retournant à sa demeure agreste,
Pleurant, il déposait cet étendard sacré,
De son espoir déçu touchant et dernier reste.

A ses vieux compagnons cachant son désespoir,
Refoulant les sanglots dont son âme était pleine,
Il disait que bientôt leurs yeux allaient revoir
Les soldats des Bourbons mettre un terme à leur peine.
De sa propre douleur il voulut souffrir seul ;
Pour conserver intact le culte de la France,
Jamais sa main n'osa soulever le linceul
Où dormait pour toujours sa dernière espérance.

Pendant que ses amis, ranimés par sa voix,
Pour ce jour préparaient leurs armes en silence
Et retrouvaient encor la valeur d'autrefois
Dans leurs cœurs altérés de gloire et de vengeance,
Disant à son foyer un éternel adieu,
Le soldat disparut emportant sa bannière.
Et vers lui, revenant au sortir du saint lieu,
Ils frappèrent en vain au seuil de sa chaumière.

Sur les champs refroidis jetant son manteau blanc,
Décembre était venu. Voyageur solitaire,
Un homme s'avavançait d'un pas faible et tremblant
Aux bords du lac Champlain. Sur sa figure austère
Une immense douleur avait posé sa main.
Gravissant lentement la route qui s'incline,
De Carillon bientôt il prenait le chemin,
Puis enfin s'arrêtait sur la haute colline.

Là, dans le sol glacé fixant un étendard,
Il déroulait au vent les couleurs de la France ;
Planant sur l'horizon, son triste et long regard
Semblait trouver des lieux chéris de son enfance.
Sombre et silencieux il pleura bien longtemps,
Comme on pleure au tombeau d'une mère adorée,
Puis, à l'écho sonore envoyant ses accents,
Sa voix jeta le cri de son âme éplorée :

“ O Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis.
Je viens à toi, quand mon âme succombe
Et sent déjà son courage faiblir.
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

“ Mes compagnons, d'une vaine espérance
Berçant encor leurs cœurs toujours français,
Les yeux tournés du côté de la France,
Diront souvent : reviendront-ils jamais ?
L'illusion consolera leur vie ;
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir,
Et sans entendre une parole amie,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

“ Cet étendard qu'au grand jour des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
Naguère, hélas ! je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et, dans ma tombe emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

“ Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée
Près de Lévis moururent en soldats !
En xpirant, leur âme consolée
Voyait la gloire adoucir leur trépas.
Vous qui dormez dans votre froide bière,
Vous que j'implore à mon dernier soupir,
Réveillez-vous ! Apportant ma bannière,
Sur vos tombeaux, je viens ici mourir.”

A quelques jours de là, passant sur la colline,
A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline,
Des paysans trouvaient un cadavre glacé
Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étreinte
Il pressait sur son cœur cette relique sainte,
Qui nous redit encor la gloire du passé.

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,
Où, marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France, à nos cœurs attendris
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée!
Héroïque bannière au naufrage échappée!
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière;
Et, sur les jours passés répandant la lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères!
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi!
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi!

1^{er} janvier 1858.



C

LETTRE PASTORALE DE MGR L.-N. BÉGIN

*Promulguant l'Encyclique "Annum Sacrum" de S. S. Léon XIII
sur la consécration du genre humain
au Sacré-Cœur de Jésus.*

Nos Très Chers Frères,

Parmi toutes les dévotions écloses au sein du christianisme sous le souffle fécondant de la foi et de la charité divine, il n'en est pas de plus belle ni de plus salutaire que la dévotion au Cœur très saint de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Né avec l'Église elle-même de l'amour infini du Verbe incarné pour les hommes, ce culte, semblable à un feu naissant, n'a d'abord projeté ses rayons qu'à l'intérieur des âmes; puis, grandissant peu à peu et franchissant ses premières limites, on le vit prendre des formes plus sensibles et plus vives. Plusieurs saints et plusieurs saintes, par leur piété amoureuse envers Notre-Seigneur et son divin Cœur, préludèrent aux sublimes manifestations qui devaient plus tard marquer le plein épanouissement de cette dévotion dans l'Église universelle.

Nous aimons à le rappeler ici, N. T. C. F., le culte du sacré Cœur de Jésus en notre pays remonte au berceau même de la colonie. Plusieurs années avant les glorieuses apparitions de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, une femme illustre, formée à l'école des saints, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, était instruite par le Ciel lui-même des bontés ineffables du Cœur de Jésus et travaillait de toutes ses forces à établir dans les âmes le règne de ce Cœur sacré. L'Église du Canada eut ainsi, dès son origine, la joie et l'honneur de compter dans son sein des adorateurs et des adoratrices du Cœur de Jésus qui hâtèrent sans doute, par

leurs prières et leur zèle, le moment fortuné où Notre-Seigneur devait lui-même révéler aux hommes la beauté et les charmes souverains de son Cœur.

En 1700, Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, permettait aux religieuses Ursulines de cette ville de célébrer dans leur monastère la fête du Cœur de Jésus. Grâce aux révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie, la dévotion au Sacré-Cœur venait de prendre un nouvel essor, et à partir de cette époque ce ne fut plus un simple culte privé, entretenu par quelques âmes pieuses, mais une dévotion publique, de mieux en mieux connue, de plus en plus générale, confirmée, autorisée par différents décrets des Souverains Pontifes.

Il ne restait plus, N. T. C. F., qu'à couronner cette série de décrets et d'approbations progressives par un acte solennel, par un suprême hommage au Cœur très saint de Jésus, et c'est ce que notre bien-aimé père et pontife Léon XIII, glorieusement régnant, a voulu faire par son Encyclique *Annum Sacrum*, où il prescrit la consécration de tous les fidèles, bien plus, du genre humain tout entier, au Cœur adorable de Notre-Seigneur. Ici encore, nous sommes heureux de le constater, l'Église canadienne a devancé les vœux du Vicaire de Jésus-Christ, puisque dès 1873 le cinquième Concile provincial de Québec, dans son IV^e décret, enjoignait à tous les prêtres ayant charge d'âmes, de consacrer chaque année au Cœur de Jésus les fidèles confiés à leurs soins, et que partout dans notre Province cette pieuse ordonnance a été religieusement observée.

L'Encyclique *Annum Sacrum*, publiée par S. S. Léon XIII vers la fin du mois de mai, n'a pu nous arriver à temps pour être promulguée le jour de la fête du Sacré-Cœur. Toutefois, afin de donner suite le plus tôt possible au désir du Souverain Pontife, nous avons voulu que la formule de consécration proposée par Sa Sainteté fût lue ce jour-là même dans l'humble sanctuaire de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus à Québec.

Aujourd'hui, N. T. C. F., nous venons remplir une tâche bien agréable de notre ministère : celle de porter officiellement à votre connaissance l'admirable encyclique du Saint-Père sur

la consécration du genre humain au Cœur de Jésus, en accompagnant cette lettre de quelques remarques propres à vous faire mieux saisir toute l'importance de ce précieux document.

Le Saint Père, supposant déjà connues la légitimité et la parfaite convenance du culte rendu par les catholiques au Cœur sacré de Jésus, s'applique spécialement dans sa lettre à mettre en lumière les raisons qu'ont les peuples chrétiens et tous les hommes en général de se consacrer au Cœur de Jésus, partant à Notre-Seigneur lui-même. Ces raisons sont au nombre de trois. D'abord, Notre-Seigneur Jésus-Christ, par là même qu'il est le Fils naturel de Dieu, possède par droit de naissance l'héritage paternel ; c'est-à-dire que, comme Dieu le Père, il est le maître des anges et des hommes, l'arbitre absolu de toute créature, en sorte que tout lui appartient et tout lui est soumis au ciel et sur la terre.

A ce premier titre de sa souveraineté, Jésus-Christ en joint un second : c'est un droit de conquête, droit auguste qu'il a acquis au prix de son sang en arrachant l'homme à la puissance des ténèbres et en se faisant victime volontaire pour le salut de tous. Depuis la chute d'Adam, l'homme gémissait sous l'empire du démon : par sa passion et sa mort, Jésus-Christ a brisé le sceptre de Satan et mérité au genre humain la liberté des enfants de Dieu. Enfin, comme le fait si bien ressortir Léon XIII, la consécration de l'homme à Jésus-Christ, fondée sur les titres essentiels que nous venons de signaler, puise dans l'offrande spontanée et généreuse de nos cœurs un mérite et un prix qui la rendent éminemment agréable au Cœur de Dieu. "Car, en nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son autorité avec franchise et avec joie, mais, de plus, nous affirmons que si ce que nous lui offrons en don nous appartenait, nous lui en ferions présent de tout notre cœur : nous supplions ainsi le Seigneur de vouloir bien recevoir de nous cela même qui, en réalité, lui appartient."

Léon XIII nous dit en trois mots comment Jésus-Christ règne sur l'humanité : "Ce pouvoir du Christ et cette autorité sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et

surtout par la charité."—Par la vérité, Jésus-Christ règne sur les intelligences qu'il a délivrées des entraves de l'erreur pour les soumettre au joug bienfaisant de la foi. L'erreur est la servitude de l'esprit; la science des choses divines affranchit la raison humaine, l'élève, l'ennoblit.—Par la justice, Jésus-Christ règne sur les cœurs, que le péché enchaîne, assujettit au démon, mais que la grâce dégage de ces liens honteux pour y substituer les nobles directions de la loi divine... Ce règne de justice est encore et surtout un règne de charité; car Dieu est amour, et c'est par les liens de l'amour, c'est par l'attrait irrésistible de son Cœur que Notre-Seigneur ravit les âmes et les retient librement captivées sous le sceptre triomphant de son autorité.

Heureux les cœurs fidèles qui acceptent avec joie cette douce souveraineté du Sauveur et se montrent dociles aux moindres sollicitations de la grâce! En prenant Jésus pour roi et en lui obéissant, ils se tressent à eux-mêmes une éternelle couronne.

Heureuses les nations qui, loin de craindre et d'entraver le règne social de Jésus-Christ, recherchent au contraire cette tutelle salutaire et font à l'Église de Dieu la place qui lui revient dans le gouvernement des choses humaines! "En ces derniers temps surtout, dit Léon XIII, on a pris à cœur de dresser comme un mur entre l'Église et la société civile. Dans la constitution et l'administration des États, on compte pour rien l'autorité du droit sacré et divin; on a pour but d'enlever à la religion toute influence sur le cours de la vie civile." Voilà pourquoi, d'une main ferme, le Saint-Père déploie au-dessus des nations chrétiennes, au-dessus de l'humanité tout entière, l'étendard du Sacré-Cœur comme un signe de ralliement, de force et de salut. C'est, sous une nouvelle forme, la proclamation du dogme fondamental de la suprématie et de la royauté universelle de Celui qui est le maître des peuples et des rois, des individus et des sociétés.

Cet acte solennel du Grand Pontife vient à son heure, à l'heure opportune que l'Église dans sa sagesse ne manque jamais de choisir. Pendant vingt ans, Léon XIII a enseigné

le monde, lui parlant au nom de cette vérité sainte, une et indéfectible dont il est le gardien jaloux et qu'il a su faire si brillamment resplendir dans ses immortels écrits. Mais la vérité ne s'adresse directement qu'à l'intelligence. Aujourd'hui le Chef de l'Église fait appel au cœur même de l'humanité, et pour en remuer toutes les fibres, il lui parle le langage de l'amour, de cet amour céleste, puissant, généreux, dont le Sacré-Cœur est le vivant symbole.

En invitant tous les hommes à se consacrer au Cœur de Jésus, en proposant à leur affection ce Cœur adorable qui les a tant aimés, il faut combattre d'une manière efficace l'amour effréné des biens terrestres qui enivre les peuples modernes, cette soif de bien-être, de confort, de jouissances qui dévore toutes les classes de la société. Nous sommes faits pour le bien; aimons donc ce divin Sauveur dont le Cœur est la source de tout bien réel et de tout vrai bonheur. Nous sommes avides de jouissances; quelle jouissance plus noble que celle de se sentir aimés de Dieu et de répondre à cet amour par les brûlantes ardeurs de cœurs purs et reconnaissants!

Le Sacré-Cœur, dans la pensée de Léon XIII, ne doit pas seulement attirer à Dieu les infidèles qui l'ignorent, les hérétiques et les méchants qui le blasphèment: il doit encore, comme un centre d'action, comme un foyer de lumière et de grâce, servir à grouper autour de Jésus-Christ, et de l'autorité religieuse, qui le représente, toutes les forces catholiques malheureusement divisées en tronçons épars et souvent hostiles. La croix apparut jadis à Constantin, présageant un prochain triomphe. De nos jours, nouveau symbole non moins consolant, c'est le Cœur très saint de Jésus qui nous apparaît, surmonté de la croix et enveloppé de flammes lumineuses. Le salut de la société est là: il est dans la foi au Christ, dans l'espérance en sa bonté, dans la soumission à ses enseignements, dans le respect et l'amour de son Église chargée de continuer son œuvre parmi les hommes.

Pressons-nous, N. T. C. F., autour du Cœur de Jésus; écoutons la voix du divin Roi; observons ses commandements; marchons unis sous son glorieux drapeau dont les plis renfer-

ment, avec la grâce qui fait les saints, le droit, la justice et la vraie liberté qui sauvent les peuples.

A ces causes, etc., (suit le dispositif).

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de notre Secrétaire, le vingt-six de juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

† LOUIS-NAZAIRE, arch. de Québec.

Par Mandement de Monseigneur

J.-CLOVIS ARSENAULT, ptre, Secrétaire.



D

LE CANADA ET LE SACRÉ-CŒUR (1)

(1700-1900)

"Vierges de la prière," ornez votre chapelle.
Québec, réjouis-toi: mil neuf cent te rappelle
Que, deux siècles passés, ton amour en ce lieu
Fit son premier hommage au Cœur de l'Homme-Dieu.

Tous, près de leur pasteur, fidèle, vierge ou prêtre,
Acclamaient en commun la tendresse du Maître,
Et pour un monde ingrat, pour un monde égaré,
Mêlaient au *Te Deum* l'humble *Miserere*.

Le cœur plein d'une foi que l'espérance avive,
Ils répétaient: "O Christ, que votre règne arrive!
Que les peuples, soumis à votre autorité,
Renaissent dans la paix et dans la charité!"

"Régnez au doux pays de la Nouvelle-France,
En vous seul est sa force, en vous son espérance,
À votre Cœur aimant il confie, ô Seigneur,
Ses besoins, ses désirs, ses destins, son bonheur."

Et Jésus entendit tes ardentés prières,
O jeune nation qui, parmi les premières,
Offris à son amour un culte officiel,
Et des voix, ce jour-là, chantèrent dans le ciel:

(1) Cette poésie a été composée à l'occasion du deuxième centenaire de l'établissement de la fête du Sacré-Cœur aux Ursulines de Québec. Elle a paru à cette époque, juin 1900, dans le *Messenger Canadien du Cœur de Jésus*. (Note du Comité.)

“ Gloire à toi! terre canadienne,
Peuple à l'âme ardente et chrétienne,
Du Christ tu proclames les droits,
Pour étendard tu prends sa croix,
De ton cœur tu lui fais un trône,
Et ses vertus sont ta couronne :
Va désormais, va ton chemin,
Le Très-Haut te garde en sa main.
Qu'au passé l'avenir réponde!
Sois toujours, autre peuple franc,
Le porte-Christ au Nouveau-Monde,
Et Lui te fera libre et grand.

“ Des dons de sa munificence
Tu fus comblé dès ta naissance;
En retour, chevalier de Dieu,
Que ton cœur répande le feu
Qu'apporta le Christ à la terre;
Que dans la forêt solitaire,
Aux bords de ton fleuve géant,
Que de l'un à l'autre océan,
Ta voix propage l'Évangile;
A d'autres les biens d'ici-bas,
Grandeur d'un jour, gloire fragile;
A toi le Christ, Il ne meurt pas !”

Deux siècles ont passé depuis ce jour de gloire,
Siècles de durs combats, mais siècles de victoire !
Aussi les dignes fils des croyants d'autrefois
D'un autre Saint-Vallier ont entendu la voix;
Ils viennent à leur tour, et dans l'antique enceinte,
Renouer avec Dieu leur alliance sainte.
¶ Ils proclament, ô Christ, tes bienfaits infinis :
Ta main les a guidés, ton Cœur les a bénis;
Quand après l'odieuse et sanglante hécatombe,
Le vainqueur triomphant voulait sceller leur tombe,
Ton amour qui veillait prit pitié de leur sort.
“ Non, non, disait ton Cœur, non, non, tu n'es point mort,
O peuple, lève-toi! Fils de ma fille aînée,
Et comme elle immortel, marche à ta destinée.”
Depuis lors, sur ses pas tu sèmes les bienfaits,
De ta force il ressent les merveilleux effets;

Aussi te jure-t-il que sous ta douce égide,
Ton Cœur pour labarum, ton Église pour guide,
Tel il fut autrefois, tel il sera toujours,
Et sa foi te redit le cri des anciens jours :
" O Christ, ami divin, notre unique espérance,
Règne en ton doux pays de la Nouvelle-France ! "

L. DAVROUT, S. J.



MON DRAPEAU (1)

Pour mon drapeau, pure et brillante page
Portant, écrits en traits si glorieux,
Au Canadien qui vit sur toute plage,
Le souvenir et la foi des aïeux,
Je veux celui qu'au jour de la victoire
Le grand Montcalm planta sur le rempart,
Que Crémazie au temple de l'histoire
Auréola de son merveilleux art.
Pour mon drapeau, gage assuré de gloire,
O Carillon, je veux ton étendard !

Sur mon drapeau je veux un autre emblème,
Une guirlande au milieu de ses plis :
Au champ d'azur il convient que l'on sème
Feuilles d'érable auprès des fleurs de lys.
Dans nos forêts, où, devant le courage
Du preux colon, le sentier s'est ouvert,
Règne, drapé dans son royal ombrage,
Un arbre aimé dont le sol est couvert.
Sur mon drapeau je veux ta noble image,
O Canada, je veux ton rameau vert !

Sur mon drapeau, comme dernier symbole
Plus beau qu'un lys, plus brillant que l'or pur,
Sur mon drapeau je veux une auréole
S'irradiant en rubis dans l'azur.
Du Golgotha Jésus brise la pierre,
Dompte le monde et son rire moqueur,
Et conquérant le palais, la chaumière,
Roi légitime, il s'avance en vainqueur.
Sur mon drapeau, qui marche à ta lumière,
O Christ, ô Roi, je veux ton divin Cœur !

(1) Strophes chantées dans une séance publique, le 18 mars 1903,
au collège de St-Boniface. (Note du Comité.)

LE CHANT DU DRAPEAU

REFRAIN

Ouvre large ton aile,
O drapeau canadien,
Emblème d'un peuple fidèle,
Au cœur patriote et chrétien.

O blanc lys, d'où viens-tu ? De cette France ancienne
Qui ne rougissait pas de s'affirmer chrétienne;
Tu fus l'orgueil de ses beaux jours.
Nous, de notre berceau consacrant la mémoire,
Héritons de sa fleur; elle a conquis la gloire;
A nous de la garder toujours.

Pourquoi ce champ d'azur ondulant sur nos têtes ?
Pourquoi claquant au vent le porter dans nos fêtes,
Et l'arborer à nos foyers ?
Saluons, saluons, faisons-lui de l'espace;
Battons, battons des mains: c'est Carillon qui passe
Avec nos cœurs et ses lauriers.

C'est elle, ô Canada, c'est ta feuille d'érable,
De tes vastes forêts parure incomparable;
Ses vœux daigne les accueillir ;
Ta sève et ton soleil sur ton sein l'ont nourrie.....
Une place au drapeau, car elle est la patrie,
Elle y veut pour toi tressaillir.

Signe, vibrant écho d'une sanglante histoire,
Salut de l'univers, instrument de victoire,
Étends, étends tes bras, ô croix ;
Règne sur mon pays aux plis de sa bannière,
Et, de la nation, sois la voix libre et fière
Qui dit au grand soleil: je crois.

Mais ne l'oublions pas, remontons à la source ;
De progrès en progrès allant au pas de course,
Notre race a pris son essor ;
Au Cœur qui l'a sauvée, au Cœur qui la façonne,
Symboles du drapeau, faites une couronne ;
Soyez sa gloire et son décor.

Feuille d'érable, azur, fleur de lys et croix blanche,
Et toi Cœur de Paray, notre âme en vous s'épanche ;
Fleurs écloses du souvenir,
Répandez vos parfums ; avec vous, l'espérance,
Comme un coin de ciel bleu pour la Nouvelle-France,
Darde un rayon sur l'avenir.





TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
LETTRE DU PRÉSIDENT À MGR BÉGIN ET RÉPONSE DE SA GRANDEUR	5
PRÉFACE	9

PREMIÈRE PARTIE

Notre drapeau national

CHAPITRE I.—Pourquoi un drapeau national? . . .	13
“ II.—Pourquoi Carillon?	23
“ III.—Pourquoi pas le tricolore?	26
“ IV.—Pourquoi la croix blanche?	29
“ V.—Pourquoi les feuilles d'érable?	31
“ VI.—Pourquoi le Sacré-Cœur?	33

DEUXIÈME PARTIE

Pourquoi l'emblème du Sacré-Coeur?

CHAPITRE I.—Prédilection du Cœur de Jésus pour le peuple canadien-français	37
“ II.—Le culte du Sacré-Cœur, l'une de nos traditions nationales	40

	PAGES
CHAPITRE III.—Nous voulons le règne social du Sacré-Cœur	43
“ IV.—Nécessité du règne social du Sacré-Cœur	49
“ V.—Bienfaits du règne social du Sacré-Cœur	56
“ VI.—Un désir formel de Notre-Seigneur . . .	66
“ VII.—Faits historiques confirmant la réalité de ce désir	69
“ VIII.—L'examen du texte de la révélation montre tout le dessein du Sauveur . .	73
“ IX.—Comment la révélation de 1689 concerne les Canadiens français	77
“ X.—Opportunité de l'hommage national au Sacré-Cœur	80
“ XI.—Une Lettre de Pie X.	82

TROISIÈME PARTIE

Objections et Réponses

1ère—A quoi bon un emblème religieux, et spécialement le Sacré-Cœur, sur le drapeau des Canadiens français?	87
2e—Est-il permis de représenter le Cœur de Jésus isolé et sans le reste du corps?	89
3e—Apposer le Sacré-Cœur sur le drapeau national, ce serait l'exposer à des usages peu dignes, même à des insultes et à des profanations	90
4e—De quel œil le Saint-Siège voit-il les efforts que fait un peuple pour mettre l'emblème du Sacré-Cœur sur son drapeau national?	94

	PAGES
5e—Mettre ou non l'emblème du Sacré-Cœur sur le drapeau national, c'est une question qui doit être laissée au jugement de Nos Seigneurs les Évêques	98
6e—Un drapeau canadien-français, surtout s'il porte le Sacré-Cœur, offenserait les Anglais	100
7e—Les Canadiens français possèdent déjà un drapeau national, le tricolore. Pourquoi, ne le garderaient-ils pas ?	105
8e—Le temps n'est pas opportun : vous allez trop vite, il faut attendre pour arborer un drapeau national portant l'emblème du Sacré-Cœur	109
9e—Un drapeau national orné de l'image du Sacré-Cœur servirait seulement à mettre la division parmi les Canadiens français	111
10e—Le drapeau proposé est trop compliqué et difficile à confectionner	115
11e—Un projet de drapeau national ne sera jamais adopté	116
12e—En tout cas, il ne convient pas d'appeler le nouveau drapeau "Carillon-Sacré-Cœur."	118

QUATRIÈME PARTIE

Adhésions reçues (avant février 1904)

PRÉAMBULE	123
CHAPITRE I.—Évêques, prêtres et laïques.	127
“ II.—Les Séminaires, Collèges et Académies	162
“ III.—Le Congrès de la Jeunesse	176
“ IV.—Paroisses, Sociétés Saint-Jean-Baptiste et diverses associations	185
“ V.—Journaux et Revues (du Canada et de l'étranger)	198

CINQUIÈME PARTIE

Le drapeau est arboré

	PAGES
CHAPITRE I.—Dans la province de Québec	221
“ II.—Dans la province d'Ontario	259
“ III.—Dans la province de Manitoba	261
“ IV.—Dans la Saskatchewan et au Yukon	267
“ V.—Dans les centres canadiens des États-Unis	270

APPENDICE

A.—Précis de la bataille de Carillon	279
B.—I. Notes historiques sur le drapeau de Carillon	282
II. Le drapeau de Carillon, par Octave Crémazie	284
C.—Lettre pastorale de Mgr L.-N. Bégin proclamant l'Encyclique <i>Annum Sacrum</i> , de S. S. Léon XIII sur la consécration du genre humain au sacré Cœur de Jésus	292
D.—I. Le Canada et le Sacré-Cœur . . . (poésie)	298
II. Mon drapeau (“)	301
III. Le chant du drapeau (“)	302



OFFICIERS DU COMITÉ DE QUÉBEC

M. TÉLESPHORE VERRET, président,
95, rue Saint-Ambroise.

M. CYRILLE TESSIER, N. P., trésorier,
12, rue d'Aiguillon.

M. ROBERT BERGERON, avocat, secrétaire,
Clarendon Hotel.







EN VENTE

Chez tous les libraires, et chez M. WILFRID BUSSIÈRE,
École normale Laval, Québec.

1. Le Drapeau national des Canadiens français.—Un choix légitime et populaire. In-8° broché de 312 pages.

L'unité	\$ 0.25
par la poste 33 cts	
La douzaine	2.40
Le cent	15.00

N. B.—Une remise libérale sera faite en faveur des maisons d'éducation pour toute commande atteignant 100 exemplaires. S'adresser à M. WILFRID BUSSIÈRE, représentant du comité de Québec.

2. Cartes postales privées, avec vignette du drapeau en couleurs; Cartes de luxe pour être mises sous enveloppes, format 4x5, avec même vignette.

L'unité	\$ 0.01
Les 20	0.15
Les cent	0.75

Le mille	\$ 6.00
Les cinq mille	27.00

3. Jolis écussons du drapeau (en couleurs), pour servir d'en-têtes aux lettres ou de cachets aux enveloppes.

Les cinq, 1c.; le cent, 15 cts; le mille, \$1.00.

Drapeaux en étamine

SYNDICAT DE QUEBEC

225, rue Saint-Joseph

6 pieds	\$ 4.00
9 "	7.00
12 "	10.00
15 "	13.00

Maison R. Beullac, Montréal

1620, rue Notre-Dame

6 pieds	\$ 4.00
9 "	7.00
12 "	10.00
15 "	14.00
18 "	19.00

N. B.—Les drapeaux en vente dans ces deux maisons ont été fabriqués en Europe.

Maison Cadieux & Derome, Montréal

1666, rue Notre-Dame

6 pieds	\$3.75
9 "	6.75
12 "	9.50
15 "	13.50
18 "	17.50

Aussi petits drapeaux imprimés sur coton:

12 pouces à 10c. ou \$1.00 la doz.
26 " à 25c. " 2.50 "

Maison Dupuis Frères, Montréal

rue Sainte-Catherine

Cette maison tient l'assortiment de drapeaux suivant :

1° Mêmes dimensions et même facture qu'à la Maison R. Beullac, aux mêmes prix.

2° Petits drapeaux imprimés sur coton, de six grandeurs différentes. Le plus grand mesure 36 pouces.

Prix suivant les dimensions.

La douzaine:	\$2.45, \$1.90, \$1.40, \$1.00,
	45 cts et 25 cts.

N. B.—Frais d'expédition à la charge des souscripteurs.—Prière d'envoyer le prix d'achat par mandat-poste.

ri-

s;
,

s